

TéR

Tableau économique de La Réunion

TéR

TéR

Tableau économique de La Réunion

territoire
population
société
économie
entreprises



Édition 2014

ISSN 1249-4305

ISBN 978-2-11-138243-5

RÉF. TER1484

Avril 2014 - Prix 12,5 €

Tableau Économique de La Réunion 2014



Édition 2014



9 782111 382435



Tableau Économique de La Réunion

Édition 2014

Signes conventionnels

///	absence de résultat due à la nature des choses
e	estimation
nd	données non disponibles
ns	données non significatives
p	données provisoires

Directrice de la publication : Valérie ROUX

Rédacteurs en chef : Claire GRANGÉ, Pierre THIBAUT

Maquettiste : Jocelyne DAMOUR

Ont participé à la rédaction :

ACTIF Nelly

AH-WOANE Manuëla

AJIR Sébastien

ARNOUX Jean-Noël

BESNARD Alain (Deal)

BOÉ Julie

BRASSET Michel

CAZANOVE Françoise

FABRE Édouard

DAUDIN Véronique

GEORGEL Fabien (ORA)

HOURY PATRICIA

LE GRAND HERVÉ

LEGROS FRANÇOISE

LEVET Anne

LEVET Lionel

LIEUTIER Stéphanie

LORIGNY Bruno

MICHAÏLESCO Fabrice

MONTEIL Christian

PAILLOLE Philippe

PATENOTTE Thomas

QUENUM Sylvain

RABAEY Gaëlle

RAMALINGOM Sylvie

REHAULT Stéphanie (Deal)

SCHUELLER Dominique (Météo-France)

THIBAUT Pierre

TOUZET Claude

VEAU Martine

À nos lecteurs

La dernière édition du Tableau économique de La Réunion regroupe des informations statistiques récentes dans le domaine économique et social. 2012 est l'année de référence en général. Cet ouvrage complète les informations disponibles sur le site internet de l'Insee.

Nous remercions chaleureusement nos correspondants extérieurs qui apportent leurs éclairages sur des domaines qui ne sont pas habituellement traités par l'Insee.

Un grand merci également à nos partenaires financeurs, la Chambre de commerce et d'industrie et la Région Réunion, sans lesquels la parution de ce TER n'aurait pas été possible.

Retrouvez l'Insee sur internet www.insee.fr/reunion

La Réunion en bref

TERRITOIRE

Superficie 2 504 km²

ENVIRONNEMENT

Espaces naturels protégés
en 2010. 1 174 km²

Plan prévention du risque inondation
en 2012
Communes 12

Production d'électricité
en 2012. 2 810 Gwh
dont énergies locales 34,6 %

Nombre véhicules par jour en moyenne
en 2012
Route du littoral 59 800
Entrée Est Saint-Denis 90 000

Trafic passagers aux aéroports
en 2013 2 083 700

Trafic marchandises au port
en 2012 (milliers de tonnes)
Débarquées 3 480
Embarquées 620

Immatriculations de véhicules neufs
en 2012 26 400

POPULATION

Population légale
au 1^{er} janvier 2011 828 580

Population estimée
au 1^{er} janvier 2013 841 000

Indice conjoncturel de fécondité
en 2011 (enfants/femme). 2,36

Espérance de vie à la naissance
en 2011
Hommes. 76,5 ans
Femmes. 82,9 ans

TRAVAIL - EMPLOI

Nombre d'emplois salariés
au 31 décembre 2011 231 300

Nombre d'emplois publics
au 31 décembre 2011 75 180

Taux de chômage en 2012 28,5 %

Demandeurs d'emploi
au 31 décembre 2012. 129 600

REVENUS - SALAIRES

Revenu disponible brut par habitant
en 2012 16 130 euros

Salaire annuel moyen
en 2010
Hommes 22 350 euros
Femmes 19 930 euros

Taux de pauvreté
en 2010 42 %

Allocataires de minima sociaux
en 2012 155 660

CONDITIONS DE VIE-SOCIÉTÉ

Nombre de résidences principales
en 2010 dont : 290 230
propriétaires 52,4 %
locataires 43,6 %

Nombre moyen de personnes par
logement en 2010 2,80

Nombre de logements locatifs sociaux
au 1^{er} janvier 2012 56 670

Crimes et délits constatés
en 2012 27 330

La Réunion en bref

SANTÉ

Nombre de médecins
au 1^{er} janvier 2012 2 330

Nombre de lits en maisons de retraite
au 1^{er} janvier 2012 1 420

Places d'accueil des enfants d'âge
préscolaire en 2012 3 640

Principales causes de décès en 2010
Maladies de l'appareil circulatoire . . 29 %
Tumeurs 24 %

ÉDUCATION - FORMATION

Effectifs scolaires en 2012-2013

Écoles maternelles
et élémentaires 119 710
Collèges 58 870
Lycées 39 340

Baccalauréat 2012

Nombre d'admis 9 590
Taux de réussite 81,5 %

Taux d'illettrisme en 2011. 23 %

ÉCONOMIE

Résultats économiques en 2012

PIB en milliards d'euros 16,08
Taux de croissance en volume. . . + 0,7 %

Variation moyenne des prix à la
consommation en 2013. + 1,4 %

Échanges extérieurs en 2012

en millions d'euros
Montant des importations 4 652
Montant des exportations 307

ENTREPRISES

Nombre d'entreprises
au 1^{er} janvier 2012 44 270

Nombre d'entreprises créées
en 2012 6 810

Valeur ajoutée en 2010 (milliers d'€)

Industrie 817 160
Commerce 1 475 200
Construction. 671 080
Services 2 317 180
Transports et entreposage 354 910

AGRICULTURE - PÊCHE

Valeur de la production agricole
en 2012 (millions d'euros) 399,7

Livraisons de canne
en 2012 (tonnes) 1 835 790

Nombre d'exploitations agricoles
en 2010 7 620

Surface agricole utile
en 2012 (hectares). 45 090

TOURISME

Nombre de chambres d'hôtels classés
disponibles fin 2012. 2 120

Nombre de nuitées dans les hôtels
classés en 2012 826 000

Nombre total de touristes
en 2012 446 500

SOMMAIRE

Avant-propos	5
La Réunion en bref	6
Sommaire	8

1 - TERRITOIRE

1.1 - Contexte régional	12
1.2 - Aires urbaines et intercommunalité	14

2 - ENVIRONNEMENT

2.1 - Environnement	
2.1.1 - Climat	16
2.1.2 - Protection des milieux naturels	18
2.1.3 - Risques naturels	20
2.1.4 - Qualité de l'air	22
2.1.5 - Qualité de l'eau	24
2.2 - Énergie	
2.2.1 - Consommation d'énergie	26
2.2.2 - Production électrique	28
2.3 - Déplacements	
2.3.1 - Trafic routier	30
2.3.2 - Trafic voyageurs et marchandises	32
2.3.3 - Équipement automobile et véhicules	34

3 - POPULATION

3.1 - Évolution et structure de la population	
3.1.1 - Accroissement de la population	36
3.1.2 - Population par âge	38
3.1.3 - Population des communes	40
3.2 - Natalité, mortalité	
3.2.1 - Natalité, fécondité	42
3.2.2 - Espérance de vie, mortalité	44
3.3 - Familles, ménages	
3.3.1 - Situation matrimoniale	46
3.3.2 - Ménages	48

SOMMAIRE

4 - EMPLOI - CHÔMAGE

4.1 - Emploi, population active	
4.1.1 - Catégories socioprofessionnelles	50
4.1.2 - Population active	52
4.1.3 - Emploi salarié et non-salarié	54
4.1.4 - Emploi public	56
4.1.5 - Emploi salarié dans les communes	58
4.2 - Chômage	
4.2.1 - Chômage	60
4.2.2 - Demande d'emploi	62

5 - REVENUS - SALAIRES

5.1 - Revenus et salaires	
5.1.1 - Revenu disponible brut des ménages	64
5.1.2 - Revenus fiscaux	66
5.1.3 - Salaires	68
5.1.4 - Niveaux de vie, inégalités et taux de pauvreté	70
5.2 - Protection et aide sociale	
5.2.1 - Protection sociale	72
5.2.2 - Prestations familiales	74
5.2.3 - Minima sociaux	76
5.3 - Retraites	78

6 - CONDITIONS DE VIE - SOCIÉTÉ

6.1 - Consommation des ménages	80
6.2 - Logement	
6.2.1 - Parc de logements	82
6.2.2 - Parc locatif social	84
6.3 - Crimes, délits et détention	86
6.4 - Loisirs	
6.4.1 - Sport	88
6.4.2 - Culture	90
6.4.3 - Médias	91

SOMMAIRE

7 - SANTÉ

7.1 - Personnels et équipements de santé

7.1.1 - Équipements sanitaires et personnels de santé.....	92
7.1.2 - Accueil des personnes âgées ou handicapées.....	94
7.1.3 - Équipements sociaux pour l'enfance et la jeunesse.....	96

7.2 - Maladies, accidents

7.2.1 - Causes de décès.....	98
7.2.2 - Accidents.....	100

8 - ÉDUCATION - FORMATION

8.1 - Élèves, établissements et enseignants

8.1.1 - Effectifs scolaires.....	102
8.1.2 - Personnels et établissements scolaires.....	104
8.1.3 - Enseignement supérieur.....	106

8.2 - Diplômes, formation

8.2.1 - Diplômes.....	108
8.2.2 - Formation en alternance.....	110

8.3 - Compétences à l'écrit.....

9 - ÉCONOMIE

9.1 - Économie générale

9.1.1 - Résultats économiques.....	114
9.1.2 - Valeur ajoutée par secteur d'activité.....	116

9.2 - Prix

9.2.1 - Inflation.....	118
9.2.2 - Comparaison spatiale des prix.....	120

9.3 - Finances publiques

9.3.1 - Budget régional et départemental.....	122
9.3.2 - Fiscalité locale.....	124

9.4 - Commerce extérieur

9.4.1 - Importations et fournisseurs.....	126
9.4.2 - Exportations et clients.....	128

SOMMAIRE

10 - ENTREPRISES

10.1 - Démographie des entreprises.....

130

10.2 - Localisation des établissements.....

132

10.3 - Industrie et construction

10.3.1 - Établissements de l'industrie et de la construction.....

134

10.3.2 - Résultats comptables industrie et construction.....

136

10.4 - Commerce

10.4.1 - Établissements du commerce.....

138

10.4.2 - Résultats comptables du commerce.....

140

10.5 - Services et transports

10.5.1 - Établissements de services.....

142

10.5.2 - Établissements de transports.....

144

10.5.3 - Résultats comptables services et transports.....

146

11 - AGRICULTURE - PÊCHE

11.1 - Revenus et production agricole

11.1.1 - Revenus agricoles.....

148

11.1.2 - Productions animales et végétales.....

150

11.2 - Exploitations agricoles

11.2.1 - Utilisation du sol et élevage.....

152

11.2.2 - Exploitations agricoles.....

154

11.3 - Pêche.....

156

12 - TOURISME

12.1 - Capacité d'accueil.....

158

12.2 - Fréquentation hôtelière.....

160

12.3 - Fréquentation touristique.....

162

INDEX ALPHABÉTIQUE.....

164

1.1 Contexte régional

Dans le contexte régional, les îles françaises de La Réunion et de Mayotte font figure d'espaces privilégiés. Comparées aux états indépendants voisins, elles disposent d'un niveau de richesse plus élevé, de services et d'infrastructures de bonne qualité. Néanmoins, le niveau de développement à Mayotte (devenu le 101^e département français en 2011) est bien en deçà des « standards » métropolitains. L'île aux parfums devient, au 1^{er} janvier 2014, la 9^e région ultrapériphérique (RUP) intégrant ainsi l'Union européenne (UE). Les Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) n'en font pas partie.

La zone sud-ouest de l'océan Indien comprend les pays de la côte est de l'Afrique (de la Somalie jusqu'en Afrique du Sud) ainsi que de nombreuses îles ou archipels. Ces pays présentent des caractéristiques très différentes. D'un point de vue géographique et démographique, avec une superficie de 455 km² et 87 000 habitants en 2011, les Seychelles s'opposent notamment à l'Afrique du Sud, qui s'étend sur 1 221 000 km² avec 51 millions d'habitants. D'un point de vue économique, les Seychellois, avec 11 700 \$ par habitant en 2011, ont un produit intérieur brut (PIB) par habitant 25 fois supérieur à celui de Madagascar (460 \$). Cependant, la zone est en développement constant et le PIB a augmenté dans la plupart des pays depuis 2003. Si la population de l'Afrique du Sud, de Maurice et des Seychelles ne devrait pas beaucoup augmenter à l'horizon 2020, celle des autres pays de la zone devrait croître d'au minimum 30 %.

Plusieurs organisations régionales coexistent sur la zone. Parmi elles, la Commission de l'océan Indien (COI) réunit les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles et la France (La Réunion). En juin 2009, le Common market of Eastern and Southern Africa

(Comesa) et ses 19 membres ont lancé « l'Union douanière du Comesa ». En 2012, les Comores sont devenus le 20^e membre de l'Indian Océan Rim - Association for regional cooperation (IOR-ARC), qui ambitionne de construire à moyen terme un ensemble régional regroupant tous les pays riverains de l'océan Indien. Enfin, la Southern Africa development community (SADC) est une organisation qui vise à promouvoir le développement économique de l'Afrique australe.

La Réunion est aussi une région ultrapériphérique européenne (RUP). Les RUP sont composées de sept régions insulaires et d'une région continentale : les quatre régions françaises d'outre-mer ainsi que l'île de Saint-Martin, les îles espagnoles des Canaries et les îles portugaises des Açores et Madère. Depuis 2007 et jusqu'en 2013, une nouvelle programmation des fonds structurels est mise en place. À La Réunion, les fonds européens s'élèvent à 1,86 milliards d'euros pour la période 2007-2013. ■

Définitions

Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) : collectivité d'outre-mer administrée depuis Saint-Pierre (La Réunion) sur laquelle s'exerce la pleine souveraineté française. Sous juridiction internationale depuis la signature du traité de l'antarctique (1^{er} décembre 1959), la terre Adélie, qui couvre une superficie de 432 000 km², est administrée par les Taaf.

Pour en savoir plus

- http://ec.europa.eu/regional_policy
- <http://reunioneurope.org>

Indicateurs des régions ultrapériphériques (RUP)

	Açores	Canaries	Madère	Guadeloupe	Martinique	Saint-Martin ¹	Guyane	La Réunion
Localisation	Océan Atlantique			Mer des Caraïbes			Amérique du Sud	Océan Indien
Capitale	Ponta Delgada	Las Palmas	Funchal	Pointe-à-Pitre	Fort-de-France	Marigot	Cayenne	Saint-Denis
Superficie (en km ²)	2 333	7 447	795	1 703	1 128	53,2	83 534	2 504
Population en 2012	247 066	2 114 215	266 540	450 844	390 371	36 979 ²	239 450	837 868
Index PIB/hab. (SPA 2010) ³	75	85	104	62	76	nd	53	68
Taux de chômage en 2011 (en %)	11,5	29,7	13,8	22,9 ⁴	21,0 ⁴	nd	22,3 ⁴	28,5 ⁴
Fonds structurels 2007-2013 (en millions d'euros)	1 423	1 788	606	602	515	nd	405	1 531
Fonds européens ⁵ 2007-2013 (en millions d'euros)	275 ⁶	153 ⁶	175 ⁶	143,2	106,6	nd	79,2	333

Source : Eurostat, commission européenne.

1. Depuis 2009, auparavant inclus dans la Guadeloupe.

2. Chiffre année 2010.

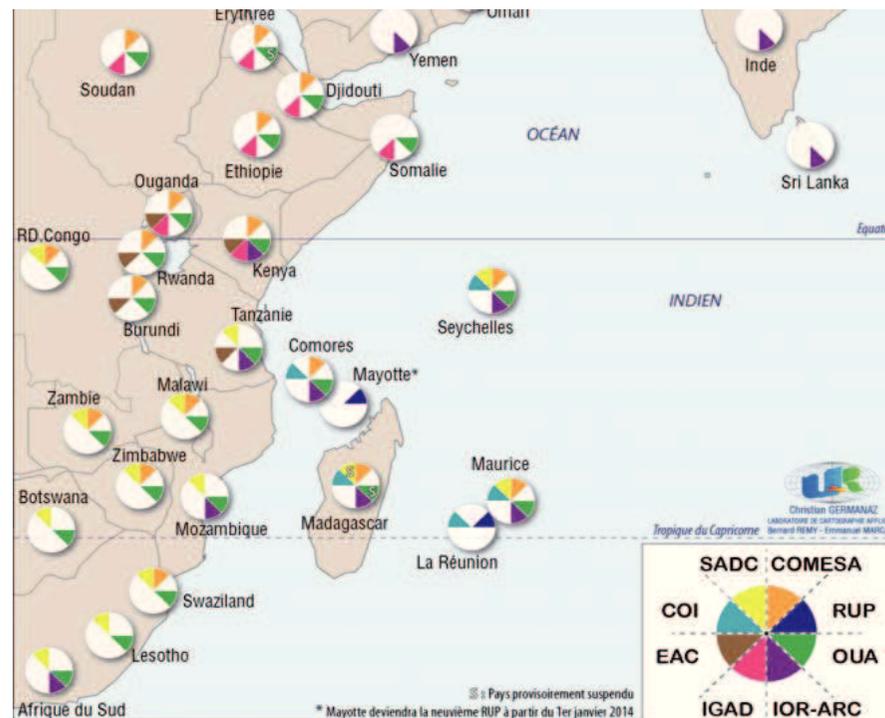
3. Standard de pouvoir d'achat par habitant en % de la moyenne EU27.

4. Chiffre année 2012.

5. Fonds européens agricole pour le développement rural (Feader) et fonds européens pour la pêche (FEP).

6. Sauf fonds européens pour la pêche (FEP).

Coopération et intégration régionale



Note lecture de la carte : La Réunion est une région ultrapériphérique européenne (RUP) et est membre de la Commission de l'océan Indien (COI).

1.2 Aires urbaines et intercommunalité

Le zonage en aires urbaines permet d'étudier les villes et leurs territoires d'influence au travers des déplacements domicile-travail. À La Réunion, l'espace urbain s'articule autour de cinq grands pôles urbains : Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Louis et Saint-André. Les communes de Sainte-Suzanne, Trois-Bassins et Petite-Île sont sous l'emprise directe de leur grand pôle voisin. Elles en sont les couronnes périurbaines.

Ces aires urbaines rayonnent au-delà de leur territoire. Les communes de Saint-Leu, des Avirons, de L'Étang-Salé et de Bras-Panon subissent l'influence de plusieurs pôles : elles sont dites multipolarisées.

Les communes de Saint-Benoît et Saint-Joseph constituent deux moyennes aires urbaines.

Elles encadrent une poche au sud-est de l'île qui est moins sous influence des pôles urbains. Si la commune de La Plaine-des-Palmistes est encore sous leur influence, Saint-Philippe et Sainte-Rose en sont isolées. Les deux cirques, Cilaos et Salazie, sont aussi deux communes isolées hors influence des pôles.

Cinq établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) se partagent le territoire, les communautés d'agglomération couvrant désormais toute l'île.

Au 1^{er} janvier 2010, la CA Sud est créée. Elle adopte le statut de communauté d'agglomération comme les autres EPCI de l'île. Dans le même temps, elle intègre Saint-Philippe, à l'écart de tout EPCI jusqu'ici. En revanche, Les Avirons quitte le giron de la CA Sud pour rejoindre celui de la Civis. Ce transfert assure une continuité territoriale des EPCI, plus en accord avec leurs compétences. ■

Définitions

Zonage en aires urbaines (ZAU) : le ZAU offre une vision des aires d'influences des villes. Il s'appuie sur le zonage en unités urbaines, la localisation de l'emploi et les déplacements entre lieu de domicile et lieu de travail. Le ZAU décline le territoire en quatre catégories. Trois d'entre elles constituent l'espace à dominante urbaine : ce sont les pôles urbains, les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées. La dernière représente l'espace à dominante rurale qui comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales.

Dans un premier temps, il sélectionne les **pôles urbains**, c'est-à-dire les villes (unités urbaines) qui concentrent au minimum 1 500 emplois. Au sein des pôles, on distingue les grands pôles urbains (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les moyens pôles (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois).

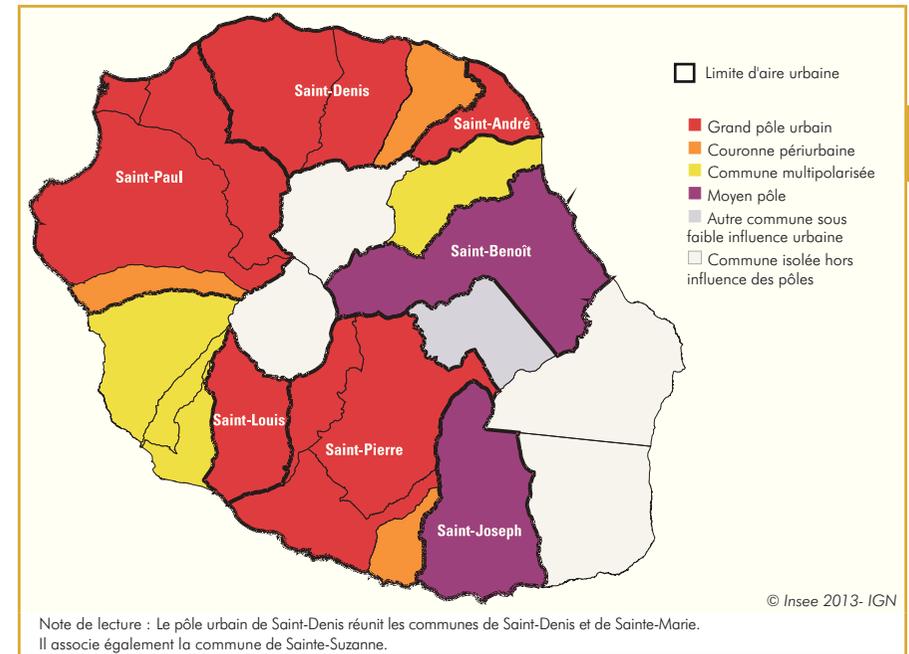
La seconde étape consiste à délimiter les **couronnes des pôles**, c'est-à-dire les communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans un grand pôle urbain voisin ou sa couronne périurbaine. Les **aires urbaines** sont définies en adjoignant à chaque pôle sa couronne.

En fonction de la taille des pôles, on distingue les grandes aires urbaines, les moyennes aires urbaines et les petites aires urbaines. Enfin, parmi les communes non présentes dans les aires, certaines sont attirées par plusieurs aires, de sorte que 40 % au moins des actifs résidents travaillent dans des aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Au sein de ces communes appelées **multipolarisées**, on distingue les communes multipolarisées des grandes aires urbaines lorsque les déplacements se font vers un ou plusieurs grands pôles et les autres communes multipolarisées, dites parfois à faible influence urbaine. Les communes restantes sont les communes isolées hors influence des pôles.

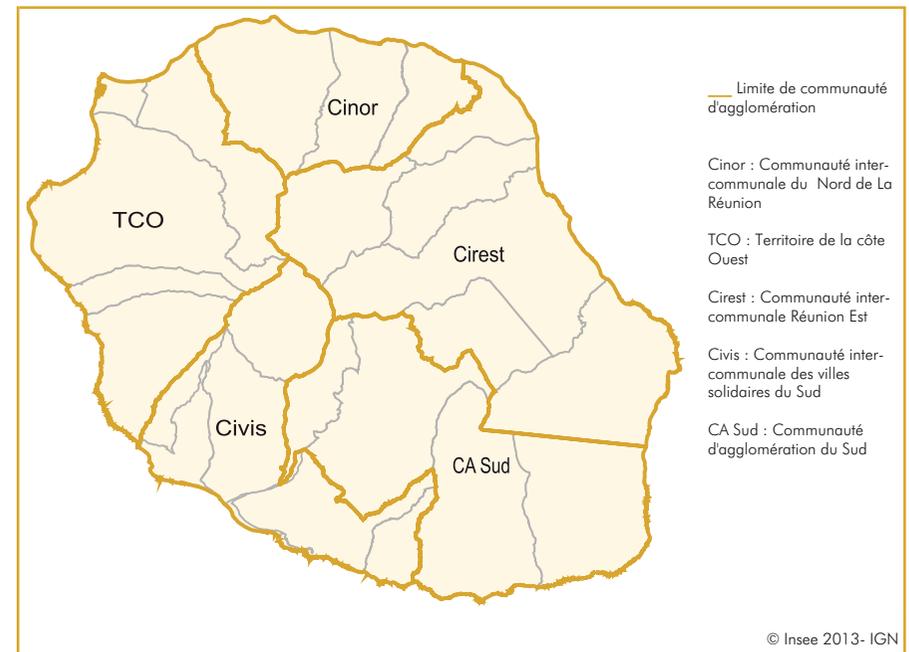
Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ».

Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, d'agglomération, de communes, les syndicats d'agglomération nouvelle, les syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

Le zonage en aires urbaines en 2010



Les communautés d'agglomération



2.1.1 - Climat

La pluviométrie de l'année 2012 est en déficit de 8 % par rapport à la normale 1981-2010. Les cumulés annuels de 2012 s'échelonnent de 450 mm à Pierrefonds (poste le moins arrosé) à 10 557 mm sur les Hauts de Sainte-Rose (poste habituellement le plus humide).

La saison des pluies (janvier à avril) a débuté très timidement, avec des mois de janvier (-50 %) et février (-35 %) fortement déficitaires. Pendant cette période, aucun système tropical ne s'est rapproché à moins de 300 km des côtes réunionnaises. Le cyclone tropical intense Giovanna est passé au plus près à 320 km au Nord de l'île mais n'a pas donné de pluies conséquentes. Le bilan de mars est en fort excédent de +80 %, grâce à la présence d'une zone de convergence en fin de mois. Le mois d'avril dégage un excédent d'environ 10 % grâce à quelques journées fortement instables.

La pluviométrie lors de la saison sèche (mai à novembre) est largement déficitaire (-20 %), particulièrement dans le Sud (-50 % à -60 % des Avirons à Petite-Île), ainsi que sur le cirque de Cilaos (-40 %). Sur la moitié Est, les déficits sont plus faibles (inférieurs à 10 %) et quelques zones sont même en léger excédent (littoral de Sainte-Suzanne à Saint-André). La période de mai à octobre a été marquée par une sécheresse exceptionnelle sur les communes allant de Saint-Leu à Saint-Joseph en passant par Cilaos et Le Tampon. Pendant ces six mois, la pluviométrie est restée très faible sur l'ensemble de ces communes (-45 % en moyenne par rapport à la normale). Saint-Denis a également été touché par une sécheresse exceptionnelle entre juin et décembre 2012 (45 % de déficit pluviométrique sur la période). La fin de l'année (décembre) est restée largement déficitaire sur les deux tiers nord de

l'île. Sur le Sud Sauvage, par contre, des excédents ont été bénéfiques à la végétation, aux cultures et aux ressources en eau.

Contrairement aux années précédentes, 2012 n'est pas une année record en ce qui concerne les températures. En températures moyennes, elle se classe néanmoins au 4^e rang des plus chaudes depuis 1991 (après 2011, 2010 et 2009) ; l'écart à la moyenne 1991-2010 s'établit à +0,55° C.

Les températures diurnes ont été particulièrement élevées (écart de +0,75° C par rapport à la moyenne 1991-2010, ce qui la situe au 3^e rang) alors que les minimales affichent un écart plus réduit de +0,28° C (soit le 6^e rang).

Le rayonnement de l'année 2012 est légèrement inférieur à celui de la moyenne 2001-2010 (-1,9 %). Le maximum de rayonnement a été mesuré sur Saint-Pierre à Ligne Paradis Cirad (avec 2 030 J/cm² en moyenne par jour) et le minimum à la station de Petite-France (avec seulement 1 089 J/cm² en moyenne par jour).

L'année 2012 a été relativement calme pour La Réunion en matière de vent. Le vent a soufflé légèrement moins que la moyenne avec un déficit de 10 % du nombre de jours avec vent fort (=16m/s). ■

Pour en savoir plus

- Direction interrégionale de La Réunion Météo France, « Bilan climatologique 2012 », rubrique climatologie, consultable sur le site

<http://www.meteo.re>

Données climatiques de l'année 2012

	Plaine-des-Palmistes (La)	Le Port	Saint-Benoît	Pierrefonds	Gillot	Plaine-des-Cafres (La)	Cilaos
Température (en °C)							
Minimale moyenne	12,8	22,0	20,0	18,7	21,3	9,1	11,5
Maximale moyenne	21,5	29,8	27,9	29,4	28,0	20,0	23,5
Minimale absolue	6,8	17,9	13,4	13,6	15,9	1,0	3,0
Maximale absolue	28,1	35,3	33,4	35,4	34,0	26,2	29,3
Précipitations (en mm)	4 857	487	3 415	450	1 509	1 597	1 445
Précipitations normales	4 571	579	3 534	670	1 659	2 020	1 853
Rapport à la normale en %	106	84	97	67	91	79	78

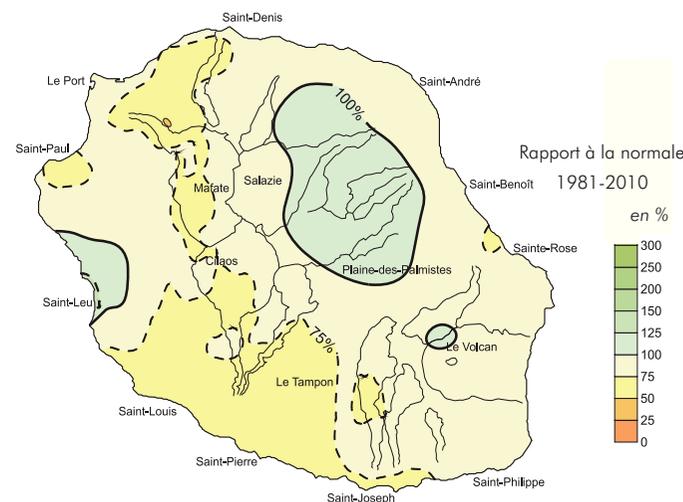
Source : Météo France, Direction interrégionale de La Réunion.

Cyclones ou tempêtes ayant provoqué le plus de victimes ou de dégâts à La Réunion entre 1949 et 2012

Cyclones			
Cyclone 1948	27 janvier 1948	Hollanda	11 février 1994
Jenny	28 février 1962	Kylie	13 mars 1995
Giselle	28 février 1964	Daniella	8 décembre 1996
Denise	7-8 janvier 1966	Davina	10 mars 1999
Hermine	25 janvier 1970	Connie	28-31 janvier 2000
Benjamine	8 janvier 1979	Éline	14-18 février 2000
Hyacinthe	18-27 janvier 1980	Ando	4-6 janvier 2001
Florine	7 janvier 1981	Dina	22 janvier 2002
Firinga	29 janvier 1989	Gamède	23-28 février 2007
Colina	19 janvier 1993		
Tempêtes tropicales			
Gabrielle	6 février 1982	Diwa	3-6 mars 2006
Clotilda	13-14 février 1987		

Source : Base Corinte des arrêtés de catastrophes naturelles, Ministère de l'écologie et du développement durable, Direction de la prévention de la pollution et des risques (DPPR).

Précipitations année 2012



2.1.2 Protection des milieux naturels

Le parc national de La Réunion a été créé en mars 2007 et couvre la partie centrale de l'île, soit 42 % du territoire. Ce parc vise à concilier la protection de la nature et un développement durable exemplaire. Il est composé d'un cœur de parc de 105 500 hectares (ha) dont certaines parties sont habitées ou cultivées. Une aire d'adhésion l'entoure, qui comprend tout ou partie des territoires des communes ayant vocation à faire partie du parc national et ayant décidé d'adhérer à sa charte. Ce patrimoine naturel exceptionnel, plus particulièrement ses « pitons, cirques et remparts », ont été inscrits en juillet 2010 au titre du patrimoine mondial de l'Unesco.

La réserve de l'Étang Saint-Paul, caractéristique des zones humides et étangs littoraux de l'île, a été créée le 2 janvier 2008. En outre, 12 réserves biologiques totalisant plus de 29 500 hectares ont été créées depuis 1981. Elles servent à protéger les grands types de milieux naturels gérés par l'ONF et favorisent leur étude et leur découverte. Enfin, plus de 2 900 hectares font l'objet d'arrêtés de protection de biotope pour prévenir la disparition du pétrel de Barau dans le massif du Piton des Neiges et du pétrel noir dans le Bras de la Plaine.

Pour sauvegarder le milieu marin, une réserve naturelle marine a été créée en février 2007. Par ailleurs, l'arrêté de protection de biotope de l'île de Petite-Île préserve la nidification des oiseaux marins. De plus, une grande partie du littoral a été classée en espaces naturels remarquables à préserver par le Schéma d'aménagement régional de 1995. Ce classement doit se traduire par un niveau de protection élevé inscrit dans les plans locaux d'urbanisme (PLU). ■

Définitions

Parc national : territoire sur lequel la conservation de la faune, de la flore, du sol, du sous-sol, de l'atmosphère, des eaux et en général d'un milieu naturel présente un intérêt spécial. Il importe de le préserver contre toute dégradation et de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible d'en altérer l'aspect, la composition et l'évolution.

La loi d'avril 2006 :

- introduit les notions de « cœur » et « aire d'adhésion », nouvelles appellations respectivement pour la zone centrale et la zone périphérique ;
- prévoit pour chaque parc la mise en place d'une charte, plan de préservation et d'aménagement conçu comme un projet de territoire (description des mesures de protection stricte dans le cœur et des aménagements autorisés dans l'aire d'adhésion).

Réserve naturelle : partie du territoire où la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière. Il convient de soustraire ce territoire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader.

On distingue les réserves naturelles nationales (RNN) et les réserves naturelles régionales (RNR). Leur gestion est confiée à des associations de protection de la nature dont les conservatoires d'espaces naturels, à des établissements publics (parcs nationaux, Office national des forêts, etc.) et à des collectivités locales (communes, groupements de communes, syndicats mixtes, etc.). Un plan de gestion, rédigé par l'organisme gestionnaire de la réserve pour cinq ans, prévoit les objectifs et les moyens à mettre en œuvre sur le terrain afin d'entretenir ou de restaurer les milieux.

Les RNR, créées à l'initiative des régions, remplacent les anciennes réserves naturelles volontaires (RNV).

Protections des espèces : La stratégie française de préservation de la biodiversité repose pour la partie législative sur le code de l'environnement (art. L.411-1 et suivants) et pour la partie réglementaire sur le code rural (art. R.211-1 et suivants).

Cette réglementation intègre la réglementation communautaire (directives et règlements) et internationale (conventions). En application de cette réglementation, des arrêtés ministériels définissent les listes d'espèces protégées sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (des arrêtés ministériels complètent ces listes pour la protection d'espèces en régions).

Certaines espèces ne bénéficiant pas d'une protection intégrale au niveau national peuvent faire l'objet d'une protection intégrale ou partielle au niveau départemental par réglementation préfectorale. La liste de ces espèces est fixée par arrêtés.

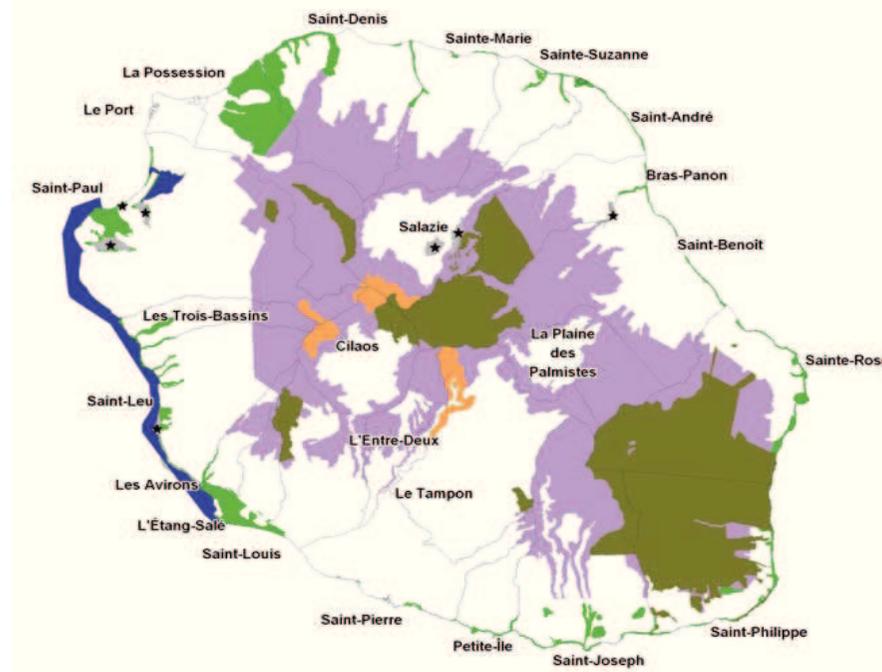
Espaces faisant l'objet d'une protection réglementaire en 2011

	La Réunion	
	Nombre	Surface en hectares (ha)
Parc national - cœur de parc	1	105 450
Réserves biologiques domaniales et forestières	12	29 527
Espaces remarquables sensibles	15	10 420
Réserves naturelles (DPM ¹ inclus)	2	3 972
Réserves naturelles nationales	2	3 947
Réserve marine	1	3 500
Espaces protégés par des arrêtés de biotope	3	2 931
Sites classés	5	nd
Surface sans double compte	///	117 400

Source : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion (Deal).

1. Domaine public maritime.

nd : Non disponible.



- Réserves biologiques domaniales (ONF)
- Réserves naturelles
- Sites classés ou inscrits
- Cœur de Parc national
- Arrêté de protection de biotope
- Espaces remarquables du littoral

Source : Deal

2.1.4 Qualité de l'air

À la fin de l'année 2012, l'Observatoire réunionnais de l'air (ORA) gère quinze stations fixes de surveillance de la qualité de l'air ainsi que cinq remorques et un laboratoire mobile. Huit communes de La Réunion ont été surveillées en continu en 2012. En cours d'année (septembre), une nouvelle station fixe a complété le réseau de surveillance au Port. Les moyens mobiles participent aux campagnes de surveillance de la qualité de l'air autour du stock de charbon du Port, de la nouvelle centrale thermique de Bois Rouge et du Gol.

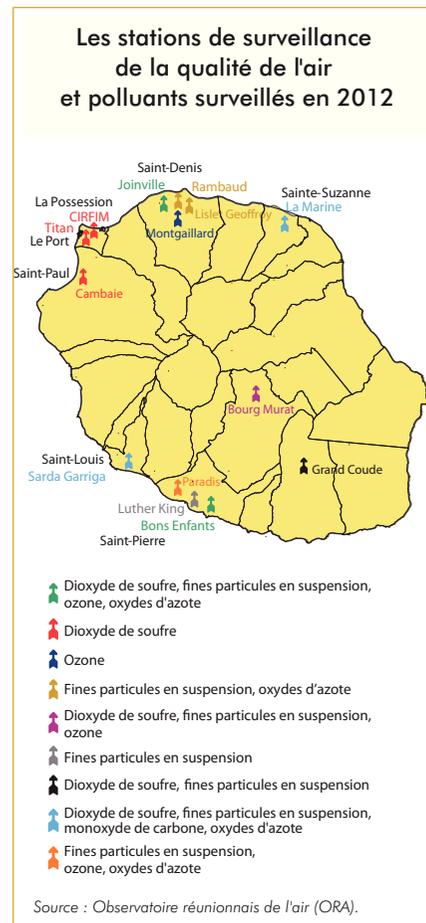
En 2012, les valeurs limites annuelles, les objectifs de qualité, les valeurs cibles ainsi que les niveaux critiques, tels que définis dans le décret n° 2010 - 1250, sont respectés sur l'ensemble des sites pour le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone et l'ozone.

Concernant les fines particules en suspension de type PM10, un seuil d'alerte et cinq seuils de recommandation et d'information ont été dépassés cette année sur les stations « La Marine » à Sainte-Suzanne et « Sarda Garriga » à Saint-Louis.

Sur la commune de Saint-Denis, seule la station à proximité du trafic routier (Rambaud) enregistre un dépassement de l'objectif de qualité annuel. La proximité, à la fois de la deux fois trois voies et du littoral (embruns marins), peut expliquer ces dépassements.

Sur la commune de Saint-Pierre, seule la station « Bons Enfants » enregistre un dépassement de l'objectif de qualité annuel ainsi qu'un dépassement de la valeur limite journalière pour la protection de la santé. Après une étude qualitative sur la composition des particules, la proximité du littoral (embruns marins) explique les dépasse-

ments sur cette station. Concernant les fines particules en suspension PM 2,5, l'objectif de qualité est atteint. ■



Concentrations mesurées en 2012 par le réseau de surveillance

en µg/m³

	Dioxyde de soufre		Dioxyde Azote		Oxydes	Ozone		Fines particules en suspension			Monoxyde de carbone (mg/m³)
	Moy. horaire maximale	Moy. annuelle	Moy. horaire maximale	Moy. annuelle	Moy. annuelle	Moy. maximale sur 8 heures	Moy. horaire maximale	PM 10		PM 2,5	
								Moy. journalière maximale	Nbre de jours dépassant les 50 µg/m³	Moy. annuelle	
Normes en vigueur¹											
SA	500 ²		400				240	80			
SRI	300		200				180	50			
OQ		50		40		120 ⁴			35 ⁴	30	10
VL		20 ³		40 ⁴						40 ⁴	27
NC					30 ⁵						10 ⁴
Station de surveillance											
Saint-Denis											
Lislet Geoffroy			88	7	6			27	0	12	
Joinville	29	1	65	8	9	57	65	32	0	15	7
Montgaillard						61	66				
Rambaud			124	17	25			71	26	34	
Saint-Pierre											
Bons Enfants	22		68	11	11	60	68	73	51	38	10
Luther King								39	0	21	
Paradis			84	10	12	60	65	50	1	25	
Le Port											
CIRFIM	56	2									
Titan	176	3									
Saint-Paul											
Combaie	33	2									
Sainte-Suzanne											
La Marine	123	2	49	4	4			97	3	27	0,6
Saint-Louis											
Sarda Garriga	212	4	195	7	11			60	3	16	0,28
Saint-Joseph											
Grand Coude	6	1						25	0	10	4
Le Tampon											
Bourg Murat	8	1				97	109	16	0	5	

Source : Observatoire réunionnais de l'air (ORA). ■ Valeurs réglementaires dépassées.
 1. SA (seuil d'alerte), SRI (seuil de recommandation et d'information), OQ (objectif de qualité), VL (valeur limite), NC (niveau critique).
 2. Pendant 3 heures consécutives. 3. Protection des écosystèmes. 4. Protection de la santé humaine.
 5. Protection de la végétation.

Les indices de la qualité de l'air en 2012

en % de jours dans l'année

Indice ATMO ¹	Très bon (indice 1 et 2)	Bon (indice 3 et 4)	Moyen (indice 5)	Médiocre (indice 6 et 7)	Mauvais à très mauvais (indice 8 à 10)
de Saint-Denis	42,7	57,0	0,3	0,0	0,0

Source : Observatoire Réunionnais de l'air (ORA).

1. L'indice ATMO est un indicateur de la qualité de l'air qui repose sur les concentrations de 4 polluants : dioxyde d'azote, particules de type PM10, ozone, dioxyde de soufre). Il est calculé à partir des données de sites urbains ou périurbains de fond afin d'être représentatif de la pollution de l'air sur l'ensemble d'une agglomération. Il permet de disposer d'une information synthétique sur la pollution atmosphérique urbaine de fond, et il est calculé chaque jour dans toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Des indices dont le mode de calcul est analogue à l'indice ATMO sont parfois calculés également dans des agglomérations plus petites.

2.1.5 Qualité de l'eau

Les sites de baignade dont la qualité de l'eau est surveillée sont relativement peu nombreux à La Réunion : 2 sites en eau douce et 17 sites en eau de mer en 2012. Les 17 sites en eau de mer de l'île sont classés conformes et de bonne qualité. En eau douce, les deux sites sont non conformes, avec des pollutions momentanées.

Le volume total d'eau prélevé en 2011 augmente de 2,3 % par rapport à 2010. Sur cinq ans, les volumes prélevés sont relativement stables. Ils sont estimés à 227 millions de m³ en 2011.

Le volume prélevé pour l'usage domestique diminue légèrement. Par contre, le volume prélevé pour l'irrigation augmente de 4,9 % en 2011, avec une hausse de + 14,6 % par rapport à 2009. Cette augmentation significative est liée essentiellement à des déficits pluviométriques, notamment dans la région sud.

Les prélèvements pour usage industriels augmentent légèrement comparativement à 2010.

Les prélèvements pour « autres usages » servent à la production d'énergie renouvelable ou à la réalimentation du milieu naturel. Ils concernent aussi des prélèvements dont les volumes sont inférieurs au seuil de recouvrement de la redevance. ■

Définitions

Qualité des eaux de baignade : la surveillance sanitaire des eaux de baignade est réalisée par les Agences régionales de santé (ARS).

Toutes les eaux « pour lesquelles la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et où elle n'est pas interdite pour quelque raison que ce soit » sont concernées par ces analyses.

Celles-ci portent principalement sur le comptage des germes test de contamination fécale.

Volume des prélèvements d'eau : les volumes d'eau prélevés sont estimés par l'Office de l'eau à partir des déclarations destinées au recouvrement de la redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau.

Pour en savoir plus

- Bonnier J. et Payet V., « État de la ressource et des usages de l'eau à La Réunion - Synthèse 2012 », Office de l'eau Réunion, *Chroniques de l'eau* n°16, avril 2013
- Ministère des affaires sociales et de la santé, Office de l'eau Réunion, « Les résultats des contrôles de la qualité des eaux de baignade », consultable sur les sites

[http : //www.baignades.sante.gouv.fr](http://www.baignades.sante.gouv.fr)
[http : //www.eaureunion.fr](http://www.eaureunion.fr)

Qualité des eaux de baignade à La Réunion

en nombre

	2008	2009	2010	2011	2012
Eau douce	2	2	2	2	2
Conforme de bonne qualité					
Conforme de qualité moyenne	1				
Non conforme avec pollutions momentanées	1	2	2	2	2
Non conforme de mauvaise qualité					
Eau de mer	18	18	18	18	17
Conforme de bonne qualité	17	15	18	18	17
Conforme de qualité moyenne	1	3			
Non conforme avec pollutions momentanées					
Non conforme de mauvaise qualité					

Source : Direction générale de la Santé.

Volume des prélèvements d'eau¹ à La Réunion

en millions de m³

	2007	2008	2009	2010	2011
Eau domestique	145	144	144	145	143
Irrigation agricole	72	60	56	61	64
Usages industriels	11	11	12	10	11
Autres usages	2	4	5	5	10
Total	230	219	217	222	227
Part de l'eau domestique d'origine souterraine (en %) . . .	46	34	35	nd	nd

Source : Office de l'eau Réunion.
 1. Estimation.

nd : Non disponible

2.2.1 - Consommation d'énergie

La consommation d'énergie finale n'augmente plus aussi rapidement. Après une progression de 2,5 % par an en moyenne entre 2000 et 2010, la consommation d'énergie n'augmente que de 0,4 % entre 2010 et 2012. La consommation des utilisateurs finaux plafonne ainsi à 960 000 tonnes d'équivalent pétrole (TEP).

La consommation de carburants pour les transports représente le plus gros poste, 63 % du total. Elle diminue de 2,2 % entre 2011 et 2012. En effet, l'activité du transport aérien s'infléchit en 2012. Le transport routier, en revanche, consomme toujours plus de carburants : + 2,7 % par an en moyenne depuis le début des années 2000. Plus des deux tiers des carburants consommés sur l'île sont destinés à des déplacements terrestres.

La consommation d'électricité (218 milliers de TEP), augmente beaucoup moins depuis l'année 2010. Elle est en hausse de 1,4 % en moyenne par an entre 2010 et 2012 après + 4,5 % sur la période 2000-2010. La consommation du secteur dit « résidentiel-tertiaire », proche de celui des particuliers, représente 41 % de l'ensemble contre 59 % pour les professionnels, les collectivités locales et les « gros consommateurs ». Ces proportions sont stables pour les années récentes.

Le suivi de la consommation d'énergie primaire permet de rendre compte des prélèvements réellement effectués sur les ressources naturelles mondiales. Elle s'élève à 1 409 milliers de TEP en 2012, soit une baisse de 0,8 % par rapport à 2011. Cette légère diminution combine une baisse de 2 % des ressources importées et une augmentation de 9 % de la consommation des ressources locales. Par exemple, alors que la consommation de fioul lourd a diminué de 19 %, celle de l'énergie hydraulique a

augmenté de 22 %. De même en ce qui concerne l'éolien, le photovoltaïque et le biogaz, la croissance reste à un niveau élevé en 2012.

La consommation moyenne d'énergie primaire par habitant ne s'élève qu'à 1,7 TEP pour l'année 2012.

La production d'électricité provoque l'essentiel des pertes de production d'énergie primaire. Mais c'est aussi ce secteur qui aujourd'hui utilise le plus souvent des énergies renouvelables, notamment l'énergie hydraulique et la bagasse. Le poids du solaire thermique et des autres sources d'énergies renouvelables reste encore modeste dans la consommation d'énergie primaire (2,8 %).

Au final le taux d'indépendance énergétique atteint 12,8 % en 2012, en régression par rapport à son niveau de 2000 (15,3 %). ■

Définitions

Énergie finale ou disponible : l'énergie finale ou disponible est l'énergie livrée au consommateur pour sa consommation finale (essence à la pompe, électricité au foyer, etc.).

Énergie primaire : ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés. Ce sont principalement le pétrole brut, le gaz naturel, les combustibles minéraux solides, la biomasse, le rayonnement solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie du vent, la géothermie et l'énergie tirée de la fission de l'uranium.

Taux d'indépendance énergétique : rapport entre la production d'énergies primaires (charbon, pétrole, gaz naturel, nucléaire, hydraulique, énergies renouvelables) et la consommation en énergie primaire.

Tonne d'équivalent pétrole (TEP) : elle représente la quantité d'énergie contenue dans une tonne de pétrole brut, soit 41,868 gigajoules. Cette unité est utilisée pour exprimer dans une unité commune la valeur énergétique des diverses sources d'énergie.

Consommation d'énergie finale selon le type d'énergie à La Réunion

en milliers de TEP

	2000	2005	2010	2011	2012
Carburants pour les transports dont :	503	545	610	622	608
Transports routiers	300	370	410	410	411
Transports aériens	187	165	186	202	188
Électricité	136	177	212	215	218
Carburants et combustibles pour industrie, agriculture et résidentiel tertiaire	58	65	66	63	66
Chaleur	48	54	64	58	66
Ensemble	745	841	952	957	959

Source : SPL Énergies Réunion.

Consommation d'énergie primaire selon le type d'énergie à La Réunion

en milliers de TEP

	2000	2005	2010	2011	2012
Ressources fossiles importées dont :	869,0	1 009,0	1 217,0	1 254,0	1 228,4
Essence	140,0	137,0	115,0	108,9	102,9
Fioul léger/gazole	234,0	275,0	388,0	404,2	399,9
Fioul lourd	69,0	100,0	72,0	91,0	73,5
Carburéacteur	187,0	165,0	187,0	202,0	187,8
Gaz butane	31,0	29,0	25,0	24,4	24,7
Charbon	207,0	303,0	430,0	423,5	439,4
Ressources locales renouvelables dont :	157,0	149,0	174,0	165,8	180,3
Bagasse	105,0	95,0	100,0	97,5	98,1
Hydraulique	48,0	44,0	47,0	34,5	42,0
Solaire thermique	2,0	9,0	16,0	16,9	17,9
Huiles usagées	1,9	1,9	2,1	1,8	1,4
Autres EnR ¹ (éolien, photovoltaïque et biogaz)	-	0,1	9,9	15,1	20,9
Ensemble	1 026,0	1 158,0	1 391,0	1 419,8	1 408,7
Part d'énergie renouvelable (en %)	15,3	12,9	12,5	11,7	12,8

Source : SPL Énergies Réunion.

1. Énergies renouvelables.

2.2.2 Production électrique

Fin 2012, le parc de production électrique à La Réunion met à disposition sur le réseau une puissance installée de 813 mégawatts (MW). Elle repose sur 16 centrales électriques (parmi lesquelles deux centrales biogaz et deux fermes éoliennes) et un réseau de systèmes photovoltaïques. Cette puissance est en constante augmentation et a presque doublé au cours des dix dernières années (416 MW au 31 décembre 2002).

Plus de 60 % de cette puissance proviennent toujours de centrales thermiques à énergie principalement carbonée : les centrales fioul-gazole du Port et les deux centrales charbon-bagasse à proximité des usines sucrières. Une transition s'opère progressivement entre des centrales à moteurs diesel et des centrales utilisant une technologie innovante. L'objectif est de réduire l'impact sur l'environnement dans le cadre de la production électrique insulaire (PEI). Les deux centrales charbon-bagasse utilisent un procédé conçu à La Réunion. Pendant la campagne sucrière, elles brûlent de la bagasse (résidus de la canne à sucre) et restituent une partie de la vapeur pour le fonctionnement des usines sucrières. En 2012, la bagasse a permis de produire 267 GWh, soit 9 % de l'électricité produite à La Réunion.

Les six centrales hydrauliques représentent 16 % de la puissance installée fin 2012. Elles sont localisées essentiellement à l'est de l'île ; leur production est dépendante de la pluviométrie de l'année. En 2012, elles continuent à assurer plus de la moitié de la production électrique produite à partir d'énergies locales.

La puissance nominale des systèmes photovoltaïques installés représente désormais 19 % de la puissance nominale totale. En 2012, 20,9 MW de puissance de systèmes photovoltaïques supplémentaires ont été

raccordés au réseau. Cependant la production d'électricité assurée par ces systèmes est inférieure à 7 % de la production totale. En effet, l'offre électrique qu'ils livrent sur le réseau est dépendante de l'ensoleillement alors que l'énergie hydraulique garantit une meilleure continuité temporelle.

La production électrique a augmenté de 3,8 % en 2012 par rapport à 2010. Le ralentissement de cette croissance se confirme depuis douze ans. La part issue des énergies locales est en augmentation entre 2010 et 2012. Cette augmentation est entièrement expliquée par l'essor de production des énergies renouvelables. Les principales ressources locales restent l'hydraulique puis la bagasse. Le taux de pénétration des énergies renouvelables augmente de 1 point en 2012 par rapport à 2010 et atteint 34,6 % de la production d'électricité. ■

Pour en savoir plus

- Gilboire G., « Une meilleure année pour les énergies renouvelables », *Économie de La Réunion Hors-série* n° 13, juillet 2013.
- SPL Énergies Réunion (anciennement Agence Régionale Énergie Réunion), « Bilan énergétique de l'île de La Réunion 2012 », juillet 2013, rubrique portail observatoire et territoires, consultable sur le site

<http://www.arer.org>

Puissance nominale mise à la disposition sur le réseau fin 2012 à La Réunion

en mégawatts (MW)

		Puissance installée	
		Par centrale	Totale
Fioul-gazole	Centrale du Port Ouest : moteurs diesel	120,0	297,2
	Centrale du Port Ouest : TAC ¹	60,0	
	Port Est : TAC ¹	80,0	
	Port Est : PEI ²	37,2	
Charbon-bagasse	Centrale thermique Bois rouge	100,0	210,0
	Centrale thermique du Gol	110,0	
Hydraulique	Takamaka I	17,0	133,4
	Takamaka II	26,0	
	Bras de La Plaine	4,6	
	Langevin	3,6	
	Rivière de l'Est	80,0	
	Bras des lianes	2,2	
Autres énergies renouvelables	Ferme éolienne de Sainte-Suzanne	10,2	171,4
	Ferme éolienne de Sainte-Rose	6,3	
	Centrale biogaz de l'ISDND ³ de Sainte-Suzanne	1,9	
	Centrale biogaz de Pierrefonds	1,0	
	Systèmes photovoltaïques	152,0	
Batteries	Batteries sodium-soufre (Bras-des-Chevrettes)	1,0	1
Total puissance installée			813,0

Source : EDF, CTBR, CTG, oer.

1. TAC : Turbine(s) à compression.

2. PEI : Production électrique insulaire (innovations techniques permettant de réduire l'impact sur l'environnement).

3. Installation de stockage de déchets non dangereux.

Production électrique par type d'énergie à La Réunion

en GWh

	2005	2010	2012
Ensemble	2 271	2 700	2 811
Fioul et gazole	601	473	491
Charbon	898	1 315	1 346
Sous-total énergies locales dont :	772	904	973
Bagasse	261	269	267
Hydraulique	510	542	488
Photovoltaïque	1	76	190
Éolien	-	17	18
Autres (y compris biogaz)	-	9	10
Part des énergies locales (en %)	34,0	33,5	34,6

Sources : EDF, CTBR, CTG, Aérowatt, oer.

2.3.1 Trafic routier

La Réunion possède un réseau de routes nationales assurant le tour de l'île, la traversée des plaines de Saint-Benoît à Saint-Pierre ainsi que l'accès à Cilaos.

La Région gère 395 km de routes nationales dont 143 km de 2x2 voies.

En 2012, la circulation augmente de 1 % par rapport à 2011. Elle se concentre sur l'Ouest et principalement sur la route des Tamarins.

Dans l'Ouest, le trafic est très dense sur la RN1 entre Saint-Denis et Saint-Paul : 82 000 véhicules par jour en moyenne entre Cambaie et Savanna. Axe majeur de l'économie réunionnaise, la route du Littoral entre Saint-Denis et La Possession supporte un trafic moyen journalier de 59 800 véhicules (+ 1,4 % par rapport à 2011).

Le trafic sur la route des Tamarins augmente de 1,4 % à 3,8 % selon le tronçon par rapport à 2011. Par exemple, 64 100 véhicules roulent quotidiennement entre Saint-Paul et Plateau Caillou

Les véhicules empruntent de nouveau la RN1A dans le secteur de Boucan (+ 4,7 %) après une baisse de 7,1 % en 2011.

À Saint-Denis le trafic est stable : 58 400 véhicules/jour sur le front de mer et 60 850 à La Jamaïque. À l'entrée Est, le trafic augmente sur la RN2 (+ 2,7 % au stade de l'Est) mais diminue sur la RN6 : - 14,2 % au giratoire du Cerf sur le boulevard Sud. À l'entrée Ouest, le trafic diminue sur le Barachois (- 5,1 %).

Le plus fort trafic routier est enregistré à Sainte-Marie : près de 90 000 véhicules en moyenne empruntent tous les jours le tronçon de la RN2 entre Duparc et Gillot.

En s'éloignant de Sainte-Marie vers l'Est, le trafic routier diminue progressivement : 34 200 véhicules/jour entre Bras-Panon et Saint-Benoît. Il chute ensuite à 4 500 véhi-

cules/jours sur la route des Laves entre Sainte-Rose et Saint-Philippe. Il augmente de nouveau à l'approche de Saint-Pierre.

Au Sud, la circulation est dense autour de Saint-Pierre : 65 000 véhicules par jour sur la portion de RN1 reliant Saint-Louis.

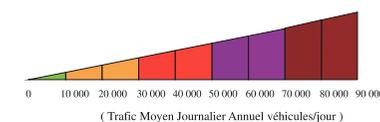
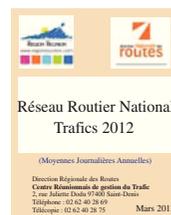
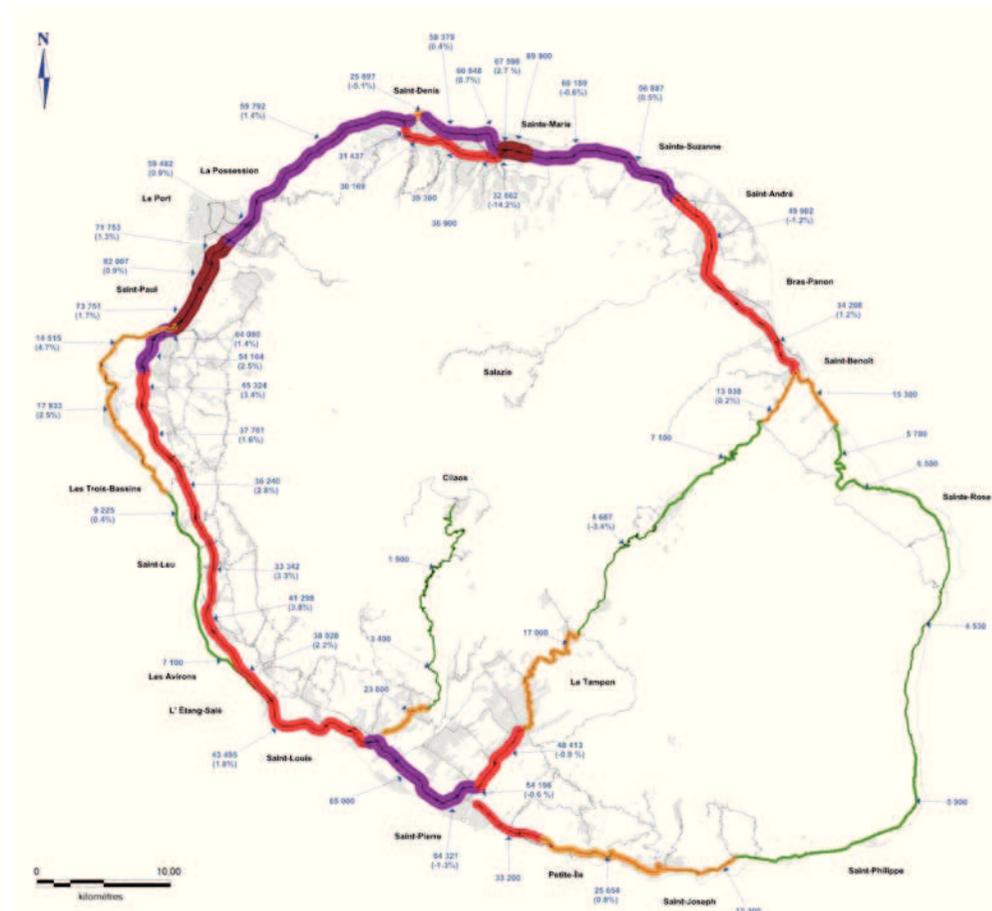
La circulation est stable sur la route des Plaines (RN3) avec 4 700 véhicules par jour.

Le trafic sur la route de Cilaos (RN5) reste également inchangé : 23 600 véhicules/jour dans sa partie basse et seulement 1 900 avant Cilaos. ■

Définitions

Trafic moyen journalier : trafic total de l'année divisé par 365.

Réseau routier national trafics 2012 à La Réunion



Réalisation Région Réunion - N°2013007 - Service Géographique
Source : Région Réunion (CRGT) / © IGN BDTOPO® 2009
Autorisation n°10191 Ile de La Réunion

2.3 - DÉPLACEMENTS

2.3.2 Trafic voyageurs et marchandises

En 2013, 2,08 millions de passagers ont transité par les deux aéroports réunionnais, Roland Garros et Pierrefonds. Après une année record en 2011 (2,25 millions de passagers), le trafic voyageur diminue régulièrement. Il baisse de 3,7 % en 2013 par rapport à 2012.

Le nombre de vols commerciaux diminue également de 7 %.

La France métropolitaine, Maurice, Mayotte et Madagascar sont les principales provenances ou destinations. Les échanges avec la Métropole représentent à eux seuls plus de la moitié du trafic de passagers sur toutes les compagnies aériennes.

Par rapport à 2012, les passagers en provenance ou à destination de Maurice ou Mayotte sont plus nombreux. Le nombre de passagers est même supérieur à celui de 2011. Par contre, le nombre de passagers à l'arrivée ou au départ de Madagascar diminue de 20 % en 2013, après une hausse de 12 % en 2012.

Le trafic de passagers par voie maritime chute de 31 % en 2012. Le nombre de croisiéristes passe ainsi de 40 600 en 2011 à

27 800 personnes. Le trafic inter-îles baisse également de 14 %.

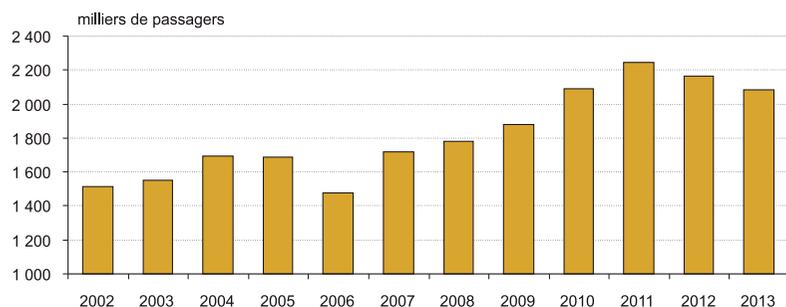
Avec 4,1 millions de tonnes en 2012, le trafic de marchandises débarquées ou embarquées au Port Réunion baisse légèrement par rapport à 2011 (-1 %). Comme tous les ports d'outre-mer, celui de La Réunion se caractérise par un déséquilibre entre les entrées et les sorties : 3 478 000 tonnes sont débarquées en 2012 pour seulement 621 000 tonnes embarquées.

Par comparaison avec le trafic maritime, le fret aérien embarqué ou débarqué à l'aéroport de Roland Garros reste anecdotique. Il est en 2012 nettement inférieur à celui de 2011 (-11 %) : 17 950 tonnes à l'arrivée et 7 400 tonnes au départ. ■

Pour en savoir plus

- Aéroport de La Réunion Roland Garros, « Statistiques du trafic aérien mensuelles », consultable sur le site <http://www.reunion.aeroport.fr>
- Aéroport de La Réunion Saint-Pierre Pierrefonds, « Espace statistiques », consultable sur le site <http://www.pierrefonds.aeroport.fr>
- Port Réunion, « Statistiques portuaires », consultable sur le site <http://www.reunion.port.fr>

Trafic de passagers des aéroports à La Réunion



Sources : Aéroport de La Réunion Roland Garros, aéroport de Pierrefonds.

Activité des aéroports Roland Garros et Pierrefonds

en milliers

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Vols commerciaux dont :	14,4	15,7	16,9	17,0	15,8	14,7
Pierrefonds	2,8	2,8	2,6	2,5	2,2	2,2
Ensemble trafic passager dont :	1 781,8	1 876,6	2 090,1	2 246,6	2 163,3	2 083,7
Pierrefonds	127,7	126,7	119,5	108,1	95,8	82,7
Passagers à l'arrivée dont :	859,1	910,5	1 014,9	1 096,6	1 045,0	1 030,2
France métropolitaine	477,2	497,0	542,1	603,4	573,8	577,7
Maurice	224,8	229,3	262,8	265,5	261,0	266,6
Madagascar	52,0	45,6	59,0	72,5	81,9	66,1
Mayotte	58,7	75,4	80,0	79,6	70,1	81,0
Afrique du Sud	5,5	7,1	7,7	8,1	6,5	7,9
Comores	2,8	2,3	4,4	6,2	5,7	4,7
Autres	38,1	53,9	58,9	61,3	46,0	26,2
Passagers au départ dont :	854,5	912,7	1 015,5	1 095,6	1 049,7	1 031,8
France métropolitaine	468,7	499,0	545,9	604,6	583,1	581,9
Maurice	230,4	234,0	267,7	267,8	264,7	277,0
Madagascar	51,1	45,5	59,6	73,5	81,3	64,7
Mayotte	57,9	70,7	74,1	73,5	64,9	73,2
Afrique du Sud	5,4	7,2	7,5	7,8	6,4	7,9
Comores	2,9	2,8	5,2	6,8	5,1	6,6
Autres	38,2	53,5	55,5	61,6	44,2	20,5
Transit	68,1	53,4	59,6	54,4	68,6	21,6

Sources : Aéroport de La Réunion Roland Garros, aéroport de Pierrefonds.

Trafic de passagers de Port Réunion

en nombre de passagers

	2009	2010	2011	2012
Croisières dont :	46 618	49 647	40 560	27 813
Arrivées	23 396	24 938	20 739	14 077
Départ	23 222	24 709	19 821	13 736
Inter-îles dont :	26 476	24 170	24 409	21 105
Arrivées	13 055	11 903	12 073	10 608
Départ	13 581	12 267	12 336	10 497

Source : Port Réunion.

Trafic de marchandises de Port Réunion

en milliers de tonnes

	2010	2011	2012	2012/2011 (en %)
Nombre d'escales de navires marchands	684	640	587	-8,3
Trafic total de marchandises dont :	4 233,4	4 145,6	4 098,9	-1,1
Débarquées	3 527	3 569	3 478	-2,5
Embarquées	706	577	621	7,6

Source : Port Réunion.

2.3.3 Équipement automobile et véhicules

Malgré la saturation du réseau routier à La Réunion, seuls 70 % des ménages possèdent au moins une voiture contre 81 % en France métropolitaine.

En 2012, les immatriculations de véhicules neufs, quel que soit leur type, diminuent de 5 %.

Avec 19 800 unités vendues, les voitures particulières représentent 75 % du marché du neuf à La Réunion. Les ventes reculent de 6 % par rapport à 2011 et atteignent le niveau le plus bas des années 2000. La Réunion se distingue surtout par l'immatriculation de nombreux bus neufs en 2012 : 165 contre 91 en 2011.

Le marché de l'occasion se porte mieux. En hausse constante depuis 2009, il augmente encore de 5 % en 2012. Les ventes de motos augmentent notamment de 20 %, dépassant le seuil de 5 000 unités comme en 2008. Les ventes de voitures et camions d'occasion progressent aussi de 4 % en 2012. Enfin, 121 tracteurs routiers ont été revendus contre 80 en 2011.

Plus de 17 000 permis de conduire ont été délivrés en 2012, soit une hausse de 6 % en un an. Les trois quarts concernent des véhicules de tourisme.

En progression constante depuis 5 ans, les permis pour les véhicules de transport en commun de personnes ont augmenté d'un tiers (518 permis en 2012). Les permis pour les véhicules de transport de marchandises ont progressé d'un quart. ■

Avertissement

Le nouveau système d'immatriculation français est rentré en vigueur le 15 avril 2009. Il se base sur le modèle XX-NNN-YY et comporte donc sept symboles. Cette immatriculation est attribuée « à vie » au véhicule qui conserve donc cette immatriculation même s'il change de département ou de propriétaire.

La mise en place de ce système a trois objectifs principaux : simplifier les démarches administratives des automobilistes, alléger les tâches de l'administration et lutter contre la délinquance automobile en améliorant l'efficacité des contrôles des forces de l'ordre. Un nouveau système d'information statistique a été mis en place pour pouvoir comptabiliser le stock de véhicules immatriculés dans une zone géographique déterminée. Les données sur le « parc » automobile seront disponibles en fin d'année.

Équipement automobile des ménages au 1^{er} janvier 2010

	La Réunion	France
Ménages disposant au moins d'une voiture (en nombre)	202 780	22 381 760
Taux d'équipement des ménages (en %) dont :	69,9	80,5
Disposant d'une seule voiture	49,5	46,9
Disposant de deux voitures ou plus	20,4	33,6

Source : Insee, RP 2010.

Immatriculations de véhicules neufs à La Réunion

	en nombre				
	2008	2009	2010	2011	2012
Véhicules particuliers	23 267	20 935	20 263	21 087	19 795
Autobus et autocars	192	167	110	91	165
Camions, camionnettes et véhicules spéciaux	6 435	4 695	4 314	5 016	4 921
Tracteurs routiers	85	42	16	34	50
Motocycles	2 703	2 232	1 481	1 423	1 468
Ensemble	32 682	28 071	26 184	27 651	26 399

Source : Fichier central des automobiles jusqu'en 2009, SOeS à partir de 2010.

Immatriculations de véhicules d'occasion à La Réunion

	en nombre				
	2008	2009	2010	2011	2012
Véhicules particuliers	50 749	48 932	50 280	52 640	54 701
Autobus et autocars	118	104	90	101	113
Camions, camionnettes et véhicules spéciaux	10 509	10 201	10 987	11 772	12 224
Tracteurs routiers	113	65	69	80	121
Motocycles	5 277	4 609	4 738	4 793	5 738
Ensemble	66 766	63 911	66 164	69 386	72 897

Source : Fichier central des automobiles jusqu'en 2009, SOeS à partir de 2010.

Permis de conduire délivrés par nature de véhicule à La Réunion

	en nombre				
	2008	2009	2010	2011	2012
Véhicules de tourisme	12 324	13 378	12 751	12 218	12 692
Véhicules de transports de marchandises de plus de 3,5 tonnes (poids lourds isolés)	734	628	708	658	840
Véhicules de transports de marchandises articulés de plus de 3,5 tonnes	243	326	250	229	276
Véhicules de transports en commun de personnes	236	313	359	387	518
Motocyclettes légères	68	57	82	101	82
Motocyclettes	2 861	2 836	2 681	2 728	2 877
Ensemble	16 466	17 538	16 831	16 321	17 285

Source : Ministère de l'écologie et du développement durable.

3.1 - ÉVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION

3.1.1 Accroissement de la population

Au 1^{er} janvier 2013, la population de La Réunion est estimée à 841 000 personnes, soit 12 400 de plus qu'en 2011 (date de la dernière population légale publiée). La population réunionnaise croît à un rythme soutenu (+ 1,2 % par an entre 2006 et 2011), notamment grâce à un fort excédent naturel. Cette croissance est toutefois moins importante que sur la période précédente (1999-2006), où la population progressait de 1,5 % par an. En 2012, 1,3 % de la population française vit à La Réunion.

À l'horizon 2040, la population de La Réunion pourrait augmenter de 27 %, selon la projection réalisée en 2010. Le seuil du million d'habitants devrait être dépassé aux alentours de 2030, si les tendances démographiques se prolongent.

Depuis 1999, les naissances plus nombreuses que les décès expliquent entièrement la croissance de la population. Les mouvements migratoires, qui ont fortement participé à l'augmentation de la population réunionnaise dans les années quatre-vingt-dix, se sont équilibrés entre 2000 et 2006. Depuis 2006, les personnes qui quittent La Réunion sont un peu plus nombreuses que celles qui arrivent. Les migrations atténuent ainsi l'augmentation de la population. C'est l'inverse en France métropolitaine où les migrations expliquent près de la moitié de la croissance démographique.

La France prend possession de l'île en 1638 et l'appelle île Bourbon. La colonisation de cette île déserte commence avec une vingtaine de personnes en 1665, une centaine en 1671. La population atteint 700 habitants en 1700. En 1794, l'île est rebaptisée La Réunion. L'esclavage est aboli le 20 décembre 1848 et les 62 000 esclaves deviennent les égaux des 35 000 libres. En 1950, après la départementalisation, 250 000 personnes vivent sur l'île.

Entre 1974 et 1982, les nombreux départs de Réunionnais vers la France métropolitaine, non compensés par des arrivées, ralentissent l'accroissement de la population (+ 1,1 % par an). Dans les années quatre-vingt, la population augmente fortement (+ 1,9 % par an), grâce à un solde naturel très positif et un solde migratoire excédentaire. Durant les années 1990, l'île devient très attractive, aussi bien pour les Réunionnais de retour que pour les Métropolitains. Les migrants contribuent alors fortement à l'accroissement de la population (+ 0,3 % par an). La population a triplé entre 1950 et 2000. ■

Définitions

Population : jusqu'en 2011, la population est la population légale issue des recensements de la population. Elle comprend toutes les personnes (françaises ou étrangères) qui résident sur le territoire. À partir de 2012, il s'agit d'estimations annuelles de population. Elles sont calculées à partir des données démographiques disponibles entre les recensements, des fichiers d'état-civil (pour les naissances et les décès) et d'une estimation des migrations.

Solde naturel : différence au cours d'une période entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire apparent : différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période et le solde naturel.

Pour en savoir plus

- Daudin V., Le Grand H., Thillet A., « 1982-2011 - Trente ans de démographie des territoires à La Réunion - L'influence des aires urbaines s'étend », *Informations Rapides Réunion* n° 292, janvier 2014.
- Ajjir S., « 828 600 habitants au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion », *Informations Rapides Réunion* n° 289, décembre 2013.
- Michailesco F., « Le rattrapage de l'espérance de vie freiné par la mortalité infantile - Bilan démographique 2011 », *Informations Rapides Réunion* n° 258, mars 2013.
- Levet A., « Horizon 2040 - La croissance de la population ralentit et le vieillissement s'accélère », *Informations Rapides Réunion* n°167, décembre 2010.

Évolution de la population

en milliers

	La Réunion	France métropolitaine
1990	598	56 615
1999	706	58 518
2006	782	61 400
2007	794	61 796
2008	808	62 135
2009	816	62 474
2010	821	62 765
2011	829	63 070
2012	835	63 379
2013	841	63 660
2040	1 061	70 734

Sources : Insee, RP 1990 à 2011, estimations de population 2012 et 2013, projection de population 2010 à horizon 2040 (scénario central).

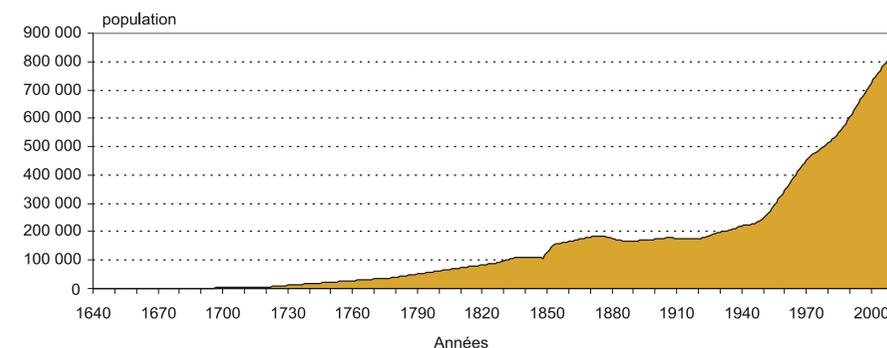
Taux de variation annuel de la population

en %

	La Réunion			France métropolitaine		
	Dû au mouvement		Total	Dû au mouvement		Total
	naturel	migratoire apparent		naturel	migratoire apparent	
1990-1999	1,6	0,3	1,9	0,4	0,0	0,4
1999-2006	1,4	0,1	1,5	0,4	0,3	0,7
2006-2011	1,3	-0,1	1,2	0,4	0,1	0,5

Sources : Insee, RP 1990 à 2011 et statistiques de l'état civil.

Population à La Réunion depuis 1665



Sources : Archives, Insee, Recensements de la population, estimations de population.

3.1 - ÉVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION

3.1.2 Population par âge

La pyramide des âges de la population réunionnaise est bien différente de celle de France métropolitaine. Elle reflète l'importance des mouvements naturels et migratoires qui ont affecté la population depuis une quarantaine d'années.

La population réunionnaise reste jeune mais elle vieillit. La base de la pyramide des âges reste large sous l'effet d'une fécondité encore élevée (2,36 enfants par femme en 2011). À l'opposé, le sommet de la pyramide est resserré mais s'élargit avec l'augmentation du nombre de personnes âgées.

Le creusement de la pyramide au début des âges actifs (20 à 30 ans) s'explique par une diminution des naissances entre la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt. Il est accentué par le départ des jeunes pour poursuivre des études, suivre des formations ou commencer une vie professionnelle. Les départs des jeunes se sont accentués depuis 1999, avec la mise en place des politiques d'aide à la mobilité. Les garçons émigrant plus que les filles, un déséquilibre se crée dès 20 ans. Le déficit d'hommes atteint son maximum entre 25 et 35 ans. Dans cette tranche d'âges, il n'y a que 84 hommes pour 100 femmes à La Réunion.

La population est plus jeune qu'en France métropolitaine, un tiers des Réunionnais ayant moins de 20 ans contre un quart des Métropolitains. En 2012, les Réunionnais ont en moyenne 33 ans, et les Métropolitains 40 ans. Mais la population réunionnaise vieillit : l'âge moyen n'était que de 30 ans en 1999.

En 2040, la population de l'île devrait dépasser le million d'habitants. L'âge moyen d'un Réunionnais serait alors de 40 ans, soit sept ans de plus qu'aujourd'hui. La structure de la population réunionnaise en 2040

devrait correspondre à celle que l'on observe actuellement en France métropolitaine : un quart de moins de 20 ans, un quart de 60 ans ou plus et une moitié de 20 à 59 ans. ■

Définitions

Projection de population : une projection de population fournit une image de ce que pourrait être la population à venir, à partir de la connaissance du passé et en prenant, pour le futur, des hypothèses sur trois composantes :

- la fécondité, la mortalité et les migrations.

Les projections 2010 ont été réalisées à partir des statistiques d'état civil et du recensement de 2007.

Plusieurs scénarios possibles d'évolution du nombre d'habitants en 2040 ont été élaborés.

Le scénario central est fondé sur les trois hypothèses suivantes :

- à l'horizon 2030, 2,3 enfants par femme ;

- à l'horizon 2040, une espérance de vie de 85 ans pour les femmes et de 80,4 ans pour les hommes ;

- prolongement des tendances migratoires mesurées entre 1999 et 2007.

Pyramide des âges : la pyramide des âges représente la répartition par sexe et âge de la population à un instant donné. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où la part de chacun des âges dans la population est portée horizontalement et les âges verticalement. Les effectifs par sexe et âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations.

Pour en savoir plus

• Michailesco F., « Le rattrapage de l'espérance de vie freiné par la mortalité infantile - Bilan démographique 2011 », *Informations Rapides Réunion* n° 258, mars 2013.

• Levet A., « Horizon 2040 - La croissance de la population ralentit et le vieillissement s'accélère », *Informations Rapides Réunion* n° 167, décembre 2010.

• Monteil C., « Recensement de la population - Zoom sur la société réunionnaise », *Économie de La Réunion Hors-série* n° 7, juillet 2009.

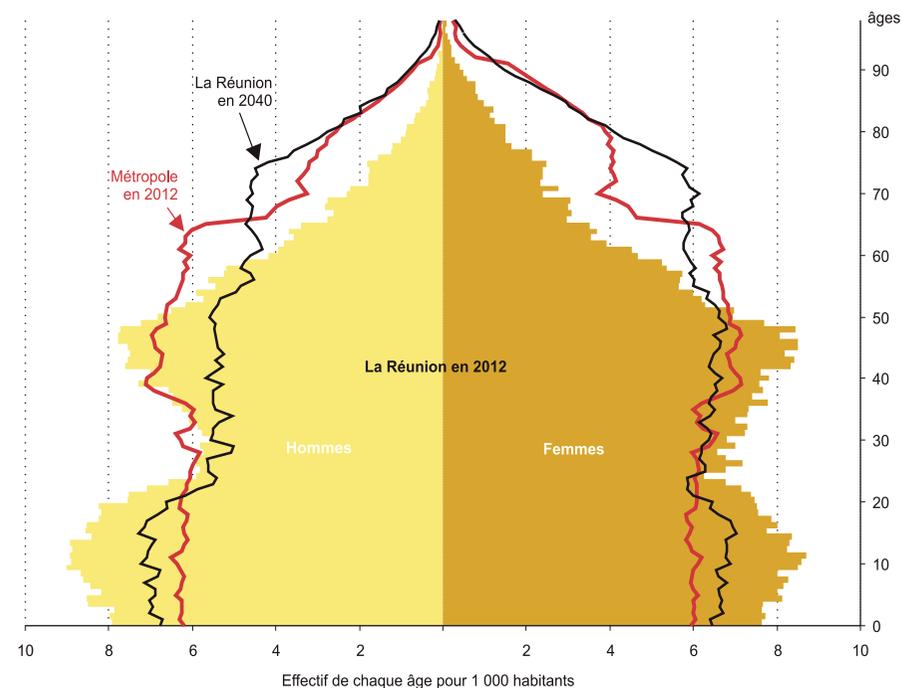
Répartition de la population selon le sexe et l'âge au 1^{er} janvier

en %

Tranche d'âges	La Réunion			France métropolitaine	
	2013			2040	2013
	Hommes	Femmes	Ensemble	Ensemble	Ensemble
Effectifs	406 600	434 400	841 000	1 060 800	63 659 600
Moins de 20 ans	34,1	30,4	32,2	27,3	24,4
20 à 39 ans	25,7	27,3	26,5	23,6	24,7
40 à 59 ans	27,7	27,6	27,6	23,3	26,9
60 à 74 ans	9,7	10,0	9,8	15,6	14,9
75 ans ou plus	2,9	4,7	3,8	10,2	9,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Insee, estimation de population au 1^{er} janvier 2013 et projection de population 2010 à horizon en 2040 (scénario central).

Pyramides des âges au 1^{er} janvier 2012 et projection 2040



Sources : Insee, estimation de population au 1^{er} janvier 2012 ; projection de population 2010 à horizon 2040 (scénario central).

3.1 - ÉVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION

3.1.3 Population des communes

Entre 2006 et 2011, la population réunionnaise s'accroît de 46 600 personnes. La croissance démographique ralentit, la population n'augmentant que de 1,2 % par an, après + 1,5 % entre 1999 et 2006.

L'excédent des naissances sur les décès explique la croissance de la population depuis 2006. Le taux de croissance annuel moyen dû au solde naturel est positif pour toutes les communes. Il s'échelonne de + 0,9 % par an à l'Entre-Deux ou Saint-Philippe à + 1,6 % par an au Port. En revanche, la variation de population due au solde migratoire varie d'une commune à l'autre, avec un maximum de + 2,3 % par an à La Plaine-des-Palmistes et une perte de - 1,9 % par an au Port.

Avec un solde migratoire fortement négatif, trois communes perdent des habitants entre 2006 et 2011 : Cilaos, Sainte-Marie et Le Port. Bien que le nombre de logements augmente, une part plus importante de logements vacants ainsi qu'une réduction du nombre de personnes par ménage expliquent la baisse de la population dans ces communes.

À l'opposé, les populations de La Plaine-des-Palmistes, La Possession et Les Avirons sont les plus dynamiques. Elles augmentent fortement, de plus de 3 % en moyenne par an. Ces communes sont très attractives, toutes trois bénéficiant d'un excédent migratoire : l'accroissement de population dû au solde migratoire y dépasse + 1,8 % par an sur la période.

Saint-Denis, chef lieu du département, est avec 145 350 habitants au 1^{er} janvier 2011 parmi les vingt communes les plus peuplées de France. La commune de Saint-Paul a franchi le cap des 100 000 habitants, avec une population de 103 920 personnes en 2011. Saint-Pierre est la 3^e ville de La Réunion, avec une population de 80 360 personnes. Saint-Philippe, dont la population

reste stable entre 2006 et 2011, est la commune réunionnaise la moins peuplée, avec 5 030 habitants.

La croissance de la population est inégale selon les microrégions. Alors que les populations de l'Est et du Sud croissent de 1,4 % par an en moyenne depuis 2006 avec un solde migratoire nul ou légèrement positif, le Nord et l'Ouest perdent du terrain. Le coût du foncier peut rendre ces régions moins attractives. De fait, la population de l'Ouest augmente de 1,2 % par an (avec - 0,2 % dû au solde migratoire) et celle du Nord, composé des communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, n'augmente que de 0,8 % par an, avec un solde migratoire négatif dans les trois communes. ■

Définitions

Population municipale : comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté. Les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire et celles résidant habituellement dans une habitation mobile sont recensées sur le territoire.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire apparent : différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période et le solde naturel.

Pour en savoir plus

- Daudin V., Le Grand H., Thillet A., « 1982-2011 - Trente ans de démographie des territoires à La Réunion - L'influence des aires urbaines s'étend », *Informations Rapides Réunion* n° 292, janvier 2014.
- Ajir S., « 828 600 habitants au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion », *Informations Rapides Réunion* n° 289, décembre 2013.
- « Recensements de la population ».
 - www.recensement.insee.fr
 - www.recensement-1999.insee.fr

Évolution de la population des communes

Microrégions et arrondissements ¹	Population ² 1999	Population ³ 2006	Population ³ 2011	Taux annuels 2006-2011 (en %)		
				Accroissement total	Solde naturel	Solde migratoire apparent
Nord	176 283	190 624	197 883	0,8	1,3	-0,5
Saint-Denis	131 557	138 314	145 347	1,0	1,2	-0,2
Sainte-Marie	26 582	30 596	29 962	-0,4	1,4	-1,8
Sainte-Suzanne	18 144	21 714	22 574	0,8	1,5	-0,7
Ouest	179 940	199 457	211 448	1,2	1,4	-0,2
Port (Le)	38 412	38 148	37 558	-0,3	1,6	-1,9
Possession (La)	21 904	26 242	30 911	3,3	1,5	1,8
Saint-Leu	25 314	28 969	31 837	1,9	1,3	0,6
Saint-Paul	87 712	99 291	103 916	0,9	1,3	-0,3
Trois-Bassins (Les)	6 598	6 807	7 226	1,2	1,3	-0,1
Sud	248 273	277 602	297 025	1,4	1,2	0,1
Avirons (Les)	7 172	9 180	10 705	3,1	1,2	1,9
Entre-Deux	5 170	5 713	6 285	1,9	0,9	1,0
Étang-Salé (L)	11 755	13 266	13 530	0,4	1,0	-0,6
Petite-Île	10 151	11 282	11 573	0,5	1,0	-0,5
Saint-Joseph	30 293	33 509	36 401	1,7	1,1	0,5
Saint-Louis	43 519	49 455	52 523	1,2	1,5	-0,3
Saint-Pierre	68 915	74 480	80 356	1,5	1,2	0,3
Saint-Philippe	4 860	5 030	5 031	0,0	0,9	-0,9
Tampon (Le)	60 323	69 849	74 998	1,4	1,3	0,2
Cilaos	6 115	5 838	5 623	-0,7	0,9	-1,6
Est	101 804	114 279	122 225	1,4	1,4	0,0
Bras-Panon	9 683	11 028	11 838	1,4	1,3	0,1
Plaine-des-Palmistes (La)	3 434	4 518	5 354	3,5	1,2	2,3
Saint-André	43 174	51 817	55 090	1,2	1,5	-0,3
Saint-Benoît	31 560	33 187	35 733	1,5	1,4	0,1
Sainte-Rose	6 551	6 664	6 792	0,4	1,0	-0,7
Salazie	7 402	7 065	7 418	1,0	1,2	-0,2
La Réunion	706 300	781 962	828 581	1,2	1,3	-0,1

Sources : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil.

1. Tels que définis dans l'arrêté préfectoral du 30 juin 2006.
2. Population sans double compte.
3. Population municipale.

3.2 - NATALITÉ, MORTALITÉ

3.2.1 Natalité, fécondité

En 2011, les Réunionnaises ont mis au monde 14 120 bébés, soit quasiment autant qu'en 2010. Après plusieurs années consécutives d'augmentation, le nombre de naissances décline depuis 2009.

Par rapport aux années 2000, le taux de natalité diminue légèrement. En 2011, il atteint 16,9 %. Il se situe malgré tout encore très au-dessus de celui de France métropolitaine (12,5 %). La part importante des femmes en âge de procréer explique en partie cet écart. Il est aussi le résultat d'une fécondité encore forte à La Réunion.

En effet, le nombre moyen d'enfants par femme à La Réunion est de 2,36 en 2011. Il demeure nettement supérieur à celui de France métropolitaine (1,99), bien qu'il diminue légèrement depuis trois ans après une décennie de quasi-stabilité. Il reste encore supérieur à celui historiquement bas de 1996 (2,26 enfants par femme). Il était de six enfants par femme en 1967.

L'âge moyen de la maternité s'établit à 28,4 ans contre 27,6 ans en 1999. Il est de 30 ans en France métropolitaine. Les Réunionnaises démarrent leur vie féconde plus tôt, avec un âge moyen au premier enfant de 25,7 ans à La Réunion en 2011.

Entre 15 et 24 ans, les Réunionnaises ont deux fois plus d'enfants que les Métropolitaines. Un tiers des enfants naissent d'une mère de moins de 25 ans.

Les accouchements de mères mineures atteignent néanmoins leur niveau le plus bas depuis 15 ans (435 enfants en 2011). Ils étaient 529 en 2010 et n'étaient jamais descendus sous la barre des 500 depuis début 2000.

La part des naissances hors mariage ne

cesse d'augmenter. Elle a plus que doublé en 40 ans, et sept enfants sur dix naissent en 2011 de parents non mariés. C'est bien plus qu'en France métropolitaine, où seul un enfant sur deux naît hors mariage. Les couples non mariés sont plus fréquents à La Réunion (30 % contre 24 % en France), ce qui peut expliquer une partie de l'écart constaté. ■

Définitions

Naissances domiciliées : naissances vivantes comptabilisées à la commune du domicile de la mère.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Indice conjonctuel de fécondité (ICF) : il mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle de femmes.

L'indicateur conjonctuel de fécondité sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'avenir de la population.

Pour en savoir plus

- Michăilescu F., « Bilan démographique 2011 - Le rattrapage de l'espérance de vie freiné par la mortalité infantile », *Informations Rapides Réunion* n° 258, mars 2013.
- Michăilescu F., « Un taux de fécondité toujours élevé qui ne baisse plus », *Informations Rapides Réunion* n° 252, janvier 2013.
- Michăilescu F., « Bilan démographique 2010 - La fécondité reste élevée à La Réunion », *Informations Rapides Réunion* n° 219, mars 2012.
- Monteil C., « Sept enfants sur dix naissent hors mariage », *Economie de La Réunion* n° 132, pp. 4-5, avril 2008.

Naissances domiciliées

en nombre

	La Réunion	France métropolitaine
1999	13 740	743 340
2006	14 500	795 310
2007	14 810	784 540
2008	14 930	794 510
2009	14 300	791 850
2010	14 150	791 350
2011	14 120	800 660

Source : Insee, statistiques de l'état civil (données domiciliées).

Taux de natalité

en %

	La Réunion	France métropolitaine
1999	19,3	12,7
2006	18,4	12,9
2007	18,5	12,7
2008	18,4	12,8
2009	17,5	12,6
2010	17,1	12,7
2011	16,9	12,5

Source : Insee, statistiques de l'état civil (données domiciliées).

Indice conjonctuel de fécondité par âge en 2011

en nombre d'enfants par femme

	La Réunion	France métropolitaine
de 15 à 24 ans	0,70	0,30
de 25 à 34 ans	1,21	1,29
de 35 à 49 ans	0,44	0,41
Indice conjonctuel de fécondité	2,36	1,99

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Proportion de naissances hors mariage

en %

	La Réunion	France métropolitaine
1999	60,1	41,8
2006	68,1	49,5
2007	68,7	50,8
2008	69,5	51,7
2009	70,5	52,9
2010	71,9	54,2
2011	72,4	55,0

Source : Insee, statistiques de l'état civil (données domiciliées).

3.2.2 Espérance de vie, mortalité

En 2011, 4 000 personnes domiciliées à La Réunion sont décédées. Les décès sont en baisse par rapport à 2010. Cependant, dans les années à venir, le nombre de décès va croître en raison du vieillissement de la population. En 2040, il pourrait être deux fois supérieur au nombre actuel.

Le taux de mortalité de la population réunionnaise (4,8 ‰) reste largement inférieur au taux métropolitain (8,4 ‰). Cet écart entre La Réunion et la France métropolitaine tient à la jeunesse de la population réunionnaise. Si la population réunionnaise avait la même structure par sexe et âge que la population métropolitaine, le taux de mortalité réunionnais serait supérieur. La surmortalité sur l'île affecte particulièrement les hommes avant l'âge de la retraite.

En 2011, un tiers des décès ont lieu prématurément : 42 % des décès masculins sont survenus avant 65 ans, contre 32 % des décès féminins. Cette mortalité prématurée diminue sur les dix dernières années. Mais elle reste encore nettement plus élevée qu'en France métropolitaine, où 26 % des décès masculins et 13 % des décès féminins sont survenus avant 65 ans.

La durée de vie augmente chaque année. Les Réunionnais vivent en moyenne 10 ans de plus qu'il y a trente ans. Pour l'année 2011, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 82,9 ans pour les femmes et à 76,5 ans pour les hommes. Bien qu'assez semblables, les progrès sont plus favorables aux hommes depuis plusieurs années. En effet, depuis 2000, l'espérance de vie des hommes a progressé de 4,5 ans contre 2,7 ans pour les femmes. L'écart entre les femmes et les hommes se réduit ainsi sensiblement : 8,2 ans en 2000 contre 6,4 ans aujourd'hui.

Comparée à la France métropolitaine, l'es-

pérance de vie est inférieure d'environ 2 ans pour les hommes et les femmes.

À 60 ans, ces écarts diminuent mais restent importants, aussi bien entre hommes et femmes (4,3 ans), qu'entre Réunionnais et Métropolitains (1,7 ans pour les femmes et 1,5 ans pour les hommes).

Chaque année, une centaine d'enfants décèdent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Le taux de mortalité infantile est de 7,3 ‰ durant la période 2009-2011. Ce taux reste deux fois supérieur au taux métropolitain (3,4 ‰). La part des décès avant un an a diminué de moitié en trente ans (13 ‰ en 1983) mais ne baisse plus significativement depuis vingt ans. ■

Définitions

Décès domiciliés : décès comptabilisés à la commune du domicile du défunt.

Taux de mortalité : rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Taux de mortalité infantile : rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants. Il est calculé sur trois années.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne (âge moyen au décès) d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge.

Pour en savoir plus

• Michailesco F., « Bilan démographique 2011 - Le rattrapage de l'espérance de vie freiné par la mortalité infantile », *Informations Rapides Réunion* n° 258, mars 2013.

• Michailesco F., « Bilan démographique 2010 - La fécondité reste élevée à La Réunion », *Informations Rapides Réunion* n° 219, mars 2012.

Décès domiciliés

en nombre

	La Réunion	France métropolitaine
1999	3 800	535 670
2006	4 320	514 640
2007	3 970	519 100
2008	4 120	530 280
2009	4 110	536 270
2010	4 220	538 320
2011	4 000	533 040

Source : Insee, statistiques de l'état civil (données domiciliées).

Taux de mortalité

en ‰

	La Réunion	France métropolitaine
1999	5,3	9,0
2006 ¹	5,5	8,4
2007 ¹	5,0	8,4
2008 ¹	5,1	8,5
2009 ¹	5,0	8,6
2010	5,1	8,6
2011	4,8	8,4

Source : Insee, statistiques de l'état civil (données domiciliées).
1. Série révisée.

Taux de mortalité infantile

en ‰

	La Réunion	France métropolitaine
2007/2009 ¹ ..	7,2	3,6
2008/2010 ¹ ..	7,5	3,6
2009/2011 ¹ ..	7,3	3,4

Source : Insee, statistiques de l'état civil (données domiciliées).
1. Nombre de décès de moins d'un an/nombre d'enfants nés vivants sur les trois années.

Espérance de vie au 1^{er} janvier 2011

en années

	La Réunion	France métropolitaine
Espérance de vie à la naissance		
Hommes	76,5	78,5
Femmes	82,9	84,9
Espérance de vie à 60 ans		
Hommes	21,2	22,7
Femmes	25,5	27,2

Source : Insee, statistiques de l'état civil, estimations de population.

3.3.1 Situation matrimoniale

En 2011, 2 740 mariages ont été célébrés à La Réunion. Le nombre de mariages baisse de 10 % en un an. Le taux brut de nuptialité est faible (3,3 ‰), et est deux fois moins important qu'au début des années quatre-vingt-dix. Il se situe en dessous du taux métropolitain (3,6 ‰).

Les mariages sont de plus en plus tardifs, les mariés ayant en moyenne trois ans de plus qu'en 1990. Les femmes se marient toujours plus tôt que les hommes : l'âge moyen au premier mariage est de 30,4 ans chez les femmes contre 32,8 ans chez les hommes en 2011. En France métropolitaine, les femmes et les hommes se marient un peu plus tôt : 30,1 ans pour les femmes et 31,9 ans pour les hommes.

En 2011, 800 pactes civils de solidarité (Pacs) ont été enregistrés par les tribunaux d'instance. Pour la première fois depuis sa mise en place en 1999, le nombre de Pacs diminue par rapport à l'année précédente. Le Pacs reste moins répandu sur l'île : 3,2 mariages pour 1 Pacs contre 1,2 pour 1 Pacs en France métropolitaine en 2010.

Depuis 2009, le nombre de divorces diminue légèrement pour atteindre 1 450 en 2011. En 20 ans, le nombre de mariages conclus chaque année rapporté au nombre de divorces a très fortement chuté : de 6,5 mariages pour 1 divorce en 1990 à 1,9 en 2011.

La moitié des Réunionnais de 15 ans ou plus sont officiellement célibataires. C'est 15 points de plus qu'en France métropolitaine. Cela s'explique notamment par la jeunesse de la population réunionnaise : 40 % des Réunionnais ont moins de 25 ans. Ainsi, les veufs(ves) et les divorcés(es) sont proportionnellement moins nombreux qu'en France métropolitaine. Quel que soit leur état matrimonial, les Réunionnais

vivent moins souvent en couple que les Métropolitains. ■

Définitions

Mariages enregistrés : mariages comptabilisés dans le département où ils sont célébrés.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages enregistrés de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Pacte civil de solidarité (Pacs) : contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999.

Divorces prononcés : divorces enregistrés au lieu de jugement.

Pour en savoir plus

- « Mariages, pacs et divorces en 2011 », consultable sur le site

www.insee.fr/reunion

Mariages enregistrés

en nombre

	La Réunion	France métropolitaine
1999	3 500	286 190
2008	3 150	258 740
2009	2 920	245 150
2010	3 060	245 330
2011	2 740	231 100

Source : Insee, statistiques de l'état civil (données enregistrées).

Pactes civils de solidarité (Pacs) et divorces prononcés

en nombre

	Pacs		Divorces ¹	
	La Réunion	France métropolitaine	La Réunion	France métropolitaine
1999	10	6 140	1 050	116 810
2000	90	22 110	1 310	114 010
2001	110	19 410	1 260	112 630
2002	140	24 980	1 350	115 860
2003	240	31 160	1 190	125 180
2004	250	39 580	1 520	131 340
2005	290	59 840	1 500	152 020
2006	360	76 680	1 550	135 910
2007	500	101 050	1 490	131 320
2008	630	144 770	1 350	129 380
2009	850	173 140	1 540	127 580
2010	960	203 950	1 480	130 810
2011	800	nd	1 450	129 800

Source : Ministère de la justice et des libertés, répertoire général civil.

1. Au lieu du jugement.

État matrimonial légal et vie en couple des personnes de 15 ans ou plus en 2010

en %

	La Réunion		France métropolitaine	
	Ensemble	Vit en couple	Ensemble	Vit en couple
Célibataires	52,2	27,9	37,3	31,5
Marié(e)s	38,5	95,8	47,4	96,3
Veufs, veuves	5,0	3,2	7,7	5,4
Divorcé(e)s	4,3	14,0	7,5	25,7
Ensemble	100,0	52,2	100,0	59,8

Source : Insee, RP 2010.

Note de lecture : 52,2 % des personnes de 15 ans ou plus qui résident à La Réunion en 2010 sont légalement célibataires ; et parmi ces célibataires, 27,9 % vivent en couple.

3.3.2 Ménages

En 2010, 290 200 ménages vivent à La Réunion, soit 75 200 de plus qu'en 1999. Leur nombre augmente rapidement : il a été multiplié par 3,5 depuis 1967 et devrait approcher les 350 000 en 2020. Toutefois cette augmentation est moins rapide que par le passé : 2,8 % de croissance annuelle entre 1999 et 2010 contre 3,5 % entre 1990 et 1999.

L'augmentation du nombre de ménages s'explique par la croissance de la population d'une part et la diminution de la taille des ménages d'autre part. En effet, le nombre moyen de personnes par ménage diminue rapidement. C'est une des conséquences de la baisse de la natalité et de la décohabitation induite par les changements dans les modes de vie de la population. De 4,2 personnes par ménage à La Réunion en 1982, le nombre moyen est passé à 3,3 en 1999 et à 2,8 en 2010. Il devrait tendre vers 2,6 à l'horizon 2020. En France métropolitaine les ménages sont plus petits qu'à La Réunion (2,3 personnes) du fait notamment d'une population plus âgée ; leur taille ne diminue que faiblement (- 0,1 en 10 ans).

L'évolution des modes de vie modifie la structure des ménages. Le nombre de petits ménages ne cesse de croître. Ainsi, les ménages de personnes seules sont de plus en plus fréquents : 23 % en 2010 contre 17 % en 1999. Parallèlement, la part des « grands ménages » (cinq personnes ou plus) diminue fortement : 13 % en 2010 contre 21 % en 1999. Les ménages de deux personnes sont aujourd'hui les plus nombreux (un ménage sur quatre).

Le noyau familial, composé d'un couple avec ou sans enfant(s), demeure le plus fréquent à La Réunion, mais il recule régulièrement. La part des couples est ainsi passée de 62 % en 1999 à 53 % en 2010. Seule

la part des couples avec enfant(s) diminue (- 12 points), les couples sans enfant étant plus fréquents.

En 2010, 20 % des ménages sont des familles monoparentales contre 8,6 % en France métropolitaine. Dans la grande majorité des cas (89 %), c'est une femme qui est à la tête de la famille monoparentale. ■

Définitions

Ménage : ensemble des personnes qui partagent le même logement (résidence principale), sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.
Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

Famille : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes. Elle est constituée soit d'un couple (formé de deux personnes de sexe différent, mariées ou non), avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).
Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Famille principale : dans un ménage comprenant au moins une famille, la famille principale est la famille à laquelle appartient la personne de référence du ménage.

Pour en savoir plus

- Levet A., De Almeida J., « Projection de ménages en 2020 - Des ménages plus petits et plus nombreux », *Insee Partenaires* n° 14, juin 2011.
- Monteil C., « Recensement de la population - Zoom sur la société réunionnaise », *Économie de La Réunion Hors-série* n° 7, juillet 2009.

Nombre de personnes des ménages

	La Réunion			France métropolitaine		
	2010		1999	2010		1999
	Effectifs	%	%	Effectifs (en milliers)	%	%
1 personne	67 440	23,2	17,0	9 220	34,0	31,0
2 personnes	74 840	25,8	20,4	8 960	33,1	31,1
3 personnes	57 750	19,9	20,2	3 920	14,5	16,2
4 personnes	52 290	18,0	21,2	3 310	12,2	13,8
5 personnes ou plus	37 930	13,1	21,2	1 690	6,2	7,9
Ensemble des ménages	290 230	100,0	100,0	27 110	100,0	100,0
Nombre moyen de personnes par ménage	2,8		3,3	2,3		2,4

Source : Insee, RP 1999 et RP 2010.

Structure familiale des ménages à La Réunion

	Ménages				Population des ménages	
	2010		1999		2010	1999
	Nombre	%	Nombre	%		
Ménages avec famille(s)	214 110	73,8	172 210	80,1	723 760	649 550
dont la famille principale est :						
Un couple sans enfant	47 950	16,5	29 790	13,9	104 430	68 160
Un couple avec enfant(s)	106 820	36,8	104 140	48,4	439 630	455 510
Une famille monoparentale	59 330	20,4	38 280	17,8	179 700	125 890
Ménages d'une personne dont	67 440	23,2	36 580	17,0	67 440	36 580
Hommes seuls	33 070	11,4	18 890	8,8	33 070	18 890
Femmes seules	34 370	11,8	17 690	8,2	34 370	17 690
Autres ménages sans famille	8 680	3,0	6 260	2,9	22 750	14 900
Ensemble	290 230	100,0	215 040	100,0	813 940	701 030

Source : Insee, RP 1999 et RP 2010.

4.1 - EMPLOI, POPULATION ACTIVE

4.1.1 - Catégories socioprofessionnelles

La population réunionnaise se transforme rapidement, avec plus de diplômés et plus de personnes âgées.

Ainsi, la part des retraités dans la population a fortement augmenté entre 1999 et 2010 : elle passe de 9 % à 14 %. Elle était restée constante entre 1990 et 1999.

Le tertiairisation de l'économie réunionnaise a favorisé l'émergence des employés dans les années quatre-vingt-dix, et ils sont aujourd'hui les plus nombreux parmi les actifs. Les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires représentent aujourd'hui 15 % de la population (+ 3 points en onze ans). Les emplois de plus en plus qualifiés et l'élévation du niveau d'études ont favorisé cette croissance.

À l'inverse, les ouvriers et les agriculteurs exploitants sont proportionnellement moins nombreux depuis 1999. À peine 1 % de la population réunionnaise exerce la profession d'agriculteur, comme en France métropolitaine. Avec 15 %, les ouvriers forment le deuxième groupe d'actifs, alors qu'ils étaient les plus nombreux en 1990.

Les personnes sans activité professionnelle regroupent femmes ou hommes au foyer, les élèves ou étudiants mais également les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Ils sont aujourd'hui encore les plus nombreux, mais leur part diminue fortement : de 39 % en 1999 à 32 % en 2010.

Un peu plus d'une femme sur deux se déclare active en 2010 (54 %). Les femmes travaillent essentiellement dans le secteur tertiaire et certaines professions restent majoritairement féminines. Elles sont ainsi très majoritaires chez les employés (74 %), les professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique (65 %). À l'inverse, d'autres pro-

fessions sont très peu féminisées : les ouvriers (11 %), les chefs d'entreprises d'au moins 10 salariés (17 %) et les artisans (18 %). Par contre, beaucoup plus de femmes sont cadres : 10 700 en 2010 contre 5 500 en 1999. ■

Définitions

Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). La version utilisée (PCS - 2003) est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003. **Tous les actifs ayant déjà travaillé ont une PCS, qu'ils soient en emploi ou au chômage.**

Population active : la population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs qui se sont déclarés comme tel au recensement de la population.

Ce concept diffère de la population active mesurée par l'enquête emploi qui s'appuie sur les définitions du Bureau international du travail (BIT).

Pour en savoir plus

- Monteil C., « Recensement de la population - Zoom sur la société réunionnaise », *Économie de La Réunion Hors-série n° 7*, juillet 2009.

Population âgée de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle

	La Réunion					France métropolitaine
	Effectifs en 2010			Ensemble (en %)		Ensemble (en %)
	Hommes	Femmes	Ensemble	2010	1999	2010
Agriculteurs exploitants	5 010	1 210	6 220	1,0	1,5	0,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	15 420	5 400	20 820	3,4	3,1	3,3
Artisans	7 450	1 630	9 070	1,5	1,4	1,6
Commerçants et assimilés	6 660	3 500	10 160	1,7	1,4	1,4
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	1 320	270	1 590	0,3	0,2	0,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	15 420	10 710	26 130	4,2	3,2	8,8
Professions libérales et assimilés	2 480	1 400	3 880	0,6	0,5	1,0
Cadres fonction publique, professions intellectuelles	8 240	7 030	15 260	2,5	2,0	3,1
Cadres d'entreprise	4 700	2 280	6 990	1,1	0,7	4,8
Professions intermédiaires	31 020	35 440	66 460	10,8	8,9	14,0
Enseignement, santé, fonction publique	13 310	24 820	38 130	6,2	5,9	5,7
Administratives et commerciales des entreprises	8 400	9 070	17 470	2,8	1,8	4,8
Techniciens	6 170	880	7 050	1,1	0,7	2,3
Contremaîtres, agents de maîtrise	3 150	670	3 810	0,6	0,5	1,1
Employés	32 100	92 830	124 930	20,3	20,1	16,6
Fonction publique	17 000	31 940	48 940	8,0	8,8	6,0
Administratifs d'entreprise	5 150	20 800	25 950	4,2	3,7	3,8
Commerce	6 590	11 930	18 520	3,0	2,7	2,8
Personnels des services directs aux particuliers	3 360	28 160	31 520	5,1	4,8	4,0
Ouvriers	80 670	9 650	90 330	14,7	15,1	13,4
Qualifiés	50 330	4 190	54 530	8,9	9,2	7,9
Non qualifiés	26 730	5 130	31 850	5,2	5,1	5,0
Agricoles	3 610	330	3 940	0,6	0,9	0,5
Retraités	41 050	44 860	85 900	14,0	9,0	26,4
Agriculteurs exploitants	3 360	1 830	5 190	0,8	0,9	1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 120	1 390	3 510	0,6	0,3	2,3
Cadres et professions intermédiaires	7 380	9 480	16 860	2,7	1,3	7,0
Anciens employés et ouvriers	28 190	32 150	60 340	9,8	6,3	15,4
Sans activité professionnelle	71 720	122 370	194 090	31,6	39,2	16,5
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	13 410	17 760	31 160	5,1	7,2	0,6
Inactifs divers (autres que retraités)	58 320	104 610	162 930	26,5	31,9	15,9
Ensemble dont :	292 430	322 470	614 900	100,0	100,0	100,0
Actifs¹ (en %)	66,0	53,6	59,5	59,5	59,3	57,5

Source : Insee, RP 1999 et RP 2010.

1. Actifs ayant un emploi + chômeurs.

4.1 - EMPLOI, POPULATION ACTIVE

4.1.2 Population active

En 2012, 345 200 personnes sont actives à La Réunion au sens du Bureau international du travail (BIT), c'est-à-dire qu'elles occupent ou recherchent un emploi. Après avoir augmenté significativement en 2010 (+ 4 %), le nombre de personnes actives n'augmente que de 1 % en 2011 et de 0,5 % en 2012. En moyenne depuis 2007, plus de 7 000 personnes supplémentaires sont arrivées sur le marché du travail chaque année.

Le taux d'activité des 15-64 ans se stabilise autour de 61 % depuis 2010. Il demeure dix points en dessous du taux d'activité métropolitain. Ce niveau faible s'explique principalement par un taux d'activité féminine très bas, comparativement à celui de France métropolitaine ou des Antilles : à peine plus d'une Réunionnaise de 15 à 64 ans sur deux (55 %) travaille ou souhaite travailler. Toutefois, le comportement des femmes vis-à-vis du marché du travail évolue. Leur taux d'activité progresse de six points entre 2007 et 2011. Il recule cependant de près d'un point en 2012. Parallèlement, le taux d'activité des hommes est stable, autour de 67 %.

L'emploi progresse entre 2011 et 2012, le nombre d'actifs occupés augmentant de 1,7 %. Cette progression de l'emploi est favorisée par les contrats aidés : 5 600 entrées supplémentaires sont enregistrées au premier semestre 2012, par rapport au premier semestre 2011.

En 2012, 43 % des personnes de 15 à 64 ans occupent un emploi. Après la baisse observée entre 2008 et 2009 (- 1,5 point), le taux d'emploi est stable. Il reste néanmoins faible comparé à la France métropolitaine. Il est inférieur de 19 points pour les hommes (49 % contre 68 %) et de 22 points pour les femmes (38 % contre 60 %). En 2012, les 15-24 ans sont plus nombreux en

emploi, mais leur taux d'emploi reste lui aussi particulièrement faible (14 % contre 29 % en France métropolitaine). Le taux d'emploi des plus de 50 ans s'établit à 44 % (56 % en France métropolitaine).

Le travail à temps partiel concerne 23 % des actifs en emploi en 2011 (18 % en Métropole). Près des trois quarts sont des femmes alors qu'elles ne représentent que 47 % des personnes en emploi. Les femmes qui travaillent sont donc plus souvent concernées : 33 % sont à temps partiel en 2012 contre 13 % des hommes. Sept travailleurs à temps partiel sur dix souhaitent travailler plus : leur temps partiel est subi. ■

Définitions

Population active : population active occupée + chômeurs.

Population active occupée (BIT) : personnes de 15 ans ou plus ayant travaillé, ne serait-ce qu'une heure au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. S'y ajoutent les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour différents motifs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs) et la population totale correspondante.

Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi (actifs occupés) et la population totale correspondante.

Taux de temps partiel subi : rapport entre le nombre de personnes actives occupées à temps partiel subi et le total des actifs occupés.

Pour en savoir plus

- Patenotte T., « Contrats aidés et découragement des chômeurs infléchissent le taux de chômage », *Informations Rapides Réunion* n° 245, décembre 2012.

Population active et taux d'activité au sens du BIT à La Réunion

	en %					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Population active (en nombre)	306 800	322 900	326 700	339 900	343 300	345 200
Hommes	170 500	173 200	176 400	181 900	180 200	181 400
Femmes	136 300	149 700	150 300	158 000	163 100	163 800
Taux d'activité des 15-64 ans (en %).	57,9	59,8	60,0	61,3	61,2	60,7
15-24 ans	29,4	31,3	31,7	31,2	29,4	31,2
25-49 ans	74,7	76,2	76,3	78,2	78,6	77,8
50-64 ans	47,3	50,7	50,6	52,5	53,8	53,5
Hommes	66,7	66,4	67,4	68,4	67,2	67,3
15-24 ans	35,6	34,1	35,1	37,1	32,8	37,3
25-49 ans	85,9	85,8	86,9	88,1	87,7	86,3
50-64 ans	55,2	56,6	55,8	58,0	59,3	60,1
Femmes	49,6	53,6	53,3	54,8	55,6	54,8
15-24 ans	23,1	28,4	28,3	25,1	25,9	25,0
25-49 ans	64,5	67,6	66,8	69,8	70,8	70,7
50-64 ans	39,9	45,1	45,7	47,2	48,5	47,1

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles Réunion (situation au 2^e trimestre).

Taux d'emploi selon le sexe et l'âge à La Réunion

	en %					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux d'emploi des 15-64 ans	43,6	44,9	43,4	43,5	43,1	43,3
15-24 ans	14,4	15,3	14,9	13,8	11,8	13,7
25-49 ans	57,8	59,1	56,1	56,1	56,2	56,5
50-64 ans	40,5	42,6	42,9	44,2	44,5	43,8
Hommes	51,0	50,7	49,4	49,1	48,8	49,1
15-24 ans	17,7	16,9	16,5	17,4	14,6	17,1
25-49 ans	68,2	68,0	65,4	64,4	64,7	65,2
50-64 ans	46,9	47,6	47,2	48,6	50,1	49,4
Femmes	36,7	39,5	37,9	38,3	37,8	38,0
15-24 ans	11,1	13,7	13,5	10,2	9,0	10,2
25-49 ans	48,4	51,0	47,7	49,0	49,0	49,2
50-64 ans	34,4	37,9	38,8	39,9	39,0	38,5

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles Réunion (situation au 2^e trimestre).

Temps partiel et temps partiel subi à La Réunion

	Taux de temps partiel ¹		Taux de temps partiel subi ¹	
	2011	2012	2011	2012
Ensemble	23,4	22,7	14,8	15,8
Hommes	15,1	13,1	10,6	10,3
Femmes	32,1	32,9	19,2	21,5

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles Réunion (situation au 2^e trimestre).

1. Par rapport à l'ensemble des actifs occupés.

4.1 - EMPLOI, POPULATION ACTIVE

4.1.3 Emploi salarié et non salarié

Fin 2011, 231 300 emplois salariés sont occupés sur l'île. Après deux replis consécutifs en 2008 et 2009 et une reprise modérée en 2010 (+ 1 %), La Réunion gagne plus de 7 000 emplois salariés en 2011 (+ 3 %). L'emploi dépasse ainsi le niveau record de 2007 (227 400 emplois).

Après un recul en 2008 (- 900 emplois), le tertiaire marchand progresse rapidement. Il gagne 2 500 emplois en 2009 et 2010 et 4 000 emplois en 2011. Principaux secteurs du tertiaire, les activités de commerce, de transports ou d'hébergement et de restauration gagnent 900 emplois en 2011 (+ 1,8 %). Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, regroupant des services principalement destinés aux entreprises, ont poursuivi leur croissance (+ 1 300 emplois). Ces services n'ont cessé de progresser, même en 2008 et 2009, malgré la crise. Dans les autres activités de services, 1 500 emplois ont été créés en 2011 (+ 14 %). Ce secteur, majoritairement composé d'associations, a bénéficié de nouveaux emplois aidés.

Le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale progresse de 2,5 % en 2011 (+ 2 300 emplois) et dépasse le précédent maximum de 2007. Ce secteur représente 41 % de l'emploi salarié à La Réunion. Les créations d'emplois sont très largement portées par l'hébergement médico-social et l'action sociale (+ 1 000 emplois).

L'industrie gagne 400 emplois et se rapproche du niveau de 2008. Elle occupe 7 % des salariés de l'île. Après la crise du bâtiment survenue en 2009 et 2010, le secteur de la construction se redresse légèrement en 2011 ; il emploie 14 200 personnes, soit 6 % des salariés de La Réunion. C'est 400 de plus qu'à la fin 2010 (+ 2,9 %).

L'emploi non salarié poursuit la forte progression entamée en 2010 et atteint en 2011 un niveau record (24 400 emplois). Sur les deux dernières années, plus de 4 000 emplois non salariés ont été créés (+ 20 %).

Sur le champ restreint à l'emploi salarié du secteur marchand, l'emploi augmente de 3,8 % en 2011 et s'améliore dans tous les secteurs. Les services sont particulièrement dynamiques (+ 5,7 %) entre le 4^e trimestre 2010 et le 4^e trimestre 2011. L'emploi progresse également dans l'industrie (+ 3,2 %) et dans la construction (+ 2,3 %).

En 2012, l'emploi salarié marchand est stable. Les créations d'emploi ralentissent nettement dans les services (+ 0,8 %) et plus légèrement dans l'industrie (+ 1,3 %) et le commerce (+ 0,2 %). Par contre, l'emploi fléchit fortement dans la construction (- 4,4 %). ■

Avertissement

Depuis septembre 2009, les estimations annuelles d'emplois sont calculées avec un nouveau dispositif d'estimations d'emploi localisé (Estel). Il s'appuie sur l'utilisation de sources administratives en niveaux. Il s'agit essentiellement des déclarations annuelles de données sociales (DADS), auxquelles sont ajoutés les salariés des particuliers-employeurs et ceux de la fonction publique d'État, ainsi que des effectifs non-salariés.

L'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année, et tout emploi déclaré est comptabilisé. Les personnes qui occupent plusieurs emplois ne sont comptées qu'une fois, dans l'emploi qui leur procure la plus forte rémunération. Le concept d'emploi du dispositif Estel se rapproche du concept défini par le Bureau international du travail (BIT).

Pour en savoir plus

- Insee, « L'emploi salarié marchand par trimestre », Informations Rapides Réunion, consultable sur le site www.insee.fr/reunion

Emploi salarié et non-salarié au 31 décembre à La Réunion

en nombre

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p
Effectifs salariés	227 400	223 200	221 800	224 100	231 300
Agriculture, sylviculture et pêche	2 700	2 400	2 500	2 700	2 800
Industrie manufacturière, industrie extractive et autres	16 200	16 700	16 300	16 200	16 600
Construction	19 600	19 000	15 400	13 800	14 200
Tertiaire marchand	86 300	85 400	87 900	90 400	94 400
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	29 464	29 721	31 276	31 464	31 616
Transports et entreposage	10 159	10 399	10 651	10 842	11 204
Hébergement et restauration	5 925	6 132	6 265	6 490	6 895
Information et communication	3 400	3 400	3 700	3 800	4 000
Activités financières d'assurance	4 900	5 000	5 100	5 100	5 300
Activités immobilières	1 700	1 700	1 800	1 800	1 800
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	18 600	18 900	19 300	20 000	21 300
Autres activités de services	12 200	10 100	9 700	10 800	12 300
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	92 600	89 400	90 100	91 500	93 800
Activités des ménages en tant qu'employeurs	10 100	10 300	9 700	9 600	9 600
Effectifs non-salariés	19 400	20 200	20 300	22 500	24 400
Ensemble	246 800	243 400	242 100	246 700	255 700

Source : Insee, estimations d'emploi localisées.

p. Provisoire.

Évolution de l'emploi salarié marchand

en %

	Glissement annuel	
	T4 2011 / T4 2010	T4 2012 / T4 2011
Industrie	3,2	1,3
Construction	2,3	- 4,4
Commerce	0,6	0,2
Services marchands	5,7	0,8
Ensemble	3,8	0,1

Source : Insee, Epure (extension du projet Urssaf pour les revenus et l'emploi).

Note de lecture : dans l'industrie, l'emploi progresse de 3,2 % entre le 4^e trimestre 2010 et le 4^e trimestre 2011.

4.1 - EMPLOI, POPULATION ACTIVE

4.1.4 Emploi public

Fin 2011, la fonction publique emploie 75 180 personnes à La Réunion. Toutes fonctions publiques confondues, les effectifs augmentent de 0,7 % entre 2010 et 2011 mais ils sont stables hors contrats aidés. Ils diminuent dans la fonction publique d'État mais augmentent dans la fonction publique hospitalière et territoriale, notamment grâce aux contrats aidés. Fin 2011, 8 220 personnes bénéficient d'un contrat aidé. Ces contrats représentent 11 % des postes de la fonction publique à La Réunion contre 2,5 % au niveau national.

Les effectifs de la fonction publique hospitalière augmentent de 4,5 % en 2011, soit 370 personnes supplémentaires (+ 1 % en France). Les femmes y occupent deux emplois sur trois. Les professions d'infirmier, de sage-femme et d'aide-soignant sont très féminisées.

La fonction publique territoriale emploie 35 600 personnes. La croissance des effectifs territoriaux (+ 2 % en un an, soit 690 postes supplémentaires) repose sur la hausse du nombre de contrats aidés (+ 10 % en un an, soit 670 emplois). Les contrats aidés représentent un emploi territorial sur cinq fin 2011.

L'emploi diminue dans la fonction publique d'État (- 1,8 %, soit 570 postes supprimés), un peu plus fortement qu'en France (- 1,6 %). L'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche sont les plus gros employeurs avec 72 % des effectifs. Les femmes y sont très majoritaires (61 % des effectifs).

Hors contrats aidés, la fonction publique d'État offre 45 % de l'emploi public à La Réunion, contre 42 % pour la fonction publique territoriale et 13 % pour la fonction publique hospitalière.

Fin 2011, près de trois personnes en emploi sur dix travaillent dans la fonction publique (29,4 %) contre deux sur dix en France (20,4 %). La faiblesse de l'emploi du secteur privé à La Réunion explique cette situation. Rapportée à la population, la fonction publique emploie 92 personnes pour 1 000 habitants à La Réunion contre 85 ‰ en France. Les effectifs de la fonction publique territoriale sont beaucoup plus nombreux à La Réunion (43 emplois pour 1 000 habitants contre 29 en France). À l'opposé, la fonction publique hospitalière est moins présente (11 emplois pour 1 000 habitants contre 18) en raison de la jeunesse et de la densité de la population. Hors contrats aidés, le service public est assuré par 82 agents pour 1 000 habitants à La Réunion contre 83 sur l'ensemble du territoire. ■

Définitions

La fonction publique d'État : regroupe les agents en fonction dans les différents ministères. Les établissements publics et l'enseignement privé sous contrat ne font pas partie du champ.

La fonction publique territoriale : regroupe les agents des organismes publics ou semi-publics (collectivités territoriales, EPCI, CCAS, Sdis, OPHLM, Opac, etc.).

La fonction publique hospitalière : comprend les personnels médicaux et non médicaux des établissements publics de santé (établissements d'hospitalisation, maisons de retraite, établissements relevant des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance, établissements pour mineurs ou adultes handicapés ou inadaptés, centres d'hébergement et de réadaptation sociale).

Taux d'administration : nombre de salariés (postes principaux non-annexes actifs au 31/12/2011 au lieu de travail) de la fonction publique pour 1 000 habitants.

Pour en savoir plus

- Touzet C., « Une majorité de non-titulaires dans les collectivités territoriales », *Information Rapides Réunion* n° 291, janvier 2014.
- Ernest É., Dorotheé O., « L'emploi dans la fonction publique en 2011 », *Insee Première* n° 1 460, juillet 2013.
- « Emploi de la fonction publique », *Tableaux de l'Économie Française* édition 2013, pp. 52-53.

Effectifs par versant de la fonction publique au 31 décembre

en nombre

	2010	2011	Évolution 2011/2010 en %	La Réunion/France en %
Fonction publique d'État dont :	31 450	30 880	-1,8	1,3
Contrats aidés	1 190	970	-18,5	1,5
Fonction publique territoriale dont :	34 930	35 620	2,0	1,9
Contrats aidés	6 490	7 160	10,3	14,1
Fonction publique hospitalière dont :	8 310	8 680	4,5	0,8
Contrats aidés	110	90	-18,2	0,6
Ensemble de la fonction publique dont :	74 690	75 180	0,7	1,4
Contrats aidés	7 790	8 220	5,5	6,1

Sources : Insee, Siasp (Système d'information sur les agents des services publics).
Champ : Postes principaux finaux (actifs et non-annexes au 31 décembre).

Effectifs de la fonction publique au 31 décembre 2011

en nombre

	La Réunion	La Réunion/France en %
Ensemble de la fonction publique d'État par ministère dont :	30 880	1,3
Femmes	17 580	1,3
Éducation, enseignement supérieur et recherche dont :	22 100	1,6
Femmes	13 560	1,5
Économie, finances et industrie	2 220	1,0
Intérieur	1 830	0,6
Logement, transports et développement durable	8 40	0,9
Justice	1 050	1,3
Affaires sociales, santé, travail	1 480	3,0
Défense	840	0,3
Autres	520	0,6
Ensemble de la fonction territoriale dont	35 620	1,9
Femmes	18 050	1,6
Ensemble de la fonction hospitalière dont	8 680	0,8
Femmes	5 810	0,7

Sources : Insee, Siasp (Système d'information sur les agents des services publics).
Champ : Postes principaux finaux (actifs et non-annexes au 31 décembre).

Part de l'emploi public par versant dans l'emploi total au 31 décembre 2011

en %

	La Réunion	France
Ensemble de la fonction publique	29,4	20,4
Fonction publique d'État	12,1	9,2
Fonction publique territoriale	13,9	7,0
Fonction publique hospitalière	3,4	4,3

Sources : Insee, Siasp (Système d'information sur les agents des services publics), estimations localisées d'emploi.

Taux d'administration pour 1 000 habitants au 31 décembre 2011

en nombre pour 1 000 habitants

	La Réunion	France
Ensemble de la fonction publique	92	85
Fonction publique d'État	38	38
Fonction publique territoriale	43	29
Fonction publique hospitalière	11	18

Sources : Insee, Siasp (Système d'information sur les agents des services publics), RP 2010.

4.1.5 Emploi salarié dans les communes

Fin 2011, les établissements implantés à La Réunion offrent 212 800 postes de travail salariés (hors intérim), soit 26 emplois pour 100 habitants. Huit emplois sur dix relèvent de l'activité présentielle, soit 21 emplois présents pour 100 habitants, un chiffre proche de la moyenne nationale. La fonction publique représente 45 % des emplois de la sphère présentielle et 36 % de l'emploi total.

Six postes salariés sur dix sont localisés dans quatre communes : Saint-Denis (62 590 emplois), Saint-Pierre (27 140 emplois), Saint-Paul (23 290 emplois) et Le Port (18 520 emplois).

Avec 39 postes pour 100 habitants, la zone d'emploi Nord (près d'un quart de la population réunionnaise) offre 36 % des emplois de La Réunion. Plus de 80 % des emplois du Nord sont implantés à Saint-Denis, capitale administrative. Avec 23 700 emplois publics, Saint-Denis offre 31 % des emplois publics de l'île. Par contre, la part de l'emploi public est particulièrement faible à Sainte-Marie (21 %).

Un quart des postes réunionnais sont implantés dans l'Ouest, qui héberge également un peu plus d'un quart de la population. Les emplois non présentsiels y sont nombreux (un tiers des emplois non présentsiels de l'île), en raison notamment des infrastructures portuaires. Les emplois dans l'Ouest sont principalement implantés à Saint-Paul et au Port. L'Ouest offre sur son territoire 25 postes pour 100 habitants.

Le Sud, avec 21 postes pour 100 habitants, offre 29 % des emplois de l'île alors qu'il héberge 36 % de la population réunionnaise. La fonction publique occupe une place importante avec 39 % des emplois salariés de la zone. Les emplois non présentsiels sont par contre moins fréquents que

dans le Nord ou l'Ouest. La zone d'emploi Est regroupe 15 % des habitants de l'île mais ne dispose sur son territoire que de 10 % des postes. L'activité de l'Est est largement dominée par les activités présentesiels (86 % des emplois). Le poids des administrations publiques y est plus important que dans les autres zones (41 % des postes de la zone). L'importance relative de l'administration est imputable à la faiblesse du secteur marchand. ■

Définitions

Poste de travail : l'effectif au 31 décembre correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31 décembre dans les établissements.

Sphères économiques : la partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non-présentielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Les activités **présentielles** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités **non-présentielles** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Pour en savoir plus

- Actif N., Fabre E., « Centre-villes et zones d'activités à La Réunion - Des espaces favorables au développement de l'emploi », Insee Partenaires n° 10, décembre 2010.

Postes salariés des établissements par commune et sphère économique au 31 décembre 2011

	Sphère						Postes pour 100 habitants ¹	
	Non-présentielle		Présentielle		dont fonction publique			Ensemble
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %		
Nord	13 650	18	62 610	82	27 330	36	76 260	39
Saint-Denis	11 120	18	51 470	82	23 740	38	62 590	43
Sainte-Marie	2 110	20	8 300	80	2 200	21	10 410	35
Sainte-Suzanne	420	13	2 850	87	1 390	43	3 270	15
Ouest	13 060	25	39 960	75	15 590	29	53 020	25
Port (Le)	7 640	41	10 880	59	3 160	17	18 520	48
Possession (La)	1 800	32	3 910	68	1 590	28	5 710	19
Saint-Leu	420	9	4 290	91	1 830	39	4 710	15
Saint-Paul	3 190	14	20 100	86	8 530	37	23 290	23
Trois-Bassins (Les)	20	3	770	97	480	61	790	11
Sud	10 300	17	51 140	83	24 240	39	61 440	21
Avirons (Les)	210	17	1 030	83	580	47	1 240	12
Entre-Deux	80	12	590	88	330	49	670	11
Étang-Salé (L)	1 200	34	2 350	66	810	23	3 550	26
Petite-Île	250	18	1 170	82	550	39	1 420	12
Saint-Joseph	440	9	4 690	91	2 630	51	5 140	14
Saint-Louis	1 290	14	8 070	86	4 030	43	9 360	18
Saint-Pierre	5 340	20	21 800	80	10 040	37	27 140	34
Saint-Philippe	90	13	620	87	440	62	710	14
Tampon (Le)	1 360	12	9 910	88	4 310	38	11 270	15
Cilaos	20	2	920	98	520	55	940	16
Est	3 040	14	19 050	86	9 080	41	22 090	18
Bras-Panon	340	17	1 610	83	810	42	1 950	17
Plaine-des-Palmistes (La)	50	8	580	92	330	52	630	12
Saint-André	1 830	18	8 520	82	3 350	32	10 350	19
Saint-Benoît	650	8	7 080	92	3 760	49	7 730	22
Sainte-Rose	40	6	620	94	410	62	660	10
Salazie	130	17	640	83	420	55	770	10
La Réunion	40 050	19	172 750	81	76 230	36	212 800	26

Sources : Insee, Clap 2011 (Connaissance locale de l'appareil productif).
1. Population au 01/01/2010.

4.2.1 Chômage

Au deuxième trimestre 2012, 28,5 % de la population active réunionnaise est au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage dépasse largement celui de France métropolitaine (9,8 %). Il est également plus élevé qu'aux Antilles-Guyane : 22,9 % en Guadeloupe, 21,0 % en Martinique et 22,3 % en Guyane. Le niveau élevé s'explique en partie par la croissance régulière de la population. Chaque année, plus de 7 000 personnes supplémentaires entrent sur le marché du travail (population active). Depuis 2009, l'emploi progresse chaque année, mais à un rythme insuffisant pour absorber cette hausse.

En 2012, le taux de chômage diminue pour la première fois depuis le début de la crise (- 0,9 point). Il était en hausse ininterrompue depuis 2007 (+ 4,8 points). Les contrats aidés, nombreux au premier semestre 2012, ont soutenu l'emploi. Le taux de chômage des jeunes, particulièrement sensible au dispositif des contrats aidés, diminue de 3,7 points. Il reste toutefois très élevé, avec 56,2 % des actifs de 15 à 24 ans au chômage. Plus de la moitié (51 %) des 98 500 chômeurs sont des femmes. Elles sont moins souvent en activité. Mais quand elles se présentent sur le marché du travail, elles sont davantage touchées par le chômage (30,5 %) que les hommes (26,8 %).

La baisse du taux de chômage en 2012 résulte également du découragement de chômeurs qui arrêtent leurs recherches d'emploi et se désengagent du marché du travail. Ainsi, 47 000 personnes souhaitent travailler mais sont considérées comme inactives car elles ne remplissent pas les critères du chômage au sens du BIT : elles ne recherchent pas un emploi de manière active (29 000 personnes) ou ne sont pas immédiatement disponibles pour travailler

(18 000 personnes) et constituent le halo autour du chômage. Il s'est fortement accru en 2012 (+ 37 %).

Le diplôme constitue un rempart contre le chômage. Le taux de chômage des diplômés du supérieur est quatre fois plus faible que celui des non diplômés (10 % contre 39 %). Parmi l'ensemble des Réunionnais de 15 à 64 ans ayant terminé leurs études, les diplômés du supérieur ont huit fois plus de chance d'avoir un emploi que les non diplômés. ■

Définitions

Chômeur (au sens du BIT) : selon le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi. De même, un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi peut ne pas être considéré comme un chômeur au sens du BIT. L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage au sens du BIT. Le **taux de chômage** est le rapport du nombre de chômeurs à la population active (actifs occupés + chômeurs).

Halo autour du chômage : le BIT fournit une définition stricte du chômage, mais qui ignore certaines interactions qu'il peut y avoir avec l'emploi (travail occasionnel, sous-emploi) ou avec l'inactivité. En effet, certaines personnes souhaitent travailler mais sont considérées comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Ces personnes forment le « halo » autour du chômage.

Pour en savoir plus

- Patenotte T., « Contrats aidés et découragement des chômeurs infléchissent le taux de chômage », *Informations Rapides Réunion* n° 245, décembre 2012.
- Patenotte T., « Quelle mesure du chômage », *Économie de La Réunion* n° 137, p. 26, décembre 2010.

Nombre de chômeurs et taux de chômage (BIT) par sexe et tranche d'âges

	La Réunion						France métropolitaine
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2012
Ensemble (en nombre)	75 500	80 100	89 900	98 300	100 800	98 500	2 785 000
15 ans ou plus	24,6	24,8	27,5	28,9	29,4	28,5	9,8
15-24 ans	51,0	51,0	52,8	55,7	59,9	56,2	22,8
25-49 ans	22,6	22,5	26,5	28,3	28,4	27,4	9,0
50 ans ou plus	14,5	15,9	15,3	15,9	17,3	18,0	6,8
Hommes (en nombre)	40 100	40 800	46 700	51 000	49 000	48 600	1 418 000
15 ans ou plus	23,5	23,6	26,4	28,1	27,2	26,8	9,6
15-24 ans	50,4	50,3	53,2	53,1	55,6	54,2	23,4
25-49 ans	20,6	20,7	24,8	26,9	26,2	24,5	8,6
50 ans ou plus	14,9	15,8	15,5	16,2	15,5	17,9	6,5
Femmes (en nombre)	35 400	39 300	43 200	47 300	51 800	49 900	1 367 000
15 ans ou plus	26,0	26,2	28,8	29,9	31,8	30,5	10,0
15-24 ans	52,0	51,7	52,4	59,5	65,4	59,2	22,0
25-49 ans	25,0	24,5	28,6	29,8	30,8	30,4	9,6
50 ans ou plus	13,9	16,0	15,1	15,5	19,5	18,1	7,1

Sources : Insee, enquêtes Emploi annuelles Réunion (situation au 2^e trimestre) et enquêtes Emploi en continu en France métropolitaine.

Le chômage et son "halo" en 2012

en nombre		
Personnes sans emploi souhaitant travailler : 145 500	Inactifs au sens du BIT (halo) : 47 000	Disponibles mais ne font pas de recherches : 29 000
		Non disponibles : 18 000
	Chômeurs au sens du BIT : 98 500	

Sources : Insee, enquête Emploi Réunion 2012 (situation au 2^e trimestre).

Taux de chômage selon le diplôme en 2012

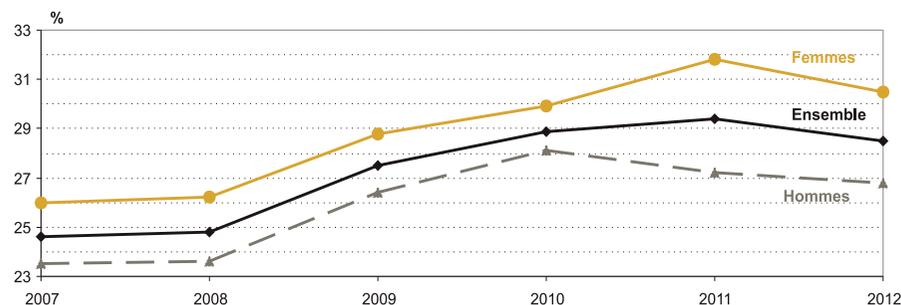
Diplôme	Taux de chômage en %	Probabilité relative d'être en emploi par rapport à une personne sans diplôme
Sans diplôme . . .	38,8	1
CAP ou BEP	32,0	2,3
Baccalauréat . . .	26,1	2,8
Supérieur	9,9	7,9

Sources : Insee, enquêtes Emploi Réunion 2012 (T 2).

Champ : Personnes ayant terminé leurs études.

Lecture : Une personne détenant un CAP a 2,3 fois plus de chance d'être en emploi qu'une personne sans diplôme.

Évolution du taux de chômage au sens du BIT selon le sexe



Source : Insee, enquêtes Emploi Réunion (situation au 2^e trimestre).

4.2.2 Demande d'emploi

Au 31 décembre 2012, 129 600 demandeurs d'emploi de catégorie A sont inscrits à Pôle emploi à La Réunion, en augmentation de 8,7 % en un an (+ 9,8 % au niveau national).

En cinq ans, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a progressé de 80 % alors qu'il a baissé de manière continue jusqu'en 2007. Les personnes âgées de 50 ans ou plus sont les plus touchées par cette dégradation : leur nombre est multiplié par trois en cinq ans. Entre 2011 et 2012, il augmente encore de 22 %. Les 50 ans ou plus représentent 18 % des demandeurs d'emploi en 2012.

Un demandeur d'emploi sur deux est une femme. Mais l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en 2012 affecte plus fortement les hommes : + 10,2 % en un an contre + 7,2 % pour les femmes.

De nombreuses demandes d'emploi liées aux métiers du tertiaire ne sont pas satisfaites. Près de trois demandeurs d'emploi sur quatre sont des employés (95 000 personnes). La part des employés parmi les demandeurs d'emploi est stable depuis 2007.

La demande d'emploi progresse de 10 % pour les ouvriers et plus particulièrement pour les ouvriers qualifiés (+ 13,4 %).

Parmi la catégorie A, plus d'un demandeur d'emploi sur deux est inscrit depuis plus d'un an (66 700 personnes). Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a plus que doublé depuis 2007. Un quart d'entre eux ont 50 ans ou plus ; les seniors ont subi la plus forte augmentation en 2012 (+ 20 %).

Parmi les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi dans toutes les catégories, 69 % sont aussi chômeurs BIT, contre 76 % les

années précédentes. Le prolongement de la crise décourage de plus en plus de personnes de faire des démarches actives. Elles passent alors d'une situation de chômage au sens du BIT au halo autour du chômage, qui croît fortement en 2012. ■

Définitions

Demandeur d'emploi : personne inscrite en fin de mois à Pôle emploi. Depuis février 2009, les demandeurs d'emploi sont classés en cinq catégories (de A à E).

La catégorie A comprend les personnes sans emploi tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et, inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Halo autour du chômage : le BIT fournit une définition stricte du chômage, mais qui ignore certaines interactions qu'il peut y avoir avec l'emploi (travail occasionnel, sous-emploi) ou avec l'inactivité. En effet, certaines personnes souhaitent travailler mais sont considérées comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Ces personnes forment le « halo » autour du chômage.

Pour en savoir plus

- Patenotte T., « Contrats aidés et découragement des chômeurs infléchissent le taux de chômage », Informations Rapides Réunion n° 245, décembre 2012.
- Dieccte La Réunion, « Les chiffres du marché du travail », rubrique études et statistiques, consultable sur le site internet

<http://www.reunion.dieccte.gouv.fr>

Demandeurs d'emploi de catégorie A (données brutes) inscrits au 31 décembre à La Réunion

en nombre

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %
Répartition par sexe et âge							
Ensemble	72 100	81 600	101 200	113 200	119 300	129 600	8,7
Moins de 25 ans	14 000	15 400	18 800	19 900	20 500	21 400	4,6
25 à 49 ans	50 500	57 000	69 900	77 400	80 000	85 300	6,7
50 ans ou plus	7 700	9 300	12 500	16 000	18 800	22 900	21,8
Hommes	34 300	39 700	51 600	56 400	58 600	64 600	10,2
Moins de 25 ans	6 700	7 500	9 600	9 800	9 800	10 400	6,6
25 à 49 ans	23 700	27 500	35 300	38 300	39 000	42 100	7,9
50 ans ou plus	3 900	4 700	6 700	8 300	9 800	12 100	22,6
Femmes	37 800	41 900	49 600	56 800	60 600	65 000	7,2
Moins de 25 ans	7 300	7 900	9 200	10 100	10 700	11 000	2,7
25 à 49 ans	26 800	29 400	34 500	39 100	40 900	43 200	5,5
50 ans ou plus	3 800	4 500	5 900	7 600	9 000	10 800	20,8
Répartition par qualification							
Manceuvres	6 800	7 900	9 800	10 500	10 900	12 000	10,9
Ouvriers spécialisés	5 300	6 400	8 500	9 000	9 000	9 700	7,2
Ouvriers qualifiés	3 800	4 500	6 800	7 300	7 200	8 100	13,4
Employés	53 000	59 500	71 900	81 800	87 500	94 900	8,5
Techniciens	1 000	1 100	1 400	1 400	1 600	1 700	9,2
Agents de maîtrise	500	600	700	800	900	1 000	13,6
Ingénieurs et cadres	1 000	1 100	1 400	1 600	1 600	1 800	10,2
Non précisé	700	500	700	800	600	300	-

Source : Pôle emploi.

Demandeurs d'emploi de catégorie A (données brutes) inscrits depuis plus d'un an au 31 décembre à La Réunion

en nombre

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %
Ensemble	29 800	30 700	40 300	53 200	61 600	66 700	8,3
Répartition par sexe							
Hommes	14 100	14 000	20 200	27 800	30 700	33 100	7,8
Femmes	15 700	16 700	20 100	25 400	30 900	33 600	8,7
Répartition par tranche d'âges							
Moins de 25 ans	3 000	2 900	3 800	4 900	5 600	5 700	1,8
25 à 49 ans	22 200	22 700	29 300	38 100	43 000	45 400	5,6
50 ans ou plus	4 600	5 100	7 200	10 200	13 000	15 600	20,0

Source : Pôle emploi.

5.1.1 Revenu disponible brut des ménages

Le revenu disponible brut des ménages (RDBM) atteint 13,6 milliards d'euros en 2012 en progression de 3,2 % en valeur contre 3,5 % en 2011. L'inflation ayant été plus faible en 2012, le RDBM à prix constants (volume) augmente plus rapidement qu'en 2011 (+ 2,3 % après + 1,0 %).

Le RDBM par habitant en 2012 s'élève à 16 100 euros soit 79 % du niveau national contre 65 % en 2000.

Malgré l'augmentation de la population, le pouvoir d'achat par habitant (RDBM en volume par habitant) progresse à nouveau (+ 1,2 %), après deux années très faibles et même une stagnation en 2011. L'évolution est plus favorable qu'au niveau national, où le RDBM par habitant ralentit fortement en valeur (+ 0,4 % après + 2,2 % en 2011). Le pouvoir d'achat par habitant baisse ainsi de 1,4 %. C'est la plus forte baisse au niveau national depuis 1984.

La masse salariale distribuée augmente en valeur de 2,8 % à La Réunion en 2012 comme en 2011. Elle progresse plus rapidement dans les services, en particulier les services aux entreprises, dans les industries agroalimentaires et dans l'hébergement et la restauration, du fait notamment d'une forte hausse des effectifs salariés.

Les prestations sociales hors allocations logement et remboursements de sécurité sociale (en espèces) continuent d'augmenter rapidement : + 4,9 % en 2012. Depuis 2008, elles sont en hausse de 7,8 % en moyenne annuelle. Elles ont augmenté de 1,1 milliard d'euros depuis 2008 et représentent 31 % du RDBM en 2012 contre 27 % en 2008.

Le revenu d'exploitation des entrepreneurs individuels, qui complète le revenu des ménages, progresse faiblement : + 1,7 % en moyenne chaque année depuis 2008. ■

Définitions

Revenu disponible brut des ménages (RDBM) : en comptabilité nationale, il comprend :

- les revenus d'activité ;
- les revenus du patrimoine ;
- les transferts en provenance d'autres ménages ;
- les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Quatre impôts directs sont pris en compte :

- l'impôt sur le revenu ;
- la taxe d'habitation ;
- la contribution sociale généralisée (CSG) ;
- la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

Avertissement

Les estimations 2012 ont été révisées après la parution du bilan économique.

Pour en savoir plus

- « Bilan économique 2012 - La croissance se tasse », *Économie de La Réunion Hors-série* n° 13, octobre 2013.
- « Bilan macro-économique de La Réunion 2000-2010 - Une crise conjoncturelle ou les limites d'un modèle de croissance », *Cerom*, avril 2013.

Principales composantes du revenu disponible des ménages à La Réunion

en millions d'euros

	2008	2009	2010 ¹	2011 ¹	2012 ¹
Rémunérations reçues	8 184	8 272	8 511	8 753	8 996
Revenus d'exploitation	2 910	2 969	2 946	3 058	3 119
Prestations sociales en espèces reçues ²	3 144	3 629	3 872	4 052	4 251
Cotisations sociales versées (à déduire)	2 392	2 394	2 463	2 533	2 603
Impôts versés (à déduire)	635	650	662	681	698
Revenu disponible brut des ménages	11 829	12 336	12 720	13 165	13 585
Évolution en valeur (en %)	///	4,3	3,1	3,5	3,2
Évolution hors inflation (en %)	///	3,7	1,6	1,0	2,3

Sources : Insee, comptes nationaux ; comptes régionaux Réunion définitifs 2008 à 2009, Comptes économiques rapides pour l'outre-mer (Cerom), comptes rapides 2010 à 2012 - base 2005.

1. Estimation pouvant être révisée.

2. Hors allocations logement et remboursements de sécurité sociale.

Revenu disponible brut des ménages par habitant

en euros

	2008	2009	2010	2011	2012
La Réunion	14 563	15 067	15 414⁽¹⁾	15 792⁽¹⁾	16 133⁽¹⁾
Évolution en valeur (en %)	///	3,5	2,3	2,5	2,2
Évolution en volume, hors inflation (en %)	///	2,9	0,8	0,0	1,2
France	19 635	19 625	19 927	20 368	20 449
Évolution en valeur (en %)	///	0,0	1,5	2,2	0,4
Évolution en volume, hors inflation (en %)	///	0,6	0,3	0,2	-1,4
Rapport RDBM La Réunion sur France en %	74,2	76,8	77,3	77,5	78,9

Sources : Insee, comptes nationaux ; comptes régionaux Réunion définitifs 2008 à 2009, Comptes économiques rapides pour l'outre-mer (Cerom), comptes rapides 2010 à 2012 - base 2005.

1. Estimation pouvant être révisée.

5.1.2 Revenus fiscaux

281 000 ménages réunionnais ont fait une déclaration correspondant aux revenus perçus au cours de l'année 2010. Seulement 36 % des ménages sont imposés contre 61 % en France métropolitaine, du fait de la faiblesse des revenus à La Réunion.

La moitié des Réunionnais vit dans un ménage déclarant un revenu par unité de consommation (UC) inférieur à 10 540 euros (878 euros par mois et par UC). Le revenu médian progresse de 1,9 % sur l'année 2010, mais reste très inférieur à celui de l'ensemble de l'hexagone (18 750 euros soit 1 563 euros mensuels). Les revenus réunionnais les plus élevés sont proches de ceux de la France métropolitaine, alors que l'écart est très important chez les plus modestes.

Ainsi, le premier décile, c'est-à-dire le revenu fiscal en dessous duquel se situent 10 % des Réunionnais, s'établit à 0 contre 6 790 euros en France métropolitaine.

De ce fait, les inégalités de revenus sont très importantes à La Réunion. Le rapport de revenus entre le quart des ménages les plus aisés et le quart des ménages les plus modestes est de 4,8 à La Réunion contre 2,1 en France métropolitaine.

Les revenus d'activité (revenus salariaux et de professions non salariées) représentent 79 % des revenus déclarés. La population étant plus jeune, la part des revenus issus des pensions et retraites est près de deux fois plus faible à La Réunion qu'en Métropole (15 % contre 25 %).

En 2011, pour les foyers fiscaux imposés le revenu net imposable moyen par foyer fiscal est plus élevé à La Réunion qu'en France (38 500 euros contre 34 300 euros). Cette différence s'explique essentiellement par des salaires plus élevés à La Réunion pour les catégories socioprofessionnelles supérieures. À l'inverse, le montant net moyen de l'impôt est plus faible à La

Réunion du fait notamment de l'abattement de 30 % : le montant de l'impôt moyen s'élève à 2 080 euros à La Réunion contre 2 520 euros en France métropolitaine.

Près de 110 millions d'euros de réductions d'impôts ont été consentis sur les revenus 2011. Il s'agit essentiellement de réductions spécifiques à l'investissement dans les DOM-TOM. ■

Définitions

Foyer fiscal : ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage.

Ménage fiscal : ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

Par exemple, un couple de concubins, où chacun remplit sa propre déclaration de revenus, constitue un seul ménage fiscal parce qu'ils sont répertoriés dans le même logement, même s'ils constituent deux contribuables distincts au sens de l'administration fiscale.

Unité de consommation (UC) : coefficients attribués à chacun des membres d'un ménage, qui permettent de comparer les niveaux de vie de ménages qui ne sont pas composés de la même façon. Utiliser le nombre d'unité de consommation plutôt que le nombre de personnes permet de tenir compte des économies d'échelle réalisées par le ménage. Le 1^{er} adulte représente 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus 0,5 UC, et les enfants de moins de 14 ans 0,3 UC.

Revenus fiscaux déclarés des ménages

Ménages fiscaux	2009	2010		
	La Réunion	La Réunion	France de province	France métropolitaine
Nombre total de ménages fiscaux	273 000	281 000	21 875 000	26 701 000
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	34,5	35,9	58,7	61,0
Nombre moyen d'UC ¹ par ménage fiscal	1,83	1,82	1,58	1,59
Revenu fiscal déclaré (euros par UC¹)				
1 ^{er} décile (D1)	0	0	7 000	6 790
1 ^{er} quartile (Q1)	4 330	4 210	12 570	12 510
Revenu médian	10 340	10 540	18 740	18 750
3 ^e quartile (Q3)	19 860	20 300	27 480	26 240
9 ^e décile (D9)	33 600	34 270	36 270	37 940
Rapport inter-quartiles (Q3/Q1)	4,6	4,8	2,2	2,1
Structure du revenu fiscal déclaré en %				
Part des revenus d'activité ²	79,4	79,0	67,1	68,8
Part des retraites, pensions et rentes	14,2	14,6	26,7	24,8
Part des autres revenus	6,4	6,4	6,2	6,4

Sources : Insee, Direction générale des finances publiques (DGFiP), dispositif Revenus fiscaux localisés.

1. Unité de consommation.

2. Revenus salariaux et revenus des professions non salariées.

Revenus des foyers fiscaux imposés

Foyers fiscaux	La Réunion			La France
	2009	2010	2011	2011
Nombre de foyers fiscaux imposés	118 000	121 000	128 000	19 707 000
Revenu net imposable moyen (en euros)	37 400	38 100	38 500	34 300
Montant de l'impôt net moyen (en euros)	1 636	1 762	2 083	2 522

Source : Direction régionale des finances publiques (DRFiP).

Nombre et montant des réductions d'impôts pour les revenus de 2011

en milliers d'euros

Nature des réductions d'impôts	Contribuables imposables		Contribuables non imposables	
	Nombre de déclarations	Montant	Nombre de déclarations	Montant
Investissements DOM-TOM dont :				
Logement social ¹	40	1 381	40	365
Entreprise	570	9 904	1 840	4 368
Salariés à domicile	3 750	6 949	3 600	2 766
Enfants scolarisés	15 180	2 912	14 720	365
Cotisations syndicales	14 680	1 265	4 180	187
Dons, repas, logements, soins	6 060	1 026	1 640	189
Autres dons aux œuvres	11 320	3 971	3 400	840
Autres (dont investissement DOM-TOM logement)	4 740	39 486	9 970	34 137
Ensemble	56 350	66 893	39 380	43 217

Source : Direction régionale des finances publiques (DRFiP).

1. Le logement hors logement social est comptabilisé dans la rubrique "autres".

5.1.3 Salaires

En équivalent temps plein (ETP), le salaire net annuel à La Réunion dans le secteur privé est de 22 150 euros en 2010 (1 846 euros par mois). Il est inférieur au niveau de la France métropolitaine (24 980 euros). Cette faiblesse des salaires du secteur privé résulte avant tout d'une structure de l'emploi différente de la Métropole avec peu de cadres et davantage d'employés et d'ouvriers non qualifiés.

Dans la fonction publique, le salaire net annuel en ETP est de 31 080 euros (2 590 euros par mois). Il est supérieur de 22 % à celui de la France métropolitaine en raison du dispositif de sur-rémunération. Il est également supérieur de 36 % au salaire moyen du secteur privé, alors qu'en Métropole ces deux salaires moyens sont proches.

Au cours de l'année 2010, les salariés (secteur privé et fonction publique d'État) ont perçu 21 260 euros net en moyenne à La Réunion. L'écart de salaire moyen entre les hommes et les femmes est assez faible : en 2010, une salariée gagne 89 % du salaire annuel moyen perçu par un homme, contre 76 % en France.

Les revenus à La Réunion sont plus importants qu'en France métropolitaine pour les catégories socioprofessionnelles les plus élevées. Ainsi, les cadres perçoivent 5 260 euros de plus par an que les cadres au niveau national. À l'inverse, les ouvriers non-qualifiés perçoivent 860 euros de moins à La Réunion qu'en France.

Un quart des femmes ont des salaires annuels inférieurs à 10 330 euros, ce seuil étant de 13 230 euros pour les hommes. Le travail à temps partiel, plus fréquent chez les femmes, peut expliquer la différence. En revanche, le dernier quartile, qui représente le salaire au-dessus duquel se situe le quart des salariés les mieux rémunérés, est

très proche pour les hommes et les femmes, aux alentours de 27 400 euros. ■

Définitions

Revenu salarial annuel moyen net : ensemble des rémunérations qu'un salarié perçoit au cours d'une année, quels que soient le temps de travail et le nombre d'employeurs ou de postes occupés. Le revenu salarial annuel moyen net est calculé à partir du salaire net fiscal disponible dans les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Il est net de toute cotisation sociale, y compris la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Depuis 2002, les indemnités de chômage sont intégrées dans les revenus salariaux. En 2010, le champ couvert par le fichier DADS a été élargi à la fonction publique d'État et aux particuliers employeurs. La comparaison des salaires issus de la même source avec les années précédentes est donc impossible.

Médiane, quartile : en ordonnant une distribution de salaires, la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. C'est le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salaires. Les quartiles partagent la distribution en quatre parties égales.

Salaire moyen en équivalent-temps plein (ETP) : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste de travail est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Par exemple, un poste à mi-temps durant 12 mois pour un salaire total de 10 000 euros compte pour 0,5 « année-travail » rémunérée 5 000 euros. Le même poste d'une durée de 6 mois aura un poids de 0,25 rémunéré 2 500 euros.

Pour en savoir plus

- Fabre É., Patenotte T. « Des salaires supérieurs à la province sauf pour les ouvriers non-qualifiés », *Insee Partenaires* n° 28, octobre 2013.
- Michailesco F., « Peu d'écart de salaire entre hommes et femmes », *Économie de La Réunion* n° 136, pp. 8-10, mai 2010.
- « Emploi et salaires », *Insee Références*, édition 2013.

Salaires nets annuels en équivalent temps plein en 2010

en euros

		La Réunion	France métropolitaine
Secteur privé	Ensemble	22 150	24 980
	Cadres ¹	47 200	47 560
	Professions intermédiaires	26 770	25 730
	Employés	18 100	18 090
	Ouvriers	17 970	18 820
Fonction publique²	Ensemble	31 080	25 530

Sources : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS, exploitation au 1/12*), fichier de paie des agents de l'État.

1. Y compris chefs d'entreprises salariés.

2. Hors internes, externes et résidents de la Fonction publique hospitalière.

Champ : France, salariés en équivalent temps plein.

Revenus salarial annuel moyen et répartition par quartile selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2010

en euros

	La Réunion	France de province	France entière	La Réunion en 2010		
				1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile
Ensemble	21 260	19 650	21 050	12 010	17 480	27 360
Cadres	44 170	35 970	39 450	31 270	41 750	54 350
Professions intermédiaires	27 990	23 130	23 630	18 730	27 690	36 850
Employés	15 620	14 510	14 940	9 650	14 910	20 660
Ouvriers non-qualifiés	12 090	12 880	12 950	7 800	12 310	16 130
Ouvriers qualifiés	17 070	17 690	17 810	13 000	16 680	20 750
Hommes	22 350	22 210	23 760	13 230	17 950	27 320
Cadres	48 710	39 510	43 500	33 760	44 760	59 230
Professions intermédiaires	28 860	25 370	25 770	19 380	27 630	37 550
Employés	17 720	16 680	16 980	12 630	16 140	23 020
Ouvriers non-qualifiés	12 500	13 790	13 860	8 050	12 940	16 510
Ouvriers qualifiés	17 150	18 060	18 160	13 140	16 760	20 780
Femmes	19 930	16 910	18 150	10 330	16 700	27 410
Cadres	39 150	30 050	33 110	28 340	38 470	47 820
Professions intermédiaires	27 250	21 020	21 690	18 020	27 760	36 300
Employées	14 290	13 670	14 090	8 240	13 890	19 260
Ouvrières non-qualifiées	10 190	11 240	11 280	6 760	9 410	13 560
Ouvrières qualifiées	15 030	14 670	14 930	9 190	14 460	19 260

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS).

Champ : Revenu annuel moyen net de prélèvement par salarié au lieu de résidence.

5.1.4 Niveaux de vie, inégalités et taux de pauvreté

En 2010, un Réunionnais sur deux a un niveau de vie inférieur à 1 070 euros par mois ; soit 31 % de moins que le niveau de vie médian métropolitain. Le niveau de vie tient compte de la composition du ménage et des économies d'échelles réalisées. Il est calculé par unité de consommation (UC).

À La Réunion et en France métropolitaine, les plus aisés ont des niveaux de vie proches : 10 % des Réunionnais vivent avec plus de 2 720 euros par mois et par UC (2 830 euros en Métropole). Les plus modestes en revanche ont des niveaux de vie bien plus faibles à La Réunion : 10 % des Réunionnais ont un niveau de vie inférieur à 540 euros par mois contre 850 euros en Métropole (D1). Les inégalités sont donc plus prononcées à La Réunion. Le rapport interdécile (D9/D1) est de 5,0 contre 3,3 en France métropolitaine.

En 2010, 343 000 Réunionnais vivent avec moins de 935 euros par mois et par unité de consommation (UC), qui correspond au seuil de pauvreté national. Ainsi, 42,0 % des Réunionnais sont en situation de pauvreté contre 13,7 % des Métropolitains. La moitié de ces personnes pauvres vivent à La Réunion avec moins de 692 euros par mois et par UC.

La pauvreté touche avant tout les familles monoparentales et les familles nombreuses. De ce fait, un enfant sur deux, soit 128 000 enfants, sont en situation de pauvreté à La Réunion. La situation des parents sur le marché du travail influe fortement sur le niveau de vie du ménage. Lorsqu'aucun parent n'est en emploi, neuf enfants sur dix sont en situation de pauvreté.

Entre 2007 et 2010, les niveaux de vie progressent à La Réunion pour l'ensemble de la population, sauf pour les plus aisés. Le niveau de vie médian s'accroît de 11 % en

euros constants, soit nettement plus qu'en France métropolitaine (+ 2,7 %). Les salaires contribuent le plus à cette progression, particulièrement pour les personnes ayant des niveaux de vie intermédiaires proches du seuil de pauvreté.

Cette croissance des niveaux de vie réunionnais se traduit par une baisse du taux de pauvreté entre 2007 et 2010 : il diminue de 4,5 points en 3 ans. Les inégalités diminuent également mais sont toujours plus fortes qu'en France métropolitaine. ■

Définitions

Déciles : les neuf déciles séparent la distribution des niveaux de vie en dix parts égales : le 1^{er} décile (D1) sépare les 10 % les plus modestes du reste de la population. Le niveau de vie médian correspond au 5^e décile.

Unités de consommation (UC) : voir définition au chapitre 5.1.2.

Niveau de vie : il correspond à l'ensemble des ressources du ménage divisé par le nombre d'unité de consommation (UC), de façon à pouvoir comparer les revenus d'individus vivant dans des ménages de composition différente. Les ressources du ménage prennent en compte l'ensemble des revenus de ses membres, après redistribution, c'est-à-dire après prise en compte des prestations sociales et paiement des impôts directs.

Revenu médian : revenu au-dessous duquel se situent la moitié des revenus.

Seuil de pauvreté : il correspond à 60 % du niveau de vie médian (935 euros mensuel par unité de consommation). Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de pauvreté : proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Intensité de la pauvreté : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet écart est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté. Il est calculé de la manière suivante : (seuil de pauvreté - niveau de vie médian de la population pauvre) / seuil de pauvreté.

Pour en savoir plus

- Actif N., Patenotte T., « Les niveaux de vie en 2010 - Malgré la crise, les revenus ont continué d'augmenter », Insee Partenaires n° 23, juillet 2013.

Déciles de niveau de vie¹ en 2010

en euros par mois

	La Réunion	France métropolitaine ²
D1	540	850
Médiane (D5)	1 070	1 560
D9	2 720	2 830
Seuil de pauvreté	935	

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

1. Le 1^{er} décile (D1) correspond au niveau de vie au-dessous duquel vit 90 % de la population. D5 est le niveau de vie médian, 50 % de la population vit au-dessus. 10 % de la population a un niveau de vie supérieur au 9^e décile (D9).

2. Les données de France métropolitaine ont été recalculées hors revenus financiers non imposables pour être comparées à celles de La Réunion.

Note de lecture : 10 % de la population réunionnaise a un niveau de vie inférieur à 540 euros par mois.

Indicateurs de pauvreté et d'inégalité

	La Réunion		France métropolitaine	
	2007	2010	2007	2010
Seuil à 60 % de la médiane				
Nombre de pauvres (en milliers)	364	343	7 753	8 327
Taux de pauvreté (en %)	46,5	42,0	13,0	13,7
Seuil de pauvreté (euros 2010/mois)	911	935	911	935
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros 2010/mois) ..	667	692	742	760
Intensité de la pauvreté (en %)	27,1	26,0	18,5	18,7
Rapport inter-déciles				
D9/D1	5,4	5,0	3,2	3,3
D9/D5	2,8	2,5	1,8	1,8
D5/D1	1,9	2,0	1,8	1,8

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

Niveau de vie et pauvreté des enfants selon la situation des parents sur le marché du travail

	Niveau de vie médian en euros par mois	Taux de pauvreté des enfants en %	Enfants pauvres	
			Nombre	Répartition en %
Parents en couple				
2 actifs occupés	1 700	12	7 770	6
1 seul actif occupé	1 000	44	31 120	24
Aucun actif occupé	600	89	29 580	23
Parent isolé				
Actif occupé	1 050	38	9 410	7
Chômeur ou inactif	700	89	47 910	38
Autres types de ménages				
	1 250	26	2 280	2
Ensemble	935	50	128 070	100

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

5.2.1 Protection sociale

En 2012, le montant global des prestations de protection sociale légales reçues par les ménages réunionnais s'élève à 5,8 milliards d'euros, ce qui correspond à 7 000 euros en moyenne par personne.

Ces prestations augmentent fortement chaque année depuis 2007 (+ 5,9 % en moyenne par an) et particulièrement en 2009 (+ 7,9 %), au plus fort de la crise.

La hausse la plus remarquable correspond aux prestations chômage (+ 15,3 % en moyenne chaque année depuis 2007). Le montant des prestations versées double sur les cinq années. Depuis 2008, la crise a accentué le chômage et ses effets alors que ce poste diminuait les années précédentes. Dans le même temps, les prestations de revenu de solidarité active (RSA) et le revenu de solidarité (RSO) augmentent de 5,2 % par an.

Entre 2007 et 2012, les pensions de retraites distribuées sur le département croissent de 6,0 % par an en moyenne. Le vieillissement de la population et l'arrivée à la retraite de générations ayant eu des carrières plus complètes expliquent cette augmentation. Ce vieillissement est probablement à l'origine également de la croissance des dépenses de prise en charge de la dépendance : les prestations liées à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) s'accroissent en effet de 7 % par an depuis 2007.

Le montant des allocations de logement augmente également de 6,4 % par an.

Les dépenses de santé sont également en augmentation de 5,3 % par an. Néanmoins leur poids recule légèrement au profit des risques « précarité » et « chômage ». La santé pèse pour 40 % dans les prestations de protection. Le risque « vieillesse » représente un quart des prestations. Les risques « famille, enfants » et « chômage » représentent res-

pectivement 9,3 % et 9,0 % des prestations de protection sociale.

Les dépenses nettes du Département en aide sociale diminuent en 2012, suite à une baisse des prestations d'insertion sociale (hors RSA-RSO). À l'inverse, les prestations sociales extralégales du département augmentent de 5,3 % par an entre 2007 et 2012. ■

Définitions

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : aide versée par les Départements aux personnes âgées dépendantes de 60 ans ou plus.

Prestations sociales : les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Elles sont associées à six grandes catégories de risques : la vieillesse et la survie, la santé, la maternité-famille, la perte d'emploi, les difficultés de logement, la pauvreté et l'exclusion sociale. Les définitions des minima sociaux sont détaillées page suivante.

Prestations extralégales : prestations versées dans des conditions ou pour des montants plus favorables que ceux prévus par les lois et règlements applicables à l'aide sociale légale.

Revenu de solidarité active (RSA) : le RSA est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011 dans les DOM. Il se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI) et à l'allocation parent isolé (API). Le RSA est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

Revenu de solidarité (RSO) : il s'adresse aux personnes âgées de 55 à 65 ans, qui ont été allocataires du RMI ou du RSA depuis au moins deux ans. Spécifique aux DOM, le RSO permet d'accéder à un revenu amélioré jusqu'à la retraite, sous réserve que l'allocataire s'engage à quitter le marché de l'emploi et de l'insertion.

Pour en savoir plus

- Rapports d'activité de l'Agence régionale de santé océan Indien.
- Rapports d'activité de la Caisse générale de sécurité sociale de La Réunion.
- Bilans annuels de la Caisse d'allocations familiales de La Réunion.

Prestations de protection sociale à La Réunion

en millions d'euros

	2007	2011	2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 en %
Prestations sociales légales dont :	4 373,6	5 538,0	5 839,0	5,9
Santé (y compris accident du travail) dont :	1 798,0	2 220,8	2 326,4	5,3
Handicap, invalidité ¹	79,3	109,7	125,1	9,3
Pensions retraites, dont Aspa ²	1 041,5	1 299,3	1 390,9	6,0
APA	46,0	62,4	64,4	7,0
Famille, enfants ²	508,2	528,7	542,2	1,3
Logement ²	258,5	340,4	351,8	6,4
Précarité (RSA+RSO) ³	408,0	501,1	526,0	5,2
Chômage (assurance+ASS+Ai+AER)	313,4	585,4	637,3	15,3
Prestations sociales extralégales dont :	289,7	356,4	384,2	5,8
Action sociale du département	179,9	225,3	232,9	5,3
Aide sociale de la CAF	79,6	110,8	131,4	10,5
Aide sociale de l'État	30,2	20,3	19,9	-8,0

Sources : Caisse générale de sécurité sociale (CGSS), Trésor public, CDC Bordeaux, CAF, Assedic, Département, ARS.

1. AAH et complément, ASI.

2. Voir le détail dans les tableaux des pages suivantes.

3. Rupture de série à partir de 2011. Le RMI est remplacé par le RSA.

Allocations de chômage à La Réunion

	2007	2011	2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 en %
Nombre moyen mensuel de bénéficiaires dont :	39 600	57 100	58 900	8,3
Assurance chômage	26 800	40 970	41 100	8,9
Prestations versées (en millions d'euros) dont :	313,4	585,4	637,3	15,3
Assurance chômage	238,8	420,4	425,0	12,2

Source : Assedic.

Prestations de santé à La Réunion

en millions d'euros

	2007	2011	2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 en %
Ensemble (santé, maternité, décès, invalidité) dont :	1 742,5	2 077,1	2 162,9	4,4
Maladie	1 646,4	1 961,9	2 035,8	4,3
Maternité	76,5	95,1	104,5	6,4
Accident de travail	32,6	34,0	38,4	3,4

Source : Caisse générale de sécurité sociale (CGSS).

Aide sociale du Département à La Réunion : dépenses nettes

en millions d'euros

	2007	2011	2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 en %
Dépenses nettes (dépenses brutes – recettes)	276,2	301,1	258,3	0,7
Prévention médicosociale	27,7	24,6	22,8	-3,8
Prestations extralégales dont	179,9	225,3	232,9	5,3
Aide aux personnes âgées (hors APA)	24,3	34,7	33,2	6,4
Aide aux personnes handicapées	33,9	64,0	60,3	12,2
Aide à l'enfance	72,1	82,0	86,2	3,6
Autres actions	49,6	44,6	53,1	1,4
Insertion sociale (hors RSA-RSO)	68,6	51,2	29,7	-15,4

Source : Département.

5.2.2 Prestations familiales

La Caisse d'allocations familiales de La Réunion a versé 894 millions d'euros en 2012 au titre des prestations familiales. Il s'agit des aides liées à l'accompagnement des familles, aux jeunes enfants et au logement, hors minima sociaux. Les montants distribués augmentent de 2,9 % en un an. L'augmentation est plus forte qu'en 2011 (+ 2,3 %).

Conformément à la décision prise par le gouvernement dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012, la revalorisation des prestations familiales s'élève à 1 % en 2012 avec prise en compte au 1^{er} avril. Traditionnellement, la revalorisation est appliquée dès le 1^{er} janvier et suit l'évolution en moyenne annuelle des prix à la consommation hors tabac de l'année civile de référence.

En 2012, 46 % des prestations familiales sont versées au titre de l'accompagnement des familles (406 millions d'euros). Les aides au logement représentent 39 %, et les prestations liées aux jeunes enfants 15 % de l'ensemble des prestations familiales.

Attribuée sans condition de ressources, l'allocation familiale est la prestation la plus fréquemment versée. Elle concerne 128 200 allocataires pour un montant de 253 millions d'euros, soit les deux tiers des prestations pour l'accompagnement des familles. Dans leur ensemble, le montant de ces prestations augmente de 2,7 % en 2012.

Le montant des aides au logement augmente de 3,3 % en un an. En 2012, le nombre d'allocataires pour l'aide au logement à caractère social (ALS) augmente aussi, de 3,1 %, pour une hausse de 5,5 % du montant de cette prestation.

Enfin, le montant des aides liées à l'enfance augmente de 2,1 % en un an. La prestation accueil du jeune enfant (Paje) se substitue

depuis 2004 à toutes les anciennes allocations liées aux jeunes enfants.

Au 31 décembre 2012, la CAF de La Réunion couvre 233 000 allocataires et 605 000 bénéficiaires, soit 72 % de la population réunionnaise. Cette proportion reste stable par rapport à 2010. En 2012, 35 % des allocataires sont en couple avec enfant(s), 34 % sont des personnes isolées, 26 % des familles monoparentales et 5 % des couples sans enfant. ■

Définitions

Allocation familiale (AF) : versée dès le 1^{er} enfant à charge dans les DOM.⁽²⁾

Complément familial (CF) : versé aux familles ayant au moins un enfant à charge âgé de 3 à 5 ans ⁽¹⁾.

Allocation de rentrée scolaire (ARS) : versée une fois aux familles ayant au moins un enfant à charge scolarisé ou en apprentissage, âgé de 6 à 18 ans non révolus au 15/09 de la rentrée.⁽¹⁾

Allocation de soutien familial (ASF) : versée aux personnes ou familles qui assument la charge d'au moins un enfant orphelin ou abandonné.⁽²⁾

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) : versée aux familles ayant au moins un enfant à charge âgé de 0 à 20 ans révolus présentant un handicap.⁽²⁾

Allocation de logement à caractère familial (ALF) : versée aux allocataires ayant à charge au moins un enfant âgé de moins de 22 ans, aux jeunes ménages sans enfant sous certaines conditions, aux personnes ou ménages ayant à leur charge un parent âgé ou infirme et justifiant d'une dépense de logement.⁽¹⁾

Allocation de logement à caractère social (ALS) : versée aux allocataires ayant à faire face à des dépenses de logement et ne bénéficiant pas déjà de l'ALF.⁽¹⁾

Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) : cette prestation remplace progressivement les prestations Adoption, Aged, Afeama, APJE et APE pour les enfants nés ou adoptés depuis le 1^{er} janvier 2004, date de sa mise en place.

(1). Prestation soumise à condition de ressources.

(2). Prestation non soumise à condition de ressources.

Aides à la famille à La Réunion : allocataires et montants distribués

Prestations	Allocataires ¹ en nombre		Montants distribués en millions d'euros		Évolution 2012/2011 en %
	2011	2012	2011	2012	
Aides à l'accompagnement des familles . . .			395,5	406,2	2,7
Allocation familiale	128 170	128 250	252,1	253,0	0,4
Complément familial	16 530	16 020	18,5	18,4	-1,1
Allocation de rentrée scolaire	79 430	79 860	39,1	49,0	25,2
Allocation journalière de présence parentale . .	nd	nd	0,3	0,3	5,1
Allocation de soutien familial	37 200	36 950	69,3	69,3	0,0
Allocation d'éducation enfant handicapé	3 610	3 850	16,2	16,3	0,7
Aides aux jeunes enfants			133,2	136,0	2,1
Allocation de base	35 040	34 640	78,9	78,4	-0,7
Prime à la naissance ou prime d'adoption . .	1 050	1 010	11,8	12,1	2,8
Complément de libre choix d'activité ou mode de garde	7 370	7 430	42,4	45,5	7,2
Aides au logement			340,4	351,8	3,3
Allocation logement à caractère familial ²	62 420	62 650	243,2	249,2	2,5
Allocation logement à caractère social	41 240	42 500	96,5	101,8	5,5
Autres allocations	nd	nd	0,7	0,8	10,4
Ensemble	229 840	233 040	869,1	894,0	2,9

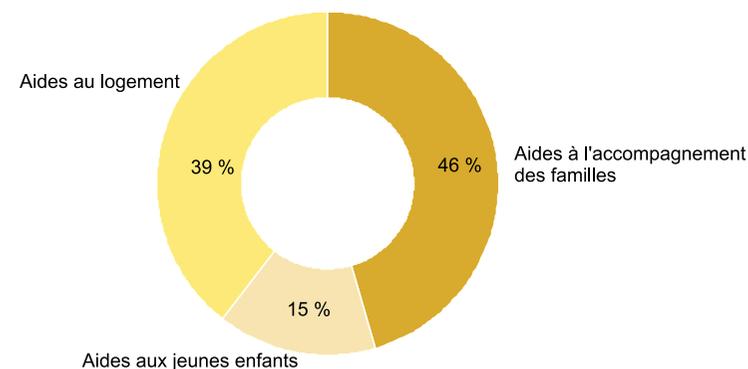
Sources : Caisse d'allocations familiales (CAF).

nd. Non disponible.

1. Les allocataires peuvent bénéficier de plusieurs prestations.

2. Y compris l'ALF * DOM - mesures spécifiques - compte des tiers *.

Répartition des aides à la famille versées à La Réunion en 2012



Source : Caisse d'allocations familiales (CAF).

5.2.3 - Minima sociaux

Le recours aux minima sociaux est très important à La Réunion : 290 000 personnes vivent d'un minima à la fin 2012, en tant qu'allocataire, conjoint ou ayant droit d'un allocataire, soit plus d'un tiers de la population (10 % en moyenne nationale). Cette forte proportion s'explique notamment par un taux d'emploi particulièrement faible à La Réunion.

Après une période de baisse ou de relative stabilité du nombre d'allocataires entre 2007 et 2010, l'augmentation est constante, alimentée par la crise économique qui perdure. La hausse amorcée en 2010 se poursuit et s'accélère. En 2012, 156 000 Réunionnais sont allocataires d'au moins un minimum social. Le nombre d'allocataires augmente de 3,5 % en un an. En 2012, 885 millions d'euros ont été versés au titre des minima sociaux (+ 6,7 % par rapport à 2011).

Le nombre d'allocataires augmente pour tous les minima sociaux, excepté ceux en rapport avec les droits en retraite. Les principaux minima ont tous été revalorisés en 2012.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les Réunionnais peuvent bénéficier du revenu de solidarité active (RSA). Ce dispositif remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API). Il est le minimum social le plus distribué avec 90 000 allocataires en 2012 et 488 millions d'euros distribués (+ 6 % en un an).

Le nombre d'allocataires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) augmente fortement en 2012 (+ 10,6 %). Cette allocation est versée aux demandeurs d'emploi non indemnisés. De nombreux demandeurs d'emploi au chômage depuis 2009-2010 n'ont en effet pas retrouvé d'emploi et ne bénéficient plus de l'assurance chômage. ■

Définitions

Minima sociaux : les minima sociaux visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux DOM (le RSO).

Revenu de solidarité active (RSA) : le RSA est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011 dans les DOM. Il se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI) et à l'allocation parent isolé (API). Le RSA est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

Le revenu garanti est calculé comme la somme :
- d'un montant forfaitaire, qui varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge,
- d'une fraction des revenus professionnels des membres du foyer, fixée par décret à 62 %.

Si les ressources initiales du foyer sont inférieures au montant forfaitaire, la différence s'appelle le **RSA socle**. Le complément de revenu d'activité éventuel, égal à 62 % des revenus d'activité, s'appelle le **RSA activité**. Selon le niveau de ressources du foyer par rapport au montant forfaitaire et la présence ou non de revenus d'activité, un foyer peut percevoir une seule composante du RSA ou les deux. Le RSA activité seul n'est pas considéré comme minimum social.

Allocation aux adultes handicapés (AAH) : ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH. Pour pouvoir bénéficier de l'AAH, la personne handicapée doit remplir un certain nombre de conditions d'âge, d'incapacité, de résidence et de nationalité ainsi que de ressources.

Allocation spécifique de solidarité (ASS) : elle bénéficie aux chômeurs qui ont épuisé leurs droits à l'assurance chômage.

Revenu de solidarité (RSO) : il s'adresse aux personnes âgées de 55 à 65 ans, qui ont été allocataires du RMI ou du RSA depuis au moins deux ans. Spécifique aux DOM, le RSO permet d'accéder à un revenu amélioré jusqu'à la retraite, sous réserve que l'allocataire s'engage à quitter le marché de l'emploi et de l'insertion.

Pour en savoir plus

• Ljeutier S., « Les minima sociaux toujours en hausse », *Économie de La Réunion Hors-série* n° 13, octobre 2013.

Allocataires et bénéficiaires de minima sociaux à La Réunion en nombre

	2011	2012	Évolution annuelle 2012/2011 en %
Nombre d'allocataires dont :	150 440	155 660	3,5
RSA socle (Revenu de solidarité active)	86 250	90 320	4,7
ASPA-ASV (Allocations de minimum vieillesse)	28 130	27 240	-3,2
AAH (Allocation aux adultes handicapés)	13 400	14 490	8,1
ASS (Allocation de solidarité spécifique)	15 100	16 700	10,6
RSO (Revenu de solidarité)	6 820	6 290	-7,8
Autres ¹	760	670	-11,5
Nombre de bénéficiaires²	282 120	289 960	2,8

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux, Caisse d'allocations familiales (CAF), Assedic, Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS).

1. Al-Allocation d'insertion, ATA-Allocation temporaire d'attente, AER-Allocation équivalent retraite, ATS-Allocation transitoire de solidarité, ASI-Allocation supplémentaire d'invalidité.

2. Nombre d'allocataires et de leurs ayants droit (conjoint et enfants). Ce nombre est sous-estimé car nous ne connaissons pas les ayants droit des minima sociaux délivrés par les organismes autre que la CAF.

Minima sociaux : montants versés à La Réunion en millions d'euros

	2011	2012	Évolution annuelle 2012/2011 en %
Montant total versés dont :	829,7	885,4	6,7
RSA socle (Revenu de solidarité active)	460,2	487,6	6,0
ASPA-ASV (Allocations de minimum vieillesse)	136,4	140,8	3,2
AAH (Allocation aux adultes handicapés)	105,9	121,3	14,5
ASS (Allocation de solidarité spécifique)	83,7	94,8	13,3
RSO (Revenu de solidarité)	40,9	38,4	-6,3

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux, Caisse d'allocations familiales (CAF), Assedic, Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS).

Barèmes des différents minima sociaux en euros

	Prise en compte de la composition familiale	Montant au 01/01/2013 pour une personne seule
Aspa (Allocation de solidarité aux personnes âgées au 01/04/2013)	Oui	787,26
AAH (Allocation aux adultes handicapés)	Non	776,59
ASS (Allocation de solidarité spécifique)	Non	636,00
RSA (Revenu de solidarité active)	Oui	483,24
RSO (Revenu de solidarité)	Non	500,64

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux, Caisse d'allocations familiales (CAF), Assedic, Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS).

5.3 Retraites

119 500 pensions de retraite ont été versées en 2012 à La Réunion par les principaux régimes de retraites : régime général, régime des non-salariés agricoles, fonctions publiques et services de l'allocation spécifique aux personnes âgées (Aspa). Le nombre de pensions augmente de 2,0 % par rapport à 2011, mais n'a pas progressé aussi rapidement que les années précédentes. La réforme des retraites de 2010 explique ce ralentissement puisqu'elle repousse de deux ans l'âge minimum de liquidation de pension à partir de juillet 2011.

Sur la période 2000-2011, le nombre de pensions de retraite augmente en moyenne de 3,4 % par an, à l'instar de la population âgée de 60 ans ou plus qui s'accroît de 3,8 % par an.

Le régime général, principal régime de retraite, regroupe 70 200 personnes, soit 60 % des pensions. Le quart des pensions (30 300) relève du régime de la fonction publique. Les autres pensions relèvent du régime des non-salariés agricoles (13 % des pensions) ou du service de l'Aspa (3 %).

L'Aspa est largement distribuée à La Réunion, puisque 27 200 personnes perçoivent une allocation complémentaire leur permettant d'atteindre un revenu minimum. Plus d'un quart (27 %) des personnes âgées réunionnaises de 60 ans ou plus perçoivent cette allocation, contre 3,5 % en France métropolitaine.

Pour autant, leur nombre diminue lentement ; et surtout leur part dans la population âgée recule nettement. Elle était de 50 % il y a dix ans. Les générations qui abordent actuellement l'âge de la retraite peuvent plus facilement justifier d'une carrière assortie de cotisations.

Le montant total des pensions distribuées en 2012 par les principaux régimes de base s'élève à 1,4 milliard d'euros, en augmentation de 7,1 % par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié des sommes sont distribuées par les régimes de la fonction publique, à hauteur de 768 millions d'euros. ■

Définitions

Avantages contributifs : le calcul de la pension d'un retraité dépend des cotisations qu'il a versées au cours de sa carrière auprès des différents régimes de retraite. Les droits qu'il a ainsi accumulés déterminent le versement de prestations appelées avantages contributifs.

Ces prestations sont ensuite complétées par des avantages dits non contributifs constitués de majorations liées à la situation familiale (conjoint à charge par exemple), ou d'allocations de solidarité.

Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) : prestation différentielle unique mise en place au 1^{er} janvier 2007. Elle remplace progressivement l'ancien dispositif de solidarité envers les personnes âgées. Elle est accordée, sous conditions de ressources, aux personnes qui n'ont pas suffisamment cotisé aux régimes de retraite pour pouvoir bénéficier d'un revenu d'existence à l'âge de la retraite.

Au 1^{er} avril 2013, le seuil minimum de revenu pour les personnes âgées est fixé à 787,26 euros par mois pour une personne seule.

Les bénéficiaires de l'Aspa sont comptabilisés dans les différents régimes de retraite quand l'allocation vient en complément d'une pension, ou à défaut dans le service dédié.

Pour en savoir plus

- Kosmowski F., « 45 % des séniors réunionnais vivent avec le minimum vieillesse », *Informations Rapides Réunion* n° 183, mai 2011.
- Patenotte T., « Forte concentration du niveau de vie des séniors entre 633 euros et 1 000 euros », *Informations Rapides Réunion* n° 184, mai 2011.

Pensionnés retraités à La Réunion

en nombre

Principaux régimes de base	2000	2009	2010	2011	2012
Régime général dont :	44 160	63 450	66 210	68 410	70 180
Bénéficiaires de l'allocation de solidarité (Aspa)	24 020	23 450	22 930	21 980	21 290
Régime des non-salariés agricoles dont :	15 810	15 120	15 220	15 550	15 460
Bénéficiaires de l'allocation de solidarité (Aspa)	6 100	2 870	2 700	2 540	2 340
Régimes de la fonction publique dont :	25 290	27 440	28 380	29 690	30 310
Fonctionnaires d'État et militaires	19 940	21 500	22 170	23 040	23 420
Autres fonctions publiques ¹	5 340	5 940	6 210	6 650	6 880
Service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées	3 590	3 610	3 600	3 610	3 600
Ensemble des bénéficiaires de l'allocation de solidarité	30 990	29 920	29 230	28 130	27 240
Ensemble des pensions versées	88 850	109 620	113 410	117 210	119 550

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux (pour SASPA, FSPOEIE, CNRACL), Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS), Direction générale des finances publiques (DGFiP).

1. Collectivités locales, fonction hospitalière et autres.

Montant des pensions et retraites versées à La Réunion

en millions d'euros

Principaux régimes de base	2000	2009	2010	2011	2012
Régime général					
Total des avantages distribués dont :	272,2	441,7	468,5	495,9	521,0
Avantages contributifs	163,7	315,7	338,2	362,3	380,5
Allocation de solidarité (Aspa)	85,9	88,3	93,0	95,7	98,7
Régime des non-salariés agricoles					
Total des avantages distribués dont :	55,2	68,1	68,3	69,3	69,4
Avantages contributifs	33,9	51,4	51,8	53,3	58,4
Allocation de solidarité (Aspa)	18,3	10,4	10,4	9,9	9,9
Régimes de la fonction publique					
Total des avantages distribués ¹	293,6	630,1	650,5	703,2	768,3
Service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées					
Total des avantages distribués	22,0	28,4	29,5	30,9	32,2
Ensemble des montants distribués	643,0	1 168,3	1 216,8	1 299,3	1 390,9

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux (pour SASPA, FSPOEIE, CNRACL), Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS), Direction générale des finances publiques (DGFiP).

1. Par la DGFiP, la CNRACL et le FSPOEIE.

6.1 Consommation des ménages

En 2006¹, les ménages réunionnais ont dépensé en moyenne 10 000 euros de moins que les ménages de France métropolitaine (28 300 euros contre 38 300 en Métropole).

La dépense des ménages réunionnais reste marquée par une part importante consacrée aux transports qui se placent, avec 13,9 % du budget moyen, juste devant l'alimentation. Les achats et les frais d'utilisation des véhicules automobiles y contribuent largement.

Le budget consacré à l'alimentation se situe au 2^e rang du budget de consommation. Les ménages réunionnais consacrent une part plus importante à l'alimentation qu'en France métropolitaine, probablement en raison d'un revenu moyen plus faible.

Le poste « autres biens et services » est en augmentation principalement en raison de la hausse des dépenses consacrées au poste « hôtellerie, café et restauration ». Il se place au 4^e rang du budget de consommation des ménages. Arrive ensuite le poste logement, avec un poids des loyers plus conséquent à La Réunion qu'en France métropolitaine mais des charges moindres.

Le poste « dépenses hors consommation » est au 1^{er} rang des dépenses des ménages réunionnais, qui y consacrent près du quart de leur budget. Ce poste est principalement composé des remboursements de prêts, des impôts et taxes, de l'épargne des ménages mais aussi des travaux d'entretien et d'équipement de la résidence principale.

La part consacrée aux remboursements de prêt est en baisse de 3 points par rapport à 2001 et représente un tiers du poste « dépenses hors consommation ». De même, les impôts et taxes perdent 0,7 point et

représentent 17 % de ce poste. La part consacrée aux travaux d'entretien et d'équipement de la résidence principale est divisée par deux en 2006. Par ailleurs, 18 % du poste « dépenses hors consommation » sont consacrés à l'épargne.

À La Réunion, les ménages consacrent en moyenne 3 740 euros par an à l'alimentaire, soit 89 % de la dépense moyenne des ménages en France métropolitaine. La structure de la consommation alimentaire est proche de celle de la Métropole. Toutefois, la dépense en viande est plus faible à La Réunion, et plus particulièrement en viande de bœuf pour laquelle les dépenses sont trois fois plus faible qu'en Métropole. Le poste « pain et céréales » est d'un montant très comparable, mais réparti différemment. Ainsi, alors que le riz est quasiment absent du budget métropolitain, il représente 7 % du poste « pain et céréales » à La Réunion. *A contrario*, la dépense en produits laitiers est inférieure à La Réunion. Alors que la dépense en lait et en yaourts est plus importante, notamment en raison des prix plus élevés, les dépenses en fromage sont nettement inférieures. ■

Définitions

Enquête Budget de famille : réalisée tous les cinq ans, l'enquête Budget de famille (BDF) vise à reconstituer toute la comptabilité des ménages : dépenses et ressources des ménages résidant en France (Métropole ou DOM). L'étude des dépenses constitue l'objectif traditionnel et central de l'enquête.

Coefficient budgétaire : un coefficient budgétaire est le rapport de la dépense consacrée à un bien ou service particulier à la dépense totale.

Pour en savoir plus

- « Enquête budget des familles 2006 à La Réunion », Insee Résultats Réunion n° 39, septembre 2010.
- Berthier C., Gaudinot S., Monteil C., « L'alimentation en tête pour les modestes, les transports pour les plus aisés », *Économie de La Réunion* n° 133, pp. 20-23, 2008.

1. Une mise à jour de la structure du budget des ménages sera disponible à partir du 2^e trimestre 2014 sur le site www.insee.fr/reunion rubrique Publications/Tableau économique de La Réunion.

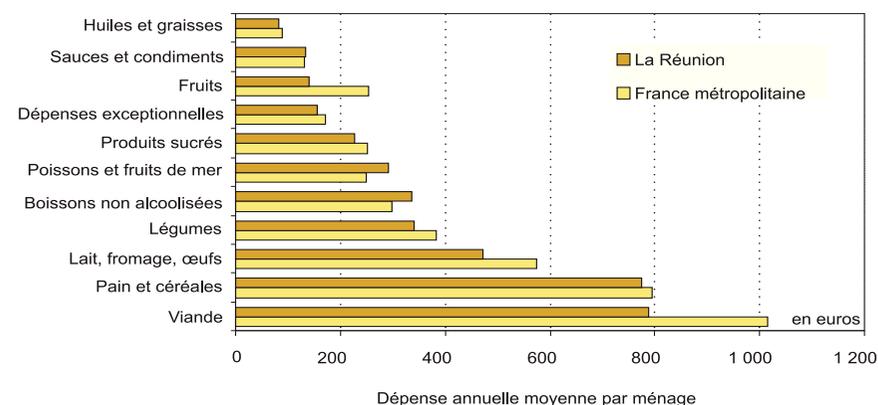
Structure du budget des ménages

	La Réunion				France métropolitaine	
	Coefficients budgétaires (en %)			Dépense moyenne en euros	2006	
	1995	2001	2006		Coefficients budgétaires en %	Dépense moyenne en euros
Alimentation	19,3	15,4	13,2	3 735	10,9	4 160
Alcool, tabac	2,6	1,8	1,7	484	1,8	706
Habillement	5,3	6,3	6,8	1 916	5,6	2 139
Logement dont	11,2	12,2	12,1	3 419	11,4	4 375
Loyer d'habitation	nd	8,0	7,1	2 010	5,3	2 020
Équipement	6,7	5,1	5,7	1 620	5,2	1 984
Transports dont :	16,7	15,2	13,9	3 941	11,1	4 246
Achat de véhicules	nd	7,4	7,8	2 199	5,3	2 011
Frais d'utilisation de véhicules	nd	5,6	4,5	1 275	4,2	1 619
Communications	2,2	2,8	2,6	731	2,6	994
Loisirs et culture	7,6	5,8	5,9	1 669	8,2	3 129
Santé et enseignement	3,6	1,6	1,7	488	3,1	1 174
Autres biens et services dont :	11,2	9,9	12,1	3 427	12,7	3 389
Hôtellerie, café, restauration	nd	1,7	3,6	1 026	3,9	1 482
Dépenses hors consommation dont :	13,6	24,0	24,2	6 841	27,3	10 473
Impôts et taxes	nd	4,9	4,2	1 179	6,1	2 323
Remboursement de prêt	nd	11,2	8,3	2 343	7,9	3 016
Épargne	nd	0,5	4,3	1 233	4,2	1 602
Consommation finale	100,0	100,0	100,0	28 272	100,0	38 250

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1995, 2001 et 2006.

nd : Non disponible.

Répartition des dépenses alimentaires en 2006



Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

6.2.1 Parc de logements

Au 1^{er} janvier 2010, La Réunion compte 321 300 logements. Le parc réunionnais est composé à 90 % de résidences principales, 8 % des logements sont vacants, le reste étant constitué de résidences secondaires ou de logements occasionnels.

Le parc réunionnais évolue deux fois plus rapidement que celui de la France métropolitaine. Il a ainsi progressé d'environ 3 % par an depuis 1999. Le parc de résidences principales s'est ainsi étoffé de 75 200 logements. La majorité des résidences principales de l'île sont des maisons individuelles en dur (58 %). Néanmoins, le nombre d'appartements a presque doublé en 10 ans.

Le parc réunionnais augmente et s'améliore parallèlement en qualité. Le nombre de pièces par logement reste néanmoins stable depuis 1999, mais les Réunionnais disposent de davantage d'espace dans leur logement, du fait de la diminution de la taille des ménages (3,3 personnes en moyenne en 1999, 2,8 en 2010). Comparativement à la moyenne nationale, les logements des Réunionnais sont toutefois plus exigus : 0,73 personne par pièce à La Réunion, contre 0,57 en France.

À La Réunion, l'habitat de fortune et l'habitat traditionnel se raréfient : ils ne représentent désormais que 13 % des logements soit moitié moins qu'en 1999. De la même manière, la part des logements sans confort est en diminution constante. Ils représentent encore 15 % des résidences principales (23 points de moins qu'en 1999) : 8 100 logements ne possèdent pas le confort sanitaire de base et 36 000 logements ne disposent pas de l'eau chaude. ■

Définitions

Résidence principale : logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

Résidence secondaire : logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

Logement vacant : un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (un logement très vétuste par exemple).

Nombre de pièces : il recouvre les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service, etc.).

Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

Sans confort de base : logement à l'intérieur duquel il manque au moins un élément de confort : l'électricité, l'eau, les toilettes, une douche ou une baignoire.

Les éléments de confort de base ne sont pas relevés dans le recensement en France métropolitaine.

Pour en savoir plus

- Kosmowski F. et Levet A. « La pierre, composante importante du patrimoine des Réunionnais », *Économie de La Réunion* n° 138, pp. 4-7, 2012.
- Levet A. et Almeida J., « Projections de ménages en 2020 - Des ménages plus petits et plus nombreux » *Insee Partenaires* n° 14, 2011.
- Abdouni S., « Personnes âgées - Des logements spacieux mais qui comportent des défauts », *Économie de La Réunion* n° 137, pp. 18-19, 2010.
- Regnard C., « La maison individuelle reste très prisée », *Économie de La Réunion* n° 135, pp. 4-6, 2009.

Parc des logements selon le type et la catégorie

Catégorie de logement	La Réunion			France		
	2010		1999	2010		1999
	Effectifs	en %	en %	Effectifs (milliers)	en %	en %
Catégorie de logement						
Résidence principale	290 200	90,3	90,3	27 786	83,4	83,0
Résidence secondaire ¹	6 600	2,1	1,6	3 139	9,4	10,0
Logement vacant	24 400	7,6	8,1	2 389	7,2	7,0
Type de logement						
Appartement	93 900	29,2	23,1	14 208	42,6	42,5
Maison individuelle en dur ²	186 100	57,9	49,5	19 106	57,4	57,5
Habitat traditionnel, de fortune, en bois	41 200	12,8	27,3	///	///	///
Ensemble	321 300	100,0	100,0	33 314	100,0	100,0

Source : Insee, RP 1999 et RP 2010.

1. Y compris les logements occasionnels.

2. Y compris les autres constructions en dur, par exemple les logements-foyers.

Caractéristiques des résidences principales

Caractéristique	La Réunion			France		
	2010		1999	2010		1999
	Effectifs	en %	en %	Effectifs (milliers)	en %	en %
Nombre de pièces						
1 pièce	13 100	4,5	4,5	1 593	5,7	6,4
2 pièces	31 100	10,7	10,8	3 452	12,4	12,7
3 pièces	71 900	24,8	24,3	5 849	21,1	22,3
4 pièces	93 700	32,3	31,2	7 095	25,5	27,1
5 pièces et plus	80 500	27,7	29,1	9 797	35,3	31,5
Statut d'occupation						
Propriétaire	152 200	52,4	53,8	16 026	57,7	54,8
Locataire	126 600	43,6	40,1	11 035	39,7	40,6
Logé gratuitement	11 400	3,9	6,0	725	2,6	4,6
Éléments de confort						
Manque de confort dont :	43 900	15,1	38,3	///	///	///
Sans le confort de base	8 100	2,8	10,6	///	///	///
Confort de base sans eau chaude	35 800	12,3	27,8	///	///	///
Ensemble	290 200	100,0	100,0	27 786	100,0	100,0

Source : Insee, RP 1999 et RP 2010.

Indicateurs de taille et de peuplement des résidences principales

Indicateur	La Réunion		France	
	2010	1999	2010	1999
Nombre moyen de :				
Personnes par logement	2,80	3,26	2,27	2,42
Personnes par pièce	0,73	0,85	0,57	0,63
Pièces par logement	3,82	3,86	3,99	3,86

Source : Insee, RP 1999 et RP 2010.

6.2.2 Parc locatif social

Au 1^{er} janvier 2012, La Réunion dispose de 56 670 logements locatifs sociaux. Sur l'année 2011, le parc a augmenté de 3,7 %, avec 2 240 nouveaux logements locatifs sociaux livrés, soit le plus grand nombre de logements livrés depuis 1999. La décennie 2000 avait en effet connu un net ralentissement, avec 1 250 logements livrés en moyenne par an, contre 2 200 en moyenne par an durant les années quatre-vingt-dix.

Le nombre de logements sociaux est de 69 pour 1 000 habitants à La Réunion (72 pour 1 000 habitants en France).

Les logements sociaux sont inégalement répartis sur le territoire. La région Nord est de loin la mieux dotée, avec 111 logements sociaux pour 1 000 habitants, soit 39 % du parc. Les régions Est et Ouest disposent chacune d'un peu plus de 60 logements sociaux pour 1 000 habitants. Le Sud est encore moins bien équipé avec seulement 48 logements pour 1 000 habitants.

La majeure partie des logements du parc sont des appartements en immeubles collectifs (83 %), comme au niveau national (84 %). Dans la région Nord, cette part dépasse 86 %, alors que l'Ouest dispose d'un peu plus de maisons individuelles (21 % du parc).

Le parc de logements locatifs sociaux est relativement récent puisque 62 % des logements ont moins de vingt ans. Dans le Nord néanmoins, seulement 49 % du parc à moins de vingt ans.

Le taux de mobilité s'élève à 9,2 % en 2011, à un niveau proche de celui de la France entière (10 %). La mobilité demeure plus élevée dans les microrégions Est et Sud avec des taux supérieurs à 11 %. La mobilité ne dépasse pas 8 % dans les deux autres microrégions.

Le taux de vacance du parc locatif social réunionnais reste faible : 1,6 % contre 3,2 % sur la France. ■

Définitions

Parc locatif social : les logements du parc locatif social (au sens du ministère en charge du logement) sont :

- ceux appartenant à des organismes d'habitation à loyer modéré (HLM), qu'ils soient ou non soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- également les logements des autres bailleurs de logements sociaux non HLM (sociétés immobilières d'économie mixte, État, collectivités locales et établissements publics) et non soumis à la loi de 1948.

Taux de mobilité : rapport des emménagements aux logements loués ou proposés à la location (hors logements proposés à la location en service depuis moins d'un an).

Taux de vacance : rapport des logements inoccupés aux logements loués ou proposés à la location.

Pour en savoir plus

- Deal Réunion, « Le parc locatif des bailleurs sociaux à La Réunion - Situation au 1^{er} janvier 2012 », rubrique logement et construction, chiffres et statistiques, consultable sur le site internet <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>
- Armos OI, « Le parc, la demande, les attributions de logements locatifs sociaux à La Réunion - Édition 2013 », Association régionale des maîtres d'ouvrages sociaux et aménageurs océan Indien.

Parc locatif social par type de logement au 1^{er} janvier 2012

en nombre

	Nord	Sud	Ouest	Est	La Réunion	France
Ensemble dont	21 834	14 222	12 960	7 650	56 666	4 652 299
Collectif	18 853	11 620	10 293	6 329	47 095	3 927 049
Individuel	2 981	2 602	2 667	1 321	9 571	725 250
Logements sociaux pour 1 000 habitants ..	111	48	62	64	69	72
Taux de mobilité en %	8,0	11,3	7,4	11,4	9,2	10,0
Taux de vacance en %	1,5	1,7	1,2	2,1	1,6	3,2

Source : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal).

Parc locatif social par catégorie de gestionnaire et par microrégion au 1^{er} janvier 2012

en nombre

	Nord	Sud	Ouest	Est	La Réunion
Société anonyme d'HLM	6 626	4 972	5 769	2 534	19 901
Société d'économie mixte	15 119	9 250	7 157	5 116	36 642
Autre	89	0	34	0	123
Ensemble	21 834	14 222	12 960	7 650	56 666

Source : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal).

Parc locatif social par période de livraison et par microrégion au 1^{er} janvier 2012

en nombre

	Nord	Sud	Ouest	Est	La Réunion	
					en nombre	en %
Avant 1992	11 211	3 794	4 562	1 754	21 321	37,6
De 1992 à 1996	3 592	3 137	3 212	1 667	11 608	20,5
De 1997 à 2001	3 860	2 773	2 301	1 324	10 258	18,1
De 2002 à 2006	1 631	2 287	1 458	1 224	6 600	11,6
Après 2006	1 540	2 231	1 427	1 681	6 879	12,1
Ensemble	21 834	14 222	12 960	7 650	56 666	100,0

Source : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal).

6.3 Crimes, délits et détention

En 2012, le nombre total de crimes et délits diminue de 6 %.

La moitié des crimes et délits commis à La Réunion sont des vols.

Après une hausse en 2011, le nombre de vols sans violence repart à la baisse en 2012 (-10 %), pour atteindre son plus bas niveau depuis 2008. À l'inverse, les vols avec violence augmentent (+2 %).

De même, les violences physiques non crapuleuses et les menaces et chantages progressent nettement en 2012 et atteignent leur niveau le plus haut des cinq dernières années. Quant aux violences sexuelles, après un recul en 2011 (-11 %), elles progressent à nouveau en 2012 (+13 %).

Les infractions relatives à la législation sur le travail progressent de 6 %. Les infractions économiques et financières augmentent (+14 %). Les autres infractions (escroqueries, infractions liées à la législation sur les stupéfiants ou sur les étrangers) reculent nettement en 2012.

La population des établissements pénitentiaires à La Réunion est relativement stable avec 1 200 détenus au 1^{er} janvier 2013.

La population carcérale, à La Réunion comme en France, est presque exclusivement masculine. Au 1^{er} janvier 2013, une trentaine de femmes sont incarcérées à La Réunion soit 2,6 % des détenus (3,6 % en France). Les prévenus représentent 11 % de la population incarcérée (21,5 % en France). Enfin, parmi les condamnés, 16 % sont des criminels contre 13 % en France.

En 2013, les prisons de l'île accueillent 92 détenus pour 100 places. Cette densité carcérale est bien inférieure à la densité nationale. En France, les établissements pénitentiaires sont en suroccupation avec 116 détenus pour 100 places disponibles. ■

Définitions

Crimes et délits : il s'agit ici d'infractions constatées et non de jugements prononcés ou de personnes condamnées.

Ces statistiques comprennent toutes les infractions constatées par les services de la gendarmerie nationale et de la police nationale, à l'exception des infractions relatives aux règles de circulation routière. Les infractions relevées par les services du ministère des Finances (douanes et services fiscaux) et du ministère de l'Agriculture (répression des fraudes) ne sont pas prises en compte.

Prévenu : personne détenue dans un établissement pénitentiaire qui n'a pas encore été jugée ou dont la condamnation n'est pas définitive.

Condamné : personne détenue dans un établissement pénitentiaire en vertu d'une condamnation judiciaire définitive.

Pour en savoir plus

• Michailesco F., « De l'internat à la maison de retraite, peu de Réunionnais vivent en communauté », *Informations Rapides Réunion* n° 254, février 2013.

• Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, « Crimes et délits par département 2012 », rubrique département consultable sur le site

<http://www.inhesj.fr/fr/ondrp/les-publications/crimes-et-delits-par-departement>

Crimes et délits constatés au 31 décembre à La Réunion

en nombre

	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 ¹ en %
Vols sans violence	14 970	14 020	13 480	14 280	12 850	-10,0
Vols avec violence	830	940	770	880	900	2,3
Destructions, dégradations	2 890	3 010	3 010	2 720	2 870	5,5
Violences physiques non crapuleuses	3 610	3 840	3 750	3 960	4 250	7,3
Violences sexuelles	450	450	470	420	470	13,0
Menaces et chantages	1 060	1 310	1 160	1 250	1 420	13,6
Escroqueries et infractions assimilées	2 450	2 930	3 040	2 510	1 790	-28,7
Infractions économiques et financières	340	360	310	330	290	14,0
Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 410	1 210	1 400	1 620	1 420	-12,3
Infractions à la législation sur les étrangers	120	110	170	140	80	-42,9
Infractions à la législation sur le travail	140	150	140	140	150	6,0
Autres infractions	860	930	910	900	860	-4,4
Ensemble	29 120	29 250	28 600	29 140	27 330	- 6,2

Source : Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ).

1. L'évolution a été calculée sur des effectifs non arrondis.

Population carcérale au 1^{er} janvier

en nombre

	2012		2013	
	La Réunion	France	La Réunion	France
Ensemble dont	1 160	72 640	1 200	75 900
Femmes	30	2 580	30	2 710
Prévenus	130	16 070	130	16 320
Ensemble des condamnés dont :	1 030	56 570	1 070	59 580
Correctionnels	860	48 860	900	51 770
Criminels	170	7 710	170	7 810
Densité carcérale pour 100 places	87	112	92	116

Source : Direction de l'administration pénitentiaire ; SDSE.

6.4.1 Sport

En 2011, comme dans l'ensemble de la France, le sport le plus pratiqué à La Réunion est le football. Forte de 29 500 licenciés, la Fédération réunionnaise de football devance largement les autres fédérations, malgré une baisse de ses adhésions en 2011. En deuxième position, la fédération française de tennis dénombre plus de 9 600 licenciés. La natation, avec 4 700 licenciés, complète le podium, devançant le handball, le karaté et le judo.

Certaines pratiques sportives sont moins prisées des réunionnais. Ainsi les judokas, rugbyens, golfeurs, basketteurs ou cavaliers ne représentent qu'entre 0,5 % et 0,8 % des effectifs nationaux, poids inférieur à celui de la population réunionnaise (1,2 %). La fédération française de voile a des effectifs particulièrement faibles pour une région maritime (0,3 % des effectifs nationaux).

À l'inverse, certaines disciplines telles le karaté, le volley-ball, le cyclisme ou le taekwondo suscitent l'engouement des Réunionnais. La fédération réunionnaise d'athlétisme a franchi en 2011 la barre des 3 600 licenciés, soit 1,7 % des licenciés nationaux. Enfin, La Réunion offre des sites remarquables aux adeptes de randonnée en montagne, canyoning, escalade, qu'ils soient compétiteurs ou simples pratiquants.

Au sein des fédérations multisports et affinitaires, les fédérations de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) concentrent la majeure partie des licenciés, soit plus de 35 000 à elles deux.

En 2011, près de 2 950 équipements sont dédiés à la pratique d'activités sportives et de loisirs à La Réunion, soit 3,6 équipements pour 1 000 habitants (5 équipements pour 1 000 habitants en France). ■

Définitions

Licence sportive : elle permet la pratique sportive et la participation aux compétitions, et le cas échéant, selon les statuts de la fédération, la participation au fonctionnement de la fédération.

Fédérations sportives : elles ont pour objet, selon la loi n° 2003-708 du 1^{er} août 2003, la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives.

Fédérations unisport : elles organisent la pratique d'une seule discipline ou de disciplines connexes. Elles sont dites « olympiques » lorsque au moins l'une de leurs disciplines figure au programme des jeux olympiques ou, a contrario, non olympiques.

Fédérations multisports : elles permettent la pratique de différents sports relevant pour leurs règles des fédérations unisport comme l'union nationale du sport scolaire (UNSS).

Fédérations affinitaires : elles visent prioritairement une pratique omnisports, multi activités, selon des affinités diverses centrées sur l'être humain dans sa globalité (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, Union française des œuvres laïques d'éducation physique).

Pour en savoir plus

- Ministère des sports et de la Jeunesse, « Recensement national des équipements sportifs », consultable sur le site

<http://www.res.sports.gouv.fr>

Sportifs licenciés dans les principales fédérations

en nombre

	La Réunion			La Réunion/France en %
	2009	2010	2011	2011
Principales disciplines en France	76 370	76 380	73 720	1,0
Football	32 440	32 030	29 540	1,5
Tennis	9 370	9 490	9 550	0,9
Natation	4 710	4 740	4 680	1,7
Handball	4 620	4 570	4 580	1,1
Karaté et arts martiaux affinitaires	4 120	4 160	4 230	1,9
Judo-jujitsu et disciplines associées	4 500	4 540	4 170	0,8
Équitation	3 300	3 300	3 220	0,5
Pétanque et jeu provençal	3 130	3 190	3 160	1,1
Rugby	2 600	2 610	2 610	0,8
Gymnastique	2 310	2 350	2 510	1,0
Golf	2 400	2 450	2 490	0,6
Basketball	2 120	2 120	2 270	0,5
Voile	760	830	710	0,3
Autres principales disciplines à La Réunion . .	nd	nd	19 300	1,5
Athlétisme	2 910	3 170	3 670	1,7
Randonnée pédestre (FF Randonnée)	1 950	2 100	2 120	1,0
Études et sports sous-marins	1 780	1 940	1 910	1,4
Volley-ball	1 900	1 730	1 810	2,0
Cyclisme	1 760	1 770	1 770	1,7
Taekwondo et disciplines associées	1 240	1 110	1 130	2,3
Montagne, escalade et canyoning (FFME)	nd	nd	1 120	1,6
Sports de contacts et disciplines associées	nd	nd	900	2,6
Savate, boxe française et discipline associées	nd	nd	820	2,0
Badminton	nd	nd	800	0,5
Danse	nd	nd	800	1,1
Triathlon	nd	nd	680	2,0
Roller (FF Roller sports)	nd	nd	650	1,2
Sport automobile	nd	nd	590	1,5
Surf	440	450	530	5,5
Autres disciplines des fédérations unisport . .	nd	nd	8 320	0,6
Par types de fédérations				
Fédérations olympiques	75 570	81 660	79 560	1,0
Fédérations non olympiques	28 200	24 620	21 790	1,0
Fédération multisports et affinitaires	46 270	43 070	45 060	0,9

Sources : Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion (DJSCS) ; Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.
nd : Non disponible.

Sportifs licenciés dans les principales fédérations multisports et affinitaires à La Réunion

en nombre

	2009	2010	2011
Union nationale du sport scolaire (UNSS)	17 920	17 850	18 170
Usep	19 020	17 020	16 870
Clubs sportifs et artistiques de la Défense	nd	nd	2 800
Gymnastique volontaire	2 370	2 050	2 210
Ufolep	1 360	1 470	1 760
Fédération sportive des ASPTT	nd	nd	1 070
Fédération française du sport universitaire	nd	nd	990

Source : Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion (DJSCS).
nd : Non disponible.

6.4.2 Culture

La Réunion possède un patrimoine historique riche et varié avec, fin 2011, 152 monuments historiques (132 inscrits et 20 classés). Parmi les monuments historiques réunionnais, sont classés par exemple le domaine de la Confiance à Saint-Benoît, l'hôtel de préfecture de La Réunion à Saint-Denis, le domaine de Maison Rouge à Saint-Louis ou encore le phare de Bel-Air à Sainte-Suzanne, classé en 2012. Quelques monuments ont également été récemment inscrits : la chapelle Notre Dame de la Salette à Sainte-Marie, la gare de Saint-Pierre, le Téat plein-air de Saint-Gilles, le cimetière marin de Saint-Paul ou encore la Maison Turquet à Saint-Denis. Par ailleurs, l'île compte cinq musées de France dont le musée Léon Dierx et le musée des arts décoratifs de l'océan Indien ouvert en 2008.

Au niveau artistique, La Réunion dispose d'un conservatoire national de région qui dispense des enseignements de musique, de danse, de chorale et d'art dramatique. Environ 1 600 personnes y sont inscrites en 2012, soit une augmentation régulière du nombre d'élèves depuis quelques années. ■

Élèves inscrits dans les conservatoires à La Réunion

en nombre

	2008	2009	2010	2011	2012
Musique	963	1 061	1 029	1032	1053
Danse	246	277	295	306	324
Chœur	168	168	128	181	180
Art dramatique	11	30	38	38	41

Source : Conseil régional de La Réunion, affaires culturelles et sportives.

Définitions

Monument classé : édifice dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public.

Monument inscrit : édifice qui, sans justifier de classement immédiat, présente un intérêt suffisant pour rendre souhaitable sa préservation.

Patrimoine culturel
au 31 décembre 2011

en nombre

	La Réunion
Monuments historiques	152
Classés	20
Inscrits	132
Musées de France	5

Source : Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps).

6.4.3 Médias

Un nouveau plan de redistribution des fréquences radios est entré en vigueur fin 2011. Neuf nouvelles radios ont fait leur apparition. Parmi elles, cinq relèvent du domaine associatif (Azot Radio, Entre-deux FM, Chic FM, Capital FM et La Réunion) et quatre du domaine commercial (Antenne Réunion Radio et Zinfosradio, Free Dom 2 et Urban Hit).

Fin 2013, l'offre radiophonique est composée de 32 radios associatives, de 14 radios commerciales et de 3 radios du service public.

Radio Freedom reste la radio la plus écoutée sur l'île, avec près de 35 % des audiences à la fin de l'année 2012, loin devant NRJ Réunion (16 %), Réunion 1^{ère} (12 %) ou Exo FM (11 %). Radio Free Dom 2 arrive dans les premières places du classement avec une audience proche de 6 %.

L'arrivée de la télévision numérique terrestre (TNT) fin 2010 a bouleversé le paysage audiovisuel réunionnais avec la diffusion de 10 nouvelles chaînes gratuites.

Les chaînes « classiques » ont subi une baisse d'audience.

Antenne Réunion demeure la chaîne la plus regardée, avec plus de la moitié des téléspectateurs à la fin 2012 (54 % fin 2012 après 60 % mi-2010). Réunion 1^{ère} reste deuxième mais son audience a également diminué depuis l'arrivée de la TNT (27 % fin 2012 contre 40 % mi-2010). France 2 fait son apparition dans le haut du classement et prend la 3^e place avec une part d'audience de 8 %, juste devant Télé Kréol (7 %). ■

Audience cumulée des radios
Lundi - Vendredi : 5h - 24 h

en %

	2012	
	Janv. à juin	Sept. à déc.
Free Dom	37,9	34,6
NRJ Réunion	20,0	15,6
Réunion 1 ^{ère}	13,0	12,1
Exo FM	12,2	11,0
Chérie FM Réunion	8,8	6,8
Free Dom 2	nd	5,8
Radio Festival	8,8	5,4

Sources : Enquêtes métridom, Médiamétrie.

Audience cumulée des chaînes
de télévision Lundi - Dimanche : 0h - 24h

en %

	2011	2012	
	Sept. à déc.	Avril à juin	Sept. à déc.
Antenne Réunion	54,6	50,8	53,7
Réunion 1 ^{ère}	35,1	29,3	27,0
France 2	8,9	7,1	7,9
Télé Kréol	10,3	7,7	7,2

Sources : Enquêtes métridom, Médiamétrie.

Définition

Audience cumulée : nombre ou pourcentage de personnes différentes qui ont écouté une station de radio ou regardé une chaîne de télévision au cours d'une période donnée quelle que soit la durée de leur écoute.

7.1.1 Équipements sanitaires et personnels de santé

Au 1^{er} janvier 2012 à La Réunion, la capacité d'accueil dans les établissements sanitaires est de 4 180 lits ou places.

Plus de la moitié (59 %) des lits ou places sont destinés au court séjour, 19 % aux soins de suite et à la réadaptation, 14 % à la psychiatrie, enfin 8 % à la maternité. Le nombre de lits en psychiatrie ou maternité diminue légèrement entre 2011 et 2012.

En court-séjour, les taux d'équipement sont généralement plus faibles à La Réunion qu'en France métropolitaine, à l'exception de la gynécologie-obstétrique, qui offre 1,09 lits pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans contre 0,81 en Métropole. Le taux de fécondité élevé des Réunionnaises, de 2,36 enfants par femmes en 2011 (1,99 en Métropole), explique que La Réunion soit mieux dotée.

Par contre, toujours en court-séjour, La Réunion est moins bien équipée en lits de médecine (1,69 pour 1 000 habitants contre 2,25 % en métropole), ainsi qu'en lits de chirurgie (respectivement 0,85 % et 1,5 %). La jeunesse de la population réunionnaise peut expliquer ces écarts. En effet, au 1^{er} janvier 2012, la population âgée de 60 ans ou plus représente 13 % de l'ensemble de la population à La Réunion et 24 % en Métropole.

Parmi les professions médicales, près de 2 300 médecins exercent à La Réunion en 2012. Avec 152 médecins généralistes pour 100 000 habitants, La Réunion bénéficie d'une densité de médecins généralistes proche de celle de la France métropolitaine (156). En revanche, La Réunion est très largement déficitaire en médecins spécialistes, avec seulement 126 spécialistes pour 100 000 habitants contre 178 en Métropole.

Parmi les autres personnels de santé, les masseurs-kinésithérapeutes, les sages-fem-

mes et les orthophonistes sont plus nombreux à exercer à La Réunion qu'en Métropole compte-tenu du nombre d'habitants. ■

Définitions

Taux d'équipement : nombre de lits et places pour 100 000 habitants (estimations de population au 1^{er} janvier).

Court séjour : médecine générale et spécialités médicales, chirurgie générale et spécialités chirurgicales, gynécologie-obstétrique.

Moyen séjour : convalescence, rééducation fonctionnelle, cure médicale.

Long séjour : hospitalisation prolongée des personnes ayant perdu leur autonomie de vie (personnes âgées).

Lits : lits installés à une date donnée. Ce nombre peut être différent de celui des lits autorisés.

Médecins : sont pris en compte les médecins privés et hospitaliers inscrits à l'Ordre des médecins et en activité.

Infirmiers : titulaires d'un diplôme d'état (ou autorisés) et en activité.

Répertoire national des professions médicales et paramédicales (Adeli) : il recense l'ensemble des professions de santé réglementées par le code de la santé, de la famille et de l'aide sociale.

Enquête SAE : la statistique annuelle des établissements de santé est la principale source d'informations sur l'activité et le personnel hospitalier, public et privé.

Pour en savoir plus

- ARS-océan Indien, « Les professions de santé à Mayotte et à La Réunion au 1^{er} janvier 2012 », *Dossiers statistiques* n° 6, juillet 2012, rubrique études et publication, études et statistiques, dossiers statistiques, consultable sur le site

<http://www.ars.ocean-indien.sante.fr>

Établissements de santé au 1^{er} janvier à La Réunion

en nombre de lits et places

	2011	2012
Ensemble court séjour¹	2 437	2 462
Soins de suite et de réadaptation moyen séjour	726	773
Hospitalisation complète (en lits)	563	558
Hospitalisation de jour (en places)	163	215
Psychiatrie	601	587
Hospitalisation complète (en lits)	327	313
Hospitalisation jour ou nuit (en places)	274	274
Maternité (en lits)	357	353
Total lits et places installés	4 121	4 175

Source : Agence régionale de santé (ARS-Océan indien), statistique annuelle des établissements de santé (SAE).

1. Comprend l'hospitalisation complète (en lits), l'hospitalisation de jour ou nuit et la chirurgie ambulatoire (en places), l'hospitalisation à domicile en médecine (en places).

Taux d'équipement en court séjour au 1^{er} janvier 2012

en lits et places pour 1 000 habitants

Court séjour	La Réunion	France métropolitaine
Médecine	1,69	2,25
Chirurgie	0,85	1,50
Gynécologie-obstétrique ¹	1,09	0,81

Sources : Agence régionale de santé (ARS Océan indien), Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), statistique annuelle des établissements de santé (SAE) ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2010.

1. En lits et places pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans.

Densité de personnels de santé au 1^{er} janvier 2012

en nombre pour 100 000 habitants

	La Réunion	France métropolitaine
Médecins dont	278	334
Généralistes	152	156
Spécialistes	126	178
Autres personnels de santé		
Pharmaciens	nd	112
Chirurgiens-dentistes	51	63
Masseurs-kinésithérapeutes	150	115
Infirmiers diplômés d'État et autorisés	706	872
Sages-femmes	46	29
Orthophonistes	47	33
Pédicures-podologues	6	19

Sources : ARS et Drees, Adeli-Finess ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2010.

nd : Non disponible.

7.1.2 Accueil des personnes âgées ou handicapées

Les structures d'accueil des personnes âgées répondent graduellement à leurs besoins selon leur degré de dépendance. Les personnes âgées en établissement sont encore peu nombreuses à La Réunion. Seulement 21 maisons de retraite sont implantées sur le territoire au 1^{er} janvier 2012, offrant 1 420 lits (1 190 au 1^{er} janvier 2010). Les logements-foyers sont inexistantes.

La solidarité familiale est encore très présente à La Réunion, ce qui permet à beaucoup de personnes âgées de rester à domicile entourées de leurs enfants. Le coût élevé des structures est aussi un frein à l'hébergement en établissement, les revenus des familles réunionnaises étant bien inférieurs à la moyenne française.

En 2012, 109 300 personnes sont âgées de 60 ans ou plus à La Réunion, soit 13 % de la population, contre 24 % en France métropolitaine. Avec le vieillissement de la population, leur nombre devrait considérablement augmenter. Selon les dernières projections de population, elles pourraient être 154 000 en 2020 (17 % de la population) et 274 000 en 2040 (26 % de la population). L'hébergement des personnes âgées est donc un enjeu majeur pour La Réunion de demain.

Le déficit de structures est également très important en ce qui concerne l'accueil des adultes handicapés. Un plan de rattrapage a néanmoins permis d'améliorer leur accueil. Au 1^{er} janvier 2012, 930 lits sont disponibles en hébergement, soit un taux d'équipement de 173 places pour 100 000 personnes de 20 à 59 ans (282 places pour 100 000 personnes en France métropolitaine). 920 places sont également offertes en établissement de travail protégé, soit un taux d'équipement de 207 pour 100 000 personnes de 20 à 59 ans (344 en Métropole).

Suite à la loi du 11 février 2005, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS, SAMSAH) ont été mis en place durant l'année 2007. Ces services favorisent le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. De 225 places en 2008, la capacité a presque doublé en 2012 (432 places). ■

Définitions

Maison de retraite : résidence collective destinée aux personnes âgées. La plupart des maisons de retraite sont médicalisées et ont été transformées en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Logement-foyer : studio ou deux pièces offrant aux retraités valides et autonomes un logement indépendant avec possibilité de bénéficier de services collectifs (restauration, blanchissage, salle de réunion, infirmerie, etc.) dont l'usage est facultatif.

Services de soins à domicile : ils ont pour mission de prévenir ou différer l'entrée à l'hôpital ou dans un établissement d'hébergement, de raccourcir si possible les séjours hospitaliers des personnes âgées ou handicapées. Ils prennent en charge les soins infirmiers, l'hygiène générale et concourent à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Unités de soins de longue durée (USLD) : services hospitaliers pour des personnes ayant perdu leur autonomie et nécessitant une surveillance médicale constante.

Service d'accompagnement : les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) s'adressent à des adultes en situation de handicap. Ils contribuent à la réalisation de leur projet de vie par un accompagnement adapté, favorisant ainsi leur insertion en milieu ordinaire. Ces services s'inscrivent dans la politique de libre choix de vie des personnes en situation de handicap et répondent à leur volonté de vivre à domicile. Ils sont soumis à la procédure d'autorisation et d'évaluation qui s'applique à l'ensemble des établissements et services médico-sociaux.

Pour en savoir plus

- <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/apps/statiss/default.html>
- <http://www.insee.fr/reunion>

Accueil des personnes âgées au 1^{er} janvier 2012

en nombre

	La Réunion	France
Maisons de retraite		
Établissements	21	7 334
Lits	1 423	543 759
Logements foyers		
Établissements	0	2 546
Logements	0	126 075
Hébergement permanent (maisons de retraite et logements foyers) dont Ehpad¹		
Établissements	16	7 105
Lits et logements	1 208	547 732
Hébergement temporaire (en lits)	3	8 710
Service de soins à domicile (en places)	529	112 952
Soins de longue durée (en lits)	79	32 555
Taux d'équipement pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus		
en structure d'hébergement complet ²	54,8	126,6
en places des services de soins à domicile	19,2	19,9
en lits médicalisés (Ehpad et soins longue durée)	46,8	103,3

Sources : ARS et Drees, Finess ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2010.

1. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

2. En lits de maisons de retraite, logements de logements foyers et lits d'hébergement temporaire.

Accueil des adultes handicapés au 1^{er} janvier 2012

en nombre

	La Réunion	France métropolitaine
Établissements d'hébergement¹		
Établissements	28	4 307
Lits	930	136 016
Taux d'équipement en places pour 100 000 adultes de 20 à 59 ans	173	282
de maison d'accueil	42	74
de foyers de vie	65	145
de foyers d'accueil médicalisés	66	63
Établissements de travail protégé²		
Établissements	11	1 487 ⁽³⁾
Places	920	115 867 ⁽³⁾
Taux d'équipement en places en établissements et services d'aide par le travail pour 100 000 adultes de 20 à 59 ans	207	344
Établissements et services de réinsertion professionnelle		
Établissements	0	130
Places	0	11 106
Services de soins à domicile (en places)	8	6 154
SAMSAH⁴ et SAVS⁵ pour adultes et familles en difficulté (en places)	432	40 537

Sources : ARS et Drees, Finess ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2010.

1. Foyers d'hébergement, maisons d'accueil spécialisé, foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés, foyers polyvalents.

2. Établissements et service d'aide par le travail.

3. Chiffres France.

4. Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.

5. Services d'accompagnement à la vie sociale.

7.1.3 Équipements sociaux pour l'enfance et la jeunesse

Les structures d'accueil collectif de jeunes enfants sont encore peu développées à La Réunion. Au 1^{er} janvier 2012, La Réunion offre environ 3 600 places pour accueillir des enfants d'âge préscolaire, que ce soit en crèche, halte-garderie, multi-accueil ou jardin d'enfants. Le taux d'équipement reste inférieur de moitié à celui de France métropolitaine : 63 places pour 1 000 enfants nés au cours des trois années précédentes contre 124 en Métropole. Ce constat est peut-être en lien avec un taux d'activité féminine encore faible à La Réunion. En effet, 55 % des femmes sont présentes sur le marché du travail contre 67 % en France.

L'accueil pour l'enfance et la jeunesse handicapée est également moins développé à La Réunion qu'en France. 1 410 places ou lits sont offerts en 2012 en établissement d'éducation spéciale, soit un taux d'équipement de 7,1 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (9,5 en France).

Bien que les difficultés sociales soient importantes à La Réunion, le nombre de places dans les établissements d'aide sociale à l'enfance est faible : 2,0 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (4,6 en France). ■

Définitions

Établissements multi-accueil : ils proposent au sein d'une même structure différents modes d'accueil d'enfants de moins de six ans.

Ils offrent fréquemment une combinaison de plusieurs modes d'accueil collectifs :

- des places d'accueil régulier (de type crèche ou jardins d'enfants),
- des places d'accueil occasionnel (de type halte-garderie) ou des places d'accueil polyvalent (utilisées selon les besoins tantôt pour de l'accueil régulier, tantôt pour de l'accueil occasionnel).

Ces structures peuvent être gérées de façon traditionnelle ou par des parents. Certains de ces établissements assurent aussi à la fois de l'accueil collectif et familial.

Crèche collective : établissement ayant pour objet de garder pendant la journée, durant le travail de leurs parents, les enfants de moins de trois ans, dans des locaux et avec un personnel prévu à cet effet (crèches collectives de quartier, de personnel ou d'entreprise).

Crèche parentale : organisation et gestion effectuée par des parents d'enfants de moins de trois ans, réunis en association. Une personne compétente assure une présence permanente auprès des enfants. Elles sont ici comptabilisées avec les crèches collectives. les crèches familiales ne sont plus comptabilisées.

Accueil enfance et jeunesse handicapée : ils recouvrent les établissements d'éducation spéciale tels que :

- les instituts médicaux-éducatifs (IME),
- les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep),
- les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés,
- les établissements pour déficients moteurs,
- les instituts d'éducation sensorielle (établissements pour déficients auditifs, instituts pour déficients visuels), ainsi que les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad).

Pour en savoir plus

- ARS, Drees, « Statiss 2012 », Statistique et indicateurs de la santé et du social, rubriques accueil des enfants d'âge préscolaire et accueil enfance et jeunes handicapées, consultable sur le site

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/apps/statiss/default.html>

Accueil des enfants d'âge préscolaire au 1^{er} janvier à La Réunion

en nombre de places

Type d'accueil	2012
Ensemble dont :	3 636
Crèches collectives y compris parentales	2 076
Haltes garderies et haltes garderies parentales	40
Multi-accueil	630
Jardins d'enfants	890
Taux d'équipement en accueil collectif¹ pour 1 000 enfants de moins de 3 ans	
La Réunion	63
France métropolitaine	124

Sources : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), statistiques du Département.
1. Hors jardins d'enfants.

Accueil enfance et jeunesse handicapée ou en difficulté au 1^{er} janvier à La Réunion

en nombre de lits ou places installés

	2012
Enfance et jeunesse handicapée	
Déficients intellectuels	840
Polyhandicapés	174
Déficients psychiques	29
Déficients moteurs	83
Déficients sensoriels	177
Autres déficients ¹	105
Ensemble²	1 408
Taux d'équipement pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	
La Réunion	7,1
France métropolitaine	9,5
Protection de l'enfance³	
Foyer de l'enfance	136
Maison d'enfants à caractère social	335
Ensemble	471
Taux d'équipement pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	
La Réunion	2,0
France métropolitaine	4,6

Sources : ARS et Drees, DJSCS, Finess ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2010.

1. Maladies invalidantes de longue durée, épilepsies, trouble psychopathologiques, etc.

2. Y compris en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad).

3. Établissements d'accueil mère-enfants, pouponnières à caractère social, foyers de l'enfance, maisons d'enfants à caractère social, centres de placement familial social et autres.

7.2.1 Causes de décès

Les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de décès à La Réunion en 2010 (29 % des décès). Elles prédominent chez les femmes, avec un tiers des décès, alors qu'elles sont un peu moins nombreuses chez les hommes (un quart des décès). Les tumeurs sont la deuxième cause de décès à La Réunion (26 % chez les hommes, 21 % chez les femmes), contrairement à la France métropolitaine où elles sont en tête. Chez les hommes, près d'un quart des décès liés aux tumeurs sont dus à des tumeurs situées dans le larynx, la trachée, les bronches ou les poumons, probablement en lien avec la consommation de tabac. Chez les femmes, 16 % des tumeurs mortelles sont localisées dans le sein. Les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques sont à l'origine de 7,9 % des décès à La Réunion (4,0 % en France métropolitaine). Le diabète, particulièrement répandu à La Réunion, explique cet écart. Les troubles mentaux et du comportement liés à l'abus d'alcool sont également à l'origine de 1,8 % des décès à La Réunion (principalement chez les hommes où il atteint 2,9 %). Ces troubles ne représentent que 0,5 % des décès en Métropole.

La mortalité prématurée, qui survient avant l'âge de 65 ans, est plus fréquente à La Réunion qu'en France métropolitaine. En moyenne chaque année entre 2008 et 2010, sur 100 000 personnes de moins de 65 ans, 148 femmes et 332 hommes sont décédés ; c'est le cas de 125 femmes et 275 hommes en Métropole. Moins importante pour les tumeurs en comparaison de la Métropole, la surmortalité prématurée est plus élevée pour les causes liées aux maladies de l'appareil circulatoire à La Réunion. ■

Définitions

Mortalité prématurée : décès ayant lieu avant 65 ans.

Statistique des causes de décès : elle est établie depuis 1968 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). À l'occasion du décès d'une personne, le médecin établit un certificat de décès qui comporte deux parties.

La première permet d'identifier la personne, la seconde est anonyme et indique le lieu, la date et les causes du décès (causes immédiates, principales et éventuellement complémentaires). L'importance de certaines maladies qui peuvent être « impliquées » dans le décès, sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.

Pour en savoir plus

- ARS-océan Indien, ORS, INVS, « La mortalité à La Réunion du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009 », février 2013, rubrique études et statistiques, thématiques de santé
- ARS-océan Indien, « Statiss 2012 », Statistique et indicateurs de la santé et du social, rubrique études et statistiques, tableaux de bord, consultable sur le site

<http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/>

Causes des décès par sexe en 2010

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	La Réunion en %	France métropolitaine en %
Maladies infectieuses, parasitaires dont : .	41	2,2	44	1,9	2,0	2,0
SIDA et maladies à VIH	0	0,0	2	0,1	0,0	0,1
Tumeurs dont :	396	21,0	610	26,0	23,7	29,5
Tumeurs malignes du sein	63	3,3	0	0,0	1,5	2,2
Tumeurs malignes larynx, trachée, bronches et poumons	47	2,5	146	6,2	4,6	5,7
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	182	9,6	151	6,4	7,9	4,0
Troubles mentaux et du comportement dont :	36	1,9	101	4,3	3,2	3,3
Abus d'alcool ¹	8	0,4	68	2,9	1,8	0,5
Maladies du système nerveux et des organes des sens	114	6,0	94	4,0	4,9	6,0
Maladies de l'appareil circulatoire	628	33,2	599	25,5	29,0	26,4
Maladies de l'appareil respiratoire	115	6,1	189	8,1	7,2	5,9
Maladies de l'appareil digestif dont :	80	4,2	125	5,3	4,8	4,3
Maladies chroniques du foie	32	1,7	60	2,6	2,2	1,3
Maladie de l'appareil génito-urinaire	28	1,5	33	1,4	1,4	1,9
Symptômes et états morbides mal définis	96	5,1	96	4,1	4,5	8,4
Causes externes de blessure et d'empoisonnement dont :	100	5,3	238	10,1	8,0	6,9
Accidents de transport	8	0,4	38	1,6	1,1	0,7
Chutes accidentelles	20	1,1	29	1,2	1,2	1,1
Suicides	25	1,3	64	2,7	2,1	1,9
Autres causes	74	3,9	66	2,8	3,3	1,5
Ensemble	1 890	100,0	2 346	100,0	100,0	100,0

Sources : Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), CepiDc.
1. Y compris psychose alcoolique.

Taux de mortalité prématurée en 2008-2010

pour 100 000 habitants

	La Réunion		France métropolitaine	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Toutes causes dont :	148,1	332,1	125,3	274,6
Tumeurs	51,3	86,8	59,3	101,9
Appareil circulatoire	30,3	64,2	13,0	39,0
Traumatisme, empoisonnement et causes externes	12,0	58,0	15,1	48,6
Alcoolisme	2,0	18,6	1,5	6,9

Sources : Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), CepiDc.
Champ : Décès avant 65 ans pour 100 000 habitants.
Note : Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès au cours de l'année d'individus âgés de moins de 65 ans, sur la population totale des moins de 65 ans.
Pour les taux régionaux ou départementaux, il s'agit des taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure d'âge que la population de France métropolitaine.

7.2.2 Accidents

Après une forte hausse en 2010, le nombre d'accidents corporels de la circulation diminue progressivement pour s'établir à 725 à La Réunion en 2012. Mais les accidents graves restent nombreux : 45 personnes ont été tuées sur la route en 2012, soit trois de plus qu'en 2010 et 2011. Les progrès sont néanmoins notables, puisqu'en 2007, 72 personnes étaient décédées suite à un accident de la circulation. En France métropolitaine, la baisse du nombre de tués se poursuit en 2012 (- 7,8 %). Parallèlement à la baisse du nombre d'accidents, le nombre de blessés diminue de 9,3 % en 2012 à La Réunion.

Les accidents du travail concernent les travailleurs salariés. Bien que le nombre de travailleurs augmente entre 2009 et 2010, les accidents ont diminué. Le nombre d'accidents avec incapacité permanente a chuté de 25 % en un an, avec une baisse très importante dans le secteur « transports, eau, gaz électricité » (- 44 %) et dans les « services, commerce et industries de l'alimentation » (- 33 %). Le BTP demeure le secteur où les accidents avec incapacité permanente sont les plus nombreux.

Le nombre d'accidents du travail ayant entraîné un arrêt baisse également de 8,2 % entre 2009 et 2010. Ils ont particulièrement diminué dans le BTP (- 32 %), mais ont augmenté fortement dans le secteur de l'industrie de la chimie, du caoutchouc et de la plasturgie (+ 41 %), sur des effectifs faibles néanmoins : 31 accidents avec arrêt en 2010. ■

Définitions

Accident corporel de la circulation routière : un accident corporel (mortel et non mortel) de la circulation routière :

- provoque au moins une victime,
 - survient sur une voie ouverte à la circulation publique,
 - implique au moins un véhicule.
- Sont donc exclus tous les accidents matériels.

Personnes tuées : sont comptées comme « tuées » les victimes d'accidents décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés : blessés dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation.

Blessés légers : blessés dont l'état nécessite moins de 24 heures d'hospitalisation ou un soin médical.

Accident du travail : accident ayant provoqué une interruption de travail d'au moins une journée et ayant donné lieu au paiement d'une indemnité journalière.

Maladie professionnelle : maladie professionnelle reconnue et pour laquelle une indemnité ou une rente a été versée pour la première fois l'année en cours.

Pour en savoir plus

- Deal Réunion, « Bilan 2012 de la sécurité routière à La Réunion », rubrique transports, déplacements, sécurité routière, consultable sur le site

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr>

Accidents corporels de la circulation routière

en nombre

	La Réunion					France métropolitaine		
	2009	2010	2011	2012	2012/2011 en %	2011	2012	2012/2011 en %
Accidents	720	807	782	725	-7,3	65 024	60 437	-7,1
Blessés dont	910	991	985	893	-9,3	81 251	75 851	-6,6
Hospitalisés	311	256	275	255	-7,3	29 679	27 142	-8,5
Non-hospitalisés	599	735	710	638	-10,1	51 572	54 109	4,9
Tués	48	42	42	45	7,1	3 963	3 653	-7,8
Tués pour 100 accidents	6,7	5,2	5,4	6,2	15,6	6,1	6,0	-0,8

Source : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal).

Décès dus aux accidents du travail ou maladies professionnelles en 2010

en nombre de décès

	La Réunion	Réunion/France en %
Maladie professionnelle	0	0,0
Accidents du travail	3	0,6
Accidents du trajet	1	0,3

Source : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CnamTS).

Accidents du travail par secteur d'activité à La Réunion

en nombre

Secteur d'activité	Avec arrêt			Avec incapacité permanente		
	2009	2010	2010/2009 en %	2009	2010	2010/2009 en %
Métallurgie	282	275	-2,5	10	10	0,0
BTP	708	479	-32,3	65	47	-27,7
Transports, eau, gaz, électricité	551	546	-0,9	32	18	-43,8
Services, commerces et industries de l'alimentation	696	692	-0,6	39	26	-33,3
Industrie de la chimie, du caoutchouc et de la plasturgie	22	31	40,9	1	6	500,0
Industrie du bois, de l'ameublement, du papier-carton, du textile, des vêtements et des cuirs et peaux	110	88	-20,0	8	7	-12,5
Commerce non alimentaire	302	301	-0,3	19	14	-26,3
Activités de service I ¹	562	514	-8,5	34	26	-23,5
Activités de service II ² et travail temporaire	618	608	-1,6	39	32	-17,9
Ensemble	3 851	3 534	-8,2	247	186	-24,7

Source : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CnamTS).

1. Les activités de service I correspondent aux activités financières et cabinets d'études, assurances, recherche publique, administrations locales (collectivités territoriales et administration hospitalière, uniquement pour les salariés contractuels), autres administrations, autres activités, accueil à domicile, bureaux d'essai, organismes de formation (personnel enseignant et administratif).
 2. Les activités de service II et travail temporaire correspondent aux activités de travail temporaire, nettoyage et désinfection, professions de santé, vétérinaires, action sociale sous toutes ses formes (dont une partie de l'activité des services d'aide à la personne), formation (stagiaires des centres de formation professionnelle), organisations économiques, sociales et culturelles, services aux personnes et à la collectivité, activités autres.

8.1.1 Effectifs scolaires

À la rentrée 2012, les établissements scolaires des premier et second degrés à La Réunion accueillent 220 320 élèves, soit 0,9% de moins qu'en 2011.

Dans le premier degré, 119 710 élèves sont inscrits dans les écoles publiques et privées à La Réunion à la rentrée 2012. Depuis l'année 2000 (121 100 inscrits), les effectifs scolarisés dans les écoles publiques et privées du premier degré n'étaient jamais passés sous le seuil des 120 000 inscrits. Entre la rentrée 2011 et la rentrée 2012, les effectifs ont diminué de 1 090 élèves (- 0,9 %).

Les baisses d'effectifs scolarisés touchent aussi bien l'enseignement pré-élémentaire qu'élémentaire, mais ne concernent que les établissements publics. En effet, les effectifs scolarisés dans les établissements privés restent stables en 2012.

Les effectifs diminuent également dans le second degré (- 0,8 %), soit 850 élèves de moins. Avec 100 610 élèves scolarisés dans le secondaire en 2012, les effectifs sont proches de ceux de la rentrée 2009. Là encore, l'enseignement public perd du terrain, alors que les effectifs augmentent dans l'enseignement privé.

Le nombre de collégiens diminue de 0,7 % en 2012 avec 58 860 élèves. Les effectifs sont plus nombreux dans l'enseignement privé (+ 130 inscrits, + 2,8 %) alors qu'ils reculent dans les collèges publics (- 1 %), et ce depuis sept ans à l'exception de 2011.

Les lycéens du second cycle général et technologique sont plus nombreux qu'en 2011 : 23 510 élèves, soit + 1,4 %. En revanche, le nombre de lycéens (15 830 inscrits) diminue fortement dans les filières professionnelles (- 4,5 %). En 2011, les effectifs étaient déjà en baisse de 3,7 %. Dans ces filières, seuls les effectifs de l'enseignement public diminuent.

La part de l'enseignement privé est en augmentation dans le premier et le second degré. L'enseignement privé représente 7,9 % des inscrits dans le premier degré et 7,4 % des inscrits dans le second degré. ■

Définitions

Enseignement du premier degré : enseignement scolaire regroupant l'enseignement pré-élémentaire (avant le cours préparatoire) et l'enseignement élémentaire ; il est dispensé dans les écoles maternelles et les écoles élémentaires (y.c. classes d'inclusion scolaire ULIS, ex-CLIS, classes d'initiation, classes d'adaptation).

Enseignement du second degré : il regroupe l'enseignement dispensé dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels du ministère de l'Éducation nationale ou d'autres ministères (principalement le ministère de l'Agriculture).

Second cycle professionnel : classes préparant en deux ans aux certificats d'aptitude professionnelle (CAP), aux brevets des métiers d'arts (BMA) et aux baccalauréats professionnels. Depuis 2008, la réforme de la voie professionnelle avec l'extinction progressive du BEP, permet aux lycéens d'obtenir un bac professionnel en 3 ans au lieu de 4 ans sous l'ancien dispositif (BEP en 2 ans + bac professionnel en 2 ans).

Enseignement privé : les écoles privées sont soit sous contrat simple (personnel rémunéré par l'État) ou sous contrat d'association (prise en charge par l'État des dépenses de personnel et de fonctionnement de l'externat), soit hors contrat.

Pour en savoir plus

- Rectorat de La Réunion, « Statistiques et indicateurs de pilotage », rubrique présentation de l'Académie, consultable sur le site <http://www.ac-reunion.fr/>

Effectifs scolarisés du premier degré à La Réunion

en nombre d'élèves

	Années		Variation 2012/2011 en %
	2011-2012	2012-2013	
Enseignement public dont :	111 399	110 302	-1,0
Préélémentaire	41 073	40 544	-1,3
Élémentaire	69 175	68 635	-0,8
Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH)	1 151	1 123	-2,4
Enseignement privé dont :	9 400	9 409	0,1
Préélémentaire	3 421	3 353	-2,0
Élémentaire	5 979	6 056	1,3
Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH)	0	0	///
Ensemble premier degré	120 799	119 711	-0,9

Source : Depp.

Champ : Établissements du secteur privé et public, sous contrat ou hors contrat.

Effectifs scolarisés du second degré à La Réunion

en nombre d'élèves

	Années		Variation 2012/2011 en %
	2011-2012	2012-2013	
Enseignement public dont :	94 309	93 212	-1,2
Premier cycle	54 564	54 033	-1,0
dont premier cycle préprofessionnel ¹	757	761	0,5
Second cycle professionnel	15 913	15 168	-4,7
Second cycle général et technologique ²	21 416	21 647	1,1
Enseignement adapté dont	2 400	2 337	-2,6
en EREA ³	0	0	///
Enseignement privé dont :	7 148	7 399	3,5
Premier cycle	4 702	4 834	2,8
dont premier cycle préprofessionnel ¹	10	23	130,0
Second cycle professionnel	653	657	0,6
Second cycle général et technologique ²	1 759	1 864	6,0
Enseignement adapté	34	44	29,4
Ensemble second degré	101 457	100 611	-0,8

Source : Depp.

1. Comprenant les dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) et, auparavant, les classes d'initiation préprofessionnelle en alternance (CLIPA), les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN) et les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA). À la rentrée 2010, les unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS) ont remplacé les UPI.

2. Y compris préparation au brevet de technicien.

3. Établissement régional d'enseignement adapté. Ces établissements peuvent comporter des effectifs scolarisés relevant des 1^{er} cycle, 2nd cycle professionnel, 2nd cycle général et technologique et de l'enseignement adapté.

Champ : Établissements du secteur privé et public, sous contrat ou hors contrat, hors second degré agricole, hors établissements n'ayant que des CPGE et STS, y compris formations complémentaires diplômantes et préparations diverses pré-bac, rentrée 2012.

8.1.2 Personnels et établissements scolaires

Sur l'année scolaire 2011-2012, 20 065 agents titulaires, stagiaires et non titulaires de l'Éducation nationale, sont en activité dans l'Académie dans le secteur public, auxquels s'ajoutent près de 900 enseignants du secteur privé.

Le secteur public regroupe 96 % des personnels. Parmi eux 84 % sont titulaires. Les agents non titulaires ont pour plus de la moitié des fonctions de surveillance ou d'assistance éducative.

Trois quarts des personnels du secteur public sont des enseignants. Parmi eux, une majorité exerce en collège ou en lycée (58 %), 39 % dans une école maternelle ou élémentaire et 3 % dans l'enseignement supérieur. Le quart restant se compose des personnels non enseignants du secteur public. Ils exercent principalement des fonctions d'administration, de gestion et de surveillance (9 %), d'ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé d'éducation (latoss, 7 %) et d'encadrement (DIEO) (3 %).

Le personnel féminin est majoritaire (60 %). L'âge moyen des personnels de l'Académie est de 41 ans dans le public (42,3 ans en France).

À la rentrée 2012, La Réunion disposait de 159 écoles maternelles et 363 écoles primaires (dont 26 privées). Depuis 2000, 22 écoles ont été ouvertes. Le bâti scolaire est ancien puisque sept écoles sur dix datent des années 1960-1970.

Le parc immobilier du second degré totalise 129 établissements publics et privés en 2012. Les établissements publics sont plus grands que la moyenne nationale. En collège, la taille moyenne était de 738 élèves en 2010 (+ 262 élèves par rapport à la moyenne nationale). L'écart est plus accentué encore dans les lycées professionnels (+ 546 élèves). ■

Définitions

Personnels : personnels titulaires, stagiaires et non titulaires rémunérés sur le budget de l'Académie au titre du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

DIEO : personnels d'encadrement exerçant des fonctions de direction, d'inspection, d'éducation, d'orientation.

latoss : personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé.

Enseignants du premier degré : ce sont les instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants chargés de classes du premier degré, les directeurs d'écoles et les psychologues déchargés de classes.

Enseignants du second degré : personnel titulaire et non-titulaire enseignant dans les établissements du second degré. Sont inclus les personnels de remplacement et de documentation.

Enseignants du supérieur : personnel enseignant dans les universités y compris les instituts universitaires de technologie (IUT), les écoles nationales supérieures d'ingénieurs (Ensi), les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), les écoles normales supérieures et les grands établissements.

Pour en savoir plus

- Rectorat de La Réunion, « Statistiques et indicateurs de pilotage », rubrique présentation de l'Académie, consultable sur le site <http://www.ac-reunion.fr/>

Personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur

en nombre

Type de fonction	La Réunion (année scolaire 2011-2012)				
	Titulaires	Non titulaires	Effectifs	Part des femmes en %	Âge moyen
Ensemble enseignement public dont :	16 038	3 215	20 065	60,0	41,0
Personnels DIEO	617	45	662	50,0	47,0
Personnels du 1 ^{er} degré dont :	6 182	401	6 583	73,0	40,0
Enseignants	5 722	0	5 722	74,0	40,0
Personnels du 2 nd degré dont :	8 029	2 576	10 605	51,0	41,0
Enseignants	7 838	685	8 523	49,0	43,0
Assistance éducative et surveillance	0	1 749	1 749	60,0	29,0
Autres non-enseignants	191	142	333	66,0	40,0
Personnels latoss	1 210	193	1 403	73,0	45,0
Enseignants dans le supérieur ¹	481	0	481	34,9	45,3
Non enseignants supérieur ¹	331	0	331	55,9	43,9
Ensemble privé sous contrat dont :	776	122	898	71,0	43,4
Enseignants dans le 1 ^{er} degré privé	366	23	389	89,7	42,9
Enseignants dans le 2 nd degré privé	410	99	509	56,8	43,4
Ensemble	16 814	3 337	20 963	60,5	41,1

Sources : Rectorat de La Réunion ; Depp.

1. Y compris IUFM.

Champ : Établissements publics et privés sous contrat.

Établissements scolaires du 2nd degré par bassin d'éducation et de formation

en nombre

Année scolaire 2011-2012	Enseignement public						Privé	Ensemble
	Nord	Ouest	Sud-ouest	Sud-est	Est	Ensemble		
Collèges dont :	15	16	12	18	15	76	6	82
Segpa ¹	6	6	3	6	4	25	1	26
LEGT ²	4	2	2	2	3	13	1	14
Lycées polyvalents	2	4	2	5	4	16	2	18
Lycées professionnels	4	3	2	2	2	13	2	15
Ensemble	25	25	18	27	24	118	11	129

Source : Rectorat de La Réunion.

1. Sections d'enseignement général et professionnel adapté.

2. Lycées d'enseignement général et technologique.

Taille moyenne des établissements scolaires

en nombre d'élèves

	2000		2010	
	Public	Privé	Public	Privé
Collèges				
La Réunion	836	726	738	745
France	519	357	480	374
Lycées				
La Réunion	1 109	562	1 002	629
France	1 010	376	949	404
Lycées professionnels				
La Réunion	945	203	970	290
France	409	187	424	175

Source : Rectorat de La Réunion.

8.1.3 Enseignement supérieur

En 2012, 17 470 étudiants sont inscrits à La Réunion dans l'enseignement supérieur. Ils représentent 0,74 % des étudiants français. Les effectifs progressent peu depuis 2009, de 3,8 % seulement.

Les deux tiers des étudiants sont inscrits à l'université. En trois ans, les effectifs inscrits à l'université augmentent peu (+ 2,5 %), mais les IUT sont plus attractifs : 550 étudiants y sont inscrits en 2012, soit 17 % de plus qu'en 2009. Néanmoins ces filières restent peu développées, les effectifs inscrits en IUT à La Réunion ne représentent que 0,5 % des inscrits en France.

Les lettres et sciences humaines attirent 29 % des étudiants inscrits à l'université. Cette filière reste en tête, mais perd très nettement du terrain en trois ans (- 10 points). En deuxième position, les filières sciences économiques et administration économique et sociale (AES) concentrent un quart des inscrits en 2012. Les effectifs augmentent de 13 % depuis 2009. Enfin, deux filières se sont particulièrement développées en trois ans : les sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) dont les effectifs augmentent de 56 % en trois ans, et la médecine et odontologie (+ 86 %), avec la possibilité de poursuivre pendant plusieurs années le cursus à La Réunion.

18 % des étudiants sont inscrits dans les sections de techniciens supérieurs (STS). Les effectifs progressent peu depuis 2009 (+ 5 %), mais les STS à La Réunion sont plutôt bien représentées, avec 1,3 % des effectifs en France.

Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), 520 étudiants en 2009 (- 5 %). Depuis 1996, quatre CPGE économie et commerce, cinq CPGE scientifi-

ques et une CPGE lettres ont été ouvertes. Ces classes permettent aux jeunes réunionnais de préparer les concours aux grandes écoles. ■

Définitions

Université : ensemble des unités de formation et de recherche (UFR), Institut d'études politiques de Paris (IEP), Observatoire de Paris, Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), Instituts universitaires de technologie (IUT) ; ainsi que les écoles d'ingénieurs rattachées (dont les Instituts nationaux polytechniques -INP-) et les instituts intégrés.

Écoles d'ingénieurs : établissements (autres que les écoles dépendant des universités) habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur.

École de commerce : établissements privés, reconnus ou non par l'État. Ils délivrent des diplômes visés ou non par le ministère de l'Éducation nationale.

Écoles paramédicales : seules sont retenues les écoles recrutant au niveau du baccalauréat et au-delà :

- les écoles paramédicales hors université et les écoles sociales, les écoles d'infirmières, de sages-femmes, de masseurs-kinésithérapeutes, d'assistantes sociales, d'éducateurs spécialisés ainsi que les éducateurs techniques spécialisés et moniteurs éducateurs (de niveau post-secondaire).

Section de technicien supérieur (STS) : elle prépare au brevet de technicien supérieur (BTS).

CPGE : les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

- les classes scientifiques ;
- les classes économiques et commerciales ;
- les classes littéraires (lettres et arts).

Enseignement supérieur : il regroupe l'enseignement dispensé dans les universités, les instituts universitaires de technologie (IUT), les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), les sections de techniciens supérieurs (STS), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, les écoles paramédicales et sociales, etc.

Pour en savoir plus

- Rectorat de La Réunion, « Statistiques et indicateurs de pilotage », rubrique présentation de l'Académie, consultable sur le site <http://www.ac-reunion.fr/>

Étudiants de l'enseignement supérieur

	Année 2011-2012		Année 2008-2009		Évolution effectifs La Réunion Rentrée 2011/2008 en %
	La Réunion en nombre	La Réunion/France en %	La Réunion en nombre	La Réunion/France en %	
Universités et assimilés ¹ dont	11 593	0,83	11 310	0,81	2,5
IUT	553	0,50	472	0,40	17,2
Grands établissements	0	0,00	0	0,00	///
Sections de technicien supérieur	3 228	1,31	3 074	1,31	5,0
Classes préparatoires aux grandes écoles	523	0,65	551	0,69	-5,1
Formations comptables non universitaires	163	1,87	160	1,91	1,9
Préparations intégrées	0	0,00	0	0,00	///
Universités de technologie hors formations d'ingénieurs et instituts nationaux polytechniques ²	0	0,00	0	0,00	///
Formations d'ingénieurs dont	172	0,13	89	0,08	93,3
Universitaires	172	0,43	89	0,29	93,3
Autres	0	0,00	0	0,00	///
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	152	0,12	150	0,15	1,3
Écoles paramédicales et sociales	1 563	1,14	1 371	1,02	14,0
Autres établissements d'enseignement supérieur ³	250	0,16	209	0,19	19,6
Ensemble⁴	17 472	0,74	16 825	0,75	3,8

Source : Depp.

1. Y compris les formations d'ingénieurs universitaires et en partenariat.

2. À partir de 2011-2012, les instituts nationaux polytechniques sont intégrés dans les universités de technologie hors formations d'ingénieurs.

3. Les écoles normales supérieures, autres écoles de spécificités diverses, universitaires privés, école d'architecture, écoles supérieures artistiques et culturelles.

4. À partir de 2010-2011, tous les IUFM sont intégrés dans les universités de rattachement.

Champ : Universités publiques.

Étudiants en université

	Année 2011-2012		Année 2008-2009		Évolution effectifs La Réunion Rentrée 2011/2008 en %
	La Réunion en nombre	La Réunion/France en %	La Réunion en nombre	La Réunion/France en %	
Droit, sciences politiques	1 658	0,85	1 466	0,80	13,1
Sciences économiques, administration économique et sociale (AES)	2 711	1,47	2 405	1,35	12,7
Lettres et sciences humaines ¹	3 241	0,77	4 211	0,93	-23,0
Sciences, sciences tech., sciences nature et vie ²	1 894	0,76	1 860	0,75	1,8
Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps)	680	1,74	437	1,33	55,6
Médecine et odontologie	856	0,48	459	0,28	86,5
Pharmacie	0	0,00	0	0,00	///
Ensemble toutes disciplines	11 040	0,86	10 838	0,84	1,9

Source : Depp.

1. Lettres-sciences du langage, langues, sciences humaines et sociales, pluri-lettres-langues-sciences humaines.

2. Sciences fondamentales et application, sciences de la nature et de la vie, plurisciences.

Champ : Universités y compris IUP et IUFM sauf ceux de Guadeloupe, Martinique et Guyane, et hors IUT.

8.2.1 - Diplômes

9 590 candidats ont décroché le baccalauréat à la session 2012. Le taux de réussite s'élève à 81,5 %, soit trois points de moins qu'au niveau national.

En 2010, le nombre de candidats toutes sections confondues était de 9 660. Ils atteignent 11 760 en 2012, soit + 22 %. La rénovation de la voie professionnelle avec la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans explique principalement cette importante augmentation.

Le taux de réussite au baccalauréat général à La Réunion reste proche du niveau national, en retrait de 2,2 points en 2012. La série scientifique obtient les meilleurs résultats avec 90 % de reçus en série S.

Après avoir rattrapé le taux national en 2010, le taux de réussite au baccalauréat technologique reste inférieur de 3 points en 2012. La série sciences et technologies de laboratoire est particulièrement en retrait, avec un taux de réussite à 77 % (90 % au niveau national). Le taux de réussite de la série sciences et technologies de gestion (STG), qui constitue le plus important contingent de candidats, augmente de 2 points par rapport à 2011.

Les taux de réussite au baccalauréat professionnel sont les moins bons, à La Réunion comme en France. En 2012 à La Réunion, 75,7 % des candidats ont été admis (78,4 % en France). Les filières de production ou de services ont des taux de réussite proches du niveau national. Par contre, la filière agricole rencontre des difficultés, avec un taux de réussite inférieur de près de 10 points comparativement à la moyenne nationale.

11 860 candidats ont reçu le diplôme national du brevet à la session 2012, en série collège ou professionnelle. Le taux de réussite toutes séries confondues augmente de 3 points et s'élève à 83 % en 2012.

Les taux relativement élevés de réussite au baccalauréat ne doivent pas cacher un niveau de diplôme plus faible à La Réunion. En 2013, dans une génération, la proportion de bacheliers s'élève à 68 % à La Réunion contre 73 % au niveau national. De même, la part des personnes sorties du système scolaire est très élevée, même parmi les générations les plus jeunes. En 2010, 35 % des 20-39 ans ont un niveau inférieur au CAP-BEP, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine (17 %).

Définitions

Taux de réussite : il est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des candidats présents à l'examen.

Baccalauréat général et technologique : depuis la session 1995, ce diplôme comprend :
- trois séries générales : L (littéraire), ES (économique et sociale), et S (scientifique) ;
- quatre séries technologiques STI (sciences et technologies industrielles), STL (sciences et technologies de laboratoire), STG (sciences et technologies de gestion) et ST2S (sciences technologies de la santé et du social, ex-SMS).

Baccalauréat professionnel : diplôme préparé en deux ans dans les lycées professionnels ou sections professionnelles des lycées polyvalents, il est destiné aux élèves titulaires d'un BEP.

Brevet : le diplôme national du brevet (DNB) sanctionne la formation acquise à l'issue de la scolarité suivie au collège. Le diplôme national du brevet comporte deux séries : la série générale et la série professionnelle.

Proportion de bacheliers d'une génération : il s'agit de la proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à l'ensemble de la population de cet âge.

Pour en savoir plus

• Rectorat de La Réunion, « Statistiques et indicateurs de pilotage », *Tableaux statistiques* n° 214, 216, 217, 218 et 219, rubrique présentation de l'Académie, consultable sur le site <http://www.ac-reunion.fr/>

Résultats définitifs au baccalauréat

	Session 2011			Session 2012		
	La Réunion		France	La Réunion		France
	Admis en nombre	Taux de réussite en %	Taux de réussite en %	Admis en nombre	Taux de réussite en %	Taux de réussite en %
Ensemble BAC général dont :	3 964	87,0	88,3	4 144	87,4	89,6
L : Littéraire	832	85,6	85,7	825	83,6	86,9
ES : Économie et social	1 203	83,8	87,7	1 213	86,0	89,1
S : Scientifique	1 929	89,7	89,4	2 106	90,0	90,8
Ensemble BAC technologique dont :	2 203	76,4	82,3	2 288	80,2	83,2
Hôtellerie	19	86,4	88,5	17	89,5	89,2
ST2S Sciences et tech. de la santé et du social	241	75,5	80,6	257	78,1	81,3
STI : Sciences et tech. industrielles	464	70,0	80,4	464	78,5	83,9
STG : Sciences et tech. de gestion	1 357	79,6	83,3	1 415	81,6	83,2
STL : Sciences et tech. de laboratoire	98	74,8	87,2	105	76,6	89,8
STAV : Sciences et tech. de l'agronomie et du vivant ¹	24	53,3	79,9	30	69,8	76,1
Ensemble BAC professionnel dont :	3 110	81,5	84,0	3 158	75,7	78,4
Production	974	79,8	81,7	1 486	74,4	76,4
Services	2 030	82,3	84,6	1 536	77,1	79,0
Agricole ¹	106	78,5	90,0	136	73,9	83,0
Ensemble des baccalauréats	9 277	82,3	85,7	9 590	81,5	84,5

Source : Depp, Rectorat de La Réunion.
1. Série relevant du ministère de l'Agriculture et de la pêche.

Diplômes du secondaire (hors baccalauréat)

	Session 2011			Session 2012 ^p		
	La Réunion		France	La Réunion		France
	Admis en nombre	Taux de réussite en %	Taux de réussite en %	Admis en nombre	Taux de réussite en %	Taux de réussite en %
Brevet dont :	10 323	80,1	83,4	11 860	83,0	84,5
Série collège	8 896	80,7	84,5	10 094	83,8	86,0
Série professionnelle	1 427	76,5	nd	1 766	79,0	nd
Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)	3 121	81,1	82,8	3 026	78,5	83,5
Brevet d'études professionnelles (BEP)	2 615	74,0	75,6	2 446	72,3	79,3
Brevet professionnel (BP)	164	52,6	71,3	nd	nd	71,7
Brevet de technicien (BT)	1 191	66,3	71,8	1 262	77,8	nd

Source : Depp, Rectorat de La Réunion.
1. Y compris les brevets des métiers d'art (BMA).
p. Provisoire.

nd : Non disponible.

8.2.2 Formation en alternance

À la rentrée 2012, 4 480 personnes sont en formation en apprentissage à La Réunion, soit 7,2 % de plus qu'en 2011. Les effectifs avaient déjà augmenté de 8,4 % entre 2010 et 2011.

La Réunion dispose de 26 sites de formation, dont 10 centres de formation d'apprentis (CFA) de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), 5 CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) et 2 CFA du ministère de l'Agriculture.

Depuis la rentrée 2011, les effectifs augmentent particulièrement dans les formations les plus diplômantes. Ils augmentent ainsi de 21 % pour les niveaux I et II (BAC+3 au minimum), et de 28 % pour le niveau III (BAC+2). Les effectifs des niveaux IV et V augmentent mais beaucoup moins fortement (respectivement + 4,1 % et + 1,8 %). Le niveau V (CAP, BEP, etc.) occupe toujours une place prépondérante avec près de la moitié des apprentis. La part des formations de niveau supérieur au baccalauréat augmente d'année en année. Elle est de 23 % en 2012 ; elle n'était que de 8,4 % en 2007.

Le secteur de la production demeure prédominant parmi les spécialités de formation proposées aux apprentis (59 % en 2012). Les spécialités « transformations », « génie civil, construction, bois » et « mécanique, électricité, électronique » sont les plus privilégiées.

Les spécialités de production perdent néanmoins du terrain face aux services, qui progressent de 13 % en 2012. Les spécialités « échanges et gestion » et « services aux personnes » prédominent.

À la rentrée 2012, près de 70 % des apprentis sont des garçons et la majorité d'entre eux (58 %) préparent un diplôme de niveau V. Les effectifs féminins se répartissent quasi-équitablement sur les niveaux

III, IV ou V (environ 30 % dans chacun des niveaux). Les filles sont majoritaires au niveau III. ■

Définitions

Apprentis : jeunes de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre homologué) dans le cadre d'un contrat de travail particulier à durée déterminée. Il associe une formation en entreprise - sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage - et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Centres de formation d'apprentis (CFA) : les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. Ils sont soit sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt.

Spécialités de formation : la nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique et approuvée par le décret n° 94-522 du 21 juin 1994.

Niveaux de formation :

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel (CAP, BEP, MC).

Niveau IV : préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat professionnel.

Niveau III : préparation d'un diplôme BAC+2, type BTS ou DUT.

Niveau II&I : préparation d'un diplôme de niveau BAC+3 (licence, DCG), de BAC+4 (maîtrise) ou de BAC+5 (MASTER, DSCG).

Pour en savoir plus

- Rectorat de La Réunion, « Statistiques et indicateurs de pilotage », Note d'information n° 219, rubrique présentation de l'Académie, consultable sur le site <http://www.ac-reunion.fr/>

Répartition des apprentis par niveau de formation à La Réunion

	Rentrée 2011		Rentrée 2012		dont : agriculture		dont : CCI et chambre des métiers		Variation 2012/2011
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Niveau I	57	1,4	72	1,6	0	0	68	1,8	26,3
Niveau II	125	3,0	149	3,3	0	0	98	2,5	19,2
Niveau III	622	14,9	794	17,1	34	8,1	710	18,3	27,7
Niveau IV	1 208	28,9	1 257	28,1	134	31,8	1 095	28,3	4,1
Niveau V	2 165	51,8	2 205	49,3	253	60,1	1 905	49,1	1,8
Ensemble	4 177	100,0	4 477	100,0	421	100,0	3 876	100,0	7,2

Source : Rectorat de La Réunion.

Formation des apprentis par domaine de spécialité à La Réunion

Spécialité	Nombre d'apprentis			Variation 2012/2011 en %
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	
12-Sciences humaines et droit	1	2	1	-50,0
Ensemble production dont :	2 399	2 569	2 657	3,4
20-Spécialités pluri-technologiques	50	62	69	11,3
21-Agricuture, pêche, forêt et espaces verts	325	326	383	17,5
22-Transformations	708	802	834	4,0
23-Génie civil, construction, bois	702	735	755	2,7
24-Matériaux souples	6	3	4	33,3
25-Mécanique, électricité, électronique	608	641	612	-4,5
Ensemble services dont :	1 455	1 606	1 819	13,3
30-Spécialités plurivalentes des services	0	0	37	///
31-Échanges et gestion	654	665	716	7,7
32-Communication et information	197	318	353	11,0
33-Services aux personnes	580	589	665	12,9
34-Services à la collectivité	24	34	48	41,2
Ensemble toutes spécialités	3 855	4 177	4 477	7,2

Source : Rectorat de La Réunion.

Effectifs des apprentis par sexe et niveau de formation à La Réunion

Niveaux de formation	2012-2013			
	Filles	% filles	Garçons	Ensemble
Niveau I	19	26	53	72
Niveau II	71	48	78	149
Niveau III	443	56	351	794
Niveau IV	412	33	845	1 257
Niveau V	409	19	1 796	2 205
Ensemble	1 354	30	3 123	4 477

Source : Rectorat de La Réunion.

8.3 Compétences à l'écrit

En 2011 à La Réunion, 23 % des personnes âgées de 16 à 65 ayant été scolarisées en France sont en situation d'illettrisme (7 % en France métropolitaine).

Entre 2007 et 2011, le taux d'illettrisme n'a pas diminué. La population en situation d'illettrisme a augmenté de 16 000 personnes en raison notamment de l'accroissement démographique. En 2011, 116 000 Réunionnais sont concernés.

À La Réunion, 30 % des hommes sont en situation d'illettrisme contre 16 % des femmes. L'écart est beaucoup plus important qu'en France métropolitaine (3 points). Les hommes ont plus de difficultés notamment dans la production de mots, 26 % des hommes étant en échec au test d'écriture contre 12 % des femmes. Les difficultés sont liées en partie aux habitudes de lecture durant l'enfance : 48 % des hommes ne lisaient jamais contre 30 % des femmes.

En 2011, 14 % des jeunes de 16 à 30 ans rencontrent de grandes difficultés face à l'écrit contre 33 % des personnes âgées de 50 à 59 ans et 39 % des 60 ans à 65 ans. Entre 2007 et 2011, le taux d'illettrisme ne baisse pas chez les plus jeunes, alors qu'il diminue sensiblement au-delà de 60 ans. Il passe de 52 % à 39 %, suite notamment à la sortie du champ de l'étude des Réunionnais dont la durée de scolarité était la plus courte.

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture dépend fortement des conditions de vie durant l'enfance. Les Réunionnais issus de milieux modestes rencontrent plus de difficultés à l'écrit à l'âge adulte. Parmi les personnes dont les parents étaient en difficulté financière, 44 % sont en situation d'illettrisme en 2011.

Les habitudes de lecture durant l'enfance sont également un facteur déterminant : plus

la pratique de la lecture est courante, plus les chances de maîtriser la langue française augmentent. Ainsi, 37 % des personnes qui ne lisaient jamais entre 8 et 12 ans rencontrent de grandes difficultés à l'écrit à l'âge adulte, contre 16 % des personnes qui lisaient de temps en temps.

La langue parlée durant l'enfance à la maison est aussi un facteur important quant à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en langue française. À La Réunion, 70 % des personnes de 16 à 65 ans scolarisées en France parlaient uniquement créole durant leur enfance. Parmi elles, 29 % ont de grandes difficultés à l'écrit à l'âge adulte. Les Réunionnais qui parlaient exclusivement français durant leur enfance rencontrent beaucoup moins de difficultés (3 % en situation d'illettrisme), tout comme ceux qui parlaient le créole et le français (8 %). Le niveau de diplôme des parents est aussi déterminant.

Les Réunionnais éprouvent également des difficultés en calcul : 34 % ont des difficultés graves ou assez fortes en calcul contre 14 % en France métropolitaine. ■

Définitions

Illettrisme : le terme d'illettrisme est réservé pour qualifier la situation des personnes qui ont été scolarisées dans le cadre de l'école française et qui ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture ou écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne.

Pour en savoir plus

- Le Grand H., Michaïlesco F., « 116 000 personnes en situation d'illettrisme en 2011 », *Insee Partenaires* n° 27, octobre 2013.
- Jonas N., « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », *Insee Première* n° 1426, décembre 2012.
- Actif N., Monteil C., « Communication écrite, un adulte sur cinq en situation préoccupante », *Insee Partenaires* n° 2, octobre 2008.

Répartition de la population réunionnaise scolarisée en France selon les difficultés rencontrées à l'écrit

en %

	Population de 16 à 65 ans en nombre	Grande difficulté (illettrisme)	dont :		Difficulté partielle	Pas de difficulté
			Grave difficulté	Difficulté assez forte		
Ensemble des personnes scolarisées en France	512 000	23	11	11	7	70
Sexe						
Homme	244 900	30	16	14	7	64
Femme	267 000	16	7	9	8	76
Langue parlée durant l'enfance						
Français	78 000	3	1	1	4	94
Créole	358 900	29	14	15	9	62
Créole et français	57 800	8	6	2	4	89
Autres langues	11 900	35	17	18	2	64
Habitudes de lecture durant l'enfance						
Tous les jours	38 500	5	2	4	8	87
Régulièrement	86 300	11	5	6	6	83
De temps en temps	189 300	16	6	10	6	77
Jamais	198 000	37	20	17	9	54
Tranche d'âges						
16 à 29 ans	157 100	14	7	6	8	79
30 à 39 ans	106 100	16	6	10	6	78
40 à 49 ans	120 200	27	16	12	8	64
50 à 59 ans	90 600	33	14	19	8	60
60 à 65 ans	38 000	39	20	20	7	54
Niveau de vie des parents						
Riche	20 000	9	5	4	6	85
À l'aise	137 100	12	5	7	5	82
Juste	255 800	21	9	12	7	71
Ne s'en sortaient pas	94 700	44	24	20	11	45
Ne sait pas	4 300	22	22	0	10	68
Classe la plus haute atteinte						
Primaire	72 600	65	38	28	9	26
Secondaire général	162 800	21	11	10	8	71
Secondaire technologique ou professionnel	170 500	19	7	12	9	72
Enseignement supérieur	106 100	1	0	0	3	96
Situation professionnelle						
Actif occupé	214 400	15	8	7	7	78
Chômeur	123 200	32	15	17	8	60
Étudiant, élève	52 500	10	2	8	6	84
Autre inactif	121 800	32	17	16	9	59

Source : Insee, enquête JVG 2011.

1. Personnes de 16 à 65 ans scolarisées en France.

9.1.1 Résultats économiques

Le produit intérieur brut (PIB) de La Réunion est estimé à 16,1 milliards d'euros en 2012¹. Il augmente de 0,7 % en euros constants, c'est-à-dire après déduction de l'inflation. La croissance est plus modérée qu'en 2011 (+ 1,2 %) mais est meilleure qu'au niveau national (+ 0,0 %). En 2012, la croissance est nulle en France, conséquence notamment d'une inflation élevée. Du fait de l'augmentation de la population toujours soutenue à La Réunion, le PIB par habitant baisse de 0,4 % en euros constants. Il s'élève à 19 090 euros, ce qui correspond à 61,5 % du niveau national.

L'année 2011 avait été marquée par une croissance modérée, soutenue par une reprise de l'investissement après deux années de forte baisse. Ce moteur de l'activité économique s'essouffle en 2012. La consommation prend le relais de l'investissement. Le recul de l'inflation contribue à une amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Leur consommation augmente en volume plus fortement qu'en 2011.

Les dépenses de consommation des ménages augmentent en 2012 de 3,1 % en valeur contre 3,3 % en 2011, mais la hausse des prix a été moins forte passant de + 2,1 % en 2011 à + 1,1 %. La consommation des ménages se renforce ainsi en volume (+ 2,0 %) et constitue le principal moteur de l'activité économique en 2012. Elle contribue pour 1,2 point à la croissance. La consommation des administrations se raffermi également (+ 0,7 % après + 0,3 % en 2011 en volume).

Hors avions, l'investissement augmente de 1,3 % en volume en 2012, après + 4,6 % en 2011. Il n'y a pas eu d'achats d'avions en 2012 contrairement à 2011. Y compris les avions, l'investissement recule de 5,2 %. La croissance de l'investissement reste loin du niveau d'avant crise, qui approchait + 9 %

par an avant 2009. La fréquentation touristique est décevante. Le nombre de touristes accueillis sur l'île recule de 5 % en 2012 et les dépenses chutent de 9 %.

Le montant des importations diminue de 2,5 % en valeur. Hors avions, il augmente de 2,5 %. Mais leur prix s'est apprécié en moyenne de 3,1 % sous l'effet notamment de la hausse du carburant et du charbon. De ce fait, les importations hors avions baissent de 0,5 % en volume. Les importations de biens intermédiaires sont particulièrement touchées (- 8,2 % en valeur) et renvoient un signe négatif sur l'activité des entreprises. ■

Définitions

Produit intérieur brut (PIB) : il sert à estimer la richesse produite par une économie durant une année. La croissance économique est l'évolution de la richesse produite entre deux années après déduction de l'inflation. Elle est estimée à 0,7 % en 2012.

Évolution en valeur et en volume : du fait de la hausse des prix, la monnaie se déprécie au cours du temps. Pour rendre compte d'une évolution mesurant des montants, l'effet est corrigé en distinguant les évolutions en « valeur » (évaluées à prix courants, sans correction de l'effet de l'inflation) et les évolutions en « volume », qui intègrent une correction éliminant l'effet de l'inflation. Les évolutions « en volume » sont aussi dites « à prix constants » ou « hors inflation ». En 2012, le PIB augmente de 0,7 % en volume et de 2,4 % en valeur.

Les prix utilisés pour calculer une évolution en volume sont ceux de l'indice des prix pour chaque poste (ou produit). L'indice des prix à la consommation des ménages, publié régulièrement par l'Insee, est calculé sur une structure de consommation des ménages qui lui est propre (panier de la ménagère). Dans les comptes, l'indice des prix n'a pas exactement la même structure, ce qui explique que les deux mesures diffèrent. En 2012, la hausse des prix de la consommation des ménages mesurée dans les comptes est de 1,1 %. Elle est de 0,9 % dans l'indice des prix à la consommation des ménages publié régulièrement.

Pour en savoir plus

- Brasset M., « La croissance se tasse en 2012 », *Économie de La Réunion Hors série* n° 13, octobre 2013.

1. Avertissement : Les estimations ont été révisées après la parution du bilan économique.

Produit intérieur brut à La Réunion

en milliards d'euros

	2012 ^e	Évolution 2012 ^e (en %)	
		En valeur	En volume
Produit intérieur brut	16,08	2,4	0,7
Consommation finale des ménages	9,73	3,1	2,0
Consommation finale des administrations publiques	6,25	1,9	0,7
Investissement ¹	3,51	3,8	1,3
Importations de biens ¹	4,65	2,5	-0,5
Exportations de biens	0,31	6,9	2,7
Dépenses des touristes	0,31	-8,6	-9,9
PIB par habitant (en euros)	19 090	1,4	-0,4

Source : Cerom, comptes rapides (base 2005).

1. Hors avions lourds.

e. Estimation pouvant être révisée.

Produit intérieur brut par habitant à prix courants à La Réunion

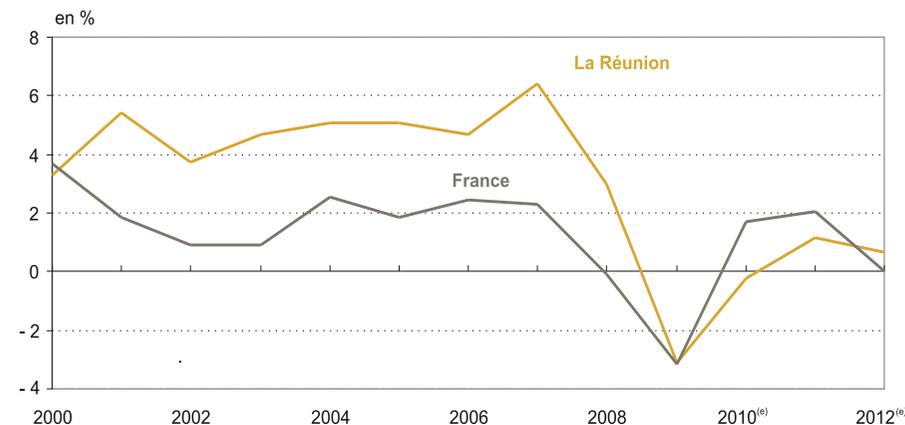
en euros courants

	2008	2009	2010 ^e	2011 ^e	2012 ^e	Évolution 2012/2011 ^e en %
PIB par habitant	18 940	18 230	18 430	18 830	19 090	1,4
Rapport PIB par habitant Réunion/France (en %)	62,8	62,5	61,6	61,3	61,5	///

Source : Insee, comptes régionaux Réunion définitifs 2008 à 2009 ; Cerom, comptes rapides 2010 à 2012 (base 2005).

e. Estimation pouvant être révisée.

Évolution du taux de croissance en volume à La Réunion et en France



Source : Insee, comptes nationaux ; comptes régionaux Réunion définitifs jusqu'en 2009 ; Cerom, comptes rapides 2010-2012.

e. Estimation pouvant être révisée.

9.1.2 Valeur ajoutée par secteur d'activité

L'année économique 2009¹ à La Réunion est marquée par la crise la plus importante depuis 1993. La valeur ajoutée (VA) des branches d'activité, qui est le solde de la production diminué des consommations intermédiaires, diminue de 2,3 % en valeur par rapport à 2008. La production baisse de 1,3 % mais dans le même temps les consommations intermédiaires s'accroissent légèrement (+ 0,2 %).

Le bâtiment et les travaux publics subissent la plus forte baisse de valeur ajoutée (- 20,2 %) sous l'effet notamment d'un resserrement de l'accès au crédit, d'un net ralentissement de la demande de biens immobiliers alimenté par les incertitudes liés au mécanisme de défiscalisation et par l'achèvement de grands travaux (route des Tamarins, etc.). Un effet d'entraînement propage la baisse d'activité à des secteurs qui sont liés au bâtiment, dans l'industrie (- 12,9 %) notamment, en particulier le ciment et la métallurgie, mais aussi la promotion immobilière.

La valeur ajoutée des industries agroalimentaires recule également fortement, de 19,3 %, suite à la conjonction d'une baisse de la production de 9 % et d'un maintien du coût des consommations intermédiaires (- 0,5 %).

La valeur ajoutée du commerce baisse moins sensiblement (- 6,6 %). Le commerce automobile et le commerce de détail reculent, alors que la valeur ajoutée du commerce de gros croît légèrement en 2009.

Le transport est également en retrait (- 7,7 %), le transport terrestre et les services auxiliaires de transport étant particulièrement touchés.

Les autres services marchands, qui représentent plus du quart de la valeur ajoutée totale,

se replient légèrement de 0,7 %. Les services aux entreprises perdent 10 % de leur valeur ajoutée notamment les activités liées à l'emploi et les activités de location. La valeur ajoutée des services aux particuliers s'apprécie en revanche de 1,4 % et celle des activités immobilières de 2,9 %.

La valeur ajoutée des activités financières a fortement progressé (+ 16,3 %). La baisse des taux d'intérêts sur les marchés monétaires alliée à une relative inertie des taux d'intérêts sur les crédits consentis ont contribué à ce rebond.

La valeur ajoutée des activités principalement non marchandes (administrations publiques, éducation, santé, action sociale) représente 37 % de la valeur ajoutée de l'économie réunionnaise. Elle a crû de 4,5 % en 2009. ■

Définitions

Valeur ajoutée (VA) : solde du compte de production. La VA est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Consommations intermédiaires : valeur des biens et services utilisés pour assurer la production.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : solde du compte d'exploitation pour les sociétés. Il est égal à la VA, diminuée de la rémunération des salariés et des impôts nets des subventions sur la production.

Taux de marge (EBE/VA) : ratio qui rapporte l'excédent brut d'exploitation ou le revenu mixte à la valeur ajoutée.

Revenu mixte : solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.

Pour en savoir plus

- Boé J., « Résultats comptables des entreprises réunionnaises en 2010 - Les entreprises marchandes dégagent 6 milliards d'euros de valeur ajoutée », *Informations Rapides Réunion* n° 287, décembre 2013.

1. La valeur ajoutée par branches d'activité ne peut être calculée que lors de l'élaboration des comptes définitifs. Les derniers disponibles pour La Réunion datent de 2009.

Valeur ajoutée par branches d'activité¹ à La Réunion

en millions d'euros

	2008	2009	Structure en %	Évolution en %
Agriculture, sylviculture et pêche	159	141	1,0	-11,2
Industrie agroalimentaire	410	331	2,4	-19,3
Autres industries, énergie et eau	731	637	4,6	-12,9
Bâtiment et travaux publics	1 259	1 004	7,3	-20,2
Commerce	1 741	1 627	11,8	-6,6
Transports et entreposage	497	459	3,3	-7,7
Activités financières	503	585	4,2	16,3
Autres services marchands ²	3 982	3 955	28,7	-0,7
Éducation, santé et action sociale	3 460	3 558	25,8	2,8
Service de l'administration publique	1 380	1 497	10,9	8,5
Valeur ajoutée brute	14 122	13 794	100,0	-2,3

Source : Insee, Comptes économiques régionaux (comptes définitifs base 2005).

1. La valeur ajoutée par branches d'activité ne peut être calculée que lors de l'élaboration des comptes définitifs. Les derniers disponibles pour La Réunion datent de 2009.

2. Y compris hôtels-restaurants.

Production et partage de la valeur ajoutée¹ en 2009 à La Réunion

en millions d'euros

	Production	Valeur ajoutée (VA)	VA/production en %	EBE ² /VA en %	Rémunération des salariés ³ /VA en %
Agriculture, sylviculture et pêche	340	141	41,4	71,2	34,8
Industrie agroalimentaire	1 217	331	27,2	41,1	58,7
Autres industries, énergie et eau	1 644	637	38,7	23,0	66,5
Bâtiment et travaux publics	2 546	1 004	39,4	33,5	64,6
Commerce	3 129	1 627	52,0	30,6	61,5
Transports et entreposage	1 248	459	36,8	16,2	83,5
Activités financières	1 004	585	58,3	46,0	49,2
Autres services marchands ⁴	6 045	3 955	65,4	61,9	36,2
Éducation, santé et action sociale	4 277	3 558	83,2	25,8	72,9
Service de l'administration publique	2 044	1 497	73,3	14,9	84,2
Ensemble	23 494	13 794	58,7	37,3	60,0

Source : Insee, Comptes économiques régionaux (comptes définitifs base 2005).

1. La valeur ajoutée par branches d'activité ne peut être calculée que lors de l'élaboration des comptes définitifs. Les derniers disponibles pour La Réunion datent de 2009.

2. Excédent brut d'exploitation.

3. Il s'agit uniquement des rémunérations des salariés. En effet, la rémunération des entrepreneurs individuels est contenue dans leur revenu mixte (le solde de leur compte d'exploitation). Leur revenu mixte est inclus dans l'EBE.

4. Y compris hôtels-restaurants.

Avertissement : Les résultats des comptes de La Réunion et de l'enquête Esane portent sur des champs différents. Les comptes concernent l'ensemble de l'activité alors que l'enquête ne porte que sur les activités marchandes (hors agriculture et secteur financier).

Les ratios obtenus peuvent être très différents sur des branches pour lesquelles le non-marchand est important (éducation, santé). Par ailleurs les comptes retiennent des informations administratives plus fiables notamment sur les impôts et taxes, ce qui modifie certains soldes comme l'EBE.

9.2.1 Inflation

À La Réunion, les prix à la consommation des biens et services augmentent en moyenne annuelle de 1,4 % en 2013, après + 0,9 % en 2012. En France, les prix augmentent de 0,9 %.

Deux postes de dépenses, l'alimentation et l'énergie, sont les principaux contributeurs de l'inflation à La Réunion en 2013 (1,1 point). L'alimentation contribue à elle seule à près de la moitié de l'augmentation totale des prix (0,6 point). Les prix de l'énergie contribuent à l'inflation à hauteur de 0,5 point.

Les ménages réunionnais destinent près d'un cinquième de leurs dépenses à l'alimentation. Les prix des produits alimentaires augmentent de 3,3 % en 2013, deux fois plus rapidement qu'en France.

L'accélération des prix des produits alimentaires s'explique par la forte hausse des prix des produits frais (+ 11,2 % après + 0,6 % en 2012), suite à des conditions climatiques difficiles tout au long de l'année (cyclones puis sécheresse).

Hors produits frais, la hausse des prix de l'alimentation est moins forte qu'en 2012 (+ 2,3 % en 2013 après + 3,0 %).

Les prix de l'énergie augmentent en moyenne de 5,9 % après + 0,1 % en 2012. Cette forte hausse s'explique surtout par le bond de 26,4 % du prix de la bouteille de gaz. Le 28 février 2013 a marqué la fin du blocage du prix de la bouteille à 15 euros qui était en vigueur depuis un an.

Les tarifs de l'électricité augmentent également de 6,1 % en 2013. Par contre, les prix des carburants diminuent légèrement (- 0,3 % après + 3,2 % en 2012).

Les prix des produits manufacturés augmentent en moyenne de 0,6 % en 2013 après avoir diminué de 0,2 % en 2012. Ils pèsent pour un tiers des dépenses des Réunionnais mais contribuent à la hausse de l'inflation générale pour 0,2 point seulement.

Les services représentent deux cinquièmes des dépenses des Réunionnais mais contribuent faiblement à l'inflation en 2013 (0,1 point). La hausse des prix des services ralentit encore en 2013 (+ 0,2 % après + 0,9 % en 2012 et + 2,1 % en 2011).

Depuis 2000, l'augmentation annuelle des prix est généralement plus forte à La Réunion qu'en France. ■

Définitions

Indice des prix : il est mesuré en base 100 par rapport à 1998. Une valeur de 132 signifie que les prix ont augmenté de 32 % entre 1998 et la date de référence.

Il est l'instrument de mesure de l'inflation. Il estime, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire français ou réunionnais.

Évolution annuelle en glissement : évolution calculée entre l'indice de décembre de l'année n et l'indice de décembre de l'année (n-1).

Évolution annuelle en moyenne : moyenne des 12 indices mensuels de l'année n considérée par rapport à la moyenne des 12 indices mensuels de l'année n-1.

Pour en savoir plus

- Paillolle P., « Une inflation de 1,4 % en 2013 », *Informations Rapides Réunion* n° 293, février 2014.
- « L'indice mensuel des prix à la consommation », *Informations Rapides Réunion*, consultable sur le site www.insee.fr/reunion

Indice des prix à la consommation à La Réunion

indice base 100 en 1998

	Pondération	Décembre					Variation 2013/2012 en %	
		2009	2010	2011	2012	2013	En glissement ¹	En moyenne ²
Ensemble	10 000	123,0	125,7	128,4	129,5	130,6	0,8	1,4
Alimentation	1 748	123,8	124,0	128,8	132,4	134,5	1,6	3,3
Produits frais	188	104,8	95,5	103,7	110,8	105,9	-4,4	11,2
Hors produits frais	1 560	127,8	129,5	133,8	136,8	140,0	2,4	2,3
Tabac	121	326,7	342,9	383,0	407,6	421,3	3,4	6,4
Produits manufacturés	3 247	108,9	109,8	109,9	110,2	110,9	0,7	0,6
Habillement et chaussures	697	108,4	108,3	106,9	106,9	108,5	1,5	1,7
Produits de santé	134	94,1	93,0	94,1	93,5	93,0	-0,5	-0,6
Autres produits manufacturés	2 416	110,6	111,9	112,4	112,8	113,4	0,5	0,3
Énergie	780	128,6	142,0	153,6	153,3	161,9	5,7	5,9
Produits pétroliers	521	138,4	156,4	171,2	167,3	176,7	5,6	5,8
Services	4 104	128,2	131,4	133,4	134,2	133,7	-0,4	0,2
Loyers et services rattachés	1 000	135,0	138,9	142,4	146,4	148,9	1,7	2,1
Services de santé	172	124,5	124,7	126,6	127,8	128,2	0,3	1,0
Transports et communications	989	145,7	148,9	147,4	142,3	139,9	-1,7	-2,3
Autres services	1 943	120,9	124,1	127,1	128,9	127,9	-0,8	0,5
Ensemble hors énergie	9 220	122,5	124,4	126,4	127,6	128,1	0,4	1,0
Ensemble hors tabac	9 879	120,7	123,3	125,7	126,8	127,8	0,8	1,3

Source : Insee, indices des prix à la consommation.

1. Décembre 2013/décembre 2012.

2. Année 2013/année 2012.

Variation des prix à la consommation en moyenne annuelle

en %

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
La Réunion	1,4	0,9	2,5	1,5	0,5	2,9	1,4	2,6	2,2	1,7	1,1	2,7	2,3	2,0	0,9
France	0,9	2,0	2,1	1,5	0,1	2,8	1,5	1,6	1,8	2,1	2,1	1,9	1,7	1,7	0,5

Source : Insee, indices des prix à la consommation.

9.2.2 Comparaison spatiale des prix

En se basant sur la structure de consommation métropolitaine, les prix à la consommation sont 12,4 % plus élevés à La Réunion qu'en France métropolitaine en 2010. En 1992, l'écart de prix à La Réunion (+ 15,6 %) était le plus élevé des DOM derrière la Guyane. En 2010, l'écart de prix à La Réunion est le moins important des DOM : + 19,6 % en Guyane, + 16,9 % en Martinique et + 14,8 % en Guadeloupe.

En 20 ans, les écarts de prix des différents biens et services ont évolué différemment à La Réunion : certains ont diminué, d'autres ont augmenté. Les produits alimentaires, qui constituent l'un des premiers postes de dépenses des Réunionnais (15 % de leur budget), ont augmenté plus vite qu'en France métropolitaine. L'écart est de 36,6 % en 2010, contre 30 % en 1992. Pour les boissons alcoolisées et le tabac, les prix sont supérieurs de 26 % à La Réunion. Les communications (internet, téléphonie, etc.) et la santé sont aussi nettement plus chères sur l'île, respectivement + 19,3 % et + 15,2 %.

En revanche, les écarts de prix sont moins importants sur certains postes comme les transports (+ 7,5 %), les loisirs et la culture (+ 4,7 %). D'autres prix sont également moins élevés qu'en France métropolitaine, par exemple dans l'hôtellerie (- 6,1 %) et pour les consommations liées au logement (- 2,4 %).

Selon la structure de consommation réunionnaise, l'écart de prix entre La Réunion et la France métropolitaine est très faible (- 0,4 %).

Quatre postes de consommation ont des prix plus élevés en France métropolitaine : le « Logement, eau, énergie » (+ 14,4 %) ; les « Loisirs et culture » (+ 9,8 %) ; l'habillement et les chaussures (+ 6,1 %) et enfin

l'hôtellerie-restauration (+ 5,3 %). Les prix des autres postes sont moins élevés, notamment les boissons alcoolisées et le tabac mais aussi les produits alimentaires (- 10,6 %). Un Réunionnais qui conserverait ses habitudes alimentaires en France métropolitaine paierait donc moins cher ses produits habituels. ■

Définitions

Enquête de comparaison spatiale de prix : elle a été réalisée en mars 2010 en France métropolitaine, à La Réunion et aux Antilles-Guyane, la dernière comparaison datant de 1992.

L'enquête porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés par les ménages. Toutefois, certains produits peu ou pas consommés dans les DOM ne sont pas pris en compte : le fioul domestique, le gaz de ville et les transports ferroviaires. 6 500 relevés de prix ont été effectués sur le sol réunionnais.

Pour en savoir plus

- O. Fagnot, « Comparaison spatiale des prix - Un écart important sur l'alimentaire », *Économie de La Réunion* n° 137, décembre 2010.
- J.-P. Berthier, J.-L. Lheritier, « Comparaison des prix entre les DOM et la métropole en 2010 », *Insee Première* n° 1304, juillet 2010.
- G. Petit, « Comparaison des prix entre les DOM et la métropole », *Insee Première* n° 251, mars 1993.

Écart de niveau de prix avec la France métropolitaine en 2010

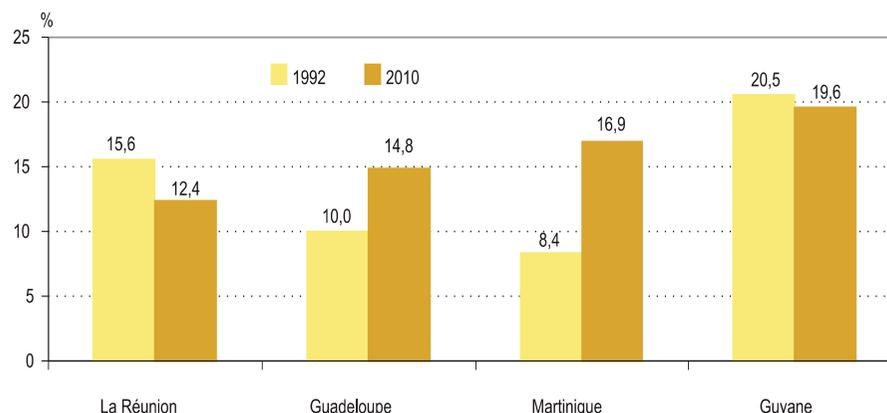
en %

	DOM/France métropolitaine (panier métropolitain)				France métropolitaine/ La Réunion (panier réunionnais)
	La Réunion	Martinique	Guadeloupe	Guyane	
Produits alimentaires	36,6	44,6	33,8	49,0	-10,6
Alcool, tabac	26,3	36,1	16,0	13,8	-19,0
Habillement et chaussures	-0,1	7,1	2,9	-0,3	6,1
Logement, eau, énergie	-2,4	7,0	-2,8	14,4	14,4
Meubles, électroménager, entretien	13,6	8,0	8,2	18,8	-4,1
Santé	15,2	15,8	16,2	19,5	-7,9
Transports	7,5	-3,6	4,9	9,8	-0,4
Communications	19,3	16,2	17,1	10,6	-9,4
Loisirs et culture	4,7	10,1	14,8	17,7	9,8
Restaurants et hôtels	-6,1	6,7	0,2	4,9	5,3
Autres biens et services	16,6	34,8	36,3	23,7	-8,9
Ensemble	12,4	16,9	14,8	19,6	-0,4

Source : Insee, enquêtes de comparaison spatiale de prix de 2010.

Champ : Consommation des ménages hors fioul, gaz de ville et transports ferroviaires.

Écart de niveau de prix avec la France métropolitaine en 1992 et 2010 (panier métropolitain, ensemble y compris loyers)



Sources : Insee, enquêtes de comparaison spatiale de prix.

Champ : Consommation des ménages hors fioul, gaz de ville et transports ferroviaires.

Note de lecture : À La Réunion, l'écart de prix d'ensemble (y compris loyers) était de + 15,6 % en 1992 et de + 12,4 % en 2010 comparativement à La France métropolitaine (panier métropolitain).

9.3.1 Budgets régional et départemental

En 2012, le budget du Département atteint 1,45 milliard d'euros. Son budget primitif s'articule autour de trois axes : un plan pour la famille (actions en faveur de la petite enfance, des modes de garde, etc.), un plan pour l'insertion (logement social, services à la personne) et un plan pour le développement du territoire (voirie et transport, valorisation de l'activité agricole, etc.).

Les recettes de fonctionnement du Département augmentent (+ 1,1 %). La fiscalité demeure le premier poste de financement du département (57 %). Les dotations de l'État arrivent en seconde position (33 %). Les recettes d'investissement diminuent de 17 % suite à une baisse du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et du fonds européen du développement régional (Feder).

Les dépenses de fonctionnement du Département atteignent 1,24 milliard et représentent 85 % des dépenses totales. Les transferts versés (928 millions d'euros) constituent le principal poste de dépenses. Le Département consacre près de 60 % de ses dépenses à l'aide sociale soit 860 millions d'euros, dont 611 millions versés pour le revenu de solidarité active (RSA) et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Les dépenses d'investissement diminuent de 10 %.

Le budget primitif 2012 de la Région s'élève à 766 millions d'euros. Il s'articule autour de deux axes : poursuite de la relance de la commande publique (aides aux communes et aux entreprises, nouvelle route du littoral, aménagements aéroportuaires, etc.) et de la politique en faveur de l'égalité des chances (éducation et formation des jeunes, continuité territoriale, etc.).

Les recettes de fonctionnement représentent 66 % des recettes totales, constituées des recettes fiscales (39 %) et des dotations de l'État (27 %). Les dotations augmentent for-

tement (+ 43 %) car elles intègrent la compensation destinée aux transferts de compétences. Un tiers des recettes sont des recettes d'investissement. Les subventions d'équipement, composées notamment du fonds social européen et du Feder, diminuent de 9,5 %.

L'investissement est le premier poste des dépenses du budget régional (59 %). Les subventions d'équipement versées s'élèvent à 184 millions d'euros (+ 172 %), entraînées par le programme de rénovation des lycées, des équipements culturels, des routes, etc. La collectivité consacre 41 % de son budget aux dépenses de fonctionnement, composées notamment des transferts versés (20 %) et des frais de personnels (12 %). La gestion des personnels de l'État affectés aux routes (anciens agents de la Direction départementale de l'équipement) augmente ces coûts de fonctionnement (+ 13 %). ■

Définitions

Le budget : acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Il est divisé en deux sections : fonctionnement et investissement.

Les dépenses de fonctionnement regroupent les achats de fournitures et services, les frais de personnels et les allocations et subventions diverses. Les recettes de fonctionnement comprennent les impôts directs et indirects, les dotations de l'État, les ressources d'exploitation des Domaines et les produits financiers.

Le compte administratif : il constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution.

Pour en savoir plus

- www.dgcl.interieur.gouv.fr

Comptes administratifs¹ et budgets primitifs du Département

en millions d'euros

	Comptes administratifs			Budgets primitifs		
	2009	2010	2011	2010	2011	2012
Recettes totales	1 421	1 416	1 462	1 673	1 462	1 449
Fonctionnement dont :	1 245	1 279	1 342	1 250	1 302	1 317
Impôts et taxes	712	736	813	728	810	826
Dotations de l'État	508	512	492	505	455	480
Investissement dont :	176	137	119	423	160	132
Subventions et participations	112	106	91	82	91	66
Emprunts	46	30	26	60	60	60
Dépenses totales	1 349	1 333	1 466	1 673	1 462	1 449
Fonctionnement dont :	1 123	1 108	1 235	1 167	1 221	1 239
Frais de personnel	212	227	230	232	233	247
Transferts versés	851	831	927	885	939	928
Investissement dont :	226	226	231	506	241	216
Équipement brut	110	96	102	92	104	94
Subventions d'équipement	69	77	73	94	84	70
Remboursement de dette	46	51	54	53	51	46

Source : Direction générale des collectivités locales (DGCL), Département (budgets primitifs).
1. Hors réaménagement de dette.

Comptes administratifs¹ et budgets primitifs de la Région

en millions d'euros

	Comptes administratifs			Budgets primitifs		
	2009	2010	2011	2010	2011	2012
Recettes totales	664	792	662	621	703	766
Fonctionnement dont :	420	442	444	423	442	507
Impôts et taxes	290	288	290	287	296	295
Dotations de l'État	124	148	148	135	144	207
Investissement dont :	244	351	219	198	261	259
Subventions et participations	197	225	97	198	101	92
Emprunts	46	124	116	///	145	150
Dépenses totales	751	581	679	621	703	766
Fonctionnement dont :	256	256	297	273	281	318
Frais de personnel	58	65	77	63	64	92
Transferts versés	151	148	175	150	158	151
Investissement dont :	496	326	381	349	422	448
Équipement brut	306	136	159	217	311	224
Subventions d'équipement	46	43	80	96	68	184
Remboursement de dette	143	146	136	30	29	28

Source : Direction générale des collectivités locales (DGCL).
1. Hors réaménagement de dette.

9.3.2 Fiscalité locale

En 2010, le produit de la fiscalité locale s'établissait à 407,9 millions d'euros. Ce montant ne peut être comparé à celui de 2009, 2010 étant une année transitoire dans le cadre de la réforme de la fiscalité pour les collectivités : la contribution économique territoriale (CET) remplace la taxe professionnelle au 1^{er} janvier pour les entreprises. L'État perçoit le produit de cette nouvelle taxe et il reverse aux collectivités locales une compensation relais se substituant à la taxe professionnelle. Les communes et groupements de communes à fiscalité propre votent également pour la première fois en 2010 un taux de cotisation foncière des entreprises (CFE).

Les impôts locaux alimentent le budget des collectivités locales. Les communes ou groupements de communes perçoivent 307 millions, le Département 74 millions et la Région 15 millions. La part communale pour l'ensemble des taxes augmente car les communautés d'agglomérations ont davantage augmenté leurs taux d'imposition auprès des ménages (taxes d'habitation, foncière sur propriété bâtie et non bâtie) que les autres collectivités.

Le produit voté des trois taxes perçues auprès des ménages augmente : la taxe foncière sur les propriétés bâties progresse de 9 %, la taxe d'habitation de 9 % et la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 3 %. La taxe foncière sur les propriétés bâties est le premier poste de recettes de la fiscalité locale (221 millions d'euros).

En 2011, l'octroi de mer atteint 380 millions d'euros (+ 9 %). Il contribue pour un montant de 273 millions au budget des communes (+ 4 %). La région perçoit 89 millions d'octroi de mer régional (+ 10 %) et 19 millions d'euros au titre du fonds régional pour le développement et l'emploi (FRDE). Ce fonds régional dépend du montant de

l'octroi de mer réalisé. En 2009, le montant de l'octroi de mer n'avait pas excédé la dotation garantie aux communes et le FRDE n'a donc pas été abondé. ■

Définitions

Fiscalité locale directe locale : impôts directs collectés au profit des collectivités locales :

- taxe d'habitation (TH), levée sur les locaux à usage d'habitation ;

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), due sur toutes les propriétés bâties qui présentent le caractère de véritable construction et qui sont fixées au sol à demeure ;

- contribution économique territoriale (CET) : remplace la taxe professionnelle depuis 2010. Elle est composée d'une cotisation foncière des entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières, dont le taux est déterminé par les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). S'y ajoute une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), prélevée selon un barème progressif et due uniquement à partir de 500 000 euros de chiffre d'affaires.

Octroi de mer : taxe applicable à la plupart des produits importés à La Réunion. Elle est principalement reversée au budget des communes. Une partie, le fonds régional pour le développement et l'emploi (FDRE), alimente le budget de la Région, auquel s'ajoute l'octroi de mer régional.

Fonds régional pour le développement et l'emploi (FRDE) : il est constitué par le solde annuel du produit de l'octroi de mer après affectation aux communes de la dotation globale garantie.

Dotation globale garantie : le montant est égal au montant de l'année précédente majoré d'un indice.

Impôts directs locaux émis au profit des collectivités locales

en millions d'euros

Nature des impôts	La Réunion			Ensemble des DOM		
	2009	2010 ¹	Variation en %	2009	2010 ¹	Variation en %
Taxe d'habitation dont :	117,5	127,8	8,8	265,1	281,0	6,0
Communes et regroupements	88,6	96,8	9,2	177,8	192,1	8,0
Département	26,9	28,2	4,8	84,5	85,1	0,8
Taxe foncière sur les propriétés bâties dont :	202,3	221,4	9,4	492,8	529,5	7,4
Communes et regroupements	142,5	157,0	10,2	300,4	324,2	7,9
Département	43,0	45,6	6,0	149,7	158,2	5,7
Région	13,6	14,5	6,0	37,8	40,9	8,0
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties dont :	4,0	4,2	2,8	11,6	11,9	2,6
Communes et regroupements	3,5	3,6	2,9	10,3	10,6	2,6
Département	0,4	0,4	0,2	1,1	1,1	2,1
Région	ns	ns	ns	0,1	0,1	2,3
Taxe professionnelle¹ dont :	203,3	54,6	ns	449,9	126,0	ns
Communes et regroupements	134,5	49,7	ns	271,7	119,3	ns
Département	46,8	///	///	132,8	///	///
Région	17,1	///	///	39,6	///	///
Ensemble	527,1	407,9	ns	1 219,4	948,3	ns

Source : Direction générale des finances publiques (DGFiP).

ns : Non significatif.

1. En 2010, la compensation relais de la taxe professionnelle n'est pas reprise dans le tableau.

Octroi de mer à La Réunion

en milliers d'euros

Nature des impôts	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Octroi de mer	333 300	348 400	366 000	329 200	348 600	380 400
Versé au titre des communes.	233 400	242 900	251 600	255 800	262 800	272 800
Versé au titre du FRDE ¹	36 300	39 100	43 700	///	4 900	18 800
Octroi de mer régional.	63 600	66 400	70 700	73 400	80 900	88 800

Source : Direction générale des finances publiques (DGFiP).

1. Fonds régional pour le développement et l'emploi.

9.4.1 Importations et fournisseurs

Plus de 4,6 milliards d'euros de biens ont été importés en 2012 à La Réunion. Les importations diminuent de 2,5 % en valeur par rapport à 2011. Mais hors avions, dont l'achat a un caractère exceptionnel, le montant des importations augmente pour la troisième année consécutive (+ 2,5 %). Néanmoins, cette augmentation est moins marquée que les deux années précédentes. Le taux de couverture des importations par les exportations reste faible, aux alentours de 6 %.

Les importations de produits de consommation non durables, tels que les denrées alimentaires, les boissons ou le tabac sont prépondérantes (29 % des importations en 2012). Elles augmentent de 5,5 % en un an.

Les biens d'équipement sont les deuxièmes produits les plus importés (25 %). Hors avions lourds, ces importations augmentent de 7,4 % en 2012 grâce au dynamisme du marché automobile. L'achat de deux thoniers contribuent également à cette augmentation. Par contre, les produits informatiques, électroniques ou optiques reculent nettement (- 9,2 %) en raison notamment de la chute des installations photovoltaïques.

La part de l'énergie dans le montant des importations ne cesse de croître. Elle représentait 10 % des importations en 2009 contre 15 % en 2012. À lui seul, le carburant pèse pour 14 % dans les importations réunionnaises. Cette augmentation est due cependant à l'évolution des prix, le prix du carburant s'étant apprécié de 9,5 % en 2012. De ce fait, la valeur des importations de carburant augmente de 7,0 % malgré la baisse du volume importé.

Le montant des importations de biens intermédiaires, plutôt destinés aux entreprises, diminue de 8,2 % en 2012. Cette baisse témoigne du ralentissement économique qui

perdure à La Réunion.

La France métropolitaine reste le principal partenaire commercial de La Réunion. Elle fournit la majorité des importations (54 %) devant Singapour et la Chine. Le montant des importations en provenance de Métropole augmente de 4 % en 2012.

Les produits importés de Métropole sont aussi les plus diversifiés. En ne fournissant que du carburant, Singapour se place au 2^e rang des fournisseurs de La Réunion avec 12 % du montant des importations. La Chine conserve sa 3^e place, malgré un recul de 3 % du montant des importations, dû notamment à la baisse des importations de produits destinés au photovoltaïque. L'Union européenne livre 12 % des produits importés. L'Allemagne est le premier fournisseur européen (3 % du montant des importations), notamment grâce aux exportations d'automobiles. Des fournisseurs proches géographiquement, seule l'Afrique du Sud se distingue par ses exportations de charbon. ■

Définitions

Les importations : elles comprennent l'ensemble des marchandises originaires des pays situés hors du territoire et déclarées pour la mise sur le marché intérieur, que ces marchandises arrivent directement de l'extérieur ou qu'elles soient en transit, dépôt ou transbordement. La valeur des importations est calculée sur la base des factures CAF (coût, assurances, fret). Les marchandises en provenance de France métropolitaine sont comptabilisées dans les importations.

Pour en savoir plus

- Boé J., « Recul des importations à destination des entreprises », *Économie de La Réunion Hors-Série* n° 13, pp. 18-20, 2013.

Produits importés à La Réunion depuis 2008

en millions d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012 ^p		Évolution ^p 2011-2012 en %
					Montant	Part en %	
Ensemble des importations dont :	4 514	4 176	4 265	4 772	4 652	100,0	-2,5
Hors avions lourds	4 514	3 903	4 202	4 540	4 652	///	2,5
Produits agricoles, sylvicoles	93	84	92	101	107	2,3	5,3
Biens d'équipement dont :	1 249	1 302	1 050	1 320	1 168	25,1	-11,5
Hors avions lourds	1 249	1 029	987	1 087	1 168	///	7,4
Industrie automobile	608	461	423	461	501	10,8	8,6
Machines et équipement	295	204	228	257	266	5,7	3,6
Informatique, électronique et optique	193	191	187	215	195	4,2	-9,2
Avions lourds	0	273	63	233	0	0,0	///
Biens de consommation durables	252	217	248	250	242	5,2	-3,3
Biens de consommation non-durables dont :	1 191	1 164	1 224	1 294	1 366	29,4	5,5
Denrées alimentaires, boissons, tabac	579	577	586	633	684	14,7	8,0
Biens intermédiaires dont :	1 068	952	1 065	1 071	984	21,1	-8,2
Métallurgie	153	95	112	111	110	2,4	-1,0
Énergie	591	396	517	670	712	15,3	6,4
Autres produits	69	62	70	67	75	1,6	11,8
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	5,8	6,0	6,6	6,0	6,6	///	///

Source : Douanes.

p : provisoire

Montant des importations auprès des principaux fournisseurs de La Réunion

en millions d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012 ^p		Évolution ^p 2011-2012 en %
					Montant	Part en %	
Ensemble des importations dont :	4 514	4 176	4 265	4 772	4 652	100,0	-2,5
France dont :	2 517	2 262	2 313	2 409	2 510	54,0	4,2
Denrées alimentaires, boissons, tabac	448	453	445	485	520	11,2	7,3
Matériels de transport	380	325	266	291	341	7,3	16,9
Produits pharmaceutiques	233	228	247	249	248	5,3	-0,3
Textiles, cuir, chaussure	164	146	153	162	166	3,6	2,6
Singapour dont :	442	293	390	504	540	11,6	7,2
Cokéfaction et raffinage	438	290	386	500	535	11,5	7,1
Chine dont :	232	234	288	306	296	6,4	-3,0
Textiles, cuir, chaussure	22	19	26	28	30	0,7	8,0
Informatique, électronique et optique	71	100	105	119	100	2,2	-15,8
Allemagne dont :	163	130	201	223	160	3,4	-28,0
Équipements électriques	3	4	42	44	15	0,3	-65,2
Matériels de transport	101	73	74	82	76	1,6	-6,3
Machines et équipements n.c.a ¹	18	10	22	37	18	0,4	-52,6
Afrique du Sud dont :	140	114	107	113	120	2,6	6,5
Industries extractives	66	58	59	73	73	1,6	-0,4

Source : Douanes.

p : provisoire

1. Non compris ailleurs.

9.4.2 Exportations et clients

En 2012, 307 millions d'euros de biens ont été exportés, soit 6,9 % d'augmentation sur un an. Sur les cinq dernières années, l'évolution moyenne annuelle est de + 4,2 %. En 2012, l'augmentation des exportations s'explique pour moitié par un renvoi important de carburant. La Réunion se trouve ainsi artificiellement exportatrice de 13 millions d'euros de carburant, soit 4 % de ses exportations.

La Réunion exporte essentiellement des produits agroalimentaires avec 60 % du montant total des exportations.

Le sucre et les produits de la pêche sont les produits phares des exportations réunionnaises, le sucre demeurant le premier produit exporté (23 % du montant des exportations). Le montant des exportations de sucre augmente de 2,1 % malgré une baisse des exportations en volume (- 2,2 %), le prix du sucre ayant augmenté de 7 %. Entre 2008 et 2012, le montant des exportations de sucre a baissé en moyenne de 3,2 % par an. Pour la deuxième année, le sucre est talonné par les produits de la pêche (22 % du montant des exportations). Ils soutiennent l'évolution du montant des exportations sur les cinq dernières années avec une augmentation moyenne annuelle de près de 9 %.

Enfin, le rhum pèse pour 6 % dans les exportations réunionnaises.

La Réunion exporte également des biens d'équipement (13 % des exportations). Ces exportations sont en net recul par rapport à 2011 (- 23 %), confirmant ainsi la baisse amorcée en 2011 (- 8 %). Il s'agit majoritairement de matériels de transport, comme des véhicules automobiles d'occasion exportés vers Mayotte ou Madagascar. Les exportations de produits informatiques, électroniques et optiques, comme les téléphones portables, chutent de moitié.

Les déchets valorisables non dangereux représentent 9 % du montant des exportations, soit 28 millions d'euros.

Un tiers des exportations sont acheminées vers la France métropolitaine. Contrairement aux deux années précédentes, elles augmentent en 2012 (+ 24 %). Les produits agroalimentaires soutiennent cette évolution. Derrière la France métropolitaine, l'Espagne est le deuxième client de La Réunion : 8 % du montant des exportations, essentiellement du sucre. Le montant des exportations vers l'Espagne a connu un boom en 2010 suite au rachat des activités sucrières de l'île par un groupe y étant implanté.

Madagascar et Mayotte, géographiquement plus proches, sont respectivement destinataires de 7 % et 6 % des exportations réunionnaises. Les ventes vers Madagascar augmentent sur les trois dernières années mais diminuent vers Mayotte.

Le reste du monde, principalement les pays de l'Est de l'Asie, sont destinataires de 30 % des exportations. Ils importent notamment des produits de la pêche, principalement la légine : 4 % du montant des exportations sont des ventes à destination du Japon. L'Inde est le principal destinataire de déchets valorisables et non toxiques. ■

Définitions

Les exportations : elles regroupent les marchandises :

- directement exportées ;
- réexportées après admission temporaire ;
- exportées temporairement pour transformation.

La valeur des exportations est établie d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française. Les marchandises à destination de La France métropolitaine sont comptabilisées dans les exportations.

Pour en savoir plus

- Boé J., « Recul des importations à destination des entreprises », *Économie de La Réunion Hors-Série* n° 13, pp. 18-20, 2013.

Produits exportés par La Réunion depuis 2008

en millions d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012 ^p		Évolution ^p 2011-2012 en %
					Montant	Part en %	
Ensemble des exportations	260	251	281	287	307	100,0	6,9
Denrées alimentaires, boissons, tabac dont :	159	156	172	172	183	59,8	6,9
Sucre	82	80	83	70	72	23,4	2,1
Produits de la pêche	48	46	57	65	67	21,7	1,9
Biens d'équipements dont :	44	51	57	52	40	13,2	-22,6
Matériels de transport	22	24	29	25	22	7,3	-10,5
Produits informatiques, électroniques et optiques	8	12	13	11	5	1,6	-56,8
Déchets	17	10	15	26	28	9,2	10,1
Autres produits dont :	40	33	38	38	55	17,9	46,1
Cokéfaction et raffinage	0	0	5	2	13	4,2	ns

Source : Douanes.

p : provisoire.

ns : Non significatif

Montant des exportations vers les principaux clients de La Réunion

en millions d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012 ^p		Évolution ^p 2011-2012 en %
					Montant	Part en %	
Ensemble des exportations	260	251	281	287	307	100,0	6,9
France dont :	102	109	89	82	102	33,3	24,4
Denrées alimentaires, boissons, tabac	65	73	47	44	49	16,1	13,4
Matériels de transport	12	15	18	13	14	4,5	4,7
Espagne dont :	3	7	18	21	24	7,7	13,5
Denrées alimentaires, boissons, tabac	2	6	17	20	23	7,6	13,9
Madagascar dont :	18	16	15	18	20	6,6	11,2
Denrées alimentaires, boissons, tabac	9	9	9	10	11	3,6	9,1
Matériels de transport	4	4	3	4	4	1,4	7,3
Mayotte dont :	27	25	26	25	20	6,4	-21,8
Denrées alimentaires, boissons, tabac	4	3	4	4	4	1,2	-0,8
Matériels de transport	5	3	4	3	4	1,2	19,5
Inde dont :	11	8	10	13	14	4,7	9,5
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	11	8	10	13	14	4,6	8,9
Japon dont :	18	6	11	9	11	3,7	19,9
Denrées alimentaires, boissons, tabac	18	6	10	9	11	3,6	22,3

Source : Douanes.

p : provisoire.

10.1 - DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

10.1 - Démographie des entreprises

Au 1^{er} janvier 2012, 44 300 entreprises exercent une activité dans le secteur marchand non agricole à La Réunion. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le parc d'entreprises n'a que faiblement augmenté : + 1,3 %, soit 570 entreprises supplémentaires. Il avait augmenté de 3,1 % en 2010 et de 6,7 % en 2009 malgré la crise.

Une entreprise sur deux exerce dans le secteur des services et plus d'une sur quatre dans le commerce. Durant l'année 2012, le nombre d'entreprises augmente de 2,9 % dans les services, de 0,9 % dans le commerce et de 0,6 % dans la construction, mais diminue sensiblement dans l'industrie (- 3,7 %). Stable dans l'industrie manufacturière, le parc d'entreprises baisse dans le secteur de l'énergie (- 10,6 %).

Durant l'année 2012, 6 810 entreprises ont été créées, soit une baisse de 10,9 % par rapport à 2011. Pour la deuxième année consécutive, les créations d'entreprises à La Réunion marquent le pas. Elles reculent de 11,5 % dans le commerce et de 8,2 % dans la construction. Dans les services, les créations diminuent moins fortement (- 1,2 %). La chute des créations d'entreprises dans l'industrie (- 53,2 %) est principalement liée à la révision des dispositifs de défiscalisation concernant la production d'électricité photovoltaïque. Cependant le nombre des créations d'entreprises dans l'industrie manufacturière est aussi en recul de 13,6 %. Le taux de création d'entreprises pour l'ensemble des secteurs (15,4 %) est désormais très proche de la moyenne nationale (15,3 %).

En 2012, la part des demandes de création sous le régime de l'auto-entrepreneur augmente. Elles représentent 36,4 % de l'ensemble des créations après 34,8 % en 2011 et 32,3 % en 2010. Ces auto-entreprises sont créées principalement dans l'in-

dustrie (47 % des créations de ce secteur) ainsi que dans les services (39 %). La Réunion reste au dernier rang des régions françaises pour la part d'auto-entreprises, juste derrière les Antilles et la Guyane. Sur l'ensemble de la France, 56 % des créations sont des auto-entreprises.

Parmi les entreprises créées au 1^{er} semestre 2006, 41 % sont encore en activité cinq ans après. La pérennité des entreprises réunionnaises est inférieure à celle des entreprises françaises (51,5 %). Les entreprises du commerce et de la construction ont les chances les plus faibles d'être toujours actives cinq ans après leur création (respectivement 39,7 % et 38,1 %). ■

Définitions

Champ des activités marchandes hors agriculture : il couvre l'ensemble des unités légales réunissant trois conditions : avoir une réalité économique, c'est-à-dire être exploitant dans Sirene ; exercer une activité marchande et exercer son activité principale dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services.

Création d'entreprise : ne sont retenues que les créations d'entreprises correspondant à la création de nouveaux moyens de production ; le cas où l'entrepreneur reprend une activité après une interruption de plus d'un an ; les reprises par une nouvelle entreprise de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre unité s'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

Régime de l'auto-entrepreneur : il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Taux de création d'entreprises : rapport du nombre de créations sur une période au parc d'entreprises au début de cette même période.

Pour en savoir plus

- Michailesco F., « Entreprises créées en 2006 à La Réunion - Une génération d'entrepreneurs touchés par la crise », *Informations Rapides Réunion* n° 277, septembre 2013.
- « Démographie des entreprises », *Informations Rapides Réunion*, trimestriel, consultable sur le site <http://www.insee.fr/reunion>

Nombre d'entreprises au 1^{er} janvier à La Réunion

en nombre

Secteur d'activité	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Industrie	2 988	3 227	3 446	3 761	4 912	4 732
Construction	4 992	5 497	5 871	5 720	5 944	5 977
Commerce ; réparation automobile	9 674	10 158	10 658	10 945	11 491	11 591
Services	17 627	17 784	19 147	19 905	21 349	21 965
Ensemble	35 281	36 666	39 122	40 331	43 696	44 265

Source : Insee, Sirene.

Créations d'entreprises à La Réunion

en nombre

Secteur d'activité	Créations				Taux de création en %	
	En nombre		En %		La Réunion	France
	2011	2012	dont auto-entreprises	Évolution 2012/2011		
Industrie	880	412	47,3	-53,2	8,7	11,0
Construction	892	819	34,3	-8,2	13,7	17,3
Commerce ; réparation automobile	2 121	1 877	30,1	-11,5	16,2	15,3
Services	3 744	3 698	38,9	-1,2	16,8	15,3
Ensemble	7 637	6 806	36,4	-10,9	15,4	15,3

Source : Insee, Sirene.

Taux de pérennité des entreprises créées à La Réunion au 1^{er} semestre 2006

en %

Secteur d'activité	Nombre de créations	à 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans
Industrie	173	91,1	77,7	66,0	55,5	42,4
Construction	492	92,2	74,8	62,2	49,2	38,1
Commerce ; réparation automobile	742	85,8	70,7	60,0	54,1	39,7
Services	601	86,1	70,2	60,3	55,5	45,7
Ensemble La Réunion	2 008	87,8	71,9	60,7	53,5	41,5
Ensemble France	118 231	91,5	78,9	65,9	59,1	51,5

Source : Insee, enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) cohorte 2006.

10.2 - LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS

10.2 Localisation des établissements

Fin 2011, 72 300 établissements sont implantés à La Réunion, soit près de 9 500 établissements supplémentaires en deux ans (+ 15 %). Plus de la moitié des établissements ont une activité principale de services et un sur cinq de commerce. Près d'un établissement sur dix exerce dans la construction alors que le poids des établissements de l'industrie est un peu plus faible (8 %). Le secteur agricole représente 11 % des établissements, et progresse peu sur deux ans (+ 5 %).

Les établissements de petite taille constituent l'essentiel du tissu productif à La Réunion : 91 % des établissements emploient moins de 6 salariés et 95 % moins de 10 salariés. Près des trois-quarts des établissements n'emploient aucun salarié contre deux sur trois en Métropole. Leur nombre a fortement augmenté depuis deux ans (+ 20 %). Ils sont très fréquents dans le secteur agricole (92 % des établissements du secteur).

80 % des établissements de plus de 50 salariés exercent dans les services, principalement dans l'administration, la santé ou l'action sociale.

La zone d'emploi Sud concentre près d'un tiers des établissements (23 800). Mais la création d'établissements y est la moins dynamique sur deux ans (+ 13 %). Le secteur agricole y est plus présent qu'ailleurs (15 % des établissements de la zone).

Près de 20 000 établissements sont implantés à l'Ouest, où tous les grands secteurs d'activité sont représentés comme au niveau régional.

La région Nord regroupe 19 200 établissements. L'activité est orientée vers les services, avec 61 % des établissements. L'activité agricole y est particulièrement réduite (4 % des établissements du Nord).

Enfin, 9 500 établissements sont implantés dans l'Est, soit 13 % de l'ensemble des éta-

blissements réunionnais. Cette région est plus agricole que les autres (18 % d'établissements agricoles).

Le secteur des services est moins développé, avec seulement 40 % des établissements. ■

Définitions

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, etc. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

Poste de travail : l'effectif au 31 décembre correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31 décembre dans les établissements.

Zone emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. À La Réunion, elles correspondent aux microrégions et aux arrondissements.

Établissements par taille et activité au 31 décembre 2011

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Tranches d'effectifs (y compris intérimaires)							
	0	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 ou +	La Réunion
Agriculture, sylviculture et pêche	7 140	420	90	40	20	20	ns	7 730
Industrie dont :	4 190	510	390	290	240	130	50	5 800
Fabr. de denrées alimentaires	700	140	120	120	70	50	20	1 210
Fabr. d'équipements électriques	80	20	40	20	10	-	-	160
Fabr. de matériels de transports	30	10	10	ns	ns	10	ns	60
Fabr. de produits industriels	1 700	310	210	130	120	60	10	2 540
Industries extractives, énergie	1 700	30	10	20	30	10	20	1 830
Construction	4 800	960	530	290	190	120	20	6 910
Commerce	10 500	1 840	1 160	680	430	190	60	14 850
Services dont :	26 890	4 490	2 120	1 190	930	860	520	37 010
Transports et entreposage	1 190	290	140	120	100	80	40	1 960
Hébergement et restauration	2 480	440	290	140	80	50	20	3 490
Information et communication	910	110	80	40	20	20	20	1 200
Activités financières et d'assurance	950	300	210	110	60	30	10	1 670
Activités immobilières	1 990	260	70	20	20	10	10	2 380
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	8 850	960	560	310	190	90	50	11 010
Adm. publique, enseignement, santé humaine et action sociale	7 460	1 180	380	270	350	520	350	10 510
Autres activités de services	3 060	950	390	170	110	70	30	4 790
Ensemble	53 530	8 220	4 280	2 490	1 820	1 310	660	72 300
Évolution 2011/2009 (en %)	20	7	0	2	-1	2	6	15

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

ns : Non significatif.

Établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Agriculture, sylviculture et pêche	830	1 510	3 680	1 710	7 730
Industrie dont :	1 240	1 790	1 820	940	5 800
Fabrication de denrées alimentaires	300	290	410	210	1 210
Fabrication d'équipements électriques	50	60	40	20	170
Fabrication de matériels de transports	10	20	20	ns	50
Fabrication de produits industriels	570	750	870	340	2 540
Industries extractives, énergie	310	670	470	370	1 830
Construction	1 500	1 760	2 410	1 240	6 910
Commerce	3 990	4 030	4 980	1 860	14 850
Services dont :	11 640	10 640	10 940	3 790	37 010
Transports et entreposage	570	640	520	230	1 960
Hébergement et restauration	770	990	1 290	440	3 490
Information et communication	540	310	260	90	1 200
Activités financières et d'assurance	610	440	470	150	1 670
Activités immobilières	880	620	690	190	2 380
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	4 260	3 440	2 390	910	11 010
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2 620	3 010	3 650	1 240	10 510
Autres activités de services	1 390	1 190	1 660	540	4 790
Ensemble	19 200	19 730	23 840	9 530	72 300
Évolution 2011/2009 (en %)	15	17	13	15	15

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

ns : Non significatif.

10.3 - INDUSTRIE ET CONSTRUCTION

10.3.1 Établissements de l'industrie et de la construction

À la fin 2011, 12 700 établissements exercent une activité principale dans l'industrie ou la construction à La Réunion. Ces secteurs emploient 30 600 personnes, soit 19 % des postes de travail sur l'île. Près de 70 % des établissements de l'industrie et de la construction n'ont pas de salarié, ce qui est un peu moins que dans l'ensemble des secteurs d'activité (74 %). En moyenne, chaque établissement offre 2,4 emplois : 2,1 dans la construction et 2,8 dans l'industrie. Les établissements de l'industrie agroalimentaire sont plus grands, avec 4,8 emplois en moyenne.

Dans l'industrie, les établissements du secteur agroalimentaire rassemblent 36 % des postes de travail et 21 % des établissements. Le secteur des industries extractives, de l'énergie, de l'eau et de la gestion des déchets est composé de plus petits établissements, qui offrent 19 % des emplois. Les autres secteurs de l'industrie, composés principalement des secteurs de la métallurgie, de la réparation et installation de machines et de la fabrication de produits minéraux non métalliques, englobent 40 % des emplois et 45 % des établissements.

Le BTP offre près de 15 000 emplois. 68 % de ces emplois relèvent des travaux de construction spécialisés tandis que 22 % relèvent de la construction de bâtiments (y compris la promotion immobilière). Pour le reste, le génie civil offre 1 360 emplois.

Par zone d'emploi, le Sud domine par ses effectifs salariés dans l'industrie : il capte le tiers des salariés du secteur. Cette région est plus orientée vers la fabrication de denrées alimentaires dont elle détient 44 % des emplois salariés de La Réunion. En nombre d'établissements, la zone Sud l'emporte dans l'industrie (31 %) et surtout dans la construction (35 %) où les établissements de moins de dix salariés sont très présents.

37 % des salariés du BTP à La Réunion travaillent dans un établissement implanté dans l'Ouest. Cette région est plus orientée vers les travaux de construction spécialisés qui regroupent 3 470 emplois salariés. Elle détient également près d'un emploi sur deux dans le génie civil (46 %). La commune du Port offre la moitié des emplois du BTP et 57 % des emplois industriels de la zone. Les gros établissements industriels de 20 salariés ou plus sont principalement localisés à l'Ouest. Les établissements dans l'industrie et la construction sont plus grands qu'ailleurs (3 salariés en moyenne).

La structure des établissements de la zone Nord est assez proche de celle de l'ensemble de l'île. Le captage, le traitement et la distribution d'eau offrent toutefois plus d'emplois dans cette zone ainsi que la collecte, le traitement et l'élimination des déchets. La commune de Saint-Denis rassemble plus de 75 % des emplois industriels et de construction de la zone.

Enfin, 17 % des établissements industriels et de construction sont implantés dans la zone d'emploi Est mais seulement 11 % des emplois de ces secteurs. Les établissements sont plus petits qu'ailleurs (1,6 salarié en moyenne). ■

Définitions

Établissements : unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

Poste de travail : l'effectif au 31 décembre correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31 décembre dans les établissements.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Industrie dont :	1 238	1 793	1 824	942	5 797
Fabrication de denrées alimentaires	297	293	413	211	1 214
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	312	674	473	368	1 827
Fabrication d'équipements électriques, de machines	52	56	42	18	168
Fabrication d'autres produits industriels ¹	577	770	896	345	2 588
Construction dont :	1 497	1 759	2 412	1 237	6 905
Travaux de construction spécialisés	1 111	1 422	1 985	1 075	5 593
Construction de bâtiment ²	356	271	399	155	1 181
Génie civil	30	66	28	7	131
Ensemble industrie et construction	2 735	3 552	4 236	2 179	12 702

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

1. Y compris, matériels de transport.

2. Dont promotion immobilière.

Postes de travail par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre de postes de travail

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Industrie dont :	3 955	5 199	5 464	1 552	16 170
Fabrication de denrées alimentaires	1 152	1 391	2 555	710	5 808
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1 013	1 000	745	327	3 085
Fabrication d'équipements électriques, de machines	256	278	180	27	741
Fabrication d'autres produits industriels ¹	1 534	2 530	1 984	488	6 536
Construction dont :	3 004	5 326	4 167	1 924	14 421
Travaux de construction spécialisés	1 958	3 468	2 806	1 615	9 847
Construction de bâtiment ²	801	1 238	899	272	3 210
Génie civil	245	620	462	37	1 364
Ensemble industrie et construction	6 959	10 525	9 631	3 476	30 591

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

1. Y compris, matériels de transport.

2. Dont promotion immobilière.

10.3.2 - Résultats comptables industrie et construction

En 2010, les secteurs de l'industrie et de la construction regroupent 11 220 entreprises réunionnaises. Elles emploient un peu moins de 27 000 salariés en équivalent temps-plein (ETP) pour un montant de frais de personnel de 1,1 milliard d'euros. Elles génèrent 5,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1,5 milliard de valeur ajoutée.

Les 4 820 entreprises de l'industrie emploient 13 270 personnes en ETP. Ce secteur réalise un chiffre d'affaires de 3,1 milliards d'euros dont 817 millions de valeur ajoutée et un investissement (FBCF) de plus de 330 millions d'euros.

Au sein de l'industrie, le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produit à base de tabac est prépondérant. Il représente seulement 21 % des entreprises mais emploie 37 % des effectifs. Ces activités contribuent à 43 % du chiffre d'affaires et 35 % de la valeur ajoutée de l'industrie.

Les entreprises de fabrication d'autres produits industriels emploient 21 % des salariés de l'industrie. Elles exercent principalement dans le travail du bois, du cuir, et de la chaussure (45 % des salariés des autres produits industriels) mais aussi dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (40 % des salariés). Ces deux sous secteurs contribuent respectivement à hauteur de 33 % et 53 % du chiffre d'affaires de la fabrication d'autres produits industriels.

Avec un peu moins de 315 millions de chiffre d'affaires en 2010 (10,2 % de l'industrie) et pourtant 15 % des effectifs industriels, les entreprises de fabrication et réparation de machines et d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de transport génèrent le plus faible chiffre

d'affaires par salarié (158 000 euros).

Les entreprises d'industries extractives et de gestions des déchets de dépollutions sont les plus nombreuses (28 % de l'industrie) mais emploient peu (14 % des effectifs). Ce secteur réalise 71 % des investissements de l'activité industrielle essentiellement portés par la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné.

Les entreprises de la métallurgie et fabrication de produits métalliques emploient 12,6 % des salariés. Avec 134 % de la valeur ajoutée mobilisée pour les frais de personnel, ce secteur en difficulté ne dégage aucune marge en 2010.

Le BTP réalise 2,1 milliards d'euros de chiffres d'affaires dont 671 millions de valeur ajoutée. 80 % des entreprises du BTP exercent dans les travaux de construction spécialisés. Sur l'ensemble du BTP, cette activité emploie 62 % des effectifs et dégage 69 % du chiffre d'affaires soit 1,46 milliard d'euros. Ce secteur contribue à 74 % de la valeur ajoutée dans la construction.

Le génie civil regroupe seulement 1,3 % des entreprises de construction mais emploie plus de 10 % des effectifs. Dans cette activité, les frais de personnel représentent 89 % de la valeur ajoutée, soit la plus forte part parmi les sous-secteurs du BTP. En revanche, les investissements sont les plus faibles (11 % de la valeur ajoutée). ■

Définitions voir chapitre 10.4.2 - page 140

Pour en savoir plus

- « Boé J. « Résultats comptables des entreprises réunionnaises en 2010 - Les entreprises marchandes dégagent 6 milliards d'euros de valeur ajoutée », Informations Rapides Réunion n° 287, décembre 2013.

Chiffres clés de l'industrie et de la construction à La Réunion en 2010

en milliers d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectifs en ETP	Chiffre d'affaires net	Valeur ajoutée (VA _{CF})	Frais de personnel ¹	Investissements (FBCF)
Ensemble industrie dont :	4 819	13 268	3 098 140	817 157	538 669	330 129
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements.	403	1 673	288 912	56 540	75 671	5 703
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 019	4 892	1 328 112	282 561	183 821	60 273
Fabrication et réparation de machines et d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de transport	1 060	1 985	314 609	112 620	83 823	10 409
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1 362	1 915	537 288	178 604	72 938	234 690
Fabrication d'autres produits industriels	975	2 803	629 219	186 832	122 416	19 054
Ensemble construction	6 405	13 592	2 118 767	671 079	564 518	130 846
Ensemble industrie et construction	11 224	26 860	5 216 907	1 488 236	1 103 187	460 975

Source : Insee, Esane 2010.
1. Salaires + charges sociales.

Ratios de gestion de l'industrie et de la construction à La Réunion en 2010

Secteur activité	Nombre d'entreprises	En milliers d'euros		En %	
		Chiffre d'affaires net par ETP	VA _{CF} par ETP	Part des frais de personnel ¹ dans la VA _{CF}	Ratio investissements (FBCF) sur VA _{CF}
Ensemble industrie dont :	4 819	234	62	66	40
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements.	403	173	34	134	10
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 019	271	58	65	21
Fabrication et réparation de machines et d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de transport	1 060	158	57	74	9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1 362	281	93	41	131
Fabrication d'autres produits industriels	975	224	67	66	10
Ensemble construction	6 405	156	49	84	19
Ensemble industrie et construction	11 224	194	55	74	31

Source : Insee, Esane 2010.
1. Salaires + charges sociales.

Méthodologie : L'Insee a mis en place un nouveau dispositif permettant d'établir des statistiques d'entreprise. **Esane** (Elaboration des statistiques annuelles d'entreprise) remplace les EAE (enquêtes annuelles d'entreprises). Ce changement de dispositif implique des ruptures de séries auxquelles s'ajoute un changement de la nomenclature d'activité principale. Le champ d'analyse porte désormais sur l'ensemble des entreprises du secteur implantées à La Réunion ce qui n'était pas le cas des EAE qui ciblaient les entreprises d'au moins 10 salariés ou 800 000 euros de chiffre d'affaires (cf. éditions précédentes du TER).

10.4.1 Établissements du commerce

Un cinquième des établissements de l'île exerce une activité principale dans le secteur du commerce, soit 14 850 établissements. Ils offrent 29 610 postes de travail, dont les deux tiers dans le commerce de détail. Le commerce de gros emploie 21 % des salariés du secteur, le commerce et la réparation d'automobiles 15 %.

La zone d'emploi Sud concentre un tiers de l'emploi du commerce à La Réunion (9 670 postes). À elle seule, la commune de Saint-Pierre offre 53 % de l'emploi commercial du Sud, alors que Saint-Louis et Le Tampon disposent chacune de 16 % des emplois commerciaux de la zone.

Capitale régionale, Saint-Denis propose logiquement une grande partie des emplois commerciaux de la zone Nord (75 %) et un peu moins d'un quart de ceux de La Réunion (23 %).

Avec 8 200 salariés, le commerce dans la zone Ouest est également très actif. Le Port et Saint Paul concentrent 85 % des emplois salariés du commerce de l'Ouest. Le commerce de gros y est développé : l'Ouest regroupe 44 % des emplois de ce secteur à La Réunion.

La zone Est offre une activité commerciale peu développée : 9 % des emplois du commerce et 12 % des établissements commerciaux se situent sur cette zone. Regroupant 6 emplois sur dix du secteur, Saint-André est le principal pôle commercial de la zone. Avec près de 1 000 salariés, Saint-Benoît concentre un emploi commercial sur trois. Le commerce de détail est prépondérant dans l'Est puisqu'il représente 75 % des emplois commerciaux de la zone. ■

Définitions

Établissements : unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

Poste de travail : l'effectif au 31 décembre correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31 décembre dans les établissements.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

À La Réunion, elles correspondent aux microrégions et aux arrondissements.

Établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Commerce de détail¹ dont :	2 342	2 308	3 155	1 198	9 003
Alimentaire ²	173	208	331	97	809
Biens culturels et de loisirs ²	97	100	115	32	344
Équipements de l'information, de la communication ²	85	57	91	26	259
Autres équipements du foyer ²	243	236	300	122	901
Autre commerces de détail ²	902	752	1 080	359	3 093
Carburants	54	60	72	29	215
Commerce de détail en magasin non spécialisé	231	297	379	205	1 112
Commerce de détail hors magasin, éventaires	118	107	157	49	431
Commerce de détail sur éventaires et marchés	439	491	630	279	1 839
Commerce de gros dont :	1 257	1 345	1 226	407	4 235
Équipements de l'information, de la communication	30	17	16	3	66
Biens domestiques	182	143	115	36	476
Produits agricoles bruts et animaux vivants	10	11	20	5	46
Produits alimentaires, de boissons et de tabac	79	93	94	31	297
Autres équipements industriels	62	74	51	11	198
Autres commerces de gros spécialisés	70	84	63	20	237
Commerce de gros non spécialisé	242	220	221	88	771
Intermédiaire du commerce du gros	582	703	646	213	2 144
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles dont :	391	374	600	250	1 615
Commerce d'équipements automobiles	76	89	131	62	358
Commerce de véhicules automobiles	77	73	111	55	316
Commerce et réparation de motocycles	25	14	38	6	83
Entretien et réparation de véhicules automobiles	213	198	320	127	858
Ensemble commerce	3 990	4 027	4 981	1 855	14 853

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

1. À l'exception des automobiles et des motocycles.

2. En magasin spécialisé.

Postes de travail par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre de postes de travail

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Commerce de détail¹ dont :	5 784	4 447	6 756	2 050	19 037
Alimentaires ²	161	130	322	68	681
Biens culturels et de loisirs ²	324	163	303	51	841
Équipements de l'information, de la communication ²	294	102	165	43	604
Autres équipements du foyer ²	768	763	933	278	2 742
Autre commerces de détail ²	1 897	1 359	2 335	673	6 264
Carburants	344	412	542	158	1 456
Commerce de détail en magasin non spécialisé	1 922	1 443	2 079	768	6 212
Commerce de détail hors magasin, éventaires	50	33	23	1	107
Commerce de détail sur éventaires et marchés	24	42	54	10	130
Commerce de gros dont :	1 718	2 729	1 419	401	6 267
Équipements de l'information, de la communication	82	48	60	1	191
Biens domestiques	541	476	295	111	1 423
Produits agricoles bruts et animaux vivants	27	11	63	81	182
Produits alimentaires, de boissons et de tabac	226	637	276	20	1 159
Autres équipements industriels	294	400	135	38	867
Autres commerces de gros spécialisés	171	484	249	63	967
Commerce de gros non spécialisé	277	174	252	81	784
Intermédiaire du commerce du gros	100	499	89	6	694
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles dont :	1 525	999	1 493	292	4 309
Commerce d'équipements automobiles	213	252	288	118	871
Commerce de véhicules automobiles	918	456	569	35	1 978
Commerce et réparation de motocycles	34	17	46	22	99
Entretien et réparation de véhicules automobiles	360	274	590	137	1 361
Ensemble commerce	9 027	8 175	9 668	2 743	29 613

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

1. À l'exception des automobiles et des motocycles.

2. En magasin spécialisé.

10.4.2 - Résultats comptables du commerce

En 2010, le secteur commercial compte plus de 12 000 entreprises à La Réunion. Les entreprises commerciales emploient près de 25 000 salariés en équivalent temps plein (ETP) pour une masse salariale de 966 millions d'euros. Elles réalisent 10,7 milliards de chiffre d'affaires. Après déduction des achats de marchandises, les entreprises commerciales dégagent un peu moins de 1,5 milliard de valeur ajoutée. Leurs investissements (FBCF) s'élèvent à 156 millions d'euros.

Près de 60 % des entreprises commerciales exercent leur activité dans le commerce de détail. Les détaillants emploient 61 % des effectifs salariés, réalisent 48 % du chiffre d'affaires et 50 % de la valeur ajoutée du commerce. L'activité de détaillant dégage le plus faible taux de valeur ajoutée par salarié ETP du commerce (49 000 euros). Les 977 commerces de détail en magasins non spécialisés (grandes surfaces) emploient près d'un tiers des salariés et réalisent 39 % du chiffre d'affaires de l'activité de détaillant.

L'activité de grossiste se caractérise à la fois par un chiffre d'affaires et une valeur ajoutée élevés comparés au nombre d'entreprises et de salariés. Par conséquent, ce secteur génère un fort chiffre d'affaires par salarié ETP (726 000 euros) ainsi qu'une importante valeur ajoutée par ETP (77 000 euros). Les entreprises d'autres commerces de gros spécialisés (par exemple le commerce de gros de carburants y.c. aviation ou de déchets et débris) emploient 15,5 % des salariés de l'activité de grossiste et réalisent pourtant 26 % du chiffre d'affaires du secteur. Ces dernières investissent 19,5 millions d'euros soit 12,5 % des investissements de l'ensemble du commerce. Leurs salaires et charges sociales mobilisent seulement 17 % de leur valeur ajoutée.

1 260 entreprises exercent dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles. Elles regroupent 17 % des effectifs du commerce. Avec 1,5 milliard d'euros, elles réalisent à peine 14 % du chiffre d'affaires du commerce. Ce secteur investit peu. Il utilise seulement 6 % de sa valeur ajoutée pour les investissements. Il est largement porté par les 177 entreprises de vente de véhicules automobiles. À elles seules, elles offrent 49 % des emplois, génèrent 75 % du chiffre d'affaires et contribuent à 66 % de la valeur ajoutée dans le commerce et la réparation d'automobile et de motocycles. ■

Définitions

Effectif en équivalent temps plein (ETP) : effectif salarié. Le nombre total d'heures travaillées est divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

Frais de personnel : salaires + charges sociales.

Valeur ajoutée au coût des facteurs de production (VA_{CF}) : chiffre d'affaires – consommations intermédiaires + subvention d'exploitation – taxes, impôts et versements assimilés.

Chiffre d'affaires net : production vendue de biens et services + ventes de marchandises.

FBCF : la formation brute de capital fixe est la différence entre les acquisitions et les cessions d'actifs corporels (machines, etc.) ou incorporels (logiciels, etc.), réalisées par les producteurs résidents et utilisées de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

Pour en savoir plus

- « Boé J. « Résultats comptables des entreprises réunionnaises en 2010 - Les entreprises marchandes dégagent 6 milliards d'euros de valeur ajoutée », Informations Rapides Réunion n° 287, décembre 2013.

Chiffres clés du commerce à La Réunion en 2010

en milliers d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectifs en ETP	Chiffre d'affaires net	Valeur ajoutée (VA _{CF})	Frais de personnel ¹	Investissements (FBCF)
Commerce et réparations d'automobiles et de motocycles	1 261	4 191	1 504 655	306 240	178 793	17 058
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles dont : . .	3 706	5 601	4 063 654	429 117	232 704	55 953
Intermédiaires du commerce de gros . .	1 959	673	733 591	95 023	46 635	6 436
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac . .	249	1 039	956 262	74 210	47 447	9 585
Commerce de gros de biens domestiques	386	1 301	782 591	100 248	70 525	8 276
Autres commerces de gros spécialisés . .	192	867	1 054 787	75 048	12 578	19 547
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles dont : . .	7 289	15 204	5 132 608	739 839	554 319	83 235
Commerce de détail en magasin non spécialisé	977	4 926	1 991 243	195 405	172 216	23 504
Commerce de détail de carburants ² . . .	186	1 270	500 193	39 147	30 185	2 212
Autres commerces de détail ²	2 216	4 817	1 197 333	276 552	181 316	20 996
Ensemble commerce	12 256	24 996	10 700 918	1 475 196	965 816	156 246

Source : Insee, Esane 2010.

1. Salaires + charges sociales. 2. En magasin spécialisé.

Ratios de gestion du commerce à La Réunion en 2010

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	En milliers d'euros		En %	
		Chiffre d'affaires net par ETP	VA _{CF} par ETP	Part des frais de personnel ¹ dans la VA _{CF}	Ratio investissements (FBCF) sur VA _{CF}
Commerce et réparations d'automobiles et de motocycles	1 261	359	73	58	6
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles dont :	3 706	726	77	54	13
Intermédiaires du commerce de gros . .	1 959	1 090	141	49	7
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac . .	249	920	71	64	13
Commerce de gros de biens domestiques	386	602	77	70	8
Autres commerces de gros spécialisés . .	192	1 217	87	17	26
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles dont : . .	7 289	338	49	75	11
Commerce de détail en magasin non spécialisé	977	404	40	88	12
Commerce de détail de carburants ² . . .	186	394	31	77	6
Autres commerces de détail ²	2 216	249	57	66	8
Ensemble commerce	12 256	428	59	65	11

Source : Insee, Esane 2010.

1. Salaires + charges sociales. 2. En magasin spécialisé.

Méthodologie : L'Insee a mis en place un nouveau dispositif permettant d'établir des statistiques d'entreprise. **Esane** (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) remplace les EAE (enquêtes annuelles d'entreprises). Ce changement de dispositif implique des ruptures de séries auxquelles s'ajoute un changement de la nomenclature d'activité principale. Le champ d'analyse porte désormais sur l'ensemble des entreprises du secteur implantées à La Réunion ce qui n'était pas le cas des EAE qui ciblaient les entreprises d'au moins 10 salariés ou 800 000 euros de chiffre d'affaires (cf. éditions précédentes du TER).

10.5.1 Établissements de services

Les services, hors transports, occupent une place importante au sein du tissu économique de La Réunion. Fin 2011, ce secteur regroupe la moitié des établissements et 60 % des emplois salariés.

L'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration publique concentrent les deux tiers des emplois salariés dans les services. Parmi les autres secteurs tertiaires, les activités de services administratifs et de soutien offrent 9 980 postes de travail (7 % des salariés des services), l'hébergement et la restauration 6 760 postes (5 % des salariés) et les activités financières et d'assurance 5 280 (4 % des salariés).

Les autres services, qui contiennent notamment des associations, regroupent 12 000 emplois.

Par zone d'emploi, le Nord (principalement Saint-Denis) concentre un tiers des établissements et 40 % des emplois salariés des services, du fait de la localisation des sièges d'entreprises et des directions des administrations. La zone Nord rassemble notamment 59 % des emplois des activités financières et d'assurance, 55 % des emplois des activités de services administratifs et de soutien, 50 % des emplois d'administrations publiques et 76 % des emplois dans le secteur de l'information et de la communication.

30 % des établissements de services sont implantés sur la zone d'emploi Sud, qui offre 28 % des emplois salariés des services. Le Sud est leader dans les activités de recherche-développement scientifique, plus d'un emploi sur deux y étant localisé.

L'orientation touristique est clairement marquée dans la zone Ouest. Ainsi, elle offre 56 % des emplois dans l'hébergement de l'île. La prédominance de la res-

tauration est moins marquée, avec 30 % des emplois de l'île.

10 % des établissements et des emplois salariés dans les services sont localisés dans la zone Est. Les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration y sont très présents (75 % des emplois des services de la zone Est). ■

Définitions

Établissements : unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

Poste de travail : l'effectif au 31 décembre correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31 décembre dans les établissements.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

À La Réunion, elles correspondent aux microrégions et aux arrondissements.

Pour en savoir plus

- Ah-Woane M., « Emplois touristiques 2011 - Peu d'emplois touristiques mais un potentiel à développer », Cerom n° 13, décembre 2012.
- Thibault P., « Services marchands - Potentiels de croissance de l'emploi », Insee Partenaires n° 18, juin 2012.

Établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Activités financières et d'assurance	608	441	474	146	1 669
Activités immobilières	882	620	691	191	2 384
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien dont :	4 264	3 439	2 391	914	11 008
Activités de services administratifs et de soutien	2 296	1 912	890	398	5 496
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	1 535	1 193	1 120	374	4 222
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	414	323	370	140	1 247
Recherche-développement scientifique	19	11	11	2	43
Hébergement restauration dont :	774	988	1 292	439	3 493
Hébergement	56	151	161	58	426
Restauration	718	837	1 131	381	3 067
Information et communication dont :	538	312	261	88	1 199
Activités informatiques et services d'information	289	175	152	44	660
Édition, audiovisuel et diffusion	198	111	82	40	431
Télécommunications	51	26	27	4	108
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale dont :	2 615	3 008	3 649	1 239	10 511
Activités pour la santé humaine	1 422	1 926	2 465	774	6 587
Administration publique	169	61	101	42	373
Enseignement	860	905	923	356	3 044
Hébergement médico-social et social, action sociale sans hébergement	164	116	160	67	507
Autres activités de service dont :	1 391	1 192	1 662	542	4 787
Arts, spectacle et activités récréatives	396	382	489	168	1 435
Autres activités de services	995	810	1 173	374	3 352
Ensemble services (hors transports)	11 072	10 000	10 420	3 559	35 051

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

Postes de travail par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre de postes de travail

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Activités financières et d'assurance	3 118	900	1 039	222	5 279
Activités immobilières	953	440	477	183	2 053
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien dont :	8 363	3 436	3 071	1 206	16 076
Activités de services administratifs et de soutien	5 488	1 946	1 619	924	9 977
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	2 243	1 247	1 087	242	4 819
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	495	211	169	35	910
Recherche-développement scientifique	137	32	196	5	370
Hébergement restauration dont :	2 053	2 501	1 706	485	6 755
Hébergement	299	1 026	415	99	1 839
Restauration	1 754	1 475	1 301	386	4 916
Information et communication dont :	2 677	489	296	39	3 501
Activités informatiques et services d'information	398	145	25	11	579
Édition, audiovisuel et diffusion	1 164	117	94	24	1 399
Télécommunications	1 115	227	177	4	1 523
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale dont :	34 040	19 145	28 567	10 897	92 649
Activités pour la santé humaine	4 583	4 312	5 733	1 556	16 184
Administration publique	16 278	4 669	8 314	3 330	32 591
Enseignement	8 247	8 220	9 960	4 591	31 018
Hébergement médico-social et social, action sociale sans hébergement	4 932	1 944	4 560	1 420	12 856
Autres activités de service dont :	4 089	3 023	3 487	1 439	12 038
Arts, spectacle et activités récréatives	792	737	862	192	2 583
Autres activités de services	3 297	2 286	2 625	1 247	9 455
Ensemble services (hors transports)	55 293	29 934	38 653	14 471	138 351

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

10.5.2 Établissements de transports

Fin 2011, 11 070 personnes sont salariées dans un établissement de transports à La Réunion. Ce secteur d'activité occupe une place d'autant plus stratégique que de La Réunion est isolée du fait de son insularité.

Les trois quarts des établissements de transports ont une activité de transports terrestres de passagers ou de marchandises (1 500 établissements). Néanmoins, ils pèsent moins sur l'emploi, avec 44 % des salariés du secteur. Ce sont de petits établissements (3,2 salariés en moyenne).

Les autres secteurs des transports sont formés d'établissements de taille plus importante. Ainsi, l'entreposage et les services auxiliaires de transport, tels que l'exploitation et l'entretien d'infrastructures ou l'organisation du fret, offre près d'un quart des emplois des transports, avec 10 personnes en moyenne par établissement. Le transport aérien et maritime est marginal en nombre d'établissements, mais emploie 12 % des salariés des transports.

Enfin, même s'ils ne représentent que 6 % des établissements, les activités de poste et de courrier représentent 21 % des emplois du secteur.

Les établissements de transports sont regroupés autour des infrastructures portuaires et aéroportuaires. La zone Nord concentre le transport aérien et maritime (plus de 93 % des emplois de ce secteur) tandis que la zone Ouest est plus orientée vers les services auxiliaires de transport et d'entreposage (près de six emplois sur dix de ce secteur). Les activités de transport de passagers et de marchandises sont mieux réparties entre le Nord, l'Ouest et dans une moindre mesure le Sud. ■

Définitions

Établissements : unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

Poste de travail : l'effectif au 31 décembre correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31 décembre dans les établissements.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

À La Réunion, elles correspondent aux microrégions et aux arrondissements.

Pour en savoir plus

- Thibault P., « Services marchands - Potentiels de croissance de l'emploi », *Insee Partenaires* n° 18, juin 2012.
- Actif N., « Centres-villes et zones d'activités à La Réunion - Des espaces favorables au développement de l'emploi », *Insee Partenaires* n° 10, décembre 2010.

Établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Activités de poste et de courrier	52	31	31	11	125
Entreposage et services auxiliaires des transports	87	134	51	12	284
Transport aérien et par eau	21	18	7	2	48
Transport terrestre et transport par conduites	408	454	433	206	1 501
Ensemble transports et entreposage	568	637	522	231	1 958

Source : Insee, *Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)*.

Poste de travail par zone emploi et activité au 31 décembre 2011

en nombre de postes de travail

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Activités de poste et de courrier	1 077	456	547	199	2 279
Entreposage et services auxiliaires des transports	925	1 515	196	19	2 655
Transport aérien et par eau	1 217	71	15	0	1 303
Transport terrestre et transport par conduites	1 084	1 595	1 478	674	4 831
Ensemble transports et entreposage	4 303	3 637	2 236	892	11 068

Source : Insee, *Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)*.

10.5.3 - Résultats comptables services et transports

En 2010, 25 100 entreprises marchandes de services et de transports-entreposage sont implantées à La Réunion, dont 23 415 entreprises pour les seuls services.

L'ensemble de ces entreprises emploie 34 100 salariés en équivalent temps-plein (ETP) pour un montant de 1,6 milliard d'euros de salaires et de charges sociales. Elles réalisent un chiffre d'affaires proche de 5,7 milliards d'euros et près de 2,7 milliards de valeur ajoutée. Leurs investissements s'élèvent à 877 millions d'euros.

Les activités spécialisées, scientifiques techniques et services administratifs et de soutien regroupent un tiers des entreprises de services et 39 % des effectifs ETP. Ces entreprises génèrent 34 % du chiffre d'affaires et 36 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des services. Le secteur des activités spécialisées, scientifiques techniques et services administratifs et de soutien est largement porté par les entreprises spécialisées dans l'administratif et le soutien. Elles contribuent à 55 % du chiffre d'affaires et à 61 % de la valeur ajoutée de ce sous-secteur.

L'enseignement, la santé humaine et l'action sociale représentent près d'un tiers des entreprises du secteur des services. Il s'agit d'un secteur à forte valeur ajoutée (123 000 euros par salarié ETP) mais qui investit peu (environ 15 millions d'euros). La santé humaine représente 88 % du chiffre d'affaires et 91 % de la valeur ajoutée de ce sous-secteur.

Les activités d'hébergements et de restauration dégagent un peu moins de 181 millions de valeur ajoutée en 2010 soit 8 % de celle de l'ensemble des services. Elles emploient pourtant 17 % des effectifs ETP ce qui explique leur faible valeur ajoutée par ETP (38 000 euros). 82 % de la valeur

ajoutée contribue ainsi à la rémunération des salariés et aux charges sociales.

Les activités immobilières représentent 7 % des entreprises de services. Ce secteur atypique investit à hauteur de 352 millions d'euros soit près de 46 % des investissements de l'ensemble des services. Pourtant, les activités immobilières n'emploient que 6,9 % de la main-d'œuvre des services. Elles affichent ainsi la plus forte valeur ajoutée par salarié ETP (149 000 euros).

Les activités de transports et d'entreposage emploient un peu plus de 6 700 salariés ETP et réalisent un chiffre d'affaires de 1,15 milliards d'euros. Avec seulement 355 millions de valeur ajoutée, ce secteur dégage une faible valeur ajoutée par ETP (53 000 euros). Les salaires et les charges sociales mobilisent 86 % de la valeur ajoutée. Le secteur parvient pourtant à investir près de 114 millions d'euros en 2010. ■

Définitions

Effectif en équivalent temps plein (ETP) : effectif salarié. Le nombre total d'heures travaillées est divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

Frais de personnel : salaires + charges sociales.

Valeur ajoutée au coût des facteurs de production (VA_{CF}) : chiffre d'affaires – consommations intermédiaires + subvention d'exploitation – taxes, impôts et versements assimilés.

Chiffre d'affaires net : production vendue de biens et services + ventes de marchandises.

FBCF : la formation brute de capital fixe est la différence entre les acquisitions et les cessions d'actifs corporels (machines, etc.) ou incorporels (logiciels, etc.), réalisées par les producteurs résidents et utilisées de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

Pour en savoir plus

- « Boé J. « Résultats comptables des entreprises réunionnaises en 2010 - Les entreprises marchandes dégagent 6 milliards d'euros de valeur ajoutée », Informations Rapides Réunion n° 287, décembre 2013.

Chiffres clés des services et transports-entreposage à La Réunion en 2010

en milliers d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectifs en ETP	Chiffre d'affaires net	Valeur ajoutée (VA _{CF})	Frais de personnel ¹	Investissements (FBCF)
Ensemble services dont :	23 415	27 327	4 507 967	2 317 178	1 320 957	763 577
Hébergement et restauration	2 887	4 734	462 814	180 666	147 403	36 310
Information et communication.	970	2 466	718 050	242 751	115 927	76 720
Activités immobilières.	1 699	1 877	558 722	279 669	97 671	351 708
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien.	7 521	10 734	1 540 335	844 281	583 684	269 035
Enseignement, santé humaine et action sociale	7 382	5 382	988 954	659 780	298 461	15 133
Autres activités de services	2 956	2 134	239 091	110 031	77 812	14 671
Ensemble transports et entreposage .	1 698	6 741	1 146 620	354 911	305 394	113 736
Ensemble services et transports-entreposage.	25 113	34 068	5 654 587	2 672 089	1 626 351	877 313

Source : Insee, Esane 2010.
1. Salaires + charges sociales.

Ratios de gestion des services et transports-entreposage à La Réunion en 2010

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	En milliers d'euros		En %	
		Chiffre d'affaires net par ETP	VA _{CF} par ETP	Part des frais de personnel ¹ dans la VA _{CF}	Ratio investissements (FBCF) sur VA _{CF}
Ensemble services dont :	23 415	165	85	57	33
Hébergement et restauration	2 887	98	38	82	20
Information et communication	970	291	98	48	32
Activités immobilières.	1 699	298	149	35	126
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	7 521	144	79	69	32
Enseignement, santé humaine et action sociale.	7 382	184	123	45	2
Autres activités de services	2 956	112	52	71	13
Ensemble transports et entreposage	1 698	170	53	86	32
Ensemble services et transports-entreposage	25 113	166	78	61	33

Source : Insee, Esane 2010.
1. Salaires + charges sociales.

Méthodologie : L'Insee a mis en place un nouveau dispositif permettant d'établir des statistiques d'entreprise. Esane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) remplace les EAE (enquêtes annuelles d'entreprises). Ce changement de dispositif implique des ruptures de séries auxquelles s'ajoute un changement de la nomenclature d'activité principale. Le champ d'analyse porte désormais sur l'ensemble des entreprises du secteur implantées à La Réunion ce qui n'était pas le cas des EAE qui ciblaient les entreprises d'au moins 10 salariés ou 800 000 euros de chiffre d'affaires (cf. éditions précédentes du TER).

11.1 - REVENUS ET PRODUCTION AGRICOLE

11.1.1 Revenus agricoles

En 2012, trois filières constituent l'essentiel de la valeur de la production agricole réunionnaise : la canne à sucre (134 millions d'euros), les fruits, légumes et autres productions végétales (147 millions d'euros) et les produits de l'élevage (118 millions d'euros).

Après les hausses de 2010 et 2011, la valeur totale de la production agricole augmente encore légèrement (+ 1 %) et atteint 404 millions d'euros. Les secteurs de la canne à sucre (+ 1,6 million d'euros) et de la volaille (+ 1,3 million d'euros) en sont les principaux contributeurs.

Les consommations intermédiaires (intrants agricoles, énergie, etc.) augmentent une nouvelle fois de 7 % en 2012, après la forte hausse de 12 % en 2011. Cette hausse génère 13 millions d'euros de charges supplémentaires qui alourdissent les charges d'exploitation. Les consommations intermédiaires atteignent un niveau très élevé puisqu'elles représentent désormais 51 % de la valeur totale de la production contre 39 % en 2000.

Dans ce contexte difficile, la valeur ajoutée brute de 2012 perd 9,5 millions d'euros à 196 millions d'euros. Le résultat agricole baisse de 4,8 % et s'établit à 195 millions d'euros. De ce fait, les revenus agricoles diminuent. Par exemple, le résultat agricole par exploitation recule de 3 % (26 570 euros).

En France métropolitaine, les indicateurs de revenus ont été moins pénalisés en 2012. La valeur de la production agricole a progressé plus nettement (+ 6,4 %) et la hausse des consommations intermédiaires a été moins marquée (+ 5 %). Comparée aux autres DOM, La Réunion a produit 37 % de la valeur totale des productions agricoles de l'outre-mer en 2012.

La production agricole est le socle d'une agro-industrie ouverte vers l'extérieur. Elle est à l'origine des deux premiers postes à l'export de l'île : le sucre avec 72 millions d'euros en 2012 et les produits de la pêche avec 67 millions d'euros. ■

Définitions

Comptes départementaux de l'agriculture : ils sont établis chaque année par les services statistiques de la Direction de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (Daaf).

La statistique agricole annuelle s'applique aux exploitations agricoles uniquement. Les productions sont toujours valorisées au prix de base, ce qui signifie qu'elles englobent les subventions sur les produits. La valeur ajoutée inclut donc ces subventions.

Résultat agricole : il est égal à la valeur totale des productions et subventions, diminuée des consommations intermédiaires, amortissements et charges d'exploitation (salaires, charges sociales, intérêts, fermages, impôts).

Unité de travail annuel (UTA) : l'UTA est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.

Valeur ajoutée (VA) brute : solde du compte de production. La VA brute est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire (valeur des biens et services utilisés pour assurer cette production).

Pour en savoir plus

- Daaf Réunion, « Notes de conjoncture mensuelle », rubrique données agricoles et rurales, consultable sur le site

<http://www.daaf974.agriculture.gouv.fr>

Valorisation de la production agricole¹ à La Réunion

millions d'euros courants

	1998	2000	2005	2010	2011	2012 ^p
Canne à sucre	94,1	105,9	106,6	130,3	132,7	134,3
Légumes	55,1	64,9	51,8	54,6	56,2	56,2
Fruits	56,4	59,2	69,6	62,2	63,4	63,4
Autres productions végétales	15,9	15,9	16,9	27,4	27,4	27,4
Bétails	39,0	43,8	42,5	40,3	43,3	43,4
Volailles, œufs	39,8	41,1	44,7	55,8	60,2	61,5
Lait et produits laitiers	9,6	11,1	10,4	10,8	10,8	11,5
Autres produits de l'élevage	2,4	2,5	2	2,0	2,0	2,0
Production agricole dont :	312,4	344,4	344,5	383,4	395,9	399,7
Production végétale	221,5	245,9	244,9	274,5	279,7	281,3
Production animale	90,9	98,6	99,6	108,9	116,2	118,4

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), comptes départementaux de l'agriculture (base 2000).
1. Y compris aides directes aux produits.
p. Provisoire.

Principaux éléments et indicateurs de revenus à La Réunion

millions d'euros courants

	1998	2000	2005	2010	2011	2012 ^p
Valeur de la production	312,4	344,4	345,2	383,4	395,9	399,7
Activité principale de travaux agricoles	3,8	4,1	4,3	4,0	4,0	4,0
Valeur totale de la production	316,2	348,5	349,5	387,4	399,9	403,7
Consommations intermédiaires	121,3	135,4	145,5	174,0	194,3	207,6
Valeur ajoutée brute	194,9	213,1	204,0	213,4	205,6	196,1
Consommation de capital fixe	4,4	4,4	4,4	5,4	5,4	5,5
Valeur ajoutée nette	190,5	208,7	199,6	208,0	200,3	190,5
Subventions d'exploitation	2,8	3,6	8,6	7,0	7,0	7,0
Charges d'exploitation	45,9	46,1	53,6	57,4	58,0	59,0
Revenu net d'entreprise agricole	147,4	166,2	154,6	157,6	149,3	138,6
Résultat agricole¹	190,4	209,4	205,2	212,4	204,6	194,8

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), comptes départementaux de l'agriculture (base 2000).
1. Correspond à la valeur totale des productions et subventions diminuées des consommations intermédiaires impôts et amortissements.
p. Provisoire.

Indicateurs de revenus à La Réunion

euros courants

	2000	2005	2010	2011	2012 ^p
Résultat agricole par :					
Hectare de SAU ¹ des exploitations agricoles	4 790	4 680	4 960	4 790	4 550
Exploitation	22 590	28 480	27 860	27 370	26 570
UTA ² totale	17 020	19 530	18 220	17 620	16 870
Nombre d'exploitations	9 270	7 200	7 620	7 480	7 330
UTA² totales	12 300	10 500	11 750	11 610	11 550

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), comptes départementaux de l'agriculture (base 2000).
1. Surface agricole utile.
2. Unités de travail annuel des exploitants, coexploitants et autres actifs familiaux.
p. Provisoire.

11.1.2 Productions animales et végétales

La campagne 2012 est marquée par deux épisodes de sécheresse exceptionnels. Le premier concentré sur le second semestre 2011 s'est poursuivi jusqu'en janvier 2012. Le second a touché l'île entre avril et décembre 2012, particulièrement dans l'Ouest et le Sud. Cette sécheresse a entraîné un épuisement précoce de l'offre de certains fruits et légumes sur les étals. Mais la demande locale a cependant été satisfaite dans l'ensemble et les cours se sont bien maintenus sur l'année. La valeur de la production des fruits et légumes est stable entre 2011 et 2012 (119,6 millions d'euros).

La valeur de la production de canne augmente de 1,2 % en 2012, malgré la sécheresse et la grève qui a perturbé les livraisons aux usines en septembre. La production de sucre s'élève à 208 730 tonnes. Elle se situe au-dessus de la moyenne décennale (202 900 tonnes) pour la quatrième année consécutive. La richesse en sucre (ou teneur en sucre) est de 13,92 %, légèrement supérieure à la moyenne décennale (13,86 %). C'est le meilleur niveau sur les quatre dernières années.

Les deux années consécutives de sécheresse et un hiver particulièrement frais dans le Sud ont créé des conditions favorables pour la concentration de saccharose dans la canne. La forte richesse en sucre compense ainsi la faible production de canne. Avec 1 835 790 tonnes, le tonnage produit recule de 2,7 % par rapport à la campagne 2011 et se situe en dessous de la moyenne décennale (- 4 870 tonnes).

Comme en 2011, l'exercice 2012 est marqué par le renchérissement des consommations intermédiaires. La hausse des matières premières impacte plus particulièrement les filières viandes (volailles, porcs, bovins) et lait.

Les volumes de viande produits se sont maintenus sur l'année 2012 et la valeur de la production de bétail évolue peu (+ 0,1 million d'euros).

La production laitière de l'île, structurée autour de la coopérative, diminue en 2012 (- 3,2 %). Seulement 83 élevages ont livré sur la campagne contre 90 en 2010. Les arrêts ou abandons n'ont pas été compensés par l'arrivée de nouveaux éleveurs.

Par ailleurs, le début d'année 2012 est marqué par une pénurie d'œufs et une augmentation significative de son prix. En effet, certains éleveurs ont été contraints de réduire leur activité le temps de se mettre en conformité avec les nouvelles normes européennes en matière de protection des poules pondeuses (directive 199/74/CE s'appliquant à compter du 1^{er} janvier 2012). ■

Définitions

Gros bétail : la production de viande se compose des abattages contrôlés par les abattoirs. La production est exprimée en tonne équivalent carcasse.

Production de volailles : production de volailles destinées à l'abattage pour la vente + consommation familiale + solde du commerce extérieur (exportations-importations) de volailles vivantes destinées à l'élevage ou à la production d'œufs (unité en poids de viande nette).

Production laitière : quantités livrées par les producteurs à la coopérative laitière + ventes à la ferme à des particuliers + autoconsommation familiale.

Richesse de la canne : teneur en sucre mesurée par le Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre (CTICS).

Pour en savoir plus

- Daaf Réunion, « Notes de conjoncture mensuelle », rubrique données agricoles et rurales, consultable sur le site

<http://www.daaf974.agriculture.gouv.fr>

Production de viande à La Réunion

quantité de viande nette en tonnes

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Gros bovins	1 797	1 710	1 711	1 770	1 797	1 670
Veaux	118	106	97	99	104	98
Porcins	12 357	11 554	11 802	11 616	11 853	12 169
Ovins	4	2	3	3	3	11
Caprins	493	494	486	503	486	519
Volailles	14 898	14 605	14 459	14 909	15 492	14 978
Lapins	251	260	375	375	402	268

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistiques agricoles annuelles.

Canne à sucre à La Réunion

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Superficie brute totale (en ha)	24 834	24 528	24 244	24 216	24 746	24 516
Rendement (en quintaux/ha)	63	72	79	78	76	75
Livraisons aux usines (en milliers de tonnes)	1 575,5	1 772,4	1 907,6	1 877,2	1 887,2	1 835,8
Richesse de la canne (en %)	13,74	14,00	13,87	13,59	13,54	13,92
Nombre de livreurs	3 702	3 583	3 464	3 388	3 334	3 288
Sucre produit (en milliers de tonnes) . .	167,1	193,6	207,1	206,8	206,6	208,7

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistiques agricoles annuelles.

Autres produits de l'élevage à La Réunion

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Production totale de lait de vache (en hl)	246 524	231 176	210 900	198 116	198 524	192 167
Oeufs de consommation (en milliers d'œufs)	117 031	126 903	109 100	110 075	112 000	104 000

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistiques agricoles annuelles.

11.2 - EXPLOITATIONS AGRICOLES

11.2.1 Utilisation du sol et élevage

En 2012, la surface agricole utile (SAU) est estimée à 45 085 hectares (ha).

Sur une terre partout contrainte, la SAU ne représente que 18 % de la superficie totale de l'île. Plus de la moitié est plantée de canne à sucre. Soumise à une pression foncière, la SAU a diminué de 17 % depuis 1989. Le Schéma d'aménagement régional (SAR) de 1995 a cependant permis de limiter la diminution des terres agricoles.

Les terres arables occupent désormais 33 000 ha, en baisse depuis 1989 malgré la mise en place de périmètres irrigués (Bras de la Plaine, Bras de Cilaos, Grand Fond, Antenne 0, Antenne 4 puis 8 et Rivière des Remparts).

L'éventail de production est très vaste grâce à une diversité de climats résultant des différences d'altitude et de la position géographique de l'île (latitude) : des cultures purement tropicales (mangues, canne à sucre, vanille, etc.) aux cultures caractéristiques des zones plus tempérées (pomme de terre, fraise, vigne, etc.). Il existe peu d'endroits dans le monde où une telle diversité agricole existe sur un espace aussi restreint (2 500 km²).

Chacune de ces cultures occupe des surfaces assez limitées. La culture la plus étendue est la canne à sucre avec 24 516 ha. Les superficies toujours en herbe (prairies, fourrage) couvrent ensuite 10 168 ha. Enfin, 2 561 ha sont consacrés aux légumes et fruits frais.

Les surfaces toujours en herbe se sont étendues depuis quelques années avec le développement de l'élevage bovin. En 2012, ce cheptel comprend 29 600 têtes dont 2 990 vaches laitières et 9 430 vaches allaitantes. Il progresse de 60 % par rapport au cheptel de 1989.

L'effectif des porcins est proche de celui de 1989. La situation est particulière pour les caprins dont une bonne partie est élevée hors des exploitations agricoles. Le cheptel de l'île est donc difficile à estimer. Enfin, l'effectif des volailles a plus que doublé depuis 1989. ■

Définitions

Surface agricole utile (SAU) : elle regroupe :
- les terres arables (terres labourables portant des cultures annuelles ou semi-permanentes et terres en jachère) ;
- les cultures permanentes (vergers, cultures florales et surfaces toujours en herbe).
Les bois et forêts n'en font pas partie.
La SAU est la partie du territoire qui donne lieu à la production agricole. On distingue la SAU du département qui inclut les jardins familiaux, et la SAU des exploitations, hors jardins familiaux.

Pour en savoir plus

- Daaf Réunion, « Notes de conjoncture mensuelle », rubrique données agricoles et rurales, consultable sur le site

<http://www.daaf974.agriculture.gouv.fr>

Répartition du territoire à La Réunion

en hectares

	1989	2000	2010	2012 ^p
Surface agricole utile¹ (SAU) dont :	54 035	47 792	45 313	45 085
Terres arables	43 230	36 258	33 172	32 998
Cultures fruitières permanentes	1 442	2 066	1 916	1 846
Surface toujours en herbe	9 296	9 374	10 146	10 168
Vignes, cultures florales et végétaux divers	67	94	79	73
Territoire agricole non cultivé	///	54 200	47 579	44 419
Superficie boisée	///	87 021	90 000	92 045
Territoire non agricole	///	62 987	69 108	70 451
Superficie totale de La Réunion	252 000	252 000	252 000	252 000

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), recensements agricoles 1989, 2000 et 2010, enquête Teruti-Lucas 2012.

1. Y compris jardins familiaux des non-exploitants.

p. Provisoire.

Répartition des terres arables à La Réunion

en hectares

	1989	2010	2010	2012 ^p
Céréales	1 433	275	106	73
Canne à sucre	30 570	25 923	24 336	24 516
Plantes aromatiques, médicinales et à parfums	2 573	736	493	412
Tubercules, racines et bulbes	426	224	296	298
Légumes frais	1 748	1 269	1 671	1 684
Légumes secs	273	118	19	15
Banane fruit	499	324	477	483
Autres fruits	261	240	388	394
Cultures fourragères	811	1 763	1 896	1 900
Semences et divers	179	321	170	171
Jardins familiaux	3 854	4 145	2 586	2 393
Jachères	603	920	734	660
Ensemble terres arables	43 230	36 258	33 172	32 998

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistiques agricoles annuelles, recensements agricoles, 1989, 2000 et 2010.

p. Provisoire.

Effectifs des animaux en exploitation en fin d'année à La Réunion

en nombre

	1981	1989	2000	2010	2012 ^p
Bovins	19 330	18 540	27 090	27 660	29 640
Porcins	71 320	70 920	76 870	70 630	69 840
Ovins	2 850	2 280	1 510	2 510	2 450
Caprins	42 750	31 300	21 590	18 110	18 670
Volailles	981 700	1 227 620	2 241 360	2 867 660	2 880 930

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistiques agricoles annuelles, recensements agricoles 1981, 1989, 2000 et 2010.

p. Provisoire.

11.2.2 Exploitations agricoles

En 2010, 7 620 exploitations agricoles sont implantées à La Réunion. Leur nombre est en diminution de 18 % par rapport à 2000 et de 47 % par rapport à 1989. Durant la période, la répartition des exploitations évolue : les plus petites (moins de 1 hectare) disparaissent alors que les plus grandes augmentent. Les exploitations de moins de 5 hectares (ha) ne représentent plus que 65 % des exploitations réunionnaises en 2010 contre 83 % en 1989. En 2010, la surface moyenne des exploitations agricoles, bien que modeste (5,62 ha), augmente de près de 20 % par rapport à 2000.

Le faire-valoir direct (exploitant agricole propriétaire des terres) a beaucoup diminué sur les vingt dernières années. Mais il reste le mode de faire-valoir le plus courant et concerne encore 52 % de la surface agricole utile (SAU) totale contre 64 % en 1989. Sur la même période, le fermage s'est fortement développé : 46 % de la SAU en 2010 contre 19 % en 1989. Le colonoage, qui consiste à rétribuer le propriétaire en nature, est par contre devenu rare et est amené à disparaître.

La disparition des plus petites exploitations s'accompagne d'une réduction de la population active agricole. Exprimée en nombre de personnes travaillant à temps plein, elle a diminué d'un tiers : de 17 745 UTA en 1989 à 11 749 UTA en 2010. Les chefs d'exploitation et leurs familles en constituent l'essentiel (78 %). Le nombre de salariés est stable sur vingt ans (environ 2 500 UTA).

Les chefs d'exploitation ont vieilli : seulement 22 % ont moins de 40 ans en 2010 contre 37 % en 1989.

Le niveau de formation agricole progresse chez les plus jeunes. Les moins de 40 ans sont 35 % à disposer du niveau IV (première, terminale) ou plus. Leurs aînés ne

sont que 7 % au niveau IV. L'enseignement agricole et les politiques publiques d'incitation à l'acquisition de la capacité professionnelle agricole ont contribué à assurer le niveau de compétence des agriculteurs. ■

Définitions

Exploitation agricole : unité économique ayant au minimum un hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou une activité de production supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, etc.).

Mode de faire-valoir : en faire-valoir direct, l'exploitant agricole est propriétaire des terres. Dans le cas d'un colonoage, les terres sont louées moyennant un partage de la récolte. Enfin, le fermage correspond à une location des terres avec une redevance fixée à l'avance.

Unité de travail annuel (UTA) : unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.

Surface agricole utile (SAU) : elle regroupe :
- les terres arables (terres labourables portant des cultures annuelles ou semi-permanentes et terres en jachère) ;
- les cultures permanentes (vergers, cultures florales et surfaces toujours en herbe).

Les bois et forêts n'en font pas partie. La SAU est la partie du territoire qui donne lieu à la production agricole. On distingue la SAU du département qui inclut les jardins familiaux, et la SAU des exploitations, hors jardins familiaux.

Pour en savoir plus

- Daaf Réunion, « Notes de conjoncture mensuelle », rubrique données agricoles et rurales, consultable sur le site

<http://www.daaf974.agriculture.gouv.fr>

Exploitations selon la surface agricole utile (SAU) à La Réunion

	1981		1989		2000		2010	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 1 ha ¹	9 632	48	4 704	32	2 246	24	1 927	25
1 à moins de 2 ha	3 912	20	3 082	21	1 679	18	1 140	15
2 à moins de 5 ha	4 744	24	4 198	29	2 654	29	1 917	25
5 à moins de 10 ha	1 111	6	1 896	13	1 988	22	1 707	22
10 à moins de 20 ha	266	1	414	3	485	5	667	9
20 ha ou plus	164	1	195	1	220	2	265	4
Ensemble	19 829	100	14 489	100	9 272	100	7 623	100

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), recensements agricoles 1981, 1989, 2000 et 2010.
1. Y compris les exploitations sans SAU.

Modes de faire-valoir à La Réunion

en % de surface agricole utile

	1989	2000	2003	2005	2007	2010
Faire-valoir direct	64	58	57	51	48	52
Fermage	19	36	39	45	49	46
Colonoage et autres	17	6	4	4	3	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), enquêtes Structure 2003, 2005 et 2007, recensements agricoles 1989, 2000 et 2010.

Population active agricole à La Réunion

en nombre d'unités de travail annuel (UTA)

	1989		2000		2010	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Chefs d'exploitation et co-exploitants	11 059	62	7 179	58	6 397	55
Conjoints	1 607	9	1 182	10	1 501	13
Autres membres familiaux	2 508	14	1 115	9	1 225	10
Salariés permanents	1 513	9	1 870	15	1 576	13
Salariés temporaires et ETA ¹	1 058	6	957	8	1 050	9
Ensemble	17 745	100	12 303	100	11 749	100

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), recensements agricoles 1989, 2000 et 2010.
1. Entreprises de travaux agricoles.

Répartition des chefs d'exploitation¹ par tranche d'âges à La Réunion

	1989		2000		2010	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 40 ans	5 360	37	3 580	38	1 760	22
40 à 49 ans	3 890	26	2 770	29	2 800	36
50 à 59 ans	3 820	26	2 220	24	2 370	30
60 ans ou plus	1 630	11	820	9	950	12
Ensemble	14 700	100	9 390	100	7 870	100

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), recensements agricoles 1989, 2000 et 2010.
1. Y compris exploitants et co-exploitants.

11.3 Pêche

À la fin 2011, la flottille de pêche réunionnaise se compose de 222 navires, soit 3,5 % du total de la flotte de pêche française.

À La Réunion, la pêche s'exerce à proximité des côtes en sorties de moins de 24 heures (petite pêche) ou plus au large en sorties pouvant aller jusqu'à 20 jours pour la pêche palangrière (regroupant la pêche côtière et la pêche au large). La grande pêche industrielle s'exerce uniquement dans les zones économiques exclusives des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) lors de campagnes de plus de 20 jours.

La petite pêche représentait fin 2011 l'activité la plus importante en matière de flottille et d'emplois : 191 navires et 255 marins. Les prises de ce type de pêche sont destinées en quasi-totalité à l'approvisionnement du marché local. Le Département et la Direction départementale des affaires maritimes s'emploient à structurer la filière afin de maîtriser et d'accroître la production et la commercialisation.

Environ 10 % des embarcations pratiquent la pêche palangrière (pêche au large). Cette pêche se pratique dans une zone située entre 12 et 20 milles de La Réunion ou de Madagascar. Cette technique de pêche à la « longue ligne » consiste à capturer des poissons à partir de lignes pouvant mesurer plusieurs kilomètres et dotées de centaines d'hameçons accrochées à des bouées munies d'émetteurs. Un marin sur cinq inscrit à La Réunion pratique ce type de pêche.

Fin 2011, la grande pêche industrielle emploie 282 marins inscrits à La Réunion. Les captures sont surtout des légines mais aussi des langoustes, des raies et des grenadiers.

L'activité de pêche pour chacune de ces espèces est soumise à un règlement qui

détermine des quotas pour chaque année. L'objectif de ces quotas, établis par l'administration des Taaf et le muséum national d'histoire naturelle, est d'assurer la conservation à long terme et l'utilisation optimale des ressources dans la zone économique exclusive de Kerguelen et du Crozet. Le quota de pêche de légine a été fixé à 5 800 tonnes de prise pour la campagne 2011-2012 (source Taaf). Le quota de pêche pour la langouste reste stable à 400 tonnes. ■

Définitions

Grande pêche : navires susceptibles de s'absenter plus de 20 jours de leur port d'attache.

Pêche au large : navires s'absentant plus de 96 heures et n'appartenant pas à la grande pêche.

Pêche côtière : navires s'absentant du port plus de 24 heures et 96 heures au maximum.

Petite pêche : navires s'absentant du port pour 24 heures ou moins.

Marin : un marin qui embarque sur plusieurs navires immatriculés dans le même quartier ou dans plusieurs quartiers compte pour un. Le calcul se fait en cumulant les jours de navigation du marin et en l'attribuant au genre de navigation (type de pêche) dominant ainsi qu'au quartier d'immatriculation du navire.

Pour en savoir plus

- Iedom, « Rapport annuel 2012 La Réunion », édition 2013, pp. 82-83, rubrique publications, consultable sur le site

<http://www.iedom.fr/la-reunion/>

Navires de pêche selon la longueur au 31 décembre 2011

	La Réunion		France	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 10 m	187	84,2	4 410	70,7
10 m à moins de 12 m	5	2,2	869	14,0
12 m à moins de 24 m	23	10,4	772	12,4
24 m à moins de 40 m	0	0,0	144	2,3
40 m ou plus	7	3,2	40	0,6
Ensemble	222	100,0	6 235	100,0

Source : Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture.

Navires de pêche selon le genre de navigation au 31 décembre 2011

	La Réunion		France	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Grande pêche	7	3,2	28	0,4
Pêche au large	20	9,0	310	5,0
Pêche côtière	3	1,4	536	8,6
Petite pêche	191	86,0	5 338	85,6
Autres	1	0,4	23	0,4
Ensemble	222	100,0	6 235	100,0

Source : Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture.

Marins pêcheurs selon le genre de navigation au 31 décembre 2011

	La Réunion		France	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Grande pêche	282	42,4	1 140	5,3
Pêche au large	120	18,0	3 236	15,2
Pêche côtière	7	1,1	2 585	12,1
Petite pêche	255	38,3	9 616	45,0
Autres	1	0,2	4 775	22,4
Ensemble	665	100,0	21 352	100,0

Source : Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture.

12.1 Capacité d'accueil

Le parc hôtelier classé de La Réunion est stable depuis 2009. Fin 2012, 49 hôtels sont homologués sur l'île, comme fin 2011. Une nouvelle classification des hôtels est effective depuis juillet 2012. Elle n'est pas prise en compte dans cette analyse. Selon l'ancienne classification, la moitié des hôtels réunionnais sont classés en catégorie 0 à 2 étoiles, les autres en catégorie supérieure (3 étoiles ou plus).

La capacité d'accueil, qui correspond au nombre de chambres offertes sur une journée, augmente légèrement (+ 1 %) suite à l'agrandissement d'un hôtel de l'Ouest. Fin 2012, 2 119 chambres sont offertes dans les établissements classés, dont 27 % en catégorie 0 à 2 étoiles.

Le Sud offre autant de chambres en catégorie 0 à 2 étoiles qu'en catégorie supérieure. Par contre, dans l'Ouest et le Nord-est, plus de trois chambres sur quatre sont dans des établissements d'au moins trois étoiles (83 % dans l'Ouest et 74 % dans le Nord-est).

La moitié des chambres de l'île se situent dans l'Ouest. Le Sud et le Nord-est offrent respectivement 22 % et 29 % des chambres de l'île.

Les autres modes d'hébergement sont des hébergements non-classés, des gîtes, des chambres d'hôte, des meublés de tourisme, etc. Ils offrent fin 2012 une capacité de 2 700 chambres.

Sur ce type d'hébergement, la région Sud propose 41 % des chambres, la région Ouest 38 %, contre seulement 21 % pour le Nord-est. ■

Définitions

Hôtellerie classée : les hôtels classés sont des établissements répondant à certaines normes d'hébergement.

La répartition par catégorie présentée ici est en ancienne classification. Une nouvelle classification est effective depuis juillet 2012. Elle n'est pas prise en compte dans cette analyse.

Pour en savoir plus

- Legros, F., « Le tourisme à La Réunion en 2012 - Après le boom de 2011, le tourisme marque le pas », *Insee Partenaires* n° 21, avril 2013.

- Insee, « Enquête mensuelle dans l'hôtellerie », *Informations Rapides Réunion*, consultable sur le site

www.insee.fr/reunion

Hôtellerie classée par catégorie¹ et microrégion à La Réunion

en nombre

	Décembre 2011				Décembre 2012			
	Nord-est	Ouest	Sud	Ensemble	Nord-est	Ouest	Sud	Ensemble
Hôtels	13	18	18	49	13	18	18	49
0 à 2 étoiles	6	6	12	24	6	6	12	24
3 à 5 étoiles	7	12	6	25	7	12	6	25
Nombre de chambres	602	1 031	469	2 102	602	1 047	470	2 119
0 à 2 étoiles	155	174	238	567	155	174	238	567
3 à 5 étoiles	447	857	231	1 535	447	873	232	1 552

Source : Insee, DGCI, enquêtes de fréquentation hôtelière.

1. Ancienne classification.

Autres types d'hébergement fin 2012 à La Réunion

en nombre

	Nord-est	Ouest	Sud	Ensemble
Chambres	571	1 037	1 099	2 707
Hébergements non-classés	438	586	710	1 734
Chambres d'hôte	69	42	150	261
Gîtes de montagne, gîtes d'étape et de séjour	34	78	72	184
Meublés de tourisme	10	166	91	267
Gîtes ruraux	20	36	45	101
Autres	0	129	31	160
Lits	1 746	3 630	4 653	10 029
Hébergements non-classés	1 105	1 885	2 842	5 832
Chambres d'hôte	163	86	352	601
Gîtes de montagne, gîtes d'étape et de séjour	317	603	628	1 548
Meublés de tourisme	68	457	358	883
Gîtes ruraux	93	160	221	474
Autres	0	439	252	691

Source : Île de La Réunion Tourisme (IRT).

12.2 Fréquentation hôtelière

La fréquentation des hôtels classés à La Réunion, exprimée en nombre de nuitées, recule de 1,4 % en 2012.

Après une année 2011 exceptionnelle, la fréquentation garde cependant un niveau supérieur à 2010 (+ 8 %). Elle dépasse même les fréquentations de toutes les autres années depuis 2006.

La capacité d'accueil des hôtels sur l'année progresse en 2012 (+ 2,2 %) après deux années de stabilité, du fait de l'extension d'un hôtel de l'Ouest. En moyenne, 2 120 chambres sont disponibles chaque jour dans les hôtels classés, (775 000 sur l'année) soit 27 % de moins qu'en 2005, année précédant l'épidémie de chikungunya. Le taux d'occupation des chambres (62,6 %) baisse de plus de 4 points en un an. Cependant, il reste supérieur aux années antérieures à 2011.

La fréquentation progresse toutefois dans les hôtels trois étoiles. En effet, les hôtels classés en trois étoiles sont les seuls à bénéficier de nuitées supplémentaires (+ 3,0 %) alors que la fréquentation baisse dans les hôtels entre zéro et deux étoiles (- 5,9 %) et les quatre étoiles ou plus (- 5,4 %).

La fréquentation dans la région Ouest est en légère hausse (+ 0,4 %). La fréquentation au Nord-est reste stable mais chute de 7,4 % au Sud.

La fréquentation hôtelière se dégrade sur le second semestre 2012. Après deux premiers trimestres en légère progression par rapport à 2011, la fréquentation fléchit au troisième trimestre, pour finir en recul au quatrième trimestre. ■

Définitions

Hôtellerie classée : les hôtels classés sont des établissements répondant à certaines normes d'hébergement. La répartition par catégorie présentée ici est en ancienne classification. Une nouvelle classification est effective depuis juillet 2012. Elle n'est pas prise en compte dans cette analyse.

Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Par exemple, deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pour en savoir plus

• Legros, F., « Le tourisme à La Réunion en 2012 - Après le boom de 2011, le tourisme marque le pas », *Insee Partenaires* n° 21, avril 2013.

• Insee, « Enquête mensuelle dans l'hôtellerie », *Informations Rapides Réunion*, consultable sur le site

www.insee.fr/reunion

Nombre de chambres¹ disponibles dans les hôtels classés² à La Réunion

en milliers

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %
0 à 2 étoiles	410	329	227	210	213	214	210	207	-1,4
3 étoiles	530	441	430	410	399	396	377	391	3,7
4 ou 5 étoiles	123	117	143	147	145	148	170	178	4,7
Nord-est	346	285	205	197	196	197	214	221	3,3
Ouest	527	406	391	373	361	362	365	383	4,9
Sud	189	196	204	198	200	199	179	171	-4,5
Ensemble	1 062	887	800	768	757	758	758	775	2,2

Source : Insee, DGCS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

1. Somme du nombre de chambres disponibles dans une année.

2. Ancienne classification.

Nombre de chambres occupées dans les hôtels classés¹ à La Réunion

en milliers

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %
0 à 2 étoiles	247	164	130	127	129	128	139	130	-6,5
3 étoiles	324	235	254	240	224	240	249	244	-2,0
4 ou 5 étoiles	68	61	84	86	80	92	118	111	-5,9
Nord-est	208	157	130	121	116	114	133	129	-3,0
Ouest	327	219	239	236	219	244	271	262	-3,3
Sud	104	84	99	97	97	103	102	94	-7,8
Ensemble	639	460	468	454	432	461	506	485	-4,2

Source : Insee, DGCS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

1. Ancienne classification.

Nombre de nuitées dans les hôtels classés¹ à La Réunion

en milliers

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %
0 à 2 étoiles	411	267	222	233	227	225	239	225	-5,9
3 étoiles	580	394	431	427	386	380	394	406	3,0
4 ou 5 étoiles	121	100	146	147	131	160	205	194	-5,4
Nord-est	350	237	186	173	165	161	194	194	0,0
Ouest	582	378	430	424	389	415	454	456	0,4
Sud	180	146	183	210	190	189	190	176	-7,4
Ensemble	1 112	761	799	807	744	765	838	826	-1,4

Source : Insee, DGCS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

1. Ancienne classification.

Taux d'occupation des hôtels classés¹ à La Réunion

en %

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en points
0 à 2 étoiles	60,2	49,8	57,3	60,5	60,6	59,8	66,1	62,8	-3,4
3 étoiles	61,2	53,3	59,1	58,5	56,1	60,6	66,0	62,5	-3,5
4 ou 5 étoiles	55,3	52,1	58,7	58,5	55,2	62,2	69,2	62,5	-6,7
Nord-est	60,1	55,1	63,4	61,4	59,2	57,9	62,1	58,4	-3,7
Ouest	62,0	53,9	61,0	63,2	60,7	67,4	74,3	68,4	-5,9
Sud	55,0	42,8	48,5	49,3	48,5	51,8	57,0	54,9	-2,1
Ensemble	60,2	51,8	58,4	59,1	57,1	60,8	66,8	62,6	-4,2

Source : Insee, DGCS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

1. Ancienne classification.

12.3 Fréquentation touristique

En 2012, 446 500 touristes ont été accueillis à La Réunion, soit une baisse de 5,3 % comparativement à 2011. La fréquentation touristique reste néanmoins supérieure à celle de 2010 (+ 6 %).

Les touristes en provenance de France métropolitaine sont toujours largement majoritaires (80 %) mais leur nombre a nettement baissé en 2012 (de - 25 700 personnes). Cette baisse s'inscrit dans un contexte touristique défavorable au niveau national et international : l'ensemble des voyages longs courriers depuis la France métropolitaine à destination de l'étranger recule de 4,1 % en 2012 selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Toutes les îles de l'océan Indien sont impactées. Toutefois, la fréquentation en 2012 est stable à Maurice et en forte progression aux Seychelles, ces îles ayant su capter l'afflux de touristes en provenance des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

L'année 2012 est marquée par une augmentation du nombre de touristes en provenance de l'océan Indien (+ 9 %). Par rapport à 2010, les touristes provenant d'autres DOM (hors Mayotte) ou COM a doublé. Ils restent toutefois très peu nombreux (2 % de l'ensemble des touristes).

Les visiteurs qui viennent rendre visite à leur famille ou à leurs amis (touristes affinitaires) sont toujours les plus nombreux. Ils représentent près de la moitié des touristes. De 1998 à 2009, leur part dans l'ensemble des touristes n'a cessé d'augmenter. Après un net recul en 2010, il se stabilise en 2012. En revanche, le tourisme d'agrément se contracte cette année (- 9 %). Le tourisme d'affaires recule légèrement (- 2 %).

Conséquence de la baisse du tourisme d'agrément, l'hébergement marchand (mode d'hébergement principal en dehors de la

famille et des amis) recule nettement en 2012 (- 14 %). Les hôtels et les gîtes, villas vacances sont particulièrement concernés par cette baisse, puisque leur fréquentation chute en 2012 de 18 % dans les hôtels et de 25 % dans les gîtes, villages vacances. En forte progression ces dernières années, la location meublée recule également mais résiste mieux (- 1 %).

En 2012, la durée de séjour des touristes reste stable à 17 jours, mais la dépense moyenne par personne baisse de 3,5 %. Sous l'effet conjugué des baisses de fréquentation et de la dépense moyenne par personne, la dépense globale des touristes chute de 8,6 % pour s'établir à un total de 315 millions d'euros.

Les touristes sont dans l'ensemble satisfaits de leur séjour (95 % se déclarent satisfaits). Ils plébiscitent avant tout l'intérêt touristique de La Réunion et la qualité de son accueil. Neuf sur dix sont satisfaits de l'hébergement et de la restauration. ■

Définitions

Tourisme d'agrément : la motivation de séjour est la découverte de La Réunion, les vacances.

Tourisme d'affaires : séjour lié au travail, aux activités professionnelles, aux séminaires.

Tourisme affinitaire : la motivation principale du séjour est la visite à des parents ou amis.

Pour en savoir plus

• Legros, F., « Le tourisme à La Réunion en 2012 - Après le boom de 2011, le tourisme marque le pas », *Insee Partenaires* n° 21, avril 2013.

• Insee, « Enquête mensuelle dans l'hôtellerie », *Informations Rapides Réunion*, consultable sur le site

www.insee.fr/reunion

Principaux indicateurs du tourisme de 2008 à 2012 à La Réunion

en milliers de touristes

	2008	2009	2010	2011	2012		Évolution sur un an en %
					Nombre	%	
Nombre de touristes	396,4	421,9	420,3	471,3	446,5	100	-5,3
Lieu de résidence							
France métropolitaine	311,0	344,3	346,3	381,6	355,9	80	-6,7
Océan Indien ¹	51,3	41,6	34,0	42,5	46,1	10	8,5
Continent européen	24,1	20,0	21,7	24,5	23,5	5	-4,1
Autres dont :	10,0	16,0	18,3	22,7	21,0	5	-7,5
DOM/COM	2,3	4,0	5,4	10,0	10,6	2	6,0
Catégorie de tourisme							
Visite famille, amis (affinitaire)	197,8	222,8	197,9	211,9	209,9	47	-0,9
Tourisme d'agrément	136,1	143,3	162,5	197,4	180,3	40	-8,7
Tourisme d'affaires	50,0	41,1	39,8	43,4	42,6	10	-1,8
Autres	12,5	14,7	20,1	18,6	13,6	3	-26,9
Mode d'hébergement principal							
Hôtel, résidence de tourisme dont :	121,5	112,8	121,8	137,4	112,5	25	-18,1
Hôtel classé ou non	nd	98,3	105,2	119,5	96,8	22	-19,0
Résidence de tourisme	nd	14,5	16,6	17,9	15,7	3	-12,3
Gîte, village vacances	34,7	36,1	40,5	48,8	36,8	8	-24,6
Location	31,5	42,6	45,4	63,5	62,9	14	-0,9
Parents, amis	200,7	218,1	198,8	206,6	218,7	49	5,9
Autre hébergement (dont camping, refuge, etc.)	8,0	12,3	13,8	15,0	15,6	3	4,0
Durée des séjours							
Durée moyenne du séjour	17,30	16,3	14,6	17,0	17,1	///	0,6
Durée du séjour à l'hôtel des touristes y ayant séjourné	6,50	6,6	6,8	7,0	6,6	///	-5,7
Origine des touristes							
Originaires de La Réunion	68,8	65,7	60,8	64,9	64,4	14	-0,8
Non-originaires de La Réunion	327,6	356,2	359,5	406,4	382,1	86	-6,0
Dépenses des touristes							
Totales (euros/ménage)	1 264	1 284	1 248	1 311	1 264	100	-3,6
(euros/personne)	771	725	705	730	705	///	-3,5
(euros/jour/personne)	45	44	49	43	41	///	-4,7
Hébergement (euros/ménage)	283	326	328	344	318	25	-7,6
Restaurant (euros/ménage)	278	264	274	291	277	22	-4,8
Location voiture (euros/ménage)	193	195	220	218	219	17	0,5
Souvenirs, cadeaux (euros/ménage)	190	179	171	173	165	13	-4,6
Loisirs (euros/ménage)	175	154	135	145	150	12	3,4
Autres (euros/ménage)	145	167	121	139	136	11	-2,2
Dépenses totales (en millions d'euros)	305,6	305,8	296,3	344,2	314,7	///	-8,6
Dépenses totales (en millions d'euros constants-base 2005)	285,5	284,3	271,2	307,6	278,8	///	-9,4
Résidents au départ	422,4	454,0	566,0	600,0	577,4	///	-3,8

Sources : Insee, *Île de La Réunion Tourisme (IRT)*, enquêtes flux touristiques.

1. Mayotte, Madagascar, Maurice, Comores, Seychelles, Afrique du Sud.
nd : Non disponible.

A

Accidents	7.2.2
Actifs	4.1.1, 4.1.2
Activité présentielle ou non-présentielle	4.1.5
Aéroports	2.3.2
Afrique du Sud	1.1, 9.4.1
Âges	3.1.2
Agriculteurs	4.1.1
Agriculture	11
Aide sociale	5.2
Air (qualité de l)	2.1.4
Aire urbaine	1.2
Aléa	2.1.3
Alimentation (dépenses, prix)	6.1, 9.2
Allemagne	9.4.1
Allocataires (prestations sociales)	5.2
Allocation aux adultes handicapés	5.2.3
Allocation chômage	5.2.1
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	5.2.2
Allocation de logement à caractère familial	5.2.2
Allocation de rentrée scolaire	5.2.2
Allocation de solidarité aux personnes âgées	5.2.3, 5.3
Allocation de soutien familial	5.2.2
Allocations familiales	5.2.2
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	5.2.1, 9.3.1
Allocation spécifique de solidarité	5.2.3
Antilles	4.1.2
Appartements	6.2.1
Apprentis	8.2.2
Apprentissage	8.2.2
Arrivées (de passagers)	2.3.2
Arrondissement	3.1.3
Artisans	4.1.1
ATMO (indice)	2.1.4
Auto-entreprises	10.1
Avantages contributifs	5.3
Audience (médias)	6.4.3
Audiovisuel	6.4.3
Automobile (secteur d'activité)	10.4.2
Automobiles	2.3.3

B

Baccalauréat	8.2.1
Bagasse	2.2.1, 2.2.2
Brevet d'études professionnelles (BEP)	8.2.1
Biogaz	2.2.1, 2.2.2
Bourbon (île)	3.1.1
Brevet (diplôme)	8.2.1
Budget des ménages	6.1
Budgets régional et départemental	9.3.1
Bureau international du travail (BIT)	4.1.2, 4.2

C

Cadres et professions intellectuelles supérieures	4.1.1
Caisse d'allocations familiales	5.2, 5.3
Calcul	8.3
Canaries	1.1
Canne à sucre	11.1, 11.2.1
Capacité d'accueil touristique	12.1
Carburants	2.2.1
Catégories socioprofessionnelles	4.1.1, 5.1.3
Causes de décès	7.2.1
Célibataires	3.3.1
Centres de formation d'apprentis	8.2.2
Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)	8.2.1
Chambres d'hôtel	12.1, 12.2
Charbon	2.2
Chefs d'entreprises	4.1.1
Cheptel	11.2.1
Chiffre d'affaires	10.3.2, 10.4.2, 10.5.3
Chikungunya	12.2
Chine	9.4.1
Chirurgiens-dentistes	7.1.1
Chômeurs	4.1.1, 4.2
Chômage	4.2.1
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	8.1.3
Clients (exportations)	9.4.2
Climat	2.1
Coefficient budgétaire	6.1
Collèges	8.1.2
Colonage	11.2.2
Comesa	1.1

Commerçants	4.1.1
Commerce	4.1.3, 10.1, 10.2, 10.4
Commerce extérieur	9.4
Commission de l'océan Indien (COI)	1.1
Communes multipolarisées	1.2
Communications (Dépenses, prix)	6.1, 9.2
Comores	1.1
Comparaison spatiale des prix	9.2.2
Complément familial	5.2.2
Comptes administratifs	9.3.1
Comptabilité des entreprises	10.3.2, 10.4.2, 10.5.3
Comptes de l'agriculture	11.1.1
Comptes économiques	9.1
Condamné	6.3
Conditions de vie	6
Confort (logement)	6.2.1
Conservatoires	6.4.2
Consommation d'énergie	2.2.1
Consommation des ménages	6.1
Consommation finale	9.1.1
Consommations intermédiaires	9.1.2
Construction	4.1.3, 10.1, 10.2, 10.3
Contrats aidés	4.1.4
Contribution économique territoriale	9.3.2
Couples	3.3.1, 3.3.2
Couronne des pôles	1.2
Court séjour (santé)	7.1.1
Créations d'entreprises	10.1
Crèches	7.1.3
Crimes	6.3
Croisières	2.3.2
Croissance	9.1.1
Culture	6.4.2
Culture (dépenses, prix)	6.1, 9.2
Cyclones	2.1, 9.2.1

D

Décès	3.1.1, 3.2.2, 7.2.1, 7.2.2
Délinquance	6.3
Délits	6.3
Demande d'emploi	4.2.2
Démographie	3

Démographie des entreprises	10.1
Départs (de passagers)	2.3.2
Dépenses d'investissement	9.3.1
Dépenses de fonctionnement	9.3.1
Dépenses des ménages	6.1, 9.1.1
Dépenses des touristes	9.1.1, 12.3
Détention (détenu)	6.3
Difficultés à l'écrit	8.3
Diplômes	8.2.1
Divorces, divorcés	3.3.1
Dotation globale garantie	9.3.2
Durée de séjour des touristes	12.3

E

Eau (qualité)	2.1.5
Écoles	8.1.2, 8.1.3
Économie	9
Économie générale	9.1
Écriture	8.3
Éducation	8
Effectifs scolaires	8.1.1
Électricité	2.2.1, 2.2.2
Élevage	11.1.2, 11.2.1
Élèves	8.1.1
Emploi	4.1
Emploi aidé	4.1.4
Emploi public	4.1.4, 4.1.5
Employés	4.1.1
Énergie	2.2
Énergie éolienne	2.2.1, 2.2.2
Énergie finale ou disponible	2.2.1
Énergie hydraulique	2.2.2
Énergies locales	2.2.1, 2.2.2
Énergies primaires	2.2.1
Énergies renouvelables	2.2.1
Enjeu	2.1.3
Enseignants	8.1.2
Enseignement	8
Enseignement supérieur	8.1.3
Entreprises	10
Environnement	2
Équipements sanitaires	7.1.1
Équipements sportifs	6.4.1

INDEX ALPHABÉTIQUE

Espagne.....9.4.2
 Espérance de vie3.2.2
 Établissements10
 Établissements d'hébergement pour personnes
 âgées dépendantes (Ehpad)7.1.2
 Établissements de travail protégé7.1.2
 Établissements multi-accueil (petite enfance).....
7.1.3
 Établissements publics de coopération intercom-
 mune (EPCI)1.2
 Établissements scolaires8.1.2
 État civil3
 État matrimonial3.3.1
 Étudiants8.1.3
 Excédent brut d'exploitation (EBE)9.1.2
 Exploitations agricoles.....11.2
 Exportations9.1.1, 9.4.2

F

Faire-valoir direct11.2.2
 Familles3.3.2
 Familles monoparentales3.3.2
 Faune2.1.2
 Fécondité.....3.2.1
 Fédérations sportives6.4.1
 Fermage11.2.2
 Finances publiques9.3
 Fioul.....2.2.1, 2.2.2
 Fiscalité locale9.3.2
 Flore.....2.1.2
 Flux touristiques.....10.3
 Fonction publique4.1.4, 4.1.5, 5.1.3, 5.3
 Fonds de compensation de la TVA.....9.3.1
 Fonds européens1.1, 9.3.1
 Fonds régional pour le développement et l'em-
 ploi (FRDE).....9.3.2
 Formation brute de capital fixe (FBCF).....
10.3.2, 10.4.2, 10.5.3
 Formation en alternance8.2.2
 Fournisseurs (importations)9.4.1
 Foyers fiscaux.....5.1.2
 Frais de personnel10.3.2, 10.4.2, 10.5.3
 Fréquentation hôtelière12.2

Fréquentation touristique.....12.3
 Fret2.3.2

G

Gaz butane2.2.1
 Gîtes ruraux12.1
 Guadeloupe1.1, 4.2.1, 9.2.2
 Guyane1.1, 4.2.1, 9.2.2

H

Habillement (dépenses, prix).....6.1, 9.2
 Habitat de fortune6.2.1
 Habitat traditionnel6.2.1
 Halo autour du chômage.....4.2
 Haltes garderies7.1.3
 Handicapés (accueil)7.1.2, 7.1.3
 Hébergement (touristique)12.3
 Hospitalisation7.1.1
 Hôtels classés.....12

I

Illettrisme8.3
 Immatriculations de véhicules2.3.3
 Importations.....9.1.1, 9.4.1
 Impôts sur le revenu.....5.1.2
 Inactifs4.1.1
 Inde.....9.4.2
 Indian Ocean Rim1.1
 Indice conjoncturel de fécondité (ICF)3.2.1
 Indice des prix à la consommation9.2.1
 Industrie4.1.3, 10.1, 10.2, 10.3
 Inégalités (revenus)5.1.4
 Infirmiers.....7.1.1
 Inflation9.2.1
 Infractions6.3
 Instituts universitaires de technologie.....8.1.3
 Intensité de la pauvreté5.1.4
 Investissements.....
9.1.1, 9.3.1, 10.3.2, 10.4.2, 10.5.3

INDEX ALPHABÉTIQUE

J

Japon9.4.2
 Justice6.3

L

Lecture.....8.3
 Licences sportives6.4.1
 Lits d'hôpitaux.....7.1.1
 Locataires6.2.1
 Logement (parc)6.2
 Logement (dépenses, prix)6.1, 9.2
 Logements sociaux.....6.2.2
 Logements vacants6.2.1
 Loisirs6.4
 Loisirs (dépenses, prix).....6.1
 Long séjour (santé)7.1.1
 Loyers (dépenses).....6.1
 Lycées.....8.1.1

M

Madagascar1.1, 2.3.2, 9.4.2
 Madère.....1.1
 Maisons de retraite7.1.2
 Maisons individuelles6.2.1
 Maladies (causes de décès)7.2.1
 Maladies professionnelles7.2.2
 Mariages3.3.1
 Marins11.3
 Martinique1.1, 4.2.1, 9.2.2
 Masse salariale...5.1.1, 10.3.2, 10.4.2, 10.5.3
 Masseurs-kinésithérapeutes7.1.1
 Maurice (île).....1.1, 2.3.2
 Mayotte1.1, 2.3.2, 9.4.2
 Médecins7.1.1
 Médias6.4.3
 Ménages.....3.3.2
 Ménages fiscaux.....5.1.2
 Météorologie2.1.1
 Microrégion3.1.3, 6.2.2
 Migrations3.1.1

Minima sociaux.....5.2.3
 Minimum vieillesse.....5.3
 Monuments historiques6.4.2
 Moyen séjour (santé).....7.1.1
 Mortalité3.2.2
 Mortalité infantile3.2.2
 Mortalité prématurée3.2.2, 7.2.1

N

Naissances3.1.1, 3.2.1
 Natalité3.2.1
 Navires11.3
 Niveaux de formation8.2.2
 Niveaux de vie5.1.4
 Nuitées (hôtellerie).....12.2

O

Occasions (véhicules)2.3.3
 Océan Indien.....1.1
 Octroi de mer9.3.2
 Orthophonistes.....7.1.1
 Ouvriers4.1.1

P

Pacte civil de solidarité (Pacs)3.3.1
 Parc de logements6.2.1
 Parc locatif social6.2.1
 Parc national.....2.1.2
 Passagers (aérien).....2.3.2
 Patrimoine culturel.....6.4.2
 Pêche11.3
 Pensions de retraite.....5.3
 Permis de conduire2.3.3
 Personnels de l'Éducation nationale8.1.2
 Personnels de santé7.1.1
 Personnes âgées (accueil)7.1.2
 Photovoltaïque2.2.1, 2.2.2, 10.1
 Piton de la Fournaise2.1.3
 Plan de prévention des risques naturels2.1.3

INDEX ALPHABÉTIQUE

Pluviométrie	2.1
Pôle emploi	4.2.2
Pôle urbain	1.2
Population	3.1.1, 3.1.2, 3.1.3
Population active	4.1.1, 4.1.2
Population active occupée	4.1.2
Population carcérale	6.3
Port	2.3.2
Postes de travail	4.1.5, 10.2, 10.3.1, 10.4.1, 10.5.1, 10.5.2
Pouvoir d'achat	9.1.1
Prélèvements d'eau	2.1.5
Prestation d'accueil du jeune enfant	5.2.2
Prestations familiales	5.2.2
Prestations sociales	5.1.1, 5.2.1
Prestations extralégales	5.2.1
Prévenu	6.3
Prix à la consommation	9.2
Production	9.1.2
Production agricole	11.1.1
Production électrique	2.2.2
Productions animales et végétales	11.1.2
Production électrique	2.2.2
Produit intérieur brut	9.1.1
Professeurs	8.1.2
Professions de santé	7.1.1
Professions intermédiaires	4.1.1
Projection de population	3.1.1, 3.1.2
Protection de l'enfance	7.1.3
Protection des espèces	2.1.2
Protection sociale	5.2
Pyramide des âges	3.1.2
Q	
Qualité de l'air	2.1.4
Qualité de l'eau	2.1.5
R	
Radios	6.4.3
Rayonnement	2.1
Recensement de la population	3.1
Régime général (retraites)	5.3
Régions ultrapériphériques européennes	1.1
Réserves naturelles	2.1.2
Résidences principales	6.2.1
Résidences secondaires	6.2.1
Résultats comptables	10.3.2, 10.4.2, 10.5.3, 11.1.1
Retraite	5.3
Retraités	4.1.1
Revenu d'exploitation	5.1.1
Revenu de solidarité	5.2.1, 5.2.3
Revenu de solidarité active	5.2.1, 5.2.3, 9.3.1
Revenu disponible brut des ménages (RDBM)	5.1.1
Revenu médian	5.1.4
Revenu mixte	9.1.2
Revenu salarial	5.1.3
Revenus	5
Revenus agricoles	11.1.1
Revenus fiscaux	5.1.2
Richesse de la canne à sucre	11.1.2
Risques naturels	2.1.3
Routes	2.3.1
S	
Sages-femmes	7.1.1
Saint-Martin	1.1
Salaires	5.1
Salarié	4.1.3, 4.1.5
Santé	7
Santé (dépenses, prix)	6.1, 9.2
Section de technicien supérieur (STS)	8.1.3
Services	4.1.3, 10.1, 10.2, 10.5
Services de soins à domicile	7.1.2
Seuil de pauvreté	5.1.4
Seychelles	1.1
Schéma d'aménagement régional (SAR)	11.2.1
Singapour	9.4.1
Sites classés ou inscrits	2.1.2, 6.4.2
Solde migratoire	3.1.1, 3.1.3
Solde naturel	3.1.1, 3.1.3
Southern Africa development community	1.1

INDEX ALPHABÉTIQUE

Sphères économiques	4.1.5
Sport	6.4.1
Statut d'occupation (logement)	6.2.1
Stupéfiants (infractions)	6.3
Sucre (exportations)	9.4.2
Suicides	7.2.1
Surface agricole utile (SAU)	11.2
Survie des entreprises	10.1
T	
Tabac (dépenses, prix)	6.1, 9.2
Taux d'activité	4.1.2
Taux d'administration	4.1.4
Taux d'emploi	4.1.2
Taux d'occupation des hôtels	12.2
Taux de bacheliers d'une génération	8.2.1
Taux de chômage	4.2.1
Taux de couverture	9.4.1
Taux de marge	9.1.2
Taux de mobilité (logement)	6.2.2
Taux de mortalité	3.2.2
Taux de mortalité infantile	3.2.2
Taux de natalité	3.2.1
Taux de nuptialité	3.3.1
Taux de pauvreté	5.1.4
Taux de pérennité des entreprises	10.1
Taux de réussite (examens)	8.2.1
Taux de vacance	6.2.2
Taux de temps partiel subi	4.1.2
Taux d'indépendance énergétique	2.2.1
Taxe d'habitation	9.3.2
Taxe foncière	9.3.2
Taxe professionnelle	9.3.2
Températures	2.1
Temps partiel	4.1.2
Terres arables	11.2.1
Terres australes et antarctiques françaises	1.1
Territoire	1
Tonne d'équivalent pétrole	2.2.1
Tourisme	12
Trafic aérien	2.3.2
Trafic inter-îles	2.3.2
Trafic marchandises	2.3.2
Trafic passagers	2.3.2
Trafic routier	2.3.1
Transports (secteur d'activité)	10.5.2, 10.5.3
Transports (dépenses, prix)	6.1, 9.2
Travail	4
Tués (accidents)	7.2.2
Tumeurs	7.2.1
U	
Unité de consommation	5.1.2, 5.1.4
Unité de soins de longue durée (USLD)	7.1.2
Unité de travail annuel (UTA)	11.1.1, 11.2.2
Union européenne	1.1
Université	8.1.3
Utilisation du sol	11.2.1
V	
Valeur ajoutée	9.1.2, 10.3.2, 10.4.2, 10.5.3, 11.1.1
Véhicules	2.3.3
Veufs	3.3.1
Viande	11.1.2
Vols (délits)	6.3
Vols (mouvements aériens)	2.3.2
Z	
Zonage en aires urbaines (ZAU)	1.2
Zone d'emploi	10.2, 10.3.1, 10.4.1, 10.5.1, 10.5.2